

LIBRARY

Brigham Young University

FROM the Mercer Collection

Call No. ~~92-2~~ Acc. No. 215301

~~92-2~~
D



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Brigham Young University

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

56.8
.A55x
vol. 21-22

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXI



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XXI

215301

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE.



SUR UNE SÉRIE

DE PERSONNAGES MYTHOLOGIQUES

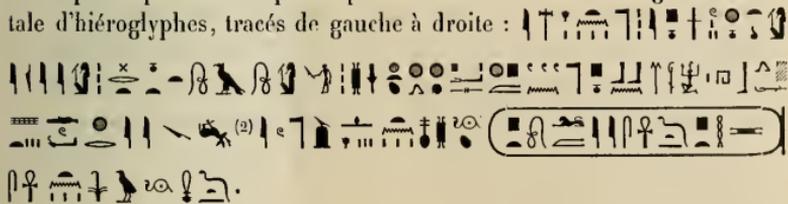
PAR

M. G. DARESSY.

Il existe au Musée du Caire une pierre intéressante en ce qu'elle nous donne une reproduction d'une petite partie des scènes gravées dans une des chambres de la terrasse de Dendérah⁽¹⁾. Elle semble avoir été un dessus de porte et se divise en deux parties : en haut une corniche, large à la partie supérieure de 1 m. 35 cent. et haute de 0 m. 33 cent. y compris le boudin de la base, et au-dessous une partie plane, de 1 m. 17 cent. × 0 m. 22 cent., avec sujets et inscriptions gravés. La matière est du grès fin du Gebel Silsileh (pl. I).

La gorge de la corniche est ornée de plumes dressées, sur lesquelles s'étend un gros disque ailé flanqué de deux uræus; le boudin porte l'imitation d'un lien l'entourant.

La partie plane de la pierre présente dans le haut une ligne horizontale d'hieroglyphes, tracés de gauche à droite :



⁽¹⁾ MARIETTE, *Dendérah*, t. IV, pl. 78 et 79.

ment est le taureau de sacrifice, couché sur le dos, les pattes liées; il n'existe pas à l'imprimerie.

⁽²⁾ Le signe représenté sur le monu-

Ce titre nous fait connaître que la pierre est d'époque ptolémaïque, mais ne nous fournit pas le moyen de savoir à quel souverain de la dynastie des Lagides on doit l'attribuer; toutefois le style de la gravure et l'orthographe du texte permettent d'affirmer que c'est sous l'un des derniers Ptolémées que le monument a été fait.

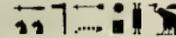
Plus bas, il y a une série de tableaux dont les titres gravés au-dessus forment une ligne horizontale d'inscription commençant par la droite, les légendes se rapportant aux diverses scènes étant séparées l'une de l'autre par un trait vertical. Or les personnages et leurs noms se retrouvent sur les parois d'une des chapelles d'Osiris, celui du nord, qui sont sur la terrasse du grand temple de Dendérah, dans la deuxième chambre. Notre bas-relief est un abrégé de ce qui est figuré dans ce sanctuaire et apporte quelques variantes qui sont à noter. De plus, certains personnages paraissent sur les parois d'un naos en calcaire, d'époque romaine, dont j'ai donné il y a quelques années une description⁽¹⁾ rendue fort difficile par le mauvais état de conservation du monument joint à la rudesse de la gravure, et à laquelle je puis, par la comparaison, apporter quelques rectifications.

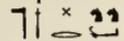
Enfin il a été trouvé récemment à Sakha, l'ancienne Xoïs, une plaque de calcaire mesurant 0 m. 88 cent. de longueur sur 0 m. 40 cent. de hauteur, sur laquelle on voit gravés sept des personnages de la même série, hauts chacun de 0 m. 16 cent., marchant vers la droite, tenant horizontalement un couteau de la main droite et un autre couteau de la main gauche levée, suivis d'une image de la déesse Uazit léontocéphale assise sur un trône, tenant le sceptre papyriforme et le signe de la vie. Le siège est orné d'écaillés, sauf dans l'angle gauche inférieur où un rectangle est réservé pour l'emblème . Le trône est posé sur un socle orné de cinq groupes . Devant chaque personnage un double trait vertical est gravé devant la tête, et devait border des légendes qui n'ont jamais été tracées. Ce monument, d'époque ptolémaïque ou romaine, est maintenant au Musée de Tanta.

Voici la description des scènes, en prenant comme guide le dessus de porte du Musée du Caire.

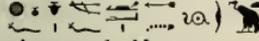
⁽¹⁾ G. DARESSY, *Un naos de Domitien*, dans les *Annales*, t. XVI, p. 121.

I. Autel sur lequel sont amoncelés des pains surmontés de deux oies , et un dieu debout tenant à deux mains, horizontalement, un grand couteau. Son visage est mutilé; d'après ce qui subsiste du haut de la tête, il se pourrait que le personnage ait été du type de --, le dieu à grande barbe qui semble être un Bès de profil.

Titre :  «le dieu très vaillant, premier piqueur de Maut». Je prends  comme équivalant à  (); ce serait la lecture (*šsr*) du signe  que l'on a, dans le titre, placé au-dessus des représentations et qui correspondrait à  des légendes du naos ⁽¹⁾.

A Dendérah (pl. 78, 2^e rangée, 1^{re} fig.) le personnage correspondant, qui a un visage indistinct, tient deux couteaux. Il y est appelé . Sur la pierre de Sakha le premier dieu est à tête de crocodile.

II. Deux divinités à tête de taureau se donnant la main, le bras libre pendant le long du corps, comme dans le groupe .

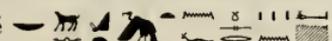
Titre :  «privé de cœur, il aime la solitude (?); deuxième piqueur de Maut».

Dendérah nous montre un groupe semblable, mais les dieux tiennent chacun un couteau. Légende : . Sakha : dieu à tête de bœuf.

III. Dieu à tête de lion debout sur un serpent qui dresse le cou.

Titre :  «Maître de l'abri, il n'a rien entendu; troisième piqueur de Maut».

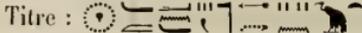
Le personnage correspondant à Dendérah est léontocéphale et tient deux couteaux; la partie inférieure est détruite, et l'on ne voit pas le serpent. Légende : . Sakha : dieu à tête de lion.

La paroi gauche du naos a conservé le dessin d'un dieu à tête de chacal, tenant deux couteaux, et appelé .

⁽¹⁾ Au septième tableau le dernier mot est écrit , ce qui m'a décidé à voir ici le nom de la déesse Maut, sans cela j'aurais préféré donner à  la valeur

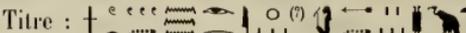
 qui lui est parfois attribuée aux basses époques et, lisant  comme , traduire : «premier, deuxième, etc., acte du mystère».

IV. Deux dieux à tête de lion se donnant la main. Ils sont debout sur un long serpent étendu à terre et levant le cou; à leur suite et également au-dessus du serpent, deux cynocéphales marchant.

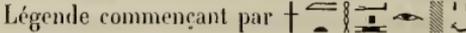
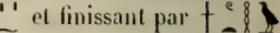
Titre : . Le nom s'appliquant à ce tableau ne peut être traduit que grâce à la légende de Dendérah : « Tête dans le feu, déchirant avec ses griffes; quatrième piqueur de Maut ». La composition est un peu différente à Dendérah, si le dessin est exact dans la publication. Un des dieux est à tête de chacal, l'autre à tête de singe. Les deux cynocéphales suivent, mais le serpent n'existe plus.

Légende : .

V. Long serpent dressant le cou sur lequel sont posés trois dieux tenant chacun une tige de lotus dont la fleur est faite de telle façon qu'elle semble presque un épi de blé. Le premier dieu, à tête humaine, est coiffé du *pehent* et ressemble ainsi à Toutm; le second est à tête de chacal; le troisième a un disque solaire en place de tête; quant au quatrième, à tête de lièvre, il est assis sans siège et tient obliquement à deux mains sa tige de lotus.

Titre :  « habitant le Nil, faisant des transformations (?); cinquième piqueur de Maut ».

La planche 79 de Dendérah est quelque peu différente. Elle représente d'abord deux dieux à tête de taureau se donnant la main et tenant chacun un couteau, puis un dieu anthropomorphe, la barbe postiche au menton, portant un serpent qui se tient verticalement, enfin un dieu à tête de lièvre, assis sans siège, et qui, ici, ne tient pas de lotus.

Légende commençant par  et finissant par 

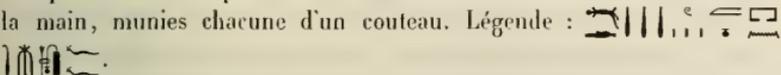
Le naos montre un dieu à tête de lion tenant deux couteaux, appelé

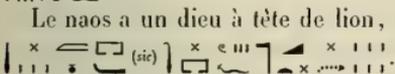
.

Le bas-relief de Sakha, qui n'a pas de figure correspondant au quatrième tableau, en comporte trois qui correspondent à la cinquième scène : 1° dieu anthropomorphe coiffé du *pehent* avec uræus à l'avant; 2° divinité dont la tête est remplacée par un disque renfermant un *aza*; 3° dieu à tête de chacal. Ce sont donc les mêmes personnages que sur le bas-relief du Musée, mais avec interversion de l'ordre des deux derniers.

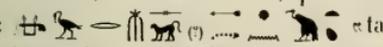
VI. Serpent dressé en arc vers la gauche, croisant un long serpent dont le cou porte deux paires d'ailes étendues horizontalement, et sur lequel sont debout deux divinités à tête de lièvre marchant en se donnant la main.

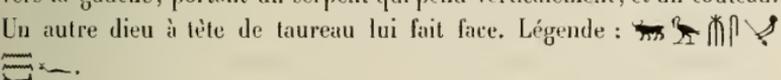
Titre :  « lisant la parole, dans le lieu de ses tablettes; sixième piqueur de Maut ».

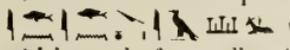
A la place de ceci on voit à Dendérah : 1° un serpent dressé sur sa queue, tourné vers la gauche; 2° un long serpent étendu à terre, ayant une paire d'ailes, et portant deux divinités à tête de taureau se donnant la main, munies chacune d'un couteau. Légende : 

Le naos a un dieu à tête de lion, tenant deux couteaux, désigné : 

VII. Le dernier groupe se compose d'un dieu ayant la tête de l'animal typhonien, tourné vers la gauche, tenant par le cou un serpent placé horizontalement au-dessus de la ligne de terre, sur lequel est debout une autre divinité ayant également la tête d'un quadrupède à museau recourbé et oreilles droites, carrées du bout, qui brandit un couteau.

Titre :  « taureau rouge entrant en fureur; septième piqueur de Maut ». Le septième dieu sur le bas-relief de Sakha a une tête d'âne à oreilles entières.

Dendérah nous montre, au lieu de ceci, un dieu à tête de taureau tourné vers la gauche, portant un serpent qui pend verticalement, et un couteau. Un autre dieu à tête de taureau lui fait face. Légende : 

Le tableau suivant, à Dendérah, se compose de quatre cynocéphales brandissant des couteaux, et dans le texte qui se rapporte au second d'entre eux on parle de  « destruction de Aach », l'animal typhonien, figuré ici sous la forme d'un âne.

Le naos présente pour ce tableau une divinité hiéracocéphale appelée .

Je ne puis me flatter d'avoir traduit correctement les noms des personnages; il est curieux qu'un seul nom soit donné pour chaque scène, alors que plusieurs divinités sont représentées. On pourra noter quelques

fantaisies graphiques rares ou non encore signalées pour représenter les nombres 2 : \odot), 6 : \frown_x et 7 : \bullet .

Cette série de personnages devait avoir une importance particulière dans la mythologie, puisque nous la voyons reproduite séparément sur plusieurs monuments, alors qu'à Dendérah elle ne forme qu'une partie des scènes qui couvrent les murailles de la chapelle d'Osiris. Ces divinités sont distinctes de celles qui gardent les *ârit* mentionnées au *Livre des Morts*, et de celles, également armées de couteaux, qu'on voit sur les parois des sarcophages d'époque ptolémaïque. Bien que toutes ces représentations soient à peu près de la même époque, on remarque dans la figuration des personnages des divergences plus importantes que celles qu'on rencontre habituellement dans les copies de compositions magico-mythologiques. Peut-être trouvera-t-on un exemplaire complet du livre dont tous ces tableaux, y compris ceux de Dendérah, ne nous fournissent que des extraits plus ou moins étendus.

G. DARESSY.

LE DIEU HÉRÔN

SUR LES

MONNAIES DU NOME DIOSPOLITE

PAR

M. G. DARESSY.

La découverte au Fayoum de plusieurs monuments nous montrant le dieu thrace Hérôn ouvre à l'archéologie des vues nouvelles sur certaines représentations inexplicées jusqu'à ce jour. Aux figurations de cette divinité déjà relevées par M. Lefebvre ⁽¹⁾ il convient d'en ajouter d'autres, gravées au revers de certaines monnaies romaines dites des nomes. Une fois le type de ce dieu étranger reconnu comme ayant été adopté en Égypte, on n'a plus de peine à constater que c'est le même personnage qu'on voit sur des pièces de bronze frappées pour le nome Diospolite, dont la description avait été plus ou moins bien faite par les numismates qui ne s'attendaient pas à retrouver une divinité thrace sur une monnaie égyptienne.

N'ayant à ma disposition que quelques ouvrages sur les médailles impériales, je ne puis mentionner que les pièces décrites dans les volumes qui me sont accessibles; il est probable qu'il en existe d'autres exemplaires pouvant présenter des variantes qui ne changeraient pas, du reste, l'évidence des faits.

La pièce la plus caractéristique m'est connue à deux exemplaires. Le premier, qui a fait partie de la collection Démétrio, est conservé maintenant au Musée Numismatique d'Athènes. Le revers de ce grand bronze de

⁽¹⁾ G. LEFEBVRE, *Le dieu Ἡρόων d'Égypte*, dans les *Annales*, t. XX, p. 237.

Trajan avait été décrit ainsi par M. J. de Rougé : « Personnage à cheval à droite, se retournant pour offrir une coupe (?) à un serpent enroulé autour d'un arbre. ΔΙΟΠ ΛΕΙΤΗC⁽¹⁾. »

Le second exemplaire, entré d'abord au Musée de Gizeh, a été transféré ensuite avec tout le médaillier au Musée d'Alexandrie. M. Dutilh en a fait la description en ces termes⁽²⁾ :

« D. — ... ΙΑΝ. CΕΒ. ΓΕ. Tête laurée de Trajan à droite.

« R. — ... Η ΜΕΓΑΛΗ. Hathor de face, vêtu de la stola, les cheveux ondulés, se tenant debout, du pied gauche, sur l'étrier gauche d'un cheval au galop à droite : elle tient de la main droite un serpent (?) et de la gauche la crinière du cheval, ΑΕ 10. »

Aucune de ces deux pièces n'est dans un état satisfaisant de conservation ; elles sont usées et certaines parties des représentations ou des inscriptions ont disparu ou sont indécises, ce qui explique la divergence et les inexactitudes de leur notice.

M. Svoronos ayant eu l'amabilité d'examiner la pièce d'Athènes et de m'en envoyer un moulage et M. Breccia de vérifier la lecture de M. Dutilh, il me paraît que les deux médailles sont de la même frappe ; sur celle d'Alexandrie la partie gauche étant usée, l'arbre n'est presque plus visible, mais M. Breccia a pu cependant en reconnaître des traces.

Au droit est gravée la tête de Trajan laurée ; à droite, et en exergue : ΤΡΑΙΑΝ CΕΒ ΓΕΡΜ ΔΑΚΙΚ. Au revers, un personnage est assis sur un cheval allant à droite au pas, le pied (droit) levé. Il se tourne à droite et a le visage de face, encadré par des cheveux bouffants à hauteur des oreilles. Le costume drapé est trop indistinct pour être décrit. Le bras droit est allongé vers la gauche et tend une coupe plate, sans anse et sans pied, à un long serpent enroulé autour d'un tronc d'arbre, qui vient y boire.

⁽¹⁾ J. DE ROUGÉ, *Description de quelques monnaies nouvelles des nomes d'Égypte*, dans l'*Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, 1882.

⁽²⁾ E. D. J. DUTILH, *Monnaies des nomes*,

extrait de la *Rivista Italiana di Numismatica*, année VII, 1891, fasc. 1. Tirage à part, p. 6, pl. II, n° 2. La pièce est actuellement inventoriée au Musée d'Alexandrie sous le n° 4288.

La main gauche est cachée par l'encolure du cheval, et la pièce Démétrio laisserait supposer qu'elle tenait une massue comme sur les bas-reliefs du dieu cavalier syrien⁽¹⁾. Ce que M. Dutilh a pris pour un étrier, et qui se présente sous l'aspect d'un rectangle très allongé passant verticalement sur le corps du cheval, se terminant un peu au-dessous de son ventre en formant un crochet dirigé vers l'arrière, est probablement un étui à arc et carquois, semblable à celui qu'on voit par exemple sur un autre bas-relief syrien du dieu Γεννέας⁽²⁾.

Pour la légende, la lecture de M. de Rougé est fautive et il faut lire ΔΙΟΠ[ΟΛΙ]Σ Η ΜΕΓΑΛΗ.

Ces deux pièces sont les seules, à ma connaissance, montrant évidemment le dieu Hérôn; malgré quelques détails communs avec le dieu cavalier qu'on trouve sur des monuments syriens d'époque romaine, la présence du serpent me semble indiquer que c'est bien le héros thrace qui est ici représenté. D'autres monnaies du même nome nous offrent au revers un sujet analogue :

1. — Bronze moyen module, dont il y a des exemplaires dans plusieurs collections d'Europe, au Cabinet des Médailles à Paris, au British Museum à Londres, etc.

A. Tête laurée d'Hadrien à droite : ΑΥΤ ΚΑΙ ΤΡΑΙ ΑΔΡΙΑ ΣΕΒ.

R. Divinité à cheval, allant à gauche, la tête radiée, portant un uræus sur la main droite : ΔΙΟΠΟΛΙΤΗ ΛΙΑ.

Les précédents descripteurs de cette pièce ont tous appelé Amon-Rà la divinité qui y figure, uniquement parce que Amon-Rà était le dieu principal du nome Diospolite, mais elle ne porte pas les attributs particuliers, les deux longues plumes droites et le disque qui servent à la distinguer; les rayons qui entourent sa tête la montrent seulement comme un dieu solaire.

⁽¹⁾ R. P. RONZEVILLE, *Dieu cavalier sur un bas-relief syrien*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-*

Lettres, 1905, p. 8.

⁽²⁾ HEUZEY, *Un dieu cavalier*, dans *Comptes rendus Ac.*, 1902, p. 191.

3. Töchon et Mionnet⁽¹⁾ ont noté un petit bronze d'Hadrien ayant également au revers un cavalier portant un serpent sur la main droite, avec légende ΔΙΟΠΟΛΙΜ.

4. Cabinet des Médailles⁽²⁾. A. Tête laurée d'Antonin à droite. ΑΥΤΚ ΤΡΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC CEB ΕΥC.

R. Divinité à cheval passant à gauche, la tête radiée, tenant un serpent dressé sur sa queue sur la main droite. ΔΙΟΠΟΛΕΙΤΗC ΛΗ.

Les descriptions sont divergentes. Mionnet voyait dans le personnage une femme tonrelé; Töchon croyait distinguer un globe posé sur la main gauche.

La pièce de Trajan est la seule ayant le cavalier allant à droite, ce qui est la direction presque constante pour les images de Hérôn; néanmoins on possède assez de monuments où l'on voit l'animal tourné en sens inverse pour que ce changement de direction ne soit pas une preuve que la divinité figurée est différente, alors que la présence du serpent vient à l'appui de l'opinion que c'est encore le dieu thrace qui est représenté.

Les numismates ont été longtemps divisés sur la question de l'attribution de ces pièces à l'un des trois nomes égyptiens qualifiés Diospolite, le M qui suit le nom sur les bronzes d'Hadrien et d'Antonin pouvant être pris pour une abréviation aussi bien de ΜΕΓΑΛΗ que de ΜΙΚΡΑ, mais la médaille de Trajan enlève toute incertitude, et alors se pose un autre problème. Une fois reconnu que c'est Hérôn qui sert d'emblème du nome, comment se fait-il qu'il ait été choisi pour la capitale de la Haute-Égypte, alors que les anciens n'ont fait mention que d'une seule Hérôdopolis dans les pays nilotiques, celle dont le Tell el-Maskhoutah marque l'emplacement? On ne peut cependant penser qu'on ait cru devoir ajouter « la grande » si ce n'était de la vieille capitale des Pharaons qu'il était question⁽³⁾. Il

⁽¹⁾ MIONNET, vol. VI, n° 41; J. DE ROUGÉ, *Monnaies des nomes*, p. 12.

⁽²⁾ MIONNET, t. VI, p. 525, n° 43; LANGLOIS, n° 17; TÖCHON, p. 86; J. DE

ROUGÉ, *Monnaies des nomes*, p. 12.

⁽³⁾ Il est à remarquer qu'on ne connaît pas encore de monnaies du nome Hérôdopolite.

n'est peut-être pas impossible d'expliquer l'apparition du dieu Cavalier sur les monnaies du nome de Thèbes.

Un fait qui ne semble pas avoir attiré l'attention des numismates est que sur les monnaies des nomes il y a tendance, tout au moins pour les grands bronzes, qui offrent une image plus complète, à représenter au revers une divinité tenant une arme, lance ou massue, même quand ces divinités n'ont pas d'ordinaire un caractère spécialement guerrier⁽¹⁾. Sans aller jusqu'à dire que ces monnaies auraient été frappées à l'usage des militaires et seraient analogues aux *castrenses nummi* employées par les armées en campagne et mises en service dans les camps. Je me demande si l'on n'a pas tenu compte, pour l'image particulière au nome, du culte des troupes qui occupaient la province au moment de l'émission de ces pièces. Selon J. de Rougé, «les grands bronzes présentent au revers un personnage assimilé à quelque divinité du panthéon grec ou romain, qui tient sur sa main un symbole en rapport avec la divinité spéciale du nome égyptien». Tantôt le dieu étranger correspond par son rôle mythologique au dieu ancien du nome, tantôt on ne voit pas tout de suite quel rapport a pu exister entre les deux divinités; ce serait alors que la grande figure rappellerait celle à laquelle les soldats qui gardent la ville métropole adressaient leurs hommages, dans les cas où la garnison n'avait pas purement et simplement adopté le culte local. Tel serait le cas pour les monnaies qui nous intéressent. Si le camp de Thèbes était occupé à l'époque de Trajan et de ses successeurs par des troupes Thraces, ayant gardé leur religion nationale, il ne faudrait pas s'étonner outre mesure de voir le dieu Cavalier figurer sur les monnaies au lieu d'Amon qu'on s'attendait à voir paraître, encore que Hérôn jouant le rôle d'un dieu solaire, il n'y ait pas eu incompatibilité à son assimilation au roi des dieux égyptiens.

⁽¹⁾ J. de Rougé (*Les personnages sur les monnaies des nomes*, p. 5) avait cependant remarqué que «toutes les fois que les listes égyptiennes ont désigné, pour dieu principal, Horus, la monnaie présente un personnage en costume militaire», et il ajoute : «en tout cas, pas une fois le

costume militaire n'a été donné en dehors de cette concordance». Cependant aux nomes qu'il signale il y a à ajouter le Latopolite, l'Hermontite, le Coptite, l'Oxyrhynchite, le Saïte, l'Arabia, le Tanite, le Mendésien, le Prosopite, sur lesquels on voit des dieux ou déesses armées.

Or c'est probablement le cas ici. A vrai dire nous n'avons pas de renseignements précis sur les forces qui occupaient Diospolis entre l'an XIII de Trajan et l'an VIII d'Antonin, soit entre les années 111 et 146 de notre ère, mais nous savons qu'en 134, l'*Fala I Thracum Mauretana* était en Égypte⁽¹⁾, qu'en l'an 167 la *cohors II Thracum* y était en résidence⁽²⁾, et que vers le dernier quart du II^e siècle on retrouve à Thèbes, aussi bien qu'à Coptos, des mentions de l'*Fala Herculiana*, qui était thrace de recrutement⁽³⁾. Rien ne nous empêche de croire que ces détachements étaient sur place depuis longtemps et notamment lorsqu'on procédait à la frappe des monnaies des nomes, ce qui aurait entraîné l'apposition de l'emblème qu'on y remarque.

La station de soldats thraces dans la capitale du IV^e nome ne remonterait-elle même pas beaucoup plus haut. On sait que les Ptolémées firent largement usage de cet élément étranger pour la composition de leurs armées, et il se peut fort bien que dès le temps des premiers Lagides les Égyptiens aient vu les gens venus du pays de  camper sur le territoire de la ville d'Amon.

La représentation du dieu Hérôn sur les monnaies d'époque romaine est-il le seul vestige de la présence de ces mercenaires à Diospolis? Je crois qu'on peut trouver dans l'histoire une autre mention de l'influence qu'ils exerçaient dans l'ancienne capitale pharaonique et résoudre par la même occasion un problème dont on n'avait pas tenté jusqu'à présent la solution.

Strabon, dans sa *Géographie*⁽⁴⁾, rapporte que sous le règne d'Auguste il y eut, à cause des impôts, des soulèvements à Hérônopolis et en Thébaïde, qui furent rapidement réprimés par Cornelius Gallus. On avait jusqu'à présent pensé qu'il s'agissait de deux événements distincts; n'y a-t-il pas lieu de considérer ces deux indications comme se rapportant à une seule révolte, en Haute-Égypte?

La célèbre stèle trilingue découverte à Philæ corrobore le récit de Strabon pour l'expédition de Thébaïde, mais ne fait aucune allusion à la

⁽¹⁾ LESQUIER, *L'Armée romaine d'Égypte*, p. 80.

⁽²⁾ *Idem*, *op. cit.*, p. 95.

⁽³⁾ *Idem*, *op. cit.*, p. 78-79.

⁽⁴⁾ STRABON, *Géographie*, XVI, 1, § 53.

répression d'une révolte à l'est du Delta. Cornelius Gallus ne cite que cinq villes dont il se serait emparé au cours de sa marche triomphale jusqu'aux frontières méridionales du pays : Borésis, Coptos, Kéramiké, Diospolis la grande et Ophium.

Je crois que dans Borésis on doit reconnaître la  nommée dans la liste d'Abydos entre  Coptos, Qouft et  Tentyris, Dendérah. Une variante possible  P.H.R.S.IS a pu très bien être transcrite ainsi, par transformation de P-H en B. Il est plus difficile de situer cette localité et de décider si elle correspond à Qeneh, ou à Dechneh: le fait qu'elle est nommée avant Dendérah, en descendant le Nil, ferait pencher pour la première hypothèse. Coptos est bien connue : c'est actuellement Qouft.

Pour Kéramiké, dont le nom semblerait évoquer un site important par l'industrie des poteries, on a proposé d'y reconnaître Ballas, qui est de nos jours le centre de fabrication des cruches à porter l'eau, connues sous ce même nom. Mais Ballas est sur la rive gauche du fleuve et un peu plus bas que Coptos: ce n'a jamais été une grande ville et il est peu probable que les insurgés, auxquels s'était peut-être jointe la garnison thrace entretenue précédemment par les Ptolémées, aient dispersé leurs forces sur les deux rives; je croirais plutôt que les cités mentionnées par Cornelius Gallus sont classées en ordre géographique, les lieux indiqués étant ceux où les habitants tentèrent de s'opposer à la marche rapide de l'armée romaine. Borésis et Coptos n'étaient occupées probablement que par l'avant-garde des révoltés; le gros des Égyptiens devait se trouver dans les parages de la capitale, et c'est pourquoi je voudrais chercher les trois derniers noms dans l'agglomération thébaine. Kéramiké ne serait-elle pas Médamoud qui est au nord-est de Karnak, près de la chaîne Arabique? Son nom antique était , or il existe un mot  désignant un vase. Il n'en a pas fallu davantage pour que la «ville du vase» devienne aux yeux des Gréco-Romains «la ville de la poterie».

J'ai expliqué récemment que Diospolis la grande correspond à Karnak et qu'Ophium ou Thèbes désignent ce qui est maintenant Louqsor⁽¹⁾.

⁽¹⁾ DARESSY, *Le camp de Thèbes*, dans les *Annales*, t. XIX, p. 242.

Hérodote, qui ne semble pas avoir visité la Haute-Égypte, n'emploie jamais le mot de Diospolis pour désigner la capitale des Pharaons, c'est toujours Thèbes dont il se sert pour citer la ville dont les ruines se voient aujourd'hui à Karnak. Quand donc il rapporte (liv. II, 74) que « l'on voit dans les environs de Thèbes une espèce de serpents sacrés qui ne font jamais de mal aux hommes. . . Quand ils meurent, ont les enterre dans le temple de Jupiter, auquel, dit-on, ils sont consacrés », il faut comprendre que ce temple est celui de Louxor, la Thèbes des écrivains d'époque postérieure. C'est à ce double motif du culte d'un serpent sacré et de la consonance voisine de $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ et ὄφεις que serait due l'application du nom de ΟΦΙΟΝ, ΟΦΙΕΥ (Corn. Gallus) ou Τούφιον (Ptol.) à la ville de Thèbes-Louxor. C'est évidemment ce serpent qui est figuré au revers des petits bronzes du nome Diospolite frappés en l'an XI d'Hadrien⁽¹⁾. Ainsi l'image placée au revers des monnaies du nome Diospolite aurait été choisie en raison non seulement de ce que Hérôn était le dieu de la garnison, mais encore de ce que l'on pouvait trouver dans les attributs de cette divinité des allusions aux trois principales villes de la province.

Un jeu de mots entre Ἡρώον « temple » et Ἡρών, le dieu Cavalier, aura suffi à faire naître l'idée de voir dans Diospolis (ou Karnak), la ville où était le plus grand des temples égyptiens, la ville de Hérôn, divinité solaire comme Amon-Râ, le dieu local, ce qui, grâce au syncretisme religieux de l'époque, ne devait présenter aucune difficulté. Une fois cette donnée admise, il était aisé de prendre le serpent familier du dieu comme symbolisant la ville d'Ophium ou Thèbes (Louxor), et même la coupe (probablement en terre) dans laquelle le dieu lui donne à boire devint une allégorie de Kéramiké (Médamoud).

Des motifs tout semblables, aussi futiles, n'ont-ils pas entraîné l'application du nom d'Hérôdônpolis au chef-lieu du VIII^e nome de la Basse-Égypte? Là encore il existait un culte des dieux solaires, Toutm et Amon; la partie de la bourgade où était le temple d'Osiris s'appelait $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$; suivant que le mot $\text{𓂏} \text{𓂏}$ est suivi du déterminatif 𓂏 ou 𓂏 il signifiait « ville du serpent » ou « ville du vase ». Des calembours suffisaient alors

⁽¹⁾ MIONNET, supplément, t. IX, p. 149, n° 13.

pour déterminer la traduction du nom d'une ville, tout comme pour fixer quelle constellation céleste représentait une localité égyptienne⁽¹⁾.

Un fait qui tendrait à démontrer que la dénomination d'Hérôônpolis attribuée à une ville voisine de l'isthme de Suez est bien due au culte introduit en ce lieu par des Thraces, formant un corps de troupe appelé par les successeurs d'Alexandre, est que ce nom n'est employé par Hérodote, qui écrivait avant la conquête macédonienne, ni pour désigner une ville ou un nome, ni pour mentionner l'extrémité du golfe Arabique. Dans la stèle de Tell el-Maskhoutah, on revient à plusieurs reprises (l. 4, 5, 9) sur le soin que Ptolémée Philadelphie avait pris de réunir un grand nombre de chevaux; or les Thraces étaient réputés comme cavaliers : c'est sans doute à leur intention que le souverain rappelait ce qu'il avait fait pour la remonte de son armée. Il me paraît évident que, dès lors, la garde du canal nouvellement creusé et des marches orientales de l'Égypte était assurée contre les incursions des étrangers par une troupe de mercenaires ayant gardé pour patron le dieu des cavaliers, et si nombreuse que la ville où ils étaient en garnison en prit le nom d'Hérôônpolis, qui lui resta depuis lors.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les Lagides avaient dû installer aussi des Thraces près de Diospolis pour protéger la ville contre des invasions subites de rôdeurs sortant du désert pour venir piller la vieille capitale et ses temples. Les mercenaires auraient introduit le culte d'Hérôn là où autrefois toutes les prières étaient adressées à Amon-Râ.

On sait que Diospolis, déjà saccagée par Ptolémée Lathyre à la suite d'une révolte, vit ses édifices renversés par un tremblement de terre en l'an 27 avant J.-C. Le soulèvement de la Thébaïde réprimé par Cornelius Gallus, qui part de la même date que le cataclysme, eut peut-être pour cause la lourdeur des taxes que les Romains voulaient quand même lever sur un pays dévasté et fut probablement appuyé par la garnison thrace, à laquelle les nouveaux maîtres de la contrée avaient dû enlever certains privilèges qui leur avaient été conférés par les rois. Ce ne fut sans doute qu'une

⁽¹⁾ DARESSY, *L'Égypte céleste*, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. XII, p. 1.

opposition passagère, et les maîtres de l'Empire ne tardèrent pas à envoyer en Égypte, à Thèbes même, de nouvelles troupes recrutées dans la région des Balkans. Sous les Antonins comme sous Auguste, le culte du dieu Cavalier avait de si nombreux fidèles à Diospolis qu'elle pouvait échanger son nom contre celui d'Hérôdopolis la grande.

G. DARESSY.

A TRAVERS LA BASSE-ÉGYPTE

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

L'ouvre sous ce titre une série de notes concernant les monuments relevés au cours de mes tournées d'inspection dans le Delta et la province de Guizeh.

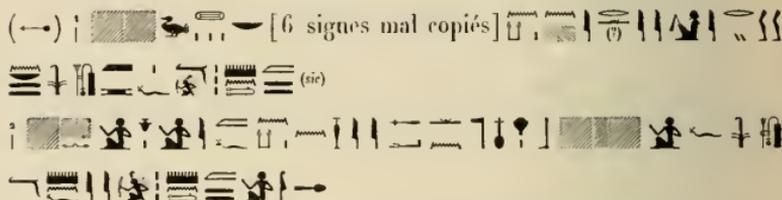
I. — FRAGMENTS DE TOMBEAU À TELL ATRIB.

Le 30 mars dernier, notre Service était avisé par le Conseil provincial de la moudirieh Qalioubieh que l'on venait de découvrir sur le Tell Atrib, au cours des travaux de fondations de l'orphelinat de Benha, deux grandes pierres avec inscriptions hiéroglyphiques. Notre Inspecteur Tewfiq eff. Boulos se rendit sur les lieux dès le lendemain et prit un croquis de ces pierres, qui étaient des fragments du tombeau d'un certain *Montountaoui*. Aussitôt que j'eus montré ce croquis à M. Daressy, ce dernier trouva dans les archives scientifiques du Musée une vieille copie, remontant à 1893, de deux autres pierres vues jadis à Benha par un de nos agents et qui n'étaient autre chose que deux montants de porte avec proscynèmes funéraires au nom du même individu. Le rapprochement de ces deux trouvailles, faites à vingt-huit années d'intervalle, nous révélait l'existence sur le site de l'ancien chef-lieu du X^e nome de la Basse-Égypte, l'Athribis des auteurs grecs et romains, d'un tombeau d'époque ramesside. Je me rendis au Tell Atrib le 6 avril pour constater l'état des fragments trouvés, en prendre des photographies et revoir les copies de notre Inspecteur.

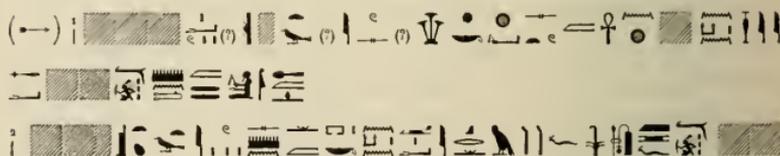
Voici la description des quatre fragments.

A. MONTANT DROIT D'UNE PORTE (copié à Benha en 1893). — Hauteur, 1 m. 35 cent. (la partie supérieure manque); largeur, 0 m. 30 cent.; épaisseur, 0 m. 20 cent. — Deux lignes verticales de textes occupent toute la surface, donnant les formules funéraires habituelles suivies des titres et

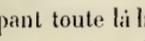
du nom du défunt (les copies sont, malheureusement, très défectueuses, et même après les corrections que je leur ai fait subir je ne puis en garantir l'exactitude absolue). Il est impossible d'évaluer la hauteur de la partie manquant au début de chacune des lignes, qui commençaient probablement par la formule habituelle des proseynèmes : $\ddagger \Delta \frac{1}{2}$.



B. MONTANT GAUCHE DE LA MÊME PORTE (copié également à Benha en 1893; copie aussi défectueuse que celle du montant droit). — Hauteur, 1 m. 40 cent. (la partie supérieure manque); largeur, 0 m. 40 cent.; épaisseur, 0 m. 20 cent. — Deux lignes verticales de textes occupent toute la surface, symétriquement disposées par rapport aux précédentes :



C. LINTEAU DE PORTE (?). — Ce bloc mesure 1 m. 75 cent. de largeur sur 0 m. 70 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. d'épaisseur. Il a été trouvé en mars 1921 au cours des travaux de fondation de l'orphelinat élevé par la municipalité de Benha sur l'extrémité sud du tell antique. Les dimensions du bloc, aussi bien que la disposition des scènes qui y sont figurées, permettent d'y reconnaître le linteau d'une porte, peut-être de la même porte dont les montants latéraux ont été décrits ci-dessus. La pierre a été employée depuis l'antiquité à un usage qu'il n'est pas possible de préciser, comme le montrent les deux tenons qui y ont été taillés à chacune de ses extrémités latérales. Il est difficile, vu les circonstances de la trouvaille, de dire si le Tell Atrib est bien son lieu de première origine, ou si elle y fut amenée de quelque nécropole plus ou moins voisine.

Le linteau est divisé en deux scènes que sépare une bande verticale d'hieroglyphes occupant toute la hauteur : (→)  « *proscynème (pour) l'Osiris, scribe royal véritable qu'il (le roi) aime, préposé aux soldats, Montoumtaoui, juste de voix* ».

Le tableau à la gauche du spectateur représente le défunt debout (→), vêtu du long manteau funéraire, les deux mains tendues dans l'attitude de l'adoration devant le dieu Osiris momiforme (←) assis sur le siège , coiffé du diadème  et tenant dans chacune de ses mains ramenées sur la poitrine le fouet  et la houlette . Entre les deux figures un autel  porte un vase  et une tige . Au-dessus des personnages, six courtes lignes verticales de textes : quatre concernant le défunt et deux se rapportant au dieu Osiris (elles sont légèrement mutilées à leur partie supérieure) :

(→)                

(←)        « *proscynème pour Osiris, résidant à Pa-hnou, dieu grand maître du ciel* ».

Le tableau à la droite du spectateur représente le défunt debout (→), dans la même attitude et le même costume que sur le tableau précédent, devant le dieu Harmakhis hiéracocéphale (←) assis sur le siège , coiffé du disque solaire et tenant en mains le sceptre  et l'emblème . Entre les deux figures, le même autel qu'au tableau de gauche, porteur du même vase  et de la même tige . Au-dessus des personnages, cinq courtes lignes verticales de textes, dont quatre concernant le défunt et une le dieu Harmakhis :

Le défunt : (→)         

Harmakhis : (←)    

La seule indication d'ordre géographique qui soit donnée par ces textes est le nom de lieu  Pa-hnou (ou peut-être simplement hnou, car l'article  n'est pas certain), où le dieu Osiris est dit être adoré. Cette localité est bien connue, mais elle n'appartient ni à la région d'Athribis ni même à la Basse-Égypte en général : on la voit mentionnée dans les textes

géographiques comme nom du grand canal et du port sur le Nil du II^e nome de la Haute-Égypte⁽¹⁾, celui dont le chef-lieu était l'actuelle Edfon. Toutefois, le mot ayant la signification générale de *ruisseau*⁽²⁾ ou *canal*, il n'est pas impossible qu'il y ait eu en Basse-Égypte, dans le voisinage d'Athribis, une autre localité désignée de la même façon.

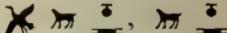
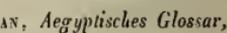
Nous ignorons, du reste, si le tombeau de Montoumtaoni fut bien, à l'origine, construit dans le Tell Atrib même ou si, comme cela me paraît plus probable, il ne se trouvait pas dans quelque autre nécropole, plus ou moins proche, d'où certains de ses débris ont pu être, au cours des siècles, transportés dans le Tell Atrib. Le nom même du personnage paraît indiquer qu'il était d'origine thébaine, sans qu'on ait le droit, toutefois, d'être trop affirmatif en pareille matière.

D. AUTRE LINTEAU DE PORTE (?). — Ce bloc, trouvé également dans les fondations de l'orphelinat de Benha, mesure 1 m. 40 cent. de longueur sur 0 m. 60 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. d'épaisseur. Il est brisé en deux fragments inégaux suivant une ligne oblique passant à peu près au milieu de l'image du défunt agenouillé sur la gauche, mais les deux fragments se raccordent exactement. A droite on voit un tenon analogue à ceux que nous avons relevés sur le bloc précédent, tandis qu'à gauche la pierre paraît avoir été également travaillée pour un usage spécial.

La scène unique qui occupe le milieu du bloc fait supposer que nous avons là le linteau intérieur de la porte dont le bloc précédent constituait le linteau extérieur. Elle représente le défunt à genoux (→), les deux bras tendus en avant, en face du dieu Anubis (←) : ce dernier est figuré sous les traits d'un chacal cravaté, accroupi sur son édifice spécial  et surmonté d'un œil .

Au-dessus des figures, cinq courtes lignes verticales d'héroglyphes,

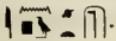
⁽¹⁾ Cf., entre autres, J. DE ROUCÉ, *Revue archéologique*, 1865/II, p. 264, et BUDGE, *Egyptian Hieroglyphic Dictionary*, vol. II, p. 1029. Les variantes orthographiques données pour cette localité par les diverses listes géographiques sont assez

nombreuses : ,  (sans l'article).  et .

⁽²⁾ Voir ERMAN, *Aegyptisches Glossar*, p. 100 : Bach.

donnent les noms des personnages, à savoir quatre pour le défunt et une pour Anubis :

Le défunt : (←→) | .

Anubis : (←→) | .

II. — UN TOMBEAU DE TELL MOQDAM (PL. I).

En 1915 un propriétaire de Kafr el-Moqdam (markaz Mit Ghamr, moudirieh Daqablich) signala à notre Service l'existence d'antiquités à l'extrémité nord-ouest du Tell Moqdam (site de l'ancienne Léontopolis, chef-lieu du XI^e nome de la Basse-Égypte), et obtint l'autorisation de fouiller sous la surveillance de notre Inspecteur de Zagazig. Le résultat fut la découverte d'une petite tombe consistant en deux chambres voûtées juxtaposées, orientées est-ouest et ouvrant toutes deux à l'est sur une même cour. M. Edgar vint étudier sur place la disposition et la décoration de cette tombe. Malheureusement la présence continuelle d'une nappe d'eau, même au plus fort de l'été, dans les parties les plus basses n'a pas permis le déblaiement complet, et il n'y a pas lieu d'espérer que les travaux pourront être repris et achevés un jour prochain, car le propriétaire du terrain a remblayé le tout et l'a remis sous culture : l'emplacement en est uniquement marqué aujourd'hui par le couvercle du sarcophage en granit rouge trouvé dans la chambre sud et qui, ne méritant pas d'être transporté au Musée, a été laissé sur les lieux ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Ce couvercle mesure 2 m. 65 cent. de longueur et 1 m. 65 cent. de largeur. Il porte latéralement, sur deux lignes verticales, le nom d'Horus et les deux cartouches de Ramsès II; ces inscriptions ont été martelées par l'usurpateur du monument, mais pas assez complètement pour qu'on ne puisse les reconnaître. Je rappelle que M. Naville, fouillant jadis l'extrémité nord du Tell Moqdam au nom de l'*Egypt Exploration Fund*,

y trouva des débris de statues de Ramsès II. Ahmed bey Kamal, en 1905, y vit une statue debout de Ramsès II en grès, avec le protocole complet du roi. Enfin, lorsque je visitai moi-même le site pour la première fois, le 31 janvier 1921, je vis près de la maison d'école du village de Kafr el-Moqdam, à l'entrée du tell en venant de la gare de Mit el-Qorachi, deux fragments portant les noms de Ramsès II.

Aucun texte ne permet, du moins dans la partie qui a été examinée, de savoir pour qui fut creusée cette tombe, dont les parois des deux salles sont occupées uniquement par des scènes mythologiques d'exécution assez grossière et concernant le monde funéraire. Comme il y avait deux sarcophages, il est certain que deux personnes ont reposé là, une dans chaque chambre.

M. Edgar avait rédigé dès le mois d'août 1915, c'est-à-dire aussitôt après la fouille, la notice ci-dessous, qu'il a bien voulu me communiquer en m'autorisant à la publier.

« The tomb described below lies at the west end of Tell Mokdam (Leontopolis) in cultivated ground belonging to Radwan bey Nasrat. Probably

its existence was discovered when the land was first levelled : in any case it has been known for some years that the spot contained antiquities, and attempts have been made to excavate it secretly.

« At the beginning of this year Radwan bey obtained permission to excavate the ground according to article 12 of the new law, the Antiquities Department agreeing to give him half the objects found or an equivalent in cash. The excavation was made in

February under the superintendence of our local Inspector at Zagazig.

« Fig. 1 shows the ground-plan of the tomb, so far as it was cleared out. It consisted of two vaulted chambers side by side with a court at the east end. Both vaults had been completely destroyed. The north chamber, which contained a limestone coffin, had been plundered and the coffin smashed. The coffin in the south chamber, fortunately, was of red granite and had a very solid lid, so heavy that the local workmen were unable to shift it. Eventually we had to send a reis from the Museum to lift and remove it.

« Excavation was difficult, as the tomb was water-logged. The coffin in

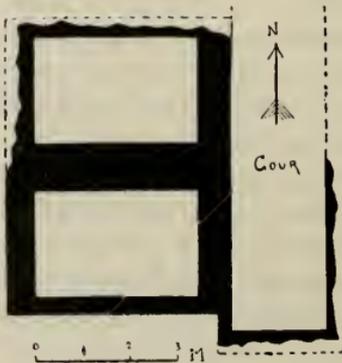


Fig. 1.

the south chamber was intact, but water had reduced its contents to a mess of mud in which lay the jewelry described below. Four Canopic vases without heads were found between the coffin and the north wall. The lid (2 m. 65 cent. × 1 m. 65 cent.) was a re-used block with the Horus-name and cartouches of Ramses II inscribed along one edge, the cartouches being imperfectly erased. The cartouches had also been engraved in an irregular way on the top of the lid. Otherwise the coffin was not inscribed.

The walls and vault of the south chamber had been covered with mythological scenes in sunken relief, rather roughly finished. I could only make a rough copy of the top register: the rest was under water, even in the mouth of Baouna. There was no inscription on the exposed parts. In the north chamber also were some indistinct traces of reliefs. A block of limestone found in the débris of this chamber had originally belonged to a building of Usarkon II, whose cartouches it bore: but I cannot say whether it had actually been built into the tomb. »

L'intérêt principal de cette découverte est constitué par les objets qui ont été recueillis parmi les débris de la chambre du sud et sont maintenant conservés à notre Musée. Un assez grand nombre de bijoux ayant appartenu aux deux défuntes s'y trouvaient encore, dont les pièces essentielles sont réunies sur la planche I qui accompagne le présent article. Notre intention avait été tout d'abord de consacrer à cette trouvaille une monographie spéciale avec nombreuses reproductions photographiques et description détaillée, analogue à celles qui furent données naguère dans *Le Musée Égyptien* pour les trouvailles de Tell Basta et de Tell Toukh el-Qaramous; mais des raisons péremptoires d'économie nous ont obligés à remettre à des temps meilleurs cette publication exhaustive, et nous avons dû nous borner à dresser ici un simple inventaire des objets: les numéros sont ceux sous lesquels ils ont été inscrits au *Journal d'entrée* du Musée aussitôt après leur arrivée, en mai 1915.

45337. — Pectoral en or et lapis-lazuli (haut. 0 m. 12 cent.): c'est la pièce capitale de toute la trouvaille. Un fragment en avait été dérobé au cours de la fouille et a dû être racheté à un marchand d'antiquités du Caire (pl. I, n^{os} 1-2).

45338. — Couvercle (ou fermoir?) en or et agate, ayant la forme d'un scorpion avec tête humaine et coiffure hathorique (disque solaire et cornes de vache) : long., 0 m. 04 cent. (pl. I, n° 5).

45339. — Couronne en or, consistant en un simple anneau dont un serpent forme le long diamètre (long., 0 m. 19 cent.; larg., 0 m. 15 cent.).

45340. — Bracelet en or et émail (0 m. 12 cent. de largeur sur 0 m. 06 cent. de hauteur); la plaque d'or qui recouvre la face intérieure est très mince et porte des dessins finement gravés. Les mêmes dessins sont répétés en couleur sur la face extérieure, mais les couleurs y ont presque entièrement disparu (pl. I, n° 3-4).

45341. — Autre bracelet analogue au précédent et ayant formé paire avec lui.

45342. — Fragment de bracelet, avec une mince plaque d'or (0 m. 07 cent. de largeur sur 0 m. 058 mill. de hauteur); le dessin gravé sur la face intérieure est répété en émail et or sur la face extérieure (voir la planche).

45343. — Autre fragment de bracelet, identique au précédent : une partie de la feuille d'or est encore adhérente; la plaque du dos (ou face extérieure) est fendue.

45344. — Gros scarabée en lapis-lazuli (0 m. 08 cent. × 0 m. 05 cent.); anépigraphe.

45345. — Amulette ¶ en lapis-lazuli (haut. 0 m. 075 mill.).

45346. — Médaillon en lapis-lazuli, percé pour y faire passer des fils de suspension (long., 0 m. 035 mill.; larg., 0 m. 01 cent.).

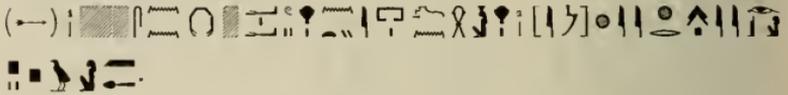
45347. — Gros scarabée anépigraphe en fritte bleue (long., 0 m. 08 cent.).

45348. — Grenouille en lapis-lazuli (longueur de la base, 0 m. 013 mill.).

45358. — Canope en albâtre, avec tête-couvercle de cynocéphale en calcaire (haut. 0 m. 41 cent., diam. 0 m. 16 cent.).

45359. — Canope en albâtre, sans tête-couvercle (haut. 0 m. 28 cent., diam. 0 m. 16 cent.).

45360. — Canope en albâtre sans tête-couvercle (haut. 0 m. 29,5 mill., diam. 0 m. 16 cent.). Inscription en deux colonnes verticales inscrites dans un rectangle de 0 m. 06 cent. × 0 m. 25 cent., dont le haut est effacé; lignes et hiéroglyphes sont gravés à la pointe sèche, sans aucune trace de peinture ni couleurs dans les creux :



Les quatre vases canopes n^{os} 45357 à 45360 ne formaient pas une série unique et complète : c'est, du moins, ce que l'on est en droit d'inférer de leurs divergences de forme. La dame *Pipou*, à qui appartenait l'un d'entre eux, était peut-être ensevelie dans l'une des chambres funéraires du tombeau.

45361. — Uraeus en bronze, jadis doré (long. 0 m. 08 cent.).

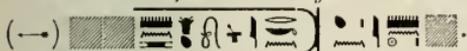
45362. — Ouchabti en faïence (haut. 0 m. 125 mill.), portant en une colonne très mal écrite des signes où j'ai cru pouvoir reconnaître les mots qui terminent le chapitre vi du *Livre des Morts* :  « me voici » (avec redoublement du .

Ces objets ne nous apprennent malheureusement pas grand'chose concernant l'état civil des deux personnes qui ont reposé dans le tombeau de Tell Moqdam. La présence de bijoux peut nous faire penser que c'étaient des femmes. Mais avons-nous le droit d'aller plus loin et d'identifier les deux défuntes, l'une avec la reine Karomâmâ de la dynastie Bubastite, l'autre avec la dame *Pipou* dont le nom est écrit sur l'un des quatre vases-canopes? Je n'ose me prononcer à ce sujet.

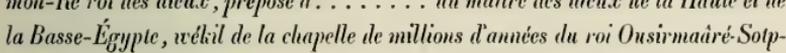
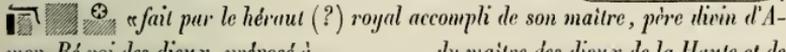
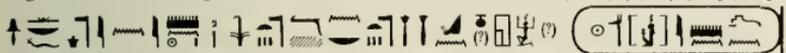
Quant au bloc de grès signalé par M. Edgar à la fin de sa notice comme ayant été trouvé dans la chambre du nord, il a fait partie d'une construction élevée par le roi Osorkon II de la XXII^e dynastie bubastite; la

double tombe ne saurait donc être antérieure à ce règne; il est même probable qu'elle a été creusée quelque temps après. Ce bloc mesure 0 m. 50 cent. de largeur et 0 m. 70 cent. de hauteur, et j'en donne la description d'après la copie de M. Edgar, car il ne m'a pas été possible de retrouver le monument.

En haut, une bande horizontale contenait les noms du roi Osorkon II, «*aimé d'Amon et fils de Bastût, fils d'Amon-Ré*», dont il ne reste que ceci :



Au-dessous de cette bande, un homme dont on ne voit plus que la tête, coiffée de la perruque , est surmonté du disque solaire flanqué des deux uræus , lequel est désigné par son nom habituel . Derrière lui une légende en trois lignes verticales donne ses titres :



«*fait par le héraut (?) royal accompli de son maître, père divin d'Amon-Ré roi des dieux, préposé à du maître des dieux de la Haute et de la Basse-Égypte, wékil de la chapelle de millions d'années du roi Ousirmaaré-Sotpananon (Osorkon II), préposé à*». Il n'est pas possible de dire si cette titulature occupait encore plusieurs lignes; une ligne au moins est, en tout cas, certaine, où devait se trouver le nom du personnage par qui fut élevée la construction dont faisait partie ce bloc ⁽¹⁾.

III. — QUATRE BAS-RELIEFS SAÏTES

IMITÉS DE L'ANCIEN EMPIRE (PL. II).

Maspero a publié en 1907 ⁽²⁾ «un certain nombre de bas-reliefs qui proviennent des tombeaux saïtes aujourd'hui détruits et qui ont été trou-

⁽¹⁾ On peut consulter, sur le Tell Moqdam, les travaux suivants : Petrie (*Tanis*, I, p. 12); — G. Foucart (*Ann. Serv. Antiq.*, II, p. 50); — Naville (*Ahnas el-Medineh*, p. 27-31 : *Leontopolis*); — Ahmed bey Kamal (*Rec. de trav.*, XXVIII, 1906, p. 22-25, et *Ann. Serv. Antiq.*, VII, 1906, p. 236-238); — Daressy

(*Rec. de trav.*, XXX, 1908, p. 202-208); — Edgar (*Ann. Serv. Antiq.*, XI, 1910, p. 90, note 1); — Spiegelberg (*Rec. de trav.*, XXXVI, 1914, p. 174-176); — Daressy (*Ann. Serv. Antiq.*, XVIII, 1918, p. 279-281).

⁽²⁾ Dans *Le Musée Égyptien*, t. II, p. 74-92 et pl. XXXII-XXLII.

vés par nos agents à Memphis ou dans le Delta »⁽¹⁾, dont la caractéristique générale est d'imiter les bas-reliefs memphites de l'époque de l'Ancien Empire. Tous ces monuments sont conservés au Musée du Caire⁽²⁾, et leur collection s'est enrichie l'année dernière d'un nouvel exemplaire, trouvé au cours des travaux des *sebakhin* dans la butte occidentale du Kom el-Faraïne (markaz Dessouq, moudirieh Gharbich), l'ancienne Bouto, inscrit au *Journal d'entrée* du Musée sous le n° 46591. Il est, comme les autres, en calcaire assez beau, et sa décoration ne le cède, ni en finesse ni en grâce, à celle de ses pareils. Il mesure 1 m. 27 cent. de longueur sur 0 m. 30 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. d'épaisseur; il n'est peut-être pas sans intérêt d'observer à ce propos que la longueur de ces bas-reliefs varie entre 0 m. 78 cent. et 1 m. 40 cent. et leur hauteur entre 0 m. 20 cent. et 0 m. 46 cent., suivant les dimensions générales des tombeaux à la décoration desquels ils étaient destinés. Maspero a fort nettement démontré que la décoration de ces bas-reliefs présentait un « caractère funéraire » indiscutable, et que, même lorsque nous les trouvions dans les ruines de maisons antiques, nous devons admettre, sans hésitation possible, qu'ils avaient été transportés de quelque tombeau voisin. Leur faible épaisseur (0 m. 20 cent. pour les plus épais), a remarqué, en outre, Maspero, paraît indiquer qu'ils étaient appliqués contre une paroi de briques, à l'imitation de ce que l'on peut observer dans les mastabas memphites de l'époque de l'Ancien Empire.

Le bas-relief de Kom el-Faraïne constituait, comme plusieurs de ceux déjà publiés, la partie supérieure d'une paroi, car il était surmonté d'un gros tore cylindrique formant corniche. Ce tore est ici complètement lisse et nu, sans le ruban-ligature en léger relief dont il est décoré sur quelques spécimens. Comme type de décoration et comme style, c'est avec les bas-

⁽¹⁾ Onze en tout, qui se répartissent pour la provenance de la façon suivante: trois de Mit Bahineh (Memphis), trois d'Héliopolis, deux de Tell Basta (Bubastis), un de Sa el-Hagar (Saïs), un de Benha (Athribis), mais probablement héliopolitain, un enfin d'origine incon-

nue. Le site de l'antique Bouto n'en avait donc encore fourni aucun.

⁽²⁾ Sauf un (originaire d'Héliopolis), qui a été donné par S. E. Tigraue pacha au Musée d'Alexandrie (MASPERO, *Le Musée égyptien*, t. II, p. 84-86 et pl. XXXIX et XL-XLI).

reliefs A et B de la planche XXXII de la publication Maspero (cf. p. 75-78 pour la description), originaires de Mit Rahineh et d'Héliopolis, qu'il présente le plus d'analogie, et surtout avec le premier.

Le défunt siège, suivant la règle presque générale⁽¹⁾, à l'extrémité gauche, la face orientée vers la droite (←→). Son fauteuil est identique à celui du défunt du bas-relief A de la planche XXXII de Maspero (cf. p. 76 pour la description), mais il ne repose pas, comme ce dernier, sur une natte. Il est à jambes et pieds de lion, à dossier bas, et orné d'une fleur de lotus au-dessus des pieds de derrière et dans le prolongement du siège. Le défunt porte la perruque arrondie retombant sur le cou , et n'est vêtu que du jupon court fixé par une ceinture. Tout le torse et les bras et les pieds sont nus, sans collier, ni bracelets. La main droite repose à plat sur la cuisse, et la main gauche tient le bâton de commandement reposant obliquement sur le sol. Une ligne verticale d'héroglyphes très finement sculptés occupe, devant lui, toute la hauteur du monument et nous fait connaître ses titres et son nom : (←→)      « le préposé à Pe (une des deux moitiés de la ville double *Pe-Dep*, l'antique Bouto), le résidant dans l'Horizon, *Horhotep* ». A l'époque ptolémaïque, si l'on en croit le grand texte géographique d'Edfou (cf. Burescu, *Dictionn. géogr.*, p. 1368), le grand-prêtre du XIX^e nome de la Basse-Égypte (faussement identifié par Brugseh avec la région de Péluse) portait le titre    « celui qui réside dans Pou ». Peut-être ce titre est-il une survivance du titre saïte  . Son analogie avec le titre  porté par notre *Horhotep* est, d'autre part, à noter.

Face au défunt, le défilé des porteurs d'offrandes (←→) compte onze personnages, dont huit adultes et trois enfants : les adultes se répartissent en cinq hommes (n^{os} 1, 3, 5, 7 et 8) et trois femmes (n^{os} 2, 4 et 6).

Les hommes ne sont pas tous coiffés de la même façon : le n^o 1, le n^o 5 et le n^o 7 portent la perruque ronde dégageant l'oreille et la nuque,

⁽¹⁾ Exception, toutefois, pour les bas-reliefs de la planche XXXVIII A (Mit Rahineh) et de la planche XXXIX A (Héliopolis) de la publication Maspero, où le défunt est figuré à la droite du spectateur.

C'est évidemment un *lapsus* qui a fait dire à l'éditeur (p. 78) que le défunt du bas-relief de la planche XXXII C se trouvait « à la droite du spectateur », car il est, en réalité, à sa gauche.

tandis que les n^{os} 3 et 8 portent la perruque ronde recouvrant oreille et nuque. Les hommes n^o 1 et n^o 5 sont complètement nus, à l'exception d'un court pagne rayé noué à l'avant, qui cache leurs reins mais laisse voir leur sexe; le n^o 3 et le n^o 8 sont vêtus d'un jupon court, laissant voir l'ombilic et tombant juste au-dessus des genoux; le n^o 7 a les jambes, l'ombilic et le sexe nus, mais porte en bandoulière sur les épaules, le dos et la poitrine une sorte de pèlerine (?) qui rappelle le costume des femmes n^{os} 4 et 6.

Ces dernières, en effet, sont à moitié nues : les n^{os} 4 et 6 portent pour tout costume cette même pèlerine (?) qui cache les épaules, le dos et les reins mais laisse à découvert la poitrine, le ventre et les jambes, tandis que le n^o 2 a le corps complètement dégagé et porte sur les épaules une longue pèlerine (?) pliée qui retombe en pointe à l'arrière jusqu'à hauteur des mollets. Les femmes n^{os} 2 et 6 portent la perruque ronde dégageant les oreilles et le bas de la nuque (différente toutefois de la perruque masculine similaire), tandis que la femme n^o 4 porte une perruque d'une autre forme, lui recouvrant l'oreille.

Quant aux trois enfants, ce sont des garçons : le premier à gauche est complètement nu avec perruque ronde dégageant l'oreille; le second, qui fait face au personnage marchant après lui (→), porte la perruque ronde recouvrant l'oreille et la pèlerine (?) pliée en bandoulière sur l'épaule gauche; le troisième, tout petit et retenu par sa mère, porte la perruque ronde dégageant l'oreille et la pèlerine (?) pliée en bandoulière sur l'épaule gauche.

Je rappelle que Maspero (*op. cit.*, p. 76) a émis l'opinion que la nudité des personnages, au moins en ce qui concerne les femmes, n'était pas réelle, mais seulement apparente, et que « les bas-reliefs étaient enluminés très certainement, le peintre ayant achevé au pinceau l'œuvre des sculpteurs : il avait habillé les femmes, et les corps, se modelant en relief sous la couleur, donnaient par cet artifice l'impression d'un vêtement à demi transparent ».

Voici maintenant la description des offrandes apportées au défunt par ces divers personnages, dont pas un n'est accompagné de la moindre inscription pouvant nous révéler la nature de sa fonction; ce sont uniquement des offrandes de nature agricole, des produits de la ferme.

Homme n° 1 : sur le plat de la main droite un pot de fleurs ▼ contenant trois fleurs de lotus, deux épanouies et l'autre encore en bouton; — au creux du bras droit, trois oiseaux et une fenille de lotus(?) que tient par le bec et une patte l'un des oiseaux; — de la main gauche pendante l'homme tient en laisse un veau (ou un bœuf de la race sans cornes) à l'aide d'une longue corde plusieurs fois repliée dans sa main. La jambe gauche de l'homme et la partie postérieure du veau ont disparu.

Femme n° 2 : de la main droite horizontalement tendue elle tient une sorte de boîte carrée □ qui doit être une cage, mais à l'intérieur de laquelle on ne distingue aucun oiseau; — de la main gauche ramenée sur la poitrine elle tient une longue tige rigide de lotus qui repose sur son épaule gauche. — Le petit garçon qui marche devant elle porte une tige fleurie à chaque main.

Homme n° 3 : en équilibre entre sa main et son épaule droite, il porte, verticalement dressée, une jarre bouchée arrondie par la base; — au creux du coude droit pendent deux oiseaux et un vase allongé et bouché retenu par des cordes; — dans la main gauche pendante il tient une longue tige de lotus à fleur largement épanouie et retombant jusqu'au niveau du sol.

Femme n° 4 : sur la main droite horizontalement tendue et appuyée contre son épaule droite, elle porte un gros oiseau, de dimensions plus considérables que les précédents; au creux du bras droit, trois tiges fleuries ou en boutons; — de la main gauche pendante elle tient en laisse, avec une corde à nombreux enroulements, un bœuf sans cornes.

Homme n° 5 : sur les deux épaules et la nuque il tient un veau, portant enroulée au cou une tige à bouton, et de la main gauche pendante une longue tige avec bouton retombant presque à niveau du sol. — Le petit garçon qui lui fait face porte des fleurs dans chaque main.

Femme n° 6 : sur le creux de la main droite tendue en avant elle apporte une cage carrée □, à l'intérieur de laquelle aucun oiseau n'a été dessiné, et trois tiges, dont une à fleur et deux à boutons non encore éclos; — de la main gauche elle est occupée à retenir le petit garçon porteur de

deux tiges à boutons, qui tire de toutes ses forces en avant et paraît avoir hâte d'arriver au but du défilé.

Homme n° 7 : sur le creux de la main droite, une corbeille ▼ chargée de fruits ronds; — suspendue à la main droite, une bourriche d'où émergent les têtes de trois oiseaux; — de la main gauche pendante l'homme tient en laisse, à l'aide d'une corde aux multiples enroulements, un bœuf sans cornes au cou duquel est enroulée une tige à bouton.

Homme n° 8 : sur la nuque et les deux épaules un veau, le cou entouré d'une tige à bouton; — au creux du coude droit, suspendus, deux oiseaux tenant chacun dans leurs pattes une tige à bouton; — dans la main gauche pendante une longue tige de lotus à fleur épanouie retombant jusqu'à la hauteur des chevilles.

*
* *

Maspero terminait sa description des bas-reliefs en question par cette phrase : « Notre Musée en possède plusieurs autres que je publierai ». J'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de rechercher, d'une part, ces autres monuments auxquels il faisait ainsi allusion, et, d'autre part, ceux qui auraient pu entrer au Musée du Caire à une date postérieure à la publication de 1907. J'ai retrouvé ainsi trois bas-reliefs rentrant sans aucun doute dans cette catégorie, ce qui porte à quinze leur nombre total (quatorze au Musée du Caire et un à celui d'Alexandrie), et je ne saurais garantir qu'il ne m'en a pas échappé quelque autre. Ces trois bas-reliefs sont assez loin de valoir, soit par leur style soit par leur état de conservation, ceux décrits par Maspero ou celui de Kom el-Faraïne, publié ci-dessus.

1

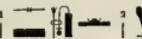
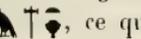
Le premier est reproduit dans le présent travail sur la même planche que le bas-relief nouveau de Kom el-Faraïne. Il a été trouvé, brisé en deux morceaux, en mai 1909 à Héliopolis, à l'intérieur du mur d'enceinte et dans la région nord. Il mesure 1 m. 26 cent. de longueur et 0 m. 23 cent.

de hauteur, et est inscrit au *Journal d'entrée* du Musée sous le n° 41432, et la rubrique : *deux fragments de corniche*. Il est en assez bon état de conservation, si l'on excepte la moitié de droite du tore (cassée), la moitié de gauche du tore (complètement ravalée) et tout le bord inférieur (martelé de cassures). Il représente le défunt trônant à l'extrémité de gauche et assistant à une scène de chasse dans les fourrés de papyrus.

Le tore paraît avoir été décoré du ruban ordinaire en très léger relief; mais ce ruban a presque entièrement disparu.

Le défunt est assis sur un tabouret haut, probablement en bois, « à pieds droits et minces, réunis et consolidés par deux arcs formés de deux tiges d'osier appliquées l'une contre l'autre », identique à celui que Maspero a décrit à la page 77 du tome II du *Musée Égyptien*⁽¹⁾. Ce tabouret repose sur une natte assez épaisse. Le défunt ne tient pas, comme c'est généralement l'usage, la longue canne inclinée, mais des fleurs, dont une est ramenée de son bras gauche à la hauteur de ses narines. Il est vêtu du long et ample pallium grec retombant jusqu'aux chevilles; il a les pieds nus et la tête serrée dans la *takieh*, laissant l'oreille à découvert. Devant lui, deux colonnes verticales de textes, occupant toute la hauteur du champ décoré, donnent ses titres et son nom : (→) ; 𓆎 𓆏 𓆑 𓆒 𓆓 𓆔 𓆕 𓆖 𓆗 𓆘 𓆙 𓆚 𓆛 𓆜 𓆝 𓆞 𓆟 𓆠 𓆡 𓆢 𓆣 𓆤 𓆥 𓆦 𓆧 𓆨 𓆩 𓆪 𓆫 𓆬 𓆭 𓆮 𓆯 𓆰 𓆱 𓆲 𓆳 𓆴 𓆵 𓆶 𓆷 𓆸 𓆹 𓆺 𓆻 𓆼 𓆽 𓆾 𓆿 𓇀 𓇁 𓇂 𓇃 𓇄 𓇅 𓇆 𓇇 𓇈 𓇉 𓇊 𓇋 𓇌 𓇍 𓇎 𓇏 𓇐 𓇑 𓇒 𓇓 𓇔 𓇕 𓇖 𓇗 𓇘 𓇙 𓇚 𓇛 𓇜 𓇝 𓇞 𓇟 𓇠 𓇡 𓇢 𓇣 𓇤 𓇥 𓇦 𓇧 𓇨 𓇩 𓇪 𓇫 𓇬 𓇭 𓇮 𓇯 𓇰 𓇱 𓇲 𓇳 𓇴 𓇵 𓇶 𓇷 𓇸 𓇹 𓇺 𓇻 𓇼 𓇽 𓇾 𓇿 𓈀 𓈁 𓈂 𓈃 𓈄 𓈅 𓈆 𓈇 𓈈 𓈉 𓈊 𓈋 𓈌 𓈍 𓈎 𓈏 𓈐 𓈑 𓈒 𓈓 𓈔 𓈕 𓈖 𓈗 𓈘 𓈙 𓈚 𓈛 𓈜 𓈝 𓈞 𓈟 𓈠 𓈡 𓈢 𓈣 𓈤 𓈥 𓈦 𓈧 𓈨 𓈩 𓈪 𓈫 𓈬 𓈭 𓈮 𓈯 𓈰 𓈱 𓈲 𓈳 𓈴 𓈵 𓈶 𓈷 𓈸 𓈹 𓈺 𓈻 𓈼 𓈽 𓈾 𓈿 𓉀 𓉁 𓉂 𓉃 𓉄 𓉅 𓉆 𓉇 𓉈 𓉉 𓉊 𓉋 𓉌 𓉍 𓉎 𓉏 𓉐 𓉑 𓉒 𓉓 𓉔 𓉕 𓉖 𓉗 𓉘 𓉙 𓉚 𓉛 𓉜 𓉝 𓉞 𓉟 𓉠 𓉡 𓉢 𓉣 𓉤 𓉥 𓉦 𓉧 𓉨 𓉩 𓉪 𓉫 𓉬 𓉭 𓉮 𓉯 𓉰 𓉱 𓉲 𓉳 𓉴 𓉵 𓉶 𓉷 𓉸 𓉹 𓉺 𓉻 𓉼 𓉽 𓉾 𓉿 𓊀 𓊁 𓊂 𓊃 𓊄 𓊅 𓊆 𓊇 𓊈 𓊉 𓊊 𓊋 𓊌 𓊍 𓊎 𓊏 𓊐 𓊑 𓊒 𓊓 𓊔 𓊕 𓊖 𓊗 𓊘 𓊙 𓊚 𓊛 𓊜 𓊝 𓊞 𓊟 𓊠 𓊡 𓊢 𓊣 𓊤 𓊥 𓊦 𓊧 𓊨 𓊩 𓊪 𓊫 𓊬 𓊭 𓊮 𓊯 𓊰 𓊱 𓊲 𓊳 𓊴 𓊵 𓊶 𓊷 𓊸 𓊹 𓊺 𓊻 𓊼 𓊽 𓊾 𓊿 𓋀 𓋁 𓋂 𓋃 𓋄 𓋅 𓋆 𓋇 𓋈 𓋉 𓋊 𓋋 𓋌 𓋍 𓋎 𓋏 𓋐 𓋑 𓋒 𓋓 𓋔 𓋕 𓋖 𓋗 𓋘 𓋙 𓋚 𓋛 𓋜 𓋝 𓋞 𓋟 𓋠 𓋡 𓋢 𓋣 𓋤 𓋥 𓋦 𓋧 𓋨 𓋩 𓋪 𓋫 𓋬 𓋭 𓋮 𓋯 𓋰 𓋱 𓋲 𓋳 𓋴 𓋵 𓋶 𓋷 𓋸 𓋹 𓋺 𓋻 𓋼 𓋽 𓋾 𓋿 𓌀 𓌁 𓌂 𓌃 𓌄 𓌅 𓌆 𓌇 𓌈 𓌉 𓌊 𓌋 𓌌 𓌍 𓌎 𓌏 𓌐 𓌑 𓌒 𓌓 𓌔 𓌕 𓌖 𓌗 𓌘 𓌙 𓌚 𓌛 𓌜 𓌝 𓌞 𓌟 𓌠 𓌡 𓌢 𓌣 𓌤 𓌥 𓌦 𓌧 𓌨 𓌩 𓌪 𓌫 𓌬 𓌭 𓌮 𓌯 𓌰 𓌱 𓌲 𓌳 𓌴 𓌵 𓌶 𓌷 𓌸 𓌹 𓌺 𓌻 𓌼 𓌽 𓌾 𓌿 𓍀 𓍁 𓍂 𓍃 𓍄 𓍅 𓍆 𓍇 𓍈 𓍉 𓍊 𓍋 𓍌 𓍍 𓍎 𓍏 𓍐 𓍑 𓍒 𓍓 𓍔 𓍕 𓍖 𓍗 𓍘 𓍙 𓍚 𓍛 𓍜 𓍝 𓍞 𓍟 𓍠 𓍡 𓍢 𓍣 𓍤 𓍥 𓍦 𓍧 𓍨 𓍩 𓍪 𓍫 𓍬 𓍭 𓍮 𓍯 𓍰 𓍱 𓍲 𓍳 𓍴 𓍵 𓍶 𓍷 𓍸 𓍹 𓍺 𓍻 𓍼 𓍽 𓍾 𓍿 𓎀 𓎁 𓎂 𓎃 𓎄 𓎅 𓎆 𓎇 𓎈 𓎉 𓎊 𓎋 𓎌 𓎍 𓎎 𓎏 𓎐 𓎑 𓎒 𓎓 𓎔 𓎕 𓎖 𓎗 𓎘 𓎙 𓎚 𓎛 𓎜 𓎝 𓎞 𓎟 𓎠 𓎡 𓎢 𓎣 𓎤 𓎥 𓎦 𓎧 𓎨 𓎩 𓎪 𓎫 𓎬 𓎭 𓎮 𓎯 𓎰 𓎱 𓎲 𓎳 𓎴 𓎵 𓎶 𓎷 𓎸 𓎹 𓎺 𓎻 𓎼 𓎽 𓎾 𓎿 𓏀 𓏁 𓏂 𓏃 𓏄 𓏅 𓏆 𓏇 𓏈 𓏉 𓏊 𓏋 𓏌 𓏍 𓏎 𓏏 𓏐 𓏑 𓏒 𓏓 𓏔 𓏕 𓏖 𓏗 𓏘 𓏙 𓏚 𓏛 𓏜 𓏝 𓏞 𓏟 𓏠 𓏡 𓏢 𓏣 𓏤 𓏥 𓏦 𓏧 𓏨 𓏩 𓏪 𓏫 𓏬 𓏭 𓏮 𓏯 𓏰 𓏱 𓏲 𓏳 𓏴 𓏵 𓏶 𓏷 𓏸 𓏹 𓏺 𓏻 𓏼 𓏽 𓏾 𓏿 𓐀 𓐁 𓐂 𓐃 𓐄 𓐅 𓐆 𓐇 𓐈 𓐉 𓐊 𓐋 𓐌 𓐍 𓐎 𓐏 𓐐 𓐑 𓐒 𓐓 𓐔 𓐕 𓐖 𓐗 𓐘 𓐙 𓐚 𓐛 𓐜 𓐝 𓐞 𓐟 𓐠 𓐡 𓐢 𓐣 𓐤 𓐥 𓐦 𓐧 𓐨 𓐩 𓐪 𓐫 𓐬 𓐭 𓐮 𓐯 𓐰 𓐱 𓐲 𓐳 𓐴 𓐵 𓐶 𓐷 𓐸 𓐹 𓐺 𓐻 𓐼 𓐽 𓐾 𓐿 𓑀 𓑁 𓑂 𓑃 𓑄 𓑅 𓑆 𓑇 𓑈 𓑉 𓑊 𓑋 𓑌 𓑍 𓑎 𓑏 𓑐 𓑑 𓑒 𓑓 𓑔 𓑕 𓑖 𓑗 𓑘 𓑙 𓑚 𓑛 𓑜 𓑝 𓑞 𓑟 𓑠 𓑡 𓑢 𓑣 𓑤 𓑥 𓑦 𓑧 𓑨 𓑩 𓑪 𓑫 𓑬 𓑭 𓑮 𓑯 𓑰 𓑱 𓑲 𓑳 𓑴 𓑵 𓑶 𓑷 𓑸 𓑹 𓑺 𓑻 𓑼 𓑽 𓑾 𓑿 𓒀 𓒁 𓒂 𓒃 𓒄 𓒅 𓒆 𓒇 𓒈 𓒉 𓒊 𓒋 𓒌 𓒍 𓒎 𓒏 𓒐 𓒑 𓒒 𓒓 𓒔 𓒕 𓒖 𓒗 𓒘 𓒙 𓒚 𓒛 𓒜 𓒝 𓒞 𓒟 𓒠 𓒡 𓒢 𓒣 𓒤 𓒥 𓒦 𓒧 𓒨 𓒩 𓒪 𓒫 𓒬 𓒭 𓒮 𓒯 𓒰 𓒱 𓒲 𓒳 𓒴 𓒵 𓒶 𓒷 𓒸 𓒹 𓒺 𓒻 𓒼 𓒽 𓒾 𓒿 𓓀 𓓁 𓓂 𓓃 𓓄 𓓅 𓓆 𓓇 𓓈 𓓉 𓓊 𓓋 𓓌 𓓍 𓓎 𓓏 𓓐 𓓑 𓓒 𓓓 𓓔 𓓕 𓓖 𓓗 𓓘 𓓙 𓓚 𓓛 𓓜 𓓝 𓓞 𓓟 𓓠 𓓡 𓓢 𓓣 𓓤 𓓥 𓓦 𓓧 𓓨 𓓩 𓓪 𓓫 𓓬 𓓭 𓓮 𓓯 𓓰 𓓱 𓓲 𓓳 𓓴 𓓵 𓓶 𓓷 𓓸 𓓹 𓓺 𓓻 𓓼 𓓽 𓓾 𓓿 𓔀 𓔁 𓔂 𓔃 𓔄 𓔅 𓔆 𓔇 𓔈 𓔉 𓔊 𓔋 𓔌 𓔍 𓔎 𓔏 𓔐 𓔑 𓔒 𓔓 𓔔 𓔕 𓔖 𓔗 𓔘 𓔙 𓔚 𓔛 𓔜 𓔝 𓔞 𓔟 𓔠 𓔡 𓔢 𓔣 𓔤 𓔥 𓔦 𓔧 𓔨 𓔩 𓔪 𓔫 𓔬 𓔭 𓔮 𓔯 𓔰 𓔱 𓔲 𓔳 𓔴 𓔵 𓔶 𓔷 𓔸 𓔹 𓔺 𓔻 𓔼 𓔽 𓔾 𓔿 𓕀 𓕁 𓕂 𓕃 𓕄 𓕅 𓕆 𓕇 𓕈 𓕉 𓕊 𓕋 𓕌 𓕍 𓕎 𓕏 𓕐 𓕑 𓕒 𓕓 𓕔 𓕕 𓕖 𓕗 𓕘 𓕙 𓕚 𓕛 𓕜 𓕝 𓕞 𓕟 𓕠 𓕡 𓕢 𓕣 𓕤 𓕥 𓕦 𓕧 𓕨 𓕩 𓕪 𓕫 𓕬 𓕭 𓕮 𓕯 𓕰 𓕱 𓕲 𓕳 𓕴 𓕵 𓕶 𓕷 𓕸 𓕹 𓕺 𓕻 𓕼 𓕽 𓕾 𓕿 𓖀 𓖁 𓖂 𓖃 𓖄 𓖅 𓖆 𓖇 𓖈 𓖉 𓖊 𓖋 𓖌 𓖍 𓖎 𓖏 𓖐 𓖑 𓖒 𓖓 𓖔 𓖕 𓖖 𓖗 𓖘 𓖙 𓖚 𓖛 𓖜 𓖝 𓖞 𓖟 𓖠 𓖡 𓖢 𓖣 𓖤 𓖥 𓖦 𓖧 𓖨 𓖩 𓖪 𓖫 𓖬 𓖭 𓖮 𓖯 𓖰 𓖱 𓖲 𓖳 𓖴 𓖵 𓖶 𓖷 𓖸 𓖹 𓖺 𓖻 𓖼 𓖽 𓖾 𓖿 𓗀 𓗁 𓗂 𓗃 𓗄 𓗅 𓗆 𓗇 𓗈 𓗉 𓗊 𓗋 𓗌 𓗍 𓗎 𓗏 𓗐 𓗑 𓗒 𓗓 𓗔 𓗕 𓗖 𓗗 𓗘 𓗙 𓗚 𓗛 𓗜 𓗝 𓗞 𓗟 𓗠 𓗡 𓗢 𓗣 𓗤 𓗥 𓗦 𓗧 𓗨 𓗩 𓗪 𓗫 𓗬 𓗭 𓗮 𓗯 𓗰 𓗱 𓗲 𓗳 𓗴 𓗵 𓗶 𓗷 𓗸 𓗹 𓗺 𓗻 𓗼 𓗽 𓗾 𓗿 𓘀 𓘁 𓘂 𓘃 𓘄 𓘅 𓘆 𓘇 𓘈 𓘉 𓘊 𓘋 𓘌 𓘍 𓘎 𓘏 𓘐 𓘑 𓘒 𓘓 𓘔 𓘕 𓘖 𓘗 𓘘 𓘙 𓘚 𓘛 𓘜 𓘝 𓘞 𓘟 𓘠 𓘡 𓘢 𓘣 𓘤 𓘥 𓘦 𓘧 𓘨 𓘩 𓘪 𓘫 𓘬 𓘭 𓘮 𓘯 𓘰 𓘱 𓘲 𓘳 𓘴 𓘵 𓘶 𓘷 𓘸 𓘹 𓘺 𓘻 𓘼 𓘽 𓘾 𓘿 𓙀 𓙁 𓙂 𓙃 𓙄 𓙅 𓙆 𓙇 𓙈 𓙉 𓙊 𓙋 𓙌 𓙍 𓙎 𓙏 𓙐 𓙑 𓙒 𓙓 𓙔 𓙕 𓙖 𓙗 𓙘 𓙙 𓙚 𓙛 𓙜 𓙝 𓙞 𓙟 𓙠 𓙡 𓙢 𓙣 𓙤 𓙥 𓙦 𓙧 𓙨 𓙩 𓙪 𓙫 𓙬 𓙭 𓙮 𓙯 𓙰 𓙱 𓙲 𓙳 𓙴 𓙵 𓙶 𓙷 𓙸 𓙹 𓙺 𓙻 𓙼 𓙽 𓙾 𓙿 𓚀 𓚁 𓚂 𓚃 𓚄 𓚅 𓚆 𓚇 𓚈 𓚉 𓚊 𓚋 𓚌 𓚍 𓚎 𓚏 𓚐 𓚑 𓚒 𓚓 𓚔 𓚕 𓚖 𓚗 𓚘 𓚙 𓚚 𓚛 𓚜 𓚝 𓚞 𓚟 𓚠 𓚡 𓚢 𓚣 𓚤 𓚥 𓚦 𓚧 𓚨 𓚩 𓚪 𓚫 𓚬 𓚭 𓚮 𓚯 𓚰 𓚱 𓚲 𓚳 𓚴 𓚵 𓚶 𓚷 𓚸 𓚹 𓚺 𓚻 𓚼 𓚽 𓚾 𓚿 𓛀 𓛁 𓛂 𓛃 𓛄 𓛅 𓛆 𓛇 𓛈 𓛉 𓛊 𓛋 𓛌 𓛍 𓛎 𓛏 𓛐 𓛑 𓛒 𓛓 𓛔 𓛕 𓛖 𓛗 𓛘 𓛙 𓛚 𓛛 𓛜 𓛝 𓛞 𓛟 𓛠 𓛡 𓛢 𓛣 𓛤 𓛥 𓛦 𓛧 𓛨 𓛩 𓛪 𓛫 𓛬 𓛭 𓛮 𓛯 𓛰 𓛱 𓛲 𓛳 𓛴 𓛵 𓛶 𓛷 𓛸 𓛹 𓛺 𓛻 𓛼 𓛽 𓛾 𓛿 𓜀 𓜁 𓜂 𓜃 𓜄 𓜅 𓜆 𓜇 𓜈 𓜉 𓜊 𓜋 𓜌 𓜍 𓜎 𓜏 𓜐 𓜑 𓜒 𓜓 𓜔 𓜕 𓜖 𓜗 𓜘 𓜙 𓜚 𓜛 𓜜 𓜝 𓜞 𓜟 𓜠 𓜡 𓜢 𓜣 𓜤 𓜥 𓜦 𓜧 𓜨 𓜩 𓜪 𓜫 𓜬 𓜭 𓜮 𓜯 𓜰 𓜱 𓜲 𓜳 𓜴 𓜵 𓜶 𓜷 𓜸 𓜹 𓜺 𓜻 𓜼 𓜽 𓜾 𓜿 𓝀 𓝁 𓝂 𓝃 𓝄 𓝅 𓝆 𓝇 𓝈 𓝉 𓝊 𓝋 𓝌 𓝍 𓝎 𓝏 𓝐 𓝑 𓝒 𓝓 𓝔 𓝕 𓝖 𓝗 𓝘 𓝙 𓝚 𓝛 𓝜 𓝝 𓝞 𓝟 𓝠 𓝡 𓝢 𓝣 𓝤 𓝥 𓝦 𓝧 𓝨 𓝩 𓝪 𓝫 𓝬 𓝭 𓝮 𓝯 𓝰 𓝱 𓝲 𓝳 𓝴 𓝵 𓝶 𓝷 𓝸 𓝹 𓝺 𓝻 𓝼 𓝽 𓝾 𓝿 𓞀 𓞁 𓞂 𓞃 𓞄 𓞅 𓞆 𓞇 𓞈 𓞉 𓞊 𓞋 𓞌 𓞍 𓞎 𓞏 𓞐 𓞑 𓞒 𓞓 𓞔 𓞕 𓞖 𓞗 𓞘 𓞙 𓞚 𓞛 𓞜 𓞝 𓞞 𓞟 𓞠 𓞡 𓞢 𓞣 𓞤 𓞥 𓞦 𓞧 𓞨 𓞩 𓞪 𓞫 𓞬 𓞭 𓞮 𓞯 𓞰 𓞱 𓞲 𓞳 𓞴 𓞵 𓞶 𓞷 𓞸 𓞹 𓞺 𓞻 𓞼 𓞽 𓞾 𓞿 𓟀 𓟁 𓟂 𓟃 𓟄 𓟅 𓟆 𓟇 𓟈 𓟉 𓟊 𓟋 𓟌 𓟍 𓟎 𓟏 𓟐 𓟑 𓟒 𓟓 𓟔 𓟕 𓟖 𓟗 𓟘 𓟙 𓟚 𓟛 𓟜 𓟝 𓟞 𓟟 𓟠 𓟡 𓟢 𓟣 𓟤 𓟥 𓟦 𓟧 𓟨 𓟩 𓟪 𓟫 𓟬 𓟭 𓟮 𓟯 𓟰 𓟱 𓟲 𓟳 𓟴 𓟵 𓟶 𓟷 𓟸 𓟹 𓟺 𓟻 𓟼 𓟽 𓟾 𓟿 𓠀 𓠁 𓠂 𓠃 𓠄 𓠅 𓠆 𓠇 𓠈 𓠉 𓠊 𓠋 𓠌 𓠍 𓠎 𓠏 𓠐 𓠑 𓠒 𓠓 𓠔 𓠕 𓠖 𓠗 𓠘 𓠙 𓠚 𓠛 𓠜 𓠝 𓠞 𓠟 𓠠 𓠡 𓠢 𓠣 𓠤 𓠥 𓠦 𓠧 𓠨 𓠩 𓠪 𓠫 𓠬 𓠭 𓠮 𓠯 𓠰 𓠱 𓠲 𓠳 𓠴 𓠵 𓠶 𓠷 𓠸 𓠹 𓠺 𓠻 𓠼 𓠽 𓠾 𓠿 𓡀 𓡁 𓡂 𓡃 𓡄 𓡅 𓡆 𓡇 𓡈 𓡉 𓡊 𓡋 𓡌 𓡍 𓡎 𓡏 𓡐 𓡑 𓡒 𓡓 𓡔 𓡕 𓡖 𓡗 𓡘 𓡙 𓡚 𓡛 𓡜 𓡝 𓡞 𓡟 𓡠 𓡡 𓡢 𓡣 𓡤 𓡥 𓡦 𓡧 𓡨 𓡩 𓡪 𓡫 𓡬 𓡭 𓡮 𓡯 𓡰 𓡱 𓡲 𓡳 𓡴 𓡵 𓡶 𓡷 𓡸 𓡹 𓡺 𓡻 𓡼 𓡽 𓡾 𓡿 𓢀 𓢁 𓢂 𓢃 𓢄 𓢅 𓢆 𓢇 𓢈 𓢉 𓢊 𓢋 𓢌 𓢍 𓢎 𓢏 𓢐 𓢑 𓢒 𓢓 𓢔 𓢕 𓢖 𓢗 𓢘 𓢙 𓢚 𓢛 𓢜 𓢝 𓢞 𓢟 𓢠 𓢡 𓢢 𓢣 𓢤 𓢥 𓢦 𓢧 𓢨 𓢩 𓢪 𓢫 𓢬 𓢭 𓢮 𓢯 𓢰 𓢱 𓢲 𓢳 𓢴 𓢵 𓢶 𓢷 𓢸 𓢹 𓢺 𓢻 𓢼 𓢽 𓢾 𓢿 𓣀 𓣁 𓣂 𓣃 𓣄 𓣅 𓣆 𓣇 𓣈 𓣉 𓣊 𓣋 𓣌 𓣍 𓣎 𓣏 𓣐 𓣑 𓣒 𓣓 𓣔 𓣕 𓣖 𓣗 𓣘 𓣙 𓣚 𓣛 𓣜 𓣝 𓣞 𓣟 𓣠 𓣡 𓣢 𓣣 𓣤 𓣥 𓣦 𓣧 𓣨 𓣩 𓣪 𓣫 𓣬 𓣭 𓣮 𓣯 𓣰 𓣱 𓣲 𓣳 𓣴 𓣵 𓣶 𓣷 𓣸 𓣹 𓣺 𓣻 𓣼 𓣽 𓣾 𓣿 𓤀 𓤁 𓤂 𓤃 𓤄 𓤅 𓤆 𓤇 𓤈 𓤉 𓤊 𓤋 𓤌 𓤍 𓤎 𓤏 𓤐 𓤑 𓤒 𓤓 𓤔 𓤕 𓤖 𓤗 𓤘 𓤙 𓤚 𓤛 𓤜 𓤝 𓤞 𓤟 𓤠 𓤡 𓤢 𓤣 𓤤 𓤥 𓤦 𓤧 𓤨 𓤩 𓤪 𓤫 𓤬 𓤭 𓤮 𓤯 𓤰 𓤱 𓤲 𓤳 𓤴 𓤵 𓤶 𓤷 𓤸 𓤹 𓤺 𓤻 𓤼 𓤽 𓤾 𓤿 𓥀 𓥁 𓥂 𓥃 𓥄 𓥅 𓥆 𓥇 𓥈 𓥉 𓥊 𓥋 𓥌 𓥍 𓥎 𓥏 𓥐 𓥑 𓥒 𓥓 𓥔 𓥕 𓥖 𓥗 𓥘 𓥙 𓥚 𓥛 𓥜 𓥝 𓥞 𓥟 𓥠 𓥡 𓥢 𓥣 𓥤 𓥥 𓥦 𓥧 𓥨 𓥩 𓥪 𓥫 𓥬 𓥭 𓥮 𓥯 𓥰 𓥱 𓥲 𓥳 𓥴 𓥵 𓥶 𓥷 𓥸 𓥹 𓥺 𓥻 𓥼 𓥽 𓥾 𓥿 𓦀 𓦁 𓦂 𓦃 𓦄 𓦅 𓦆 𓦇 𓦈 𓦉 𓦊 𓦋 𓦌 𓦍 𓦎 𓦏 𓦐 𓦑 𓦒 𓦓 𓦔 𓦕 𓦖 𓦗 𓦘 𓦙 𓦚 𓦛 𓦜 𓦝 𓦞 𓦟 𓦠 𓦡 𓦢 𓦣 𓦤 𓦥 𓦦 𓦧 𓦨 𓦩 𓦪 𓦫 𓦬 𓦭 𓦮 𓦯 𓦰 𓦱 𓦲 𓦳 𓦴 𓦵 𓦶 𓦷 𓦸 𓦹 𓦺 𓦻 𓦼 𓦽 𓦾 𓦿 𓧀 𓧁 𓧂 𓧃 𓧄 𓧅 𓧆 𓧇 𓧈 𓧉 𓧊 𓧋 𓧌 𓧍 𓧎 𓧏 𓧐 𓧑 𓧒 𓧓 𓧔 𓧕 𓧖 𓧗 𓧘 𓧙 𓧚 𓧛 𓧜 𓧝 𓧞 𓧟 𓧠 𓧡 𓧢 𓧣 𓧤 𓧥 𓧦 𓧧 𓧨 𓧩 𓧪 𓧫 𓧬 𓧭 𓧮 𓧯 𓧰 𓧱 𓧲 𓧳 𓧴 𓧵 𓧶 𓧷 𓧸 𓧹 𓧺 𓧻 𓧼 𓧽 𓧾 𓧿 𓨀 𓨁 𓨂 𓨃 𓨄 𓨅 𓨆 𓨇 𓨈 𓨉 𓨊 𓨋 𓨌 𓨍 𓨎 𓨏 𓨐 𓨑 𓨒 𓨓 𓨔 𓨕 𓨖 𓨗 𓨘 𓨙 𓨚 𓨛 𓨜 𓨝 𓨞 𓨟 𓨠 𓨡 𓨢 𓨣 𓨤 𓨥 𓨦 𓨧 𓨨 𓨩 𓨪 𓨫 𓨬 𓨭 𓨮 𓨯 𓨰 𓨱 𓨲 𓨳 𓨴 𓨵 𓨶 𓨷 𓨸 𓨹 𓨺 𓨻 𓨼 𓨽 𓨾 𓨿 𓩀 𓩁 𓩂 𓩃 𓩄 𓩅 𓩆 𓩇 𓩈 𓩉 𓩊 𓩋 𓩌 𓩍 𓩎 𓩏 𓩐 𓩑 𓩒 𓩓 𓩔 𓩕 𓩖 𓩗 𓩘 𓩙 𓩚 𓩛 𓩜 𓩝 𓩞 𓩟 𓩠 𓩡 𓩢 𓩣 𓩤 𓩥 𓩦 𓩧 𓩨 𓩩 𓩪 𓩫 𓩬 𓩭 𓩮 𓩯 𓩰 𓩱 𓩲 𓩳 𓩴 𓩵 𓩶 𓩷 𓩸 𓩹 𓩺 𓩻 𓩼 𓩽 𓩾 𓩿 𓪀 𓪁 𓪂 𓪃 𓪄 𓪅 𓪆 𓪇 𓪈 𓪉 𓪊 𓪋 𓪌 𓪍 𓪎 𓪏 𓪐 𓪑 𓪒 𓪓 𓪔 𓪕 𓪖 𓪗 𓪘 𓪙 𓪚 𓪛 𓪜 𓪝 𓪞 𓪟 𓪠 𓪡 𓪢 𓪣 𓪤 𓪥 𓪦 𓪧 𓪨 𓪩 𓪪 𓪫 𓪬 𓪭 𓪮 𓪯 𓪰 𓪱 𓪲 𓪳 𓪴 𓪵 𓪶 𓪷 𓪸 𓪹 𓪺 𓪻 𓪼 𓪽 𓪾 𓪿 𓫀 𓫁 𓫂 𓫃 𓫄 𓫅 𓫆 𓫇 𓫈 𓫉 𓫊 𓫋 𓫌 𓫍 𓫎 𓫏 𓫐 𓫑 𓫒

Je n'ai trouvé aucun renseignement sur la provenance du troisième bas-relief, qui ne porte aucun numéro d'inscription au *Journal d'entrée*. Il mesure 0 m. 9/4 cent. de longueur, 0 m. 29 cent. de hauteur et 0 m. 04 cent. seulement d'épaisseur. Il ne porte pas de tore à son bord supérieur et paraît avoir constitué à l'origine le registre inférieur d'un panneau dont le (ou les) registre supérieur aurait disparu; il se pourrait, du reste, que ce monument ne rentrât pas, par sa destination, dans la même catégorie que les bas-reliefs précédemment décrits. Sa décoration, en effet, n'est pas disposée de la même manière que sur ces derniers.

Le personnage qui occupe l'extrémité de droite (→) n'est pas le défunt, mais un scribe-comptable. Il est accroupi sur le genou droit devant une table et écrit sur une tablette à l'aide d'un fin roseau. Il est nu, vêtu seulement de la calotte dégageant l'oreille et du pagne court. Au-dessus de lui la légende suivante est tracée en deux courtes lignes verticales que ne sépare aucun filet : (→) | —  | — , ce que l'on peut traduire par *écrire avec attention*.

Derrière ce scribe s'avancent l'un derrière l'autre sept serviteurs (→), alternativement hommes (4) et femmes (3), portant chacun sur la tête un vase (de forme ▽ pour les hommes et de forme — pour les femmes). Dans le creux formé par le coude de leur bras gauche verticalement redressé pour tenir le vase, ces serviteurs portent, les uns un oiseau (nos 1, 2, 4 et 7), — un autre (n° 3), une tige de lotus épanoui, — un autre (n° 5), deux poissons attachés ensemble à une même corde, — enfin un autre (n° 6), deux longs vases bouchés et attachés ensemble à une même corde. Tous ces serviteurs tiennent en laisse de la main droite un veau portant au cou une grosse fleur de lotus, épanouie ou non; le veau n° 1 a les deux pattes de devant en l'air, comme s'il se faisait traîner de force sur les pattes de derrière, ainsi que les deux veaux nos 3 et 6; les veaux nos 2, 4, 5 et 7 ont, au contraire, une marche normale.

Les serviteurs mâles ont le torse, les jambes et les bras nus; ils portent sur la tête la perruque frisée recouvrant l'oreille, — au cou un pendentif qui paraît être formé par une fleur de lotus non épanouie, — à la taille le pagne court ne cachant pas les genoux. Les femmes ont la tête couverte

de la *couffeh* dégageant l'oreille, la gorge parée du large collier et le corps serré dans la longue robe tombant jusqu'aux chevilles et retenue aux épaules par des bretelles.

Aucune inscription ne nous renseigne sur les faits et gestes de ces sept serviteurs.

IV. — UN SPHINX DE SA EL-HAGAR.

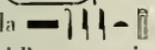
Le 5 juin 1919 est entré au Musée un sphinx accroupi en pierre dure gris-verdâtre, originaire du Tell Sa el-Hagar (markaz Kafr ez-Zayat, moudirieh Gharbieh), qui marque l'emplacement de l'antique Saïs, la célèbre métropole du V^e nome de la Basse-Égypte. La tête a malheureusement disparu en totalité, ainsi que toute la partie antérieure du corps et les pattes de devant. Tel qu'il est, le monument mesure 0 m. 275 mill. de hauteur, 0 m. 48 cent. de longueur et 0 m. 22 cent. de largeur. L'exécution est soignée, comme c'est à peu près toujours le cas à l'époque saïte, et les hiéroglyphes sont finement modelés.

Ces hiéroglyphes courent tout autour du socle en une seule ligne horizontale mesurant 0 m. 042 mill. de hauteur, formant une double inscription; les deux parties du texte ont, en effet, à leur fin deux signes communs,  , qui occupent le milieu de la face postérieure du socle, et il est certain qu'elles avaient également à leur début un signe commun (), qui devait occuper le milieu de la face antérieure, laquelle face est complètement détruite.

Texte de la partie gauche du socle : (←)                        « Le roi . . . » *ib-Ré, vivant à jamais, aimé d'Osiris, le dieu grand seigneur de Chit, doué de toute vie et puissance, de toute santé, de toute joie comme Ré».*

Texte de la partie droite du socle : (←)                    « Le roi Psamtik, vivant à jamais », etc. . . (comme ci-dessus, le graveur ne s'étant pas mis en frais d'imagination pour varier la titulature du Pharaon dédicateur).

Il reste juste assez des deux cartouches pour nous indiquer que ce Pharaon fut un des deux premiers Psamtik de la XXVI^e dynastie, dont la capitale était précisément à Saïs. Mais on ne saurait préciser s'il s'agit de Psamtik I^{er} -  ou de Psamtik II - .

Quant à la  dont Osiris est dit être le *seigneur*, c'était, originairement, si l'on en croit Brugsch (*Dictionnaire géographique*, p. 798), la crypte du Sérapéum de Memphis, qui servait de tombe au dieu local Ptah-Sokar-Osiris : presque toutes les stèles de basse époque mentionnent ce dieu Ptah-Sokar-Osiris, résidant au cœur de () la *Chût*. Mais nous savons qu'il existait ailleurs qu'à Memphis des sanctuaires consacrés à Osiris et qui portaient ce même nom *Chût*, par exemple à Abydos et à Busiris⁽¹⁾. Il n'est donc pas impossible que Saïs ait aussi possédé un édifice de même nature, destiné spécialement au culte de l'Osiris local. Les ruines de la ville sont, malheureusement, dans un tel état de destruction qu'il ne pourra jamais être dressé une liste, même approximative, des principaux monuments qui s'y dressaient au temps de sa splendeur.

V. — STATUETTE DE LA DÉESSE OUAZIT

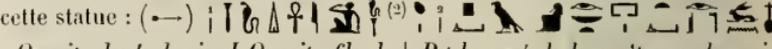
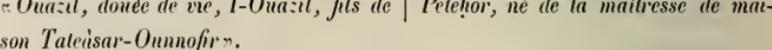
À BOUTO.

En novembre 1920 est entrée au Musée (*Journal*, n° 46801) une petite statue en pierre dure noire (granit) représentant la déesse léontocéphale Ouazit (Bouto), coiffée du disque solaire muni de l'uræus sur sa face antérieure, assise sur un siège cubique sans aucune ornementation, les deux mains reposant à plat sur les cuisses. Cette statue, mesurant 0 m. 35 cent. de hauteur et 0 m. 12 cent. de largeur, a été trouvée par les *sebakhîu* dans le Kom el-Faraîné, dont, en 1910, M. Edgar a pu démontrer de façon certaine, après MM. Petrie et Hogarth, l'identité avec l'ancienne ville double , appartenant au XIX^e nome de la Basse-Égypte, et désignée par les auteurs classiques et les géographes grecs et latins sous le

⁽¹⁾ Cf. BUDGE. *Egyptian Hieroglyphic Dictionary*, vol. II. p. 1041, où sont énumérées un certain nombre de variantes

orthographiques de ce mot très fréquemment cité dans les textes : leur liste y est, du reste, fort loin d'être complète.

nom de *Bouto*⁽¹⁾. La trouvaille dans ce tell même d'un monument consacré à la déesse Bouto vient confirmer, s'il en était encore besoin, l'identification de M. Edgar.

Le siège sur lequel est assise la déesse repose sur un socle plus large, et sur la face antérieure et le côté droit de ce socle une petite ligne horizontale nous donne les noms de la déesse et du personnage qui lui a dédié cette statue : (→) |  (2) |  « Ouazît, douée de vie, I-Ouazît, fils de | Petehor, né de la maîtresse de maison Tateâsar-Ounnofr ».

Ces noms de personnes indiquent une époque assez basse, ptolémaïque probablement, et cette attribution est encore confirmée par le style assez médiocre de la sculpture et des hiéroglyphes. La formation du nom du dédicateur de la statue à l'aide du nom même de la déesse locale de Bouto, Ouazît, est intéressante à noter.

Je rappelle que la *liste des Évêchés coptes* nous montre que Bouto fut appelée ΛΕΟΗΤΩΗ aux époques tardives, et que ce nom lui fut donné en raison du caractère léontocéphale de la déesse Ouazît, dont la statue faisant l'objet de cette note est une preuve de plus à ajouter à tant d'autres déjà connues.

VI. — STÈLE PTOLÉMAÏQUE D'EL-BARÀDA.

Cette petite stèle cintrée, sculptée dans un bloc irrégulier de grès assez grossier, a été trouvée en mars 1921 dans une propriété privée du village d'El-Baràda (markaz Qalioub, moudirich Qalioubieh) et elle est conservée au Musée du Caire.

⁽¹⁾ Sur le Kom el-Faraïne, voir Fl. Petrie (*Naukratis*, I. p. 93). — Rochemonteix (*Oeuvres*, p. 84). — Amélineau (*Géogr. Ég. à l'Ép. copte*, p. 110), — Petrie (*Ann. Serv. Antiq.*, III, 1902, p. 286), — Hogarth (*Journal of hell. Studies*, XXIV, p. 4), — Petrie-Currelly (*Ehnasya*, 1904, chap. x, *The site of*

Bouto, p. 36-38 et pl. XLIII-XLIV), — Edgar (*Ann. Serv. Antiq.*, XI, 1910, p. 87-90).

⁽²⁾ Le signe est assez indistinct sur le monument; je suis redevable à M. Daressy de la transcription , représentant la déesse  perchée sur le .

Le bloc de grès mesure 0 m. 59 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. d'épaisseur; sa largeur va en diminuant du bas (0 m. 40 cent.) vers le haut (0 m. 32 cent.). La partie ravalée sur laquelle a été sculptée la stèle même mesure 0 m. 36 cent. de hauteur et 0 m. 30 cent. de largeur. Le travail est peu soigné. Des traces de couleur rouge sont encore visibles sur les personnages, principalement à la partie supérieure.

Le champ de la stèle est limité en haut par un ciel —, mais cintré au lieu d'être horizontal, et sur chacun des côtés par un sceptre *ouas*, $\int \uparrow$. Immédiatement au-dessous du ciel un disque solaire muni de la double uréens déploie ses ailes.

Sous la protection de ce disque un roi Ptolémée ($\leftarrow \rightarrow$) $\uparrow \downarrow$ $\begin{array}{c} \blacksquare \\ \text{O} \end{array}$ (légende occupant une ligne horizontale), coiffé du casque \blacklozenge et vêtu du simple pagne empesé avec queue de taureau tombant de la ceinture, offre à deux mains le symbole des champs |||| au dieu Har-khonti-khati debout ($\leftarrow \rightarrow$), hiéracocéphale, coiffé du disque \bullet , et tenant en mains le sceptre \int et l'emblème de la vie ☉ . La légende du dieu occupe trois petites lignes verticales ($\leftarrow \rightarrow$) \int \blacklozenge |||| $\leftarrow \rightarrow$ \int \blacklozenge ☉ (sic) — ☉ (sic) $\uparrow \downarrow$ \int ☉ $\leftarrow \rightarrow$ ☉ Har-khonti-khati, seigneur de [Ka]qemît, dieu grand, maître du ciel.

Au bas de la stèle, entre les jambes des deux personnages, un autel I porte un vase \blacklozenge et une tige \curvearrowright .

La mention du dieu local de *Kaqemît* (métropole du X^e nome de la Basse-Égypte, l'*Athribite* des Grecs et des Romains) nous montre que la stèle est originaire dudit nome: si elle n'a pas été transportée à El-Barâda de quelque localité voisine située plus au nord, nous sommes autorisés à penser que, sous les Ptolémées, le X^e nome du Delta s'étendait vers le sud jusqu'à la région actuelle du Barrage de Foum el-Bahr, où il venait rejoindre le XIII^e nome (l'Héliopolite).

H. GAUTHIER.

Mai 1921.

TEXTES

DU TOMBEAU DE PETOSIRIS⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

§ III.

LA MORT DE *THOT-REKH* (INSCRIPTION 56).

L'inscription 56 est gravée sur la feuillure est de la baie donnant accès à la « chapelle »⁽²⁾. Les signes hiéroglyphiques sont menus, parfois usés, et souvent d'une lecture difficile; d'autre part, les Grecs ou les Romains, qui installèrent leurs sépultures dans l'intérieur du Tombeau de Petosiris, avaient dû remplacer la porte primitive de la chapelle par une autre porte, dont le large verrou venait se loger dans un trou de 0 m. 12 cent. sur 0 m. 09 cent. pratiqué dans la feuillure, à 1 m. 42 cent. du sol, au grand détriment des lignes 1 et 2 de notre inscription⁽³⁾.

Le texte comporte onze lignes verticales, gravées de gauche à droite (lecture ←) : les trois premières mesurent 1 m. 75 cent., la onzième environ 1 mètre, et les sept autres 0 m. 75 cent. Sous ces dernières un homme est figuré debout, tête nue, pieds nus, vêtu de l'himation à bordure crénelée, et l'anneau sacerdotal à la main gauche. Il a le bras droit tendu, dans un geste qui semble accompagner la parole.

Ce personnage est le défunt, mais représenté de façon toute conventionnelle, car il s'agit de *Thot-rekh*, le fils puîné de Petosiris, mort en bas âge, et qui précisément s'adresse aux visiteurs du tombeau, pour leur faire entendre les plaintes que lui arrache sa fin prématurée.

⁽¹⁾ Les paragraphes I-II de cette série dans *Annales du Serv. des Antiq.*, XX, 1920, p. 207.

⁽²⁾ *Rapport préliminaire, ibidem*, p. 87.

⁽³⁾ L'autre trou de quelques centimètres, qu'on voit au-dessous, est le logement du verrou primitif, pratiqué avant la gravure de l'inscription.

TEXTE.

Ligne 1, dans paraît avoir été corrigé au pinceau rouge, mais de façon peu nette, en . Le signe qui suit, , avait d'abord été écrit, semble-t-il, . — Le signe du pluriel ... dans , n'est pas absolument sûr.

Ligne 2, un petit espace blanc, de la valeur d'un signe large, entre et .

Ligne 3, après , la lacune est d'environ un groupe: je ne suis pas certain que [] la remplitse à lui seul. — Plus loin, [] comble exactement la lacune qui suit .

Ligne 9, après ¶ un signe large qui me paraît être — , puis une lacune équivalente à un autre signe large, que j'ai remplie par $\text{r}\text{a}\text{c}\text{t}$.

J'ai expliqué, au commentaire, comment il convenait de combler les deux lacunes de la ligne 2. — Partout ailleurs mes restitutions dans le texte correspondent exactement à la dimension de la lacune, et n'ont pas besoin de justification.

TRADUCTION.

¶ Paroles dites par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *Thot-rekh*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prêtre Petosiris, *n. im.*, et de la dame *Renpet-nofrit* : « Ô vivants actuellement sur terre, venant vers cette montagne, et tous ceux qui (dans l'avenir) viendront pour déposer des offrandes en cette nécropole, ah ! prononcez mon nom en versant d'abondantes libations. Thot vous louera à cause <de cela> (a) : ¶ ce sera votre récompense. On sera traité, comme on aura agi (b). C'est Thot lui-même qui rétribuera (chacun selon) la manière dont il se comportera à mon égard : [qui (me) fera du bien, il lui en sera fait; qui louera mon *ka* (c)], son *ka* sera loué; qui me fera du mal, il lui en sera fait aussi; [car] je suis un homme qui mérite qu'on prononce son nom (d).

Celui qui écouterait ce que je vais dire (e), son cœur en sera attristé (f). J'étais un jeune enfant, qui fus enlevé (de la vie) par ¶ violence (g); les années (me) furent arrachées (alors que j'étais) parmi les petits (h). Je fus emporté brusquement, étant tout jeune, comme quelqu'un qu'emporte le sommeil (i). J'étais un enfant de [...] années (j), quand (la mort) me ravit vers la ville d'éternité, vers le lieu des esprits parfaits (k). C'est pourquoi j'arrivai ¶ devant le maître des dieux, sans avoir eu (sur terre) ma juste part (l). J'étais riche en amis parmi tous les gens de ma ville : pas un d'eux ne me défendit (contre la mort)!

¶ Tous les gens de la ville, hommes et femmes, se répandirent en gémissements, quand ils virent ce qui (m')arrivait, tellement ¶ j'étais excellent à leurs yeux (m). Tous mes amis se lamentaient. Mon père, (ma) mère suppliaient la mort, ¶ et (mes) frères (étaient assis) la tête sur les genoux (n). Quand j'arrivai à cette terre de désolation (o), (où) les hommes rendent leurs comptes devant ¶ le maître des dieux, on ne trouva pas de péché (en moi). On me donna le pain dans la grande salle de la

(e) , et non pas , ce qui paraît bien indiquer que le verbe est à la 1^{re} personne (quoique la confusion entre  et  soit fréquente : ainsi, *Annales*, XX, 1920, p. 101, l. 5 de l'inscription 102).

(f) *dw* n'a pas ici le sens de *mauvais*, mais de *triste*. Cf. *Westcar*, 9, 12  « Sa Majesté, son cœur tomba dans la tristesse à cause de cela ».

(g) Sur le sens de *h'd*?, voir ERMAN, *Lebensmüde*, l. 112 (p. 60). — Le même mot, substantif, sous la forme *h'dwt*, dans *Rec. de Trav.*, XXXVI, p. 210 (LACAU, *Textes relig.*).

(h) Pour *shw*^s, *sh*^c, cf. BRUGSCH, *Wörth.*, 1096. — Pour  (copte $\omega\eta\eta$), cf. BUDGE, *An Egypt. hierogl. Dictionary*, p. 546⁽¹⁾.

(i)    (Δ), *ἔξαιφνης* (*Décret de Canope*, exemplaire de Tanis, 24). — La mort est ici comparée au sommeil ( pour ), auquel succombe, sans résistance, un homme fatigué.

(j) J'avais cru voir, l'an dernier⁽²⁾, les traces du nombre $\overset{\circ}{11}$ après  (mais à la revision de ma copie, il m'a été impossible de rien discerner. Je ne suis plus aussi certain, d'autre part, que  ait ici son sens ordinaire d'adolescent de 4 à 16 ans. Il me semble plutôt que les termes ,  et  sont employés indistinctement dans ce passage, et que tous trois désignent un très jeune enfant, sinon un bébé.

(k)  paraît être construit comme, quelques groupes plus haut,  → (→ pour ): le sujet, qui est sous-entendu, est le même, à savoir le sommeil, — non plus le sommeil physiologique, mais le sommeil éternel, la mort.

Sur l'expression « ville d'éternité » pour désigner la tombe, voir GARDINER, *Rec. de Trav.*, XXXIII, 1911, p. 227, note 2.

⁽¹⁾ Les exemples cités par Budge sont tirés de textes dématiques, dont la transcription est d'ailleurs , non

pas .

⁽²⁾ Cf. *Rapport préliminaire*, dans *Annales*, XX, 1920, p. 87.

Le « lieu (*dmj*⁽¹⁾) des esprits parfaits » est une autre périphrase de même sens. On notera l'orthographe de l'adjectif $\text{𓂏} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$ (cf. plus loin le début de ligne 9). Le déterminatif abusif $\overline{\text{𓂏}}$ est l'effet d'une confusion avec le mot $\text{𓂏} \overline{\text{𓂏}}$ (lui-même pour $\text{𓂏} \overline{\text{𓂏}}$ ⁽²⁾), qui est proprement la nécropole.

(l) $\overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}} \overline{\text{𓂏}}$, la traduction « sans que je sois jugé » est grammaticalement possible, mais me paraît peu satisfaisante. Je préfère donner à *wd*^c le sens « assigner à quelqu'un ce qui lui revient de droit », dont Gardiner (*Rec. de Trav.*, XXXIII, 1911, p. 91-92) a donné plusieurs exemples. — *Thot-rekh* se plaint de n'avoir pas rempli sur terre tout son destin.

(m) $\overleftarrow{\text{𓂏}} \overleftarrow{\text{𓂏}}$ pour *n'st n*. La traduction littérale est : « si grande était mon excellence pour leurs cœurs (leurs esprits) ». On regretta de voir disparaître prématurément un enfant qui promettait d'être un homme accompli.

(n) $\overline{\text{𓂏}}$ pour $\overline{\text{𓂏}}$, orthographe due à une confusion entre $\overline{\text{𓂏}}$ et $\overline{\text{𓂏}}$ du texte hiéroglyphique, qui se rencontre à la basse époque, mais assez rarement : par exemple, REINISCH, *Aegypt. Chrestom.*, pl. XX, l. 16.

Quelle est la valeur de $\overline{\text{𓂏}}$? Ce mot tient généralement la place d'un suffixe personnel (*Gram.*³, § 233). La phrase signifiant, sans aucun doute, « mes frères », c'est donc le suffixe de la 1^{re} personne qu'il devrait représenter ici. Mais tous les exemples connus montrent que c'est au seul suffixe de la 3^e personne qu'il paraît correspondre. Aussi est-il tentant de revenir à une théorie émise jadis par Golénischeff⁽³⁾, et de considérer $\overline{\text{𓂏}}$ dans le cas présent, comme une particule de coordination.

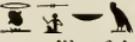
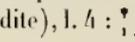
L'expression $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, avec ou sans la préposition *hr* entre *d* et *d* et *mst*, est bien connue. Voir les exemples recueillis par Gardiner, dans *Rec. de Trav.*, XXXII, 1910, p. 10.

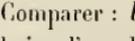
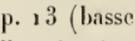
(1) Sur le sens de *dmj*, voir ERMAN, I, p. 45.
Lebensmüde, p. 34.

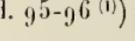
(2) W. GOLÉNISCHEFF, A. Z., XV, 1877,

(3) PIERL, *Inscriptions hiéroglyphiques*, p. 59.

(o)  se rencontre le plus souvent en composition, dans la locution *n gsw n* « par manque de, sans ». Il y a cependant des cas où ce mot est employé isolément, comme substantif, signifiant « besoin, manque » : ainsi, PIERL, *Inscr. hiérog.*, I, pl. 37, 4 :  « celui qui est dans le besoin, la misère ».

Pour le sens que me paraît avoir ici *hsb*, rapprocher ce passage de l'inscription 81 (inédite), ligne 22 : « Thot-Cynocéphale est sur son siège , pour établir le compte de tout homme, d'après ce qu'il a fait sur la terre » — et cet autre passage de l'inscription 89 (inédite), l. 4 :  « pour juger les cœurs de tous les hommes ».

(p) Allusion au sycamore de la déesse Nout. — On notera l'emploi de la préposition , pour indiquer le lieu d'où coule l'eau (cf. *Gram.*, 3, 447 c). Comparer : *Urk.*, IV, 112, 16 (*Paheri*)  « tu boiras l'eau déconlant du rebord de l'autel »; — *Rec. de trav.*, XXXVII, 1915, p. 13 (basse époque)  « puisses-tu boire l'eau à même la source ».

(q) Les passages parallèles (par exemple *inser.* 126, l. 4; *inser.* 82, l. 95-96 ⁽¹⁾) donnent simplement  ⁽²⁾.

(r) Il s'agit soit de la fête qui avait lieu le 1^{er} du mois de Thot et se confondait avec celle du Nouvel An ⁽³⁾, soit de la fête *Ouag*, qui avait lieu le 18, ou dans la nuit du 17 au 18 ⁽⁴⁾.

(s) , littéralement « le bruit des ah ! ah ! »; le mot , employé ici comme un substantif, n'est autre que l'interjection si fréquente en tête des discours, des invocations, des litanies, par exemple, *Annales*, XX, p. 220, l. 31 (), et l. 68 ( ⁽⁵⁾). Quant à  (= ),

⁽¹⁾ *Annales*, XX, 1920, p. 221.

⁽²⁾ Pour , « la face de Râ », cf. un texte d'Edfon publié par J. DE ROUGÉ, *Rev. Arch.*, 1872¹, p. 67.

⁽³⁾ *Siût*, pl. VIII, l. 315.

⁽⁴⁾ *Siût*, pl. VII et VIII, l. 283, 290, 306, 307.

⁽⁵⁾ D'autres interjections s'emploient substantivement, par exemple, l'interjection optative :  : ainsi, dans *Urk.*, IV, 96, et dans une inscription du Musée du Caire, *Catalogue général*, n° 583 (exemples cités par VOGELSANG, *Bauer*, p. 104).

c'est le mot désignant la voix inarticulée, un bruit, par opposition à  « la parole ».

*
* * *

La première partie de l'inscription est le développement d'une idée fréquemment exprimée dans les textes funéraires égyptiens⁽¹⁾, que le vivant, en se montrant généreux () envers le mort, en faisant pour lui des offrandes, des libations, des sacrifices, travaille à son propre profit : la pratique d'une pareille vertu n'est que sagesse et intérêt bien entendu.

Plus originale est la seconde partie. C'est une sorte d'épigramme ou de « nénie », dont on trouverait de nombreux équivalents parmi les *epigrammata graeca*, voire dans certaines inscriptions funéraires coptes⁽²⁾, mais qui est assez rare dans la littérature égyptienne : on peut citer cependant l'inscription du prêtre *Pshere-n-ptah*⁽³⁾. La même horreur de la mort et de l'au delà, les mêmes regrets de la vie disparue éclatent dans les plaintes que fait entendre l'épouse de ce prêtre, transportée en pleine jeunesse dans la région de l'Amentit. — « terre de désolation », comme l'appelle *Thot-rekh*, « terre de sommeil et de ténèbres lourdes »⁽⁴⁾, comme la définit la jeune femme. Quand la Mort est venue saisir *Thot-rekh*, ses nombreux amis ont tenté de le défendre contre elle, mais en vain : le père et la mère de l'enfant l'ont « suppliée », mais sans résultat :

On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles...

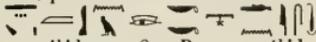
L'épouse de *Pshere-n-ptah* connaissait elle aussi les « rigueurs » de la mort, et c'est avec âpreté qu'elle constate qu'il est inutile de l'apitoyer :

⁽¹⁾ H. SOTTAS, *La préservation de la propriété funéraire*, p. 77-78, et ci-après les inscriptions étudiées au paragraphe IV.

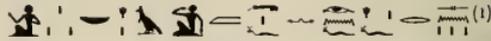
⁽²⁾ Je fais allusion à certaines inscriptions d'une inspiration plus païenne que chrétienne, commençant par la formule $\omega \chi \epsilon \sigma \gamma \lambda \omega \eta \mu \eta \mu \epsilon \pi \epsilon \nu \epsilon \mu \omega \rho \chi$; ainsi, HALL, *Coptic and Greek Texts*, p. 4. Cf. MALLON, *Dictionnaire d'Archéol. Chrét.*,

t. III, col. 2867-2869.

⁽³⁾ Stèle (ptolémaïque) du British Museum, traduite par MASPERO, *Études égypt.*, I, p. 185-190. — Cf. BRUGSCH, *Thesaurus*, V, p. 918; REINISCH, *Aegypt. Chrestom.*, pl. XX.

⁽⁴⁾  (MASPERO, *ibid.*, p. 187; BRUGSCH, *ibid.*, p. 926).

car « tous les hommes supplient devant elle, sans qu'elle tourne même sa face vers eux . . . ».



Le sentiment que fait naître dans les cœurs pareille infortune, c'est la pitié. *Thot-rekh* demande humblement à ceux qui viendront visiter sa tombe de faire de pieux souhaits pour le « petit enfant », qui a quitté ce monde, sans avoir pu remplir tout son destin.

§ IV.

FORMULES DE RÉMUNÉRATION (INSCRIPTIONS 89, 125, 137).

Je publie ici les trois inscriptions du Tombeau, où l'on peut le mieux étudier les formules de rémunération, dont nous avons déjà trouvé des exemples au précédent paragraphe. L'analyse des formules suivra les textes et leur traduction.

TEXTES ET TRADUCTIONS.

INSCRIPTION 89. — Chapelle. Mur sud; face nord du pilastre est. 6 lignes verticales, hautes de 2 m. 20 cent. Direction du texte ←.



(1) MASPERO, *Études égypt.*, I, p. 190 (BRUGSCH, *Thesaurus*, V, p. 927).



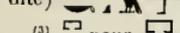
Ligne 1, le déterminatif de *lum* est ici , au lieu de . — Ligne 2,   , au lieu de  . — Ligne 3, vers la fin, lire *hrw n kšnt*. — Ligne 4, dans   , l'anse du vase est tournée vers l'extérieur , contrairement à l'usage général des inscriptions du tombeau (ainsi, dans l'inscription 82, *Annales*, XX, 1920, p. 219-222, on rencontre toujours la graphie  ). — Ligne 5, ou il manque un  devant , ou  doit être supprimé.

‡ Offrande royale à Osiris Khent-amentit, dieu grand, résidant dans Khmounou, (pour qu'il donne au défunt) des offrandes du pays du sud, des aliments du pays du nord⁽¹⁾; (qu'il lui accorde) de manger les plantes des dieux de l'*Akhut*⁽²⁾, de boire (leur) eau, de respirer ‡ la brise du nord devant les dieux de la *Dait*; que (pour lui) soient rassemblées les offrandes sur l'autel, dans la grande salle de la Double Justice; que ceux (?) qui sont dans le circuit du ciel l'accueillent par des applaudissements comme Orion; qu'il sorte, qu'il entre⁽³⁾ partout, sans qu'on lui dise ‡ nulle part : « arrière », — lui, le Grand des Cinq, maître des sièges, d'esprit pondéré, ayant pratiqué l'équité, n'ayant rien fait (de mal⁽⁴⁾) dans sa ville, ni au dehors, abri puissant au jour du malheur⁽⁵⁾, docile aux paroles de

⁽¹⁾ Ou bien : au pays du sud. . . . , au pays du nord.

⁽²⁾ Sur le sens du mot *šhwtyw*, voir KUENTZ, *Bull. Inst. franç. Arch. Or.*, XVII, 1920, p. 121-190. — On notera la construction de *wm* avec la préposition *m*, construction fréquente dans les *Pyramides* et la littérature religieuse (voir, à ce sujet, la remarque de GARDINER, *Ahnonitions*, p. 45). Comparer, dans nos textes de Derouah : inser. 137, l. 4 (ci-après)

Annales du Service, t. XXI.

, et inser. 87, l. 1 (iné-dite)  .

⁽³⁾  pour   « sortir et entrer » : même orthographe ci-après, inser. 125, l. 6.

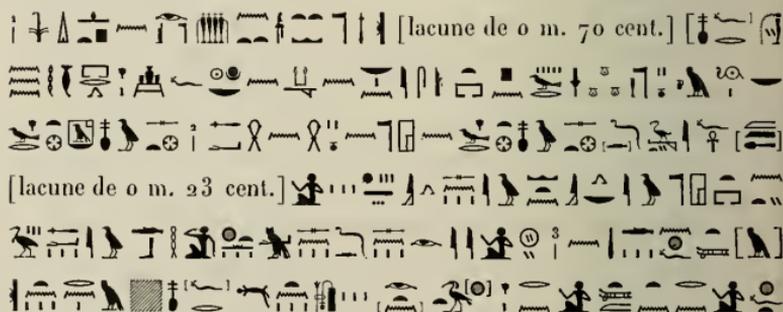
⁽⁴⁾ Le mot  a été omis après . L'expression est complète à la ligne 5.

⁽⁵⁾ Pour l'expression *hrw n kšnt*, voir ERMAN, *Lebensmüde*, p. 21 (avec références).

son dieu, ⁴ — second prophète de Khnoum-Rê maître d'Hirouerit, et de Hathor dame de Neferousit, *S-shou*, — qu'il vive en paix!

Il dit: « Tout *sar*, tout prêtre, tout prophète, tout officiant⁽¹⁾, tout homme, qui entrera dans cette nécropole, pour faire des sacrifices ⁵ aux esprits supérieurs, qui passera au pied de cet escalier, protégera ce tombeau et tout ce qu'il renferme, qui s'abstiendra d'y faire rien de mal, qui prononcera⁽²⁾ mon nom sans tache auprès ⁶ des esprits supérieurs habitant cette nécropole, — il vieillira dans⁽³⁾ sa ville, il aura sa sépulture dans l'Amentit. Moi, qui suis florissant par ma vertu⁽⁴⁾ et excellent par mes mérites⁽⁵⁾, quiconque (me) fera du bien, il le retrouvera plus tard; (un tel acte) est profitable à qui le fait : qui honorera mon *ka*, son *ka* sera honoré : telle est la récompense accordée par le mort, quand on l'honore. Comme on agira, on sera traité; car je suis un mort qui mérite d'être honoré. »

INSCRIPTION 125. — Chapelle. Pilier B, côté est, 6 lignes verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Direction du texte ←.



(1) Sur le sens de *rhw iht* « officiant dans une cérémonie funèbre », voir GARDINER, *Admonitions*, 2, 14.

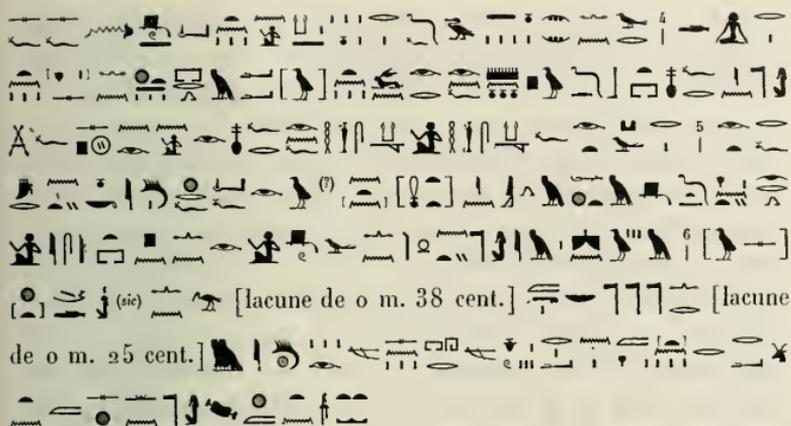
(2) *dd-f*, au lieu de l'expression habituelle *tm-f rn-j*. — Cf. inscr. 137, l. 2 (ci-après).

(3) — pour .

(4) , PIEHL, *Inscr. hiér.*, I,

pl. 37, 4. (La traduction de Piehl « vert de taille » est évidemment inexacte : *hd* signifie « caractère, bon caractère, mérite, vertu »; cf. *Pyr.*, 576 b; *Urk.*, I, 79, l. 8; *Siât*, IV, 227; *Ann. du Serv. des Antiq.*, II, p. 282, l. 7; *Sinuhe* R 56, etc.)

(5) Sur le sens de *bi-t*, voir GARDINER, *Admonitions*, p. 81-82.

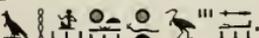


Ligne 1, on voit vers le milieu de la lacune de 0 m. 70 cent. les signes .
 — Ligne 2, à la fin de la lacune de 0 m. 23 cent., restituer  devant . —
 Vers la fin de la ligne  et non pas, comme à l'ordinaire, . — Ligne 3, dans
 la lacune équivalant à un groupe, après  je crois voir l'extrémité d'un 
 (lire  ^(?)). — Plus loin, il ne reste que les pattes de l'oiseau , précédées de .
 — Ligne 5, la lacune que je remplis par  est d'un groupe. — Ligne 6, la lacune
 initiale est d'un groupe et demi à deux groupes. —  au lieu de  (par contre,
 inser. 89, l. 2 (ci-dessus), le graveur a répété trois fois le signe ).

 Offrande royale à Osiris Khent-amentit, dieu grand, [pour qu'il donne . . . et toutes choses] bonnes, pures, agréables et douces, sortant sur son autel, chaque jour, au ka du maître de ce tombeau, le Grand des Cinq, maître des sièges, etc. . .  . . . *Zed-thot-ef-anhh*, j. v.

[Il dit : « Ô vivants] actuellement sur terre venant vers cette montagne, et tous ceux qui viendront (dans l'avenir) vers le temple des esprits supérieurs pour implorer d'eux des faveurs⁽¹⁾, et qui diront : « Je m'exécute, je m'exécute »,  (en réponse) aux paroles que je leur adresse^(?), —

⁽¹⁾ *dbh* « implorer de, demander à », avec régime précédé de  : cf. *Urk.*, I, 146, l. 6; *Ouni*, I, 6, etc. — Com-

parer, inser. 7, l. 1 (inédite)  — 

prononcez mon nom d'un accent sincère (?), lisez les inscriptions, célébrez les rites en faveur de mon nom, prononcez mon nom en versant d'abondantes libations, donnez-moi des aliments pour ma bouche, des provisions pour mes lèvres. Cela ne ⁴ fatigue pas vos bouches⁽¹⁾ (de parler); ce ne sont pas des richesses qui s'échappent de vos mains. Comme on agira, on sera traité : c'est un monument (qu'on laisse derrière soi) que de dire une bonne parole. Dieu⁽²⁾ lui-même rétribuera (chacun selon) la manière dont il se comportera à mon égard : qui (me) fera du bien, il lui en sera fait; qui louera mon *ka*, son *ka* sera loué; qui me fera du mal, ⁵ il lui en sera fait aussi; car je suis un *imakhou* de Dieu, lequel accordera que vous soyez traités [de façon semblable] par ceux qui viendront après vous, pendant toute la durée des temps. Je suis en effet parvenu à ce tombeau, sans avoir commis de péché, sans avoir encouru de reproche de la part de Dieu. J'ai été jugé (?) dans ⁶ la grande salle de la [Double] Justice, et il n'a pas été trouvé [de faute en moi] devant le maître des Dieux; [aussi ai-je été placé (?)]⁽⁴⁾ parmi les *imakhou* qui peuvent agir à leur gré, sortir et entrer selon leur désir. Je vous expose⁽⁴⁾ ces choses, pour que vous soyez bien instruits⁽⁵⁾ des volontés de Dieu, et qu'en récompense, vous ignoriez l'Amentit⁽⁶⁾. »

INSCRIPTION 137. — Chapelle. Pilier D, côté est. 6 lignes verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Direction du texte →.



⁽¹⁾ Ou bien : « que vos bouches ne lassent pas (de parler) ». — Au lieu de [𓂏], on pourrait aussi compléter la lacune par [𓂏].

⁽²⁾ Dieu désigne naturellement Thot.

⁽³⁾ 𓂏 qui fait partie du groupe précédant la lacune de 0 m. 25 cent., est assez gênant. Peut-être le sens est-il : je

n'ai pas été écarté de la compagnie des *imakhou*.

⁽⁴⁾ Sur l'expression *rdj m hr n*, voir SETHE, *Untersuchungen*, V, p. 52.

⁽⁵⁾ Pour le sens de *šš m*, voir ERMAN, *Lebensmüde*, p. 50.

⁽⁶⁾ Ou bien : « et qu'en récompense, l'Amentit vous ignore ».



Ligne 1, au début, lire *imshw* (*h*)*r* (cf. *A. Z.*, LVI, 1920, p. 65). — Ligne 2, , et non pas . — Ligne 3, compléter  ou . — Ligne 6, dans  , il ne reste que des traces du second . (Pour l'orthographe, comparer celle de Dendérah (*JUNKER*, p. 11),  .)

‡ *L'imakhou* d'Osiris (seigneur) de Mendès, Osiris-ibis, Osiris-cynocéphale, [seigneur de Khmounou, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète] de Khnoum-Rè, etc. . . , *Zed-thot-ef-aukh*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, † *S-shou*.

Il dit : « Ô prophètes, prêtres, [officiants. . . . venant] vers (ce) cimetière, et faisant en même temps (?) des sacrifices dans *Het-abti*⁽¹⁾, prononcez mon nom sans tache auprès du Dieu grand⁽²⁾, en toute occasion où l'on voit † ce Dieu⁽³⁾, et commémorez mon *ka*, quand [sont récitées les litanies⁽³⁾]. Ah ! dites : « Puisse (ton nom) être introduit dans les litanies,

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Dictionn. Géogr.*, p. 18.
— (Cf. J. DE ROUGÉ, *Rev. Arch.*, 1872¹, p. 66, 68.)

⁽²⁾ Le Dieu est, ici encore, Thot.

⁽³⁾ Cf. inscr. 56, l. 11 (ci-dessus)

←   .

⁽⁴⁾   [ ] *  , cf. inscr. 81, l. 90 (*Annales*, XX, 1920, p. 221). — Pour le sens de *hkn-w*, cf.

puisses-tu recevoir les offrandes, puisses-tu trouver le pain sur l'autel de Rê, puisses-tu te délecter $\frac{4}{1}$ de toutes les choses pures, bonnes, qui sortent sur l'autel du maître de Khmounou et en faire ta nourriture; puisse ton cœur se rendre maître des offrandes funéraires placées devant toi, (consistant) en pain et en bière; puisses-tu être justifié (m ; $hrw-k$) devant les loués⁽¹⁾! $\frac{5}{1}$ On sera traité comme on aura agi : quiconque est gracieux de cœur, Dieu lui sera gracieux; c'est un monument (qu'on laisse derrière soi) que de prononcer de bonnes paroles. Cela ne fatigue pas vos bouches de parler⁽²⁾; cela ne sort pas de vos provisions; ce n'est pas mauvais $\frac{6}{1}$ de dire une bonne parole, c'est (au contraire) profitable à qui fait cela. Qui honorera mon *ka*, son *ka* sera honoré : telle est la récompense accordée par le mort, quand on l'honore. Et moi je suis un mort qui mérite d'être honoré : je n'ai jamais fait de mal aux hommes, je n'ai pas volé, je suis juste de cœur, ayant pratiqué l'équité.»

FORMULES.

1. . — Cette formule se décompose en deux propositions juxtaposées : (a) , pour  (*Gram.*³, § 342), *il fait*, ou *il fera*, et (b) , pour  ou , *il est fait*, ou *il sera fait à lui* : c'est-à-dire *comme on agira, on sera traité*. Nous la trouvons telle quelle dans l'inscription 125, l. 4⁽³⁾. — Au lieu de la forme *sdm*[*f*], la forme *sdmn*[*f*] est aussi employée : ainsi, inscr. 65, l. 12 (inédite) , et *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 13 ; on notera que, dans ce second exemple, le passif est exprimé,  (pour ⁽⁴⁾).

La formule se rencontre, avec le même sens, mais sans , dans la phrase de l'inscr. 89, l. 6, , où l'on peut se demander si  est,

MORET, *Rituel du Culte divin journalier*, p. 187. Dans les «hitanies», le nom de chaque dieu est appelé, invoqué, par conséquent, commémoré, d'où l'emploi du verbe *sh*.

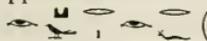
⁽¹⁾ Les morts.

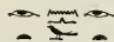
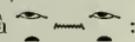
⁽²⁾ Ou bien : «que vos bouches ne se lassent pas de parler».

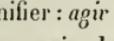
⁽³⁾ Et de même, *A. Z.*, XLVIII, 1910, p. 161; *Catal. Gén. du Musée du Caire*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 13; *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 23091, p. 78.

⁽⁴⁾ Le passif en *w* dans *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 23091, p. 78,

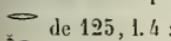
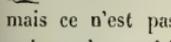


comme ci-dessus, la forme *sdm*[*f*], ou si ce n'est pas un participe⁽¹⁾. En tout cas, c'est le participe qui est manifestement employé dans les expressions, qui sont comme un développement de la formule :  (inscr. 125, l. 4; 65, l. 12), et  (inscr. 125, l. 4; 65, l. 12; 56, l. 2) : *celui qui fera du bien, il lui en sera fait; celui qui me fera du mal, il lui en sera fait*⁽²⁾.

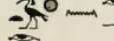
C'est elle encore qu'il faut reconnaître, mais construite d'une façon insolite, dans les mots de l'inscription 56, l. 2 , équivalant, je l'ai dit, à  : le premier  est un passif () : *il est (sera) fait (à quelqu'un)*;  est la préposition, remplaçant , au sens de *comme, selon* (*Gram.*³, § 445, *d*); et le second  est soit la forme relative : *ce qu'il fait (aura fait)*⁽³⁾, soit un passif : *il est (aura été) fait (par lui)*. Le sens : *on est traité comme on agit, ou on sera traité comme on aura agi*, ne paraît pas douteux. — J'expliquerais de même façon la phrase de l'inscription 137, l. 5 , où la préposition  (pour ) est employée avec la signification de *selon, dans la mesure où* (*Gram.*³, § 446 *i*) : *il est (sera) fait (à quelqu'un) comme il fait (aura fait) cela*⁽⁴⁾, c'est-à-dire, *on est (sera) traité comme on agit (aura agi)*.

On pourrait aussi voir dans  de 137, comme dans  final de 56, un participe⁽⁵⁾. Mais il semble qu'il faudrait alors rendre *irj*, non par *faire*, mais par *faire du bien, bien agir*, et traduire en conséquence : *il est (sera) fait du bien à qui en fait (aura fait)*⁽⁶⁾. Sans doute  (et surtout l'expression ) peut signifier : *agir en faveur de quelqu'un*⁽⁷⁾. Mais d'une part, cette interprétation ne conviendrait nullement à certaines phrases comme

⁽¹⁾ J'en doute, et je crois plutôt que  a été omis devant .

⁽²⁾ Le second  est naturellement un passif; , abréviation de , paraît d'ailleurs être exprimé dans la phrase  de 125, l. 4 : , mais ce n'est pas absolument certain, puisque le participe , dans la première proposition, est écrit, à tort, .

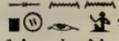
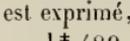
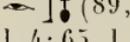
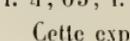
⁽³⁾  ici encore inexprimé.

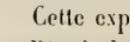
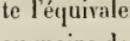
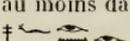
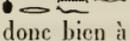
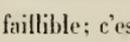
⁽⁴⁾  pour  neutre, comme dans  (89, 6 etc...).

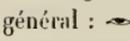
⁽⁵⁾  pour , comme dans 125, l. 4 (voir note 2 ci-dessus).

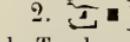
⁽⁶⁾ La préposition *r* () de 137 ne fait pas difficulté; elle est fréquemment employée au sens de *n* dans nos inscriptions.

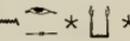
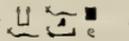
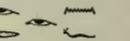
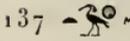
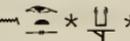
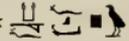
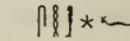
⁽⁷⁾ Cf. VOGELSANG, *Bauzr*, p. 101, commentaire des lignes 100-110.

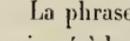
celle que l'on rencontre aux inscriptions 125, l. 4, et 56, l. 2, , où  signifie certainement *agir à l'égard de*⁽¹⁾. D'autre part, *faire du bien* est exprimé, dans nos textes, par  (125, l. 4; 65, l. 12) ou  (89, l. 6)⁽²⁾, de même que *faire du mal* l'est par  (125, l. 4; 65, l. 12; 56, l. 2).

Cette expression , que je viens de citer, est en quelque sorte l'équivalent de ; de même, la proposition parallèle  est, au moins dans un cas, remplacée par  : inscr. 65, l. 12 (inédite) . Notre formule, quelle qu'en soit la rédaction, revient donc bien à établir une correspondance entre un acte et son résultat infaillible; c'est la formule essentielle exprimant l'idée de rémunération.

Je signalerai enfin une variante de cette formule, avec le même sens général :  (inscr. 89, l. 6⁽³⁾) : *celui qui fait le bien, il le retrouvera après*, ou plus exactement *après (sa vie)*, car un mot est sous-entendu, probablement $\{m\}$, si l'on en juge par un passage d'une stèle de Naples, cité ci-après, p. 59.

2.  . . . — Cette formule revient trois fois dans les inscriptions du Tombeau de Petosiris, 56, l. 2; 89, l. 6; 137, l. 6. Je ne l'ai pas jusqu'à présent rencontrée ailleurs. Le texte de 56, l. 2, est très abrégé, la formule est plus complète dans les deux autres passages :

89  *  *  *  * 
 137  *  *  *  * 

La phrase , phrase nominale en *pr*, sert-elle de conclusion à ce qui précède, ou annonce-t-elle la courte proposition qui suit (omise d'ailleurs dans l'inscription 137)? Faut-il traduire : « . . . c'est profitable

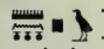
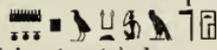
⁽¹⁾ De même dans l'inscription du Musée de Berlin 7311 (*A. Z.*, XLV, 1908, p. 67), où la formule n'est d'ailleurs pas identique.

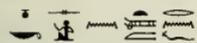
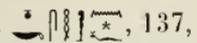
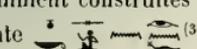
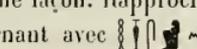
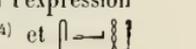
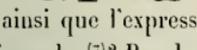
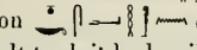
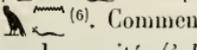
⁽²⁾ Un texte de la XVIII^e dynastie présente une formule équivalente, mais plus

explicite (*Urk.*, IV, 61, l. 5-6)  Cf. *Urk.*, IV, 485, l. 3-4.

⁽³⁾ De même, *A. Z.*, XLVHI, 1910, p. 161, et *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 29031, p. 78.

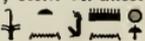
à qui le fait. Qui honorera (mon) *ka*, son *ka* sera honoré : telle est la récompense accordée par le mort, quand on l'honore. Comme on agit, on sera traité. . . »; ou bien : « la récompense accordée par le mort, quand on l'honore, est celle-ci : comme on agit on sera traité. . . »? Les deux interprétations sont grammaticalement possibles, mais la première me paraît préférable pour le sens, et c'est celle que j'ai adoptée⁽¹⁾.

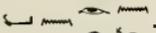
3.  . . . — Autre phrase nominale en *pw*, qui se rencontre aux inscriptions 125, l. 4 et 137, l. 5, et ne présente aucune difficulté d'interprétation⁽²⁾. Il y a lieu d'observer qu'elle n'est pas spéciale à ce genre de textes; on la trouve par exemple dans une inscription de Thotmès III, à Karnak (*Urk.*, IV, 165, l. 3) :  « c'est un monument que les travaux (que j'ai exécutés) dans son temple ».

4. Les phrases , 56, l. 2, et , 137, l. 6, sont évidemment construites de même façon. Rapprochons-en l'expression si fréquente , alternant avec  et , ainsi que l'expression , ,  . Comment traduire ces formules⁽⁷⁾? Burchardt traduit la dernière phrase citée (*ink s'h n*

⁽¹⁾ Dans l'inscription 56, l. 2, la formule  sert de conclusion à une proposition différente, mais de sens analogue : « les bénédictions de Thot, voilà quelle sera votre récompense ». — On notera que, dans les inscriptions 56, l. 2, et 125, l. 4, la phrase relative au *ka* n'est pas rédigée de façon identique ( au lieu de ), et n'occupe pas la même place.

⁽²⁾ De même, *A. Z.*, XLVIII, 1910, p. 161; *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22174, l. 13 (cette stèle est aujourd'hui au Musée d'Alexandrie).

⁽³⁾ PIEHL, *Inscr. hiér.*, I, pl. 37, l. 3: *Tombeau de Petosiris*, inscr. 6 (dans *Annales*, XX, 1920, p. 62), etc... Cf. aussi *Urk.*, IV, p. 101, l. 8 

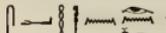
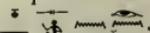


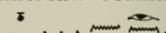
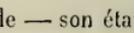
⁽⁴⁾ PIEHL, *Inscr. hiér.*, III, pl. 35, l. 7; *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22054 l. 9 (?).

⁽⁵⁾ Même formule dans notre inscription 126 (inéдите), l. 3; et encore *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 14; n° 22174, l. 13; *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 23091, p. 79; *A. Z.*, XLVII, 1910, p. 112 (); et ci-dessous, p. 58, note 1.

⁽⁶⁾ Voir les exemples réunis par BURCHARDT, *A. Z.*, XLVII, 1910, p. 115.

⁽⁷⁾ La traduction que j'ai donnée (*Annales*, XX, 1920, p. 63) après Maspero et Piehl, pour  « un homme par ses actions », est absolument injustifiable.

sdm-nf) par « je suis un *śḥ* pour celui qui l'écoute »; et, se référant à deux textes, particulièrement développés⁽¹⁾, où est mise en relief la générosité du défunt, il donne à *śḥ*, non sans quelque hésitation, le sens de « mort reconnaissant »⁽²⁾. Il semble en tout cas malaisé d'appliquer cette interprétation aux formules où *śḥ* est remplacé par le mot  : si en effet  peut signifier « je suis un *mort reconnaissant* pour celui qui lui fait du bien »⁽³⁾, il est difficile de traduire de même .

Le sens me paraît en réalité tout différent. Grammaticalement, étant donné, par exemple, la phrase du type , il faut, semble-t-il, voir dans  le pronom relatif (*Gram.*³, § 546), dans  un passif⁽⁴⁾, et traduire « je suis un mort (un loué, un homme), à qui l'on fait des sacrifices », ou plus exactement « qui est digne, qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices »⁽⁵⁾. Car l'idée sur laquelle le mort insiste, dans ses exhortations aux vivants, est qu'il doit sa félicité actuelle — son état de , ou d'*imakhou* de Thot⁽⁷⁾ —, aux vertus qu'il a pratiquées sur la terre, notamment à son amour du prochain. « Je suis, dit-il, un *śḥ* qui mérite d'être vénéré (*), car je n'ai pas fait de mal aux hommes, je n'ai pas volé, je suis juste de cœur, ayant pratiqué l'équité » (inscr. 137, l. 6); et encore : « je suis un *śḥ* qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices () », un loué du maître de *Khmounou*, car j'ai (toujours) recherché ce qui était profitable à chacun, disant le bien, répétant le bien, dirigeant mes démarches vers le bien; j'ai fait ce qu'aiment les hommes et ce que louent les dieux, afin que mon nom soit prononcé après ma mort »⁽⁸⁾. Il est donc juste que les vivants lui accordent, à la fois comme un honneur et un témoignage de reconnaissance, les attentions qu'il réclame, — qu'ils

⁽¹⁾ Florence, 1540, et surtout *Urk.*, IV, 123, l. 12.

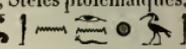
⁽²⁾ BURCHARDT, *op. laud.*

⁽³⁾ Ou : qui lui fait des sacrifices () non exprimé).

⁽⁴⁾ Le passif est exprimé (par ) dans les deux phrases de *Urk.*, IV, 101, citées l'une p. 57, note 3, l'autre ci-dessous, p. 59, note 1 ( dans la première

est le régime indirect du verbe).

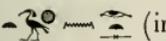
⁽⁵⁾ De même : « qui mérite qu'on l'écoute, — qu'on le vénère, — qu'on prononce son nom ».

⁽⁶⁾ Cf. *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 14 : 

⁽⁷⁾ Inscr. 125, l. 5.

⁽⁸⁾ Inscr. 126 (inérite), l. 3-4.

lui fassent des sacrifices, qu'ils le vénèrent, qu'ils l'écoutent, qu'ils prononcent son nom⁽¹⁾, car il est un homme «qui a droit» à tous ces égards.

5. Bien connues sont les formules  (et tout le développement), et  (inscr. 89, l. 6; 125, l. 4; 137, l. 5-6). Elles ont été expliquées par SPIEGELBERG, *A. Z.*, XLV, 1908, p. 67⁽²⁾, et commentées par H. Sottas, dans son étude sur la *Préservation de la propriété funéraire* (p. 76-79).

Aux exemples cités on peut ajouter quelques textes du Musée du Caire publiés dans le *Catalogue général*⁽³⁾ et les *Annales*⁽⁴⁾, et aussi cet intéressant passage d'une stèle du Musée de Naples depuis longtemps connue⁽⁵⁾.

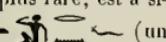


« cela sera profitable à vous-mêmes : un autre, après (vos) années (sur la terre)⁽⁶⁾, prononcera votre nom (aussi) ».

6. Enfin, la formule de l'inscription 137, l. 5  s'est déjà rencontrée dans les textes analogues⁽⁷⁾, et n'a pas besoin d'explication.

G. LEFEBVRE.

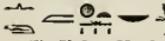
Le Caire, mars 1921.

⁽¹⁾ Ce dernier rite est le plus important de tous, car «les morts vivent, quand on prononce leur nom»  (Catal. Gén., Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 13). — Une autre expression analogue, plus rare, est à signaler :  (un homme) qui est digne, qui mérite que l'on commémore son nom (*Urk.*, IV, 101, l. 9).

⁽²⁾ Voir aussi STEINDORFF, *A. Z.*, XXXIX, 1901, p. 118, et BURCHARDT, *op. laud.*

⁽³⁾ *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques,

n° 22054, l. 8; 22151, l. 11.

⁽⁴⁾ DARESSY, *Annales*, XVIII, 1918, p. 153, statue de Zed-her le Sauveur, l. 171-172, où le sens de la formule  a été méconnu.

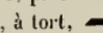
⁽⁵⁾ *Urk.*, II, 6, l. 7-8.

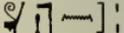
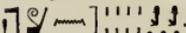
⁽⁶⁾ Ou simplement «après des années, plus tard».

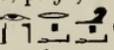
⁽⁷⁾ *Catal. Gén.*, Stèles ptolémaïques, n° 22054, l. 9; 22151, l. 13; *Catal. Gén.*, Tables d'offrandes, n° 23091, p. 78; et encore *A. Z.*, XLVIII, 1910, p. 161 et note 2.

NOTE.

ADDITIONS ET CORRECTIONS À *TEXTES DU TOMBEAU DE PETOSIRIS*, § I-II (*Annales*, XX, 1920, p. 207 et seq.).

Page 211, le *fragment* de Turin était connu de H. Brugsch, qui a publié dans *Thesaurus*, VI, p. 1416, les titres du défunt, soit la ligne 1 et la moitié de la ligne 2 (Brugsch lit, à tort,  au lieu de .

Page 212, ligne 1 de l'inscription : au lieu de : ] , lire : .

Page 221, lignes 106-107 de l'inscription : au lieu de :  ² 111, lire :  ² (sic) 111. Cette orthographe se rencontre sur un autre sarcophage de la même nécropole, conservé au Musée du Caire, celui de *Thotiritis* (signalé par R. Weill, dans *Rec. de Trav.*, XXXVI, 1914, p. 90). On lit en effet sur l'un des petits côtés de la cuve, ligne 2 (verticale) :  (sic), où il semble que l'orthographe , pour , soit due au voisinage du mot .

Page 222, ligne 114 de l'inscription : au lieu de :  ₁, lire :  ₁.

Page 233 : traduction, au lieu de : « quand il se dirige — la terre étant en paix — vers Hesrit », traduire : « quand il aborde, en paix, à Hesrit ». Pour l'expression *š;h t; r* signifiant « aborder à », cf. par exemple, *Urk.*, IV, 56, l. 10.

G. L.

REPORT
ON THE INSPECTORATE OF UPPER EGYPT
FROM APRIL 1920 TO MARCH 1921

BY

R. ENGELBACH.

In this report I have endeavoured to give a general account of the work done, or in progress, since taking over the inspectorate, with a description of the objects found and bought during this period which are in any way out of the ordinary.

KARNAK.

At Nag^c Es-Sabtich, the village on the south-west corner of the temenos wall of the temples of Karnak, Hakîm eff. Abou Seif and I have cleared a block of houses, 18 in all, by simple exchange, the inhabitants having agreed to accept land in payment for their entire properties. The houses were valued by a commission of notables and the land was given to them at the rate of L. Eg. 120 per feddan. (Since these transactions took place the land has dropped in value considerably.) There remain some 25 houses still to be got rid of, including four big ones. We may be able to come to terms with some of the small fry but an expropriation will be necessary before we can obtain the large houses as the owners are demanding fabulous prices for them.

The infiltration in the temple of Karnak has been the worst for fifteen years, and the deposit of salt has been correspondingly bad. A delay in the arrival of the new hose-pipe has made the extraction of the salt very difficult, and now, even after repeated washings, the deposit has not been completely removed. An even more serious result of the infiltration has been that the obelisk of Thutmose I seems to be leaning, even more

than last year, towards the Hypostyle Hall. M. M. Pillet, who has lately taken over the work of M. Legrain, is examining this question.

The *sabâkh* work has lain in unproductive places and very few objects have come in; the only objects of interest being a statue of *Kha^c-nefer-Re^c, Sebek-*hetop**, and a votive stèle. These are described later.

THEBAN NECROPOLIS.

The most important work being done on this side is the making of a 1/1000 large-scale map of the entire necropolis by the Survey Department. This will, of course, be an official publication and will shew in detail the limits of each modern house and the position and number of all the tombs. The 1/500 maps done by M. Émile Baraize are now out of date, and do not in any case cover half the area of the necropolis. The encroachments have been very great in the last twelve years; a few stones casually laid on the ground become, in an amazingly short space of time, a low wall, then a high wall — and then a house, which will be sworn to by a hundred witnesses as having existed from time immemorial. It has been our work lately to clear up doubtful boundaries and this has succeeded better than I should have expected. My method is to persuade the inhabitants to accept a piece of land which seems of doubtful ownership, on the condition of their relinquishing all claim on a similar piece of land needed by the Service to make the boundaries of their property definite and compact. The result has been that the Service has gained a great deal of land, which would certainly have been lost if the matter had been taken to the Courts. The originals of these sheets will be done within two months.

The Survey Dept. is taking the best plans published of the ancient monuments and suitably reducing them for insertion on their map. The excavators at Thebes have also been giving all the assistance in their power for making this work as complete and accurate as possible.

A result of this limiting of the encroachments on the Theban necropolis will be a great crowding in the houses. In a very few years it will be necessary to start a new town site, if it be possible to find a piece of desert which we are tolerably certain is free from tombs. I am now studying this question.

We owe our thanks to the Director General of the Survey Dept. for doing this work for the Service so promptly, and our thanks are also due to Lieut. Bernard Hood, R. A. F., for taking a series of air-photographs of the Theban Necropolis, which the Survey Dept. is printing for us.

The clearing of the roads round the tombs and temples on this side of the river, which has been done for the visit of H. H. The Sultan, will be a great boon to your visitors in the future.

LEGAL NOTES.

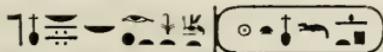
The year has produced a fair crop of cases in the Courts. The majority of these are concerned with illicit diggings, dealing in antiquities without licences, thefts in a small way and assaults. Some cases are of considerable importance as they serve to establish precedents which may be of value in future cases. Of these, two may be cited :

On the 19 February 1920 two natives were condemned to one month's imprisonment for not reporting a find of sculptors models, made in digging a well on their own property at Karnak. The objects were confiscated.

At the Parquet at Qena, on the 11th April 1920 two other persons were condemned to six months imprisonment for selling imitation antiquities as genuine, and to two months imprisonment for trying to sell a genuine antiquity — namely a bronze Osiris — without a licence.

OBJECTS FOUND.

(1) STATUE OF SEBEK-ḤETEP IV. --- On the 7th June 1920, the *sabbikhin* working about 10 metres north of the temple of Apet at Karnak, found the lower part of a black granite statue of *Kha^c-nefer-Re^c, Sebek-ḥetep (IV)* seated on a throne. On both sides of the legs of the figure, on the throne, are vertical lines of hieroglyphs each reading :



«The Good God; Lord of the two Lands; The Gallant; King of the South and North, Kha^c-nefer-Re^c, Sebek-ḥetep.»

The inscription appears to me not to be of the same date as the statue, as it is very roughly cut — almost scratched on the stone. Judging from the work of the statue, it might well be of the XIIth dynasty and usurped by the later king.

The left face of the throne is decidedly concave and appears to have been used as a mortar in late times.

Its height is now 0 m. 79 cent.

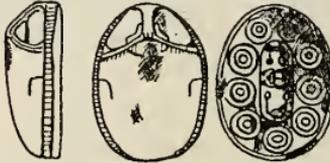


Fig. 1.

(2) A XIIth (?) DYNASTY SCARAB.— Figure 1 shews the front, back and side

of an unglazed steatite scarab bought at a shop in Luxor. It is one of a curious series having the name of a XIIth king, in this case that of Senusert I, with two *nefers* substituted for the word *Re*^s, thus :
𓆎 𓆏 𓆑 𓆒 𓆓 𓆔 𓆕 𓆖 𓆗 𓆘 𓆙 𓆚 𓆛 𓆜 𓆝 𓆞 𓆟 𓆠 𓆡 𓆢 𓆣 𓆤 𓆥 𓆦 𓆧 𓆨 𓆩 𓆪 𓆫 𓆬 𓆭 𓆮 𓆯 𓆰 𓆱 𓆲 𓆳 𓆴 𓆵 𓆶 𓆷 𓆸 𓆹 𓆺 𓆻 𓆼 𓆽 𓆾 𓆿 𓇀 𓇁 𓇂 𓇃 𓇄 𓇅 𓇆 𓇇 𓇈 𓇉 𓇊 𓇋 𓇌 𓇍 𓇎 𓇏 𓇐 𓇑 𓇒 𓇓 𓇔 𓇕 𓇖 𓇗 𓇘 𓇙 𓇚 𓇛 𓇜 𓇝 𓇞 𓇟 𓇠 𓇡 𓇢 𓇣 𓇤 𓇥 𓇦 𓇧 𓇨 𓇩 𓇪 𓇫 𓇬 𓇭 𓇮 𓇯 𓇰 𓇱 𓇲 𓇳 𓇴 𓇵 𓇶 𓇷 𓇸 𓇹 𓇺 𓇻 𓇼 𓇽 𓇾 𓇿 𓈀 𓈁 𓈂 𓈃 𓈄 𓈅 𓈆 𓈇 𓈈 𓈉 𓈊 𓈋 𓈌 𓈍 𓈎 𓈏 𓈐 𓈑 𓈒 𓈓 𓈔 𓈕 𓈖 𓈗 𓈘 𓈙 𓈚 𓈛 𓈜 𓈝 𓈞 𓈟 𓈠 𓈡 𓈢 𓈣 𓈤 𓈥 𓈦 𓈧 𓈨 𓈩 𓈪 𓈫 𓈬 𓈭 𓈮 𓈯 𓈰 𓈱 𓈲 𓈳 𓈴 𓈵 𓈶 𓈷 𓈸 𓈹 𓈺 𓈻 𓈼 𓈽 𓈾 𓈿 𓉀 𓉁 𓉂 𓉃 𓉄 𓉅 𓉆 𓉇 𓉈 𓉉 𓉊 𓉋 𓉌 𓉍 𓉎 𓉏 𓉐 𓉑 𓉒 𓉓 𓉔 𓉕 𓉖 𓉗 𓉘 𓉙 𓉚 𓉛 𓉜 𓉝 𓉞 𓉟 𓉠 𓉡 𓉢 𓉣 𓉤 𓉥 𓉦 𓉧 𓉨 𓉩 𓉪 𓉫 𓉬 𓉭 𓉮 𓉯 𓉰 𓉱 𓉲 𓉳 𓉴 𓉵 𓉶 𓉷 𓉸 𓉹 𓉺 𓉻 𓉼 𓉽 𓉾 𓉿 𓊀 𓊁 𓊂 𓊃 𓊄 𓊅 𓊆 𓊇 𓊈 𓊉 𓊊 𓊋 𓊌 𓊍 𓊎 𓊏 𓊐 𓊑 𓊒 𓊓 𓊔 𓊕 𓊖 𓊗 𓊘 𓊙 𓊚 𓊛 𓊜 𓊝 𓊞 𓊟 𓊠 𓊡 𓊢 𓊣 𓊤 𓊥 𓊦 𓊧 𓊨 𓊩 𓊪 𓊫 𓊬 𓊭 𓊮 𓊯 𓊰 𓊱 𓊲 𓊳 𓊴 𓊵 𓊶 𓊷 𓊸 𓊹 𓊺 𓊻 𓊼 𓊽 𓊾 𓊿 𓋀 𓋁 𓋂 𓋃 𓋄 𓋅 𓋆 𓋇 𓋈 𓋉 𓋊 𓋋 𓋌 𓋍 𓋎 𓋏 𓋐 𓋑 𓋒 𓋓 𓋔 𓋕 𓋖 𓋗 𓋘 𓋙 𓋚 𓋛 𓋜 𓋝 𓋞 𓋟 𓋠 𓋡 𓋢 𓋣 𓋤 𓋥 𓋦 𓋧 𓋨 𓋩 𓋪 𓋫 𓋬 𓋭 𓋮 𓋯 𓋰 𓋱 𓋲 𓋳 𓋴 𓋵 𓋶 𓋷 𓋸 𓋹 𓋺 𓋻 𓋼 𓋽 𓋾 𓋿 𓌀 𓌁 𓌂 𓌃 𓌄 𓌅 𓌆 𓌇 𓌈 𓌉 𓌊 𓌋 𓌌 𓌍 𓌎 𓌏 𓌐 𓌑 𓌒 𓌓 𓌔 𓌕 𓌖 𓌗 𓌘 𓌙 𓌚 𓌛 𓌜 𓌝 𓌞 𓌟 𓌠 𓌡 𓌢 𓌣 𓌤 𓌥 𓌦 𓌧 𓌨 𓌩 𓌪 𓌫 𓌬 𓌭 𓌮 𓌯 𓌰 𓌱 𓌲 𓌳 𓌴 𓌵 𓌶 𓌷 𓌸 𓌹 𓌺 𓌻 𓌼 𓌽 𓌾 𓌿 𓍀 𓍁 𓍂 𓍃 𓍄 𓍅 𓍆 𓍇 𓍈 𓍉 𓍊 𓍋 𓍌 𓍍 𓍎 𓍏 𓍐 𓍑 𓍒 𓍓 𓍔 𓍕 𓍖 𓍗 𓍘 𓍙 𓍚 𓍛 𓍜 𓍝 𓍞 𓍟 𓍠 𓍡 𓍢 𓍣 𓍤 𓍥 𓍦 𓍧 𓍨 𓍩 𓍪 𓍫 𓍬 𓍭 𓍮 𓍯 𓍰 𓍱 𓍲 𓍳 𓍴 𓍵 𓍶 𓍷 𓍸 𓍹 𓍺 𓍻 𓍼 𓍽 𓍾 𓍿 𓎀 𓎁 𓎂 𓎃 𓎄 𓎅 𓎆 𓎇 𓎈 𓎉 𓎊 𓎋 𓎌 𓎍 𓎎 𓎏 𓎐 𓎑 𓎒 𓎓 𓎔 𓎕 𓎖 𓎗 𓎘 𓎙 𓎚 𓎛 𓎜 𓎝 𓎞 𓎟 𓎠 𓎡 𓎢 𓎣 𓎤 𓎥 𓎦 𓎧 𓎨 𓎩 𓎪 𓎫 𓎬 𓎭 𓎮 𓎯 𓎰 𓎱 𓎲 𓎳 𓎴 𓎵 𓎶 𓎷 𓎸 𓎹 𓎺 𓎻 𓎼 𓎽 𓎾 𓎿 𓏀 𓏁 𓏂 𓏃 𓏄 𓏅 𓏆 𓏇 𓏈 𓏉 𓏊 𓏋 𓏌 𓏍 𓏎 𓏏 𓏐 𓏑 𓏒 𓏓 𓏔 𓏕 𓏖 𓏗 𓏘 𓏙 𓏚 𓏛 𓏜 𓏝 𓏞 𓏟 𓏠 𓏡 𓏢 𓏣 𓏤 𓏥 𓏦 𓏧 𓏨 𓏩 𓏪 𓏫 𓏬 𓏭 𓏮 𓏯 𓏰 𓏱 𓏲 𓏳 𓏴 𓏵 𓏶 𓏷 𓏸 𓏹 𓏺 𓏻 𓏼 𓏽 𓏾 𓏿 𓐀 𓐁 𓐂 𓐃 𓐄 𓐅 𓐆 𓐇 𓐈 𓐉 𓐊 𓐋 𓐌 𓐍 𓐎 𓐏 𓐐 𓐑 𓐒 𓐓 𓐔 𓐕 𓐖 𓐗 𓐘 𓐙 𓐚 𓐛 𓐜 𓐝 𓐞 𓐟 𓐠 𓐡 𓐢 𓐣 𓐤 𓐥 𓐦 𓐧 𓐨 𓐩 𓐪 𓐫 𓐬 𓐭 𓐮 𓐯 𓐰 𓐱 𓐲 𓐳 𓐴 𓐵 𓐶 𓐷 𓐸 𓐹 𓐺 𓐻 𓐼 𓐽 𓐾 𓐿 𓑀 𓑁 𓑂 𓑃 𓑄 𓑅 𓑆 𓑇 𓑈 𓑉 𓑊 𓑋 𓑌 𓑍 𓑎 𓑏 𓑐 𓑑 𓑒 𓑓 𓑔 𓑕 𓑖 𓑗 𓑘 𓑙 𓑚 𓑛 𓑜 𓑝 𓑞 𓑟 𓑠 𓑡 𓑢 𓑣 𓑤 𓑥 𓑦 𓑧 𓑨 𓑩 𓑪 𓑫 𓑬 𓑭 𓑮 𓑯 𓑰 𓑱 𓑲 𓑳 𓑴 𓑵 𓑶 𓑷 𓑸 𓑹 𓑺 𓑻 𓑼 𓑽 𓑾 𓑿 𓒀 𓒁 𓒂 𓒃 𓒄 𓒅 𓒆 𓒇 𓒈 𓒉 𓒊 𓒋 𓒌 𓒍 𓒎 𓒏 𓒐 𓒑 𓒒 𓒓 𓒔 𓒕 𓒖 𓒗 𓒘 𓒙 𓒚 𓒛 𓒜 𓒝 𓒞 𓒟 𓒠 𓒡 𓒢 𓒣 𓒤 𓒥 𓒦 𓒧 𓒨 𓒩 𓒪 𓒫 𓒬 𓒭 𓒮 𓒯 𓒰 𓒱 𓒲 𓒳 𓒴 𓒵 𓒶 𓒷 𓒸 𓒹 𓒺 𓒻 𓒼 𓒽 𓒾 𓒿 𓓀 𓓁 𓓂 𓓃 𓓄 𓓅 𓓆 𓓇 𓓈 𓓉 𓓊 𓓋 𓓌 𓓍 𓓎 𓓏 𓓐 𓓑 𓓒 𓓓 𓓔 𓓕 𓓖 𓓗 𓓘 𓓙 𓓚 𓓛 𓓜 𓓝 𓓞 𓓟 𓓠 𓓡 𓓢 𓓣 𓓤 𓓥 𓓦 𓓧 𓓨 𓓩 𓓪 𓓫 𓓬 𓓭 𓓮 𓓯 𓓰 𓓱 𓓲 𓓳 𓓴 𓓵 𓓶 𓓷 𓓸 𓓹 𓓺 𓓻 𓓼 𓓽 𓓾 𓓿 𓔀 𓔁 𓔂 𓔃 𓔄 𓔅 𓔆 𓔇 𓔈 𓔉 𓔊 𓔋 𓔌 𓔍 𓔎 𓔏 𓔐 𓔑 𓔒 𓔓 𓔔 𓔕 𓔖 𓔗 𓔘 𓔙 𓔚 𓔛 𓔜 𓔝 𓔞 𓔟 𓔠 𓔡 𓔢 𓔣 𓔤 𓔥 𓔦 𓔧 𓔨 𓔩 𓔪 𓔫 𓔬 𓔭 𓔮 𓔯 𓔰 𓔱 𓔲 𓔳 𓔴 𓔵 𓔶 𓔷 𓔸 𓔹 𓔺 𓔻 𓔼 𓔽 𓔾 𓔿 𓕀 𓕁 𓕂 𓕃 𓕄 𓕅 𓕆 𓕇 𓕈 𓕉 𓕊 𓕋 𓕌 𓕍 𓕎 𓕏 𓕐 𓕑 𓕒 𓕓 𓕔 𓕕 𓕖 𓕗 𓕘 𓕙 𓕚 𓕛 𓕜 𓕝 𓕞 𓕟 𓕠 𓕡 𓕢 𓕣 𓕤 𓕥 𓕦 𓕧 𓕨 𓕩 𓕪 𓕫 𓕬 𓕭 𓕮 𓕯 𓕰 𓕱 𓕲 𓕳 𓕴 𓕵 𓕶 𓕷 𓕸 𓕹 𓕺 𓕻 𓕼 𓕽 𓕾 𓕿 𓖀 𓖁 𓖂 𓖃 𓖄 𓖅 𓖆 𓖇 𓖈 𓖉 𓖊 𓖋 𓖌 𓖍 𓖎 𓖏 𓖐 𓖑 𓖒 𓖓 𓖔 𓖕 𓖖 𓖗 𓖘 𓖙 𓖚 𓖛 𓖜 𓖝 𓖞 𓖟 𓖠 𓖡 𓖢 𓖣 𓖤 𓖥 𓖦 𓖧 𓖨 𓖩 𓖪 𓖫 𓖬 𓖭 𓖮 𓖯 𓖰 𓖱 𓖲 𓖳 𓖴 𓖵 𓖶 𓖷 𓖸 𓖹 𓖺 𓖻 𓖼 𓖽 𓖾 𓖿 𓗀 𓗁 𓗂 𓗃 𓗄 𓗅 𓗆 𓗇 𓗈 𓗉 𓗊 𓗋 𓗌 𓗍 𓗎 𓗏 𓗐 𓗑 𓗒 𓗓 𓗔 𓗕 𓗖 𓗗 𓗘 𓗙 𓗚 𓗛 𓗜 𓗝 𓗞 𓗟 𓗠 𓗡 𓗢 𓗣 𓗤 𓗥 𓗦 𓗧 𓗨 𓗩 𓗪 𓗫 𓗬 𓗭 𓗮 𓗯 𓗰 𓗱 𓗲 𓗳 𓗴 𓗵 𓗶 𓗷 𓗸 𓗹 𓗺 𓗻 𓗼 𓗽 𓗾 𓗿 𓘀 𓘁 𓘂 𓘃 𓘄 𓘅 𓘆 𓘇 𓘈 𓘉 𓘊 𓘋 𓘌 𓘍 𓘎 𓘏 𓘐 𓘑 𓘒 𓘓 𓘔 𓘕 𓘖 𓘗 𓘘 𓘙 𓘚 𓘛 𓘜 𓘝 𓘞 𓘟 𓘠 𓘡 𓘢 𓘣 𓘤 𓘥 𓘦 𓘧 𓘨 𓘩 𓘪 𓘫 𓘬 𓘭 𓘮 𓘯 𓘰 𓘱 𓘲 𓘳 𓘴 𓘵 𓘶 𓘷 𓘸 𓘹 𓘺 𓘻 𓘼 𓘽 𓘾 𓘿 𓙀 𓙁 𓙂 𓙃 𓙄 𓙅 𓙆 𓙇 𓙈 𓙉 𓙊 𓙋 𓙌 𓙍 𓙎 𓙏 𓙐 𓙑 𓙒 𓙓 𓙔 𓙕 𓙖 𓙗 𓙘 𓙙 𓙚 𓙛 𓙜 𓙝 𓙞 𓙟 𓙠 𓙡 𓙢 𓙣 𓙤 𓙥 𓙦 𓙧 𓙨 𓙩 𓙪 𓙫 𓙬 𓙭 𓙮 𓙯 𓙰 𓙱 𓙲 𓙳 𓙴 𓙵 𓙶 𓙷 𓙸 𓙹 𓙺 𓙻 𓙼 𓙽 𓙾 𓙿 𓚀 𓚁 𓚂 𓚃 𓚄 𓚅 𓚆 𓚇 𓚈 𓚉 𓚊 𓚋 𓚌 𓚍 𓚎 𓚏 𓚐 𓚑 𓚒 𓚓 𓚔 𓚕 𓚖 𓚗 𓚘 𓚙 𓚚 𓚛 𓚜 𓚝 𓚞 𓚟 𓚠 𓚡 𓚢 𓚣 𓚤 𓚥 𓚦 𓚧 𓚨 𓚩 𓚪 𓚫 𓚬 𓚭 𓚮 𓚯 𓚰 𓚱 𓚲 𓚳 𓚴 𓚵 𓚶 𓚷 𓚸 𓚹 𓚺 𓚻 𓚼 𓚽 𓚾 𓚿 𓛀 𓛁 𓛂 𓛃 𓛄 𓛅 𓛆 𓛇 𓛈 𓛉 𓛊 𓛋 𓛌 𓛍 𓛎 𓛏 𓛐 𓛑 𓛒 𓛓 𓛔 𓛕 𓛖 𓛗 𓛘 𓛙 𓛚 𓛛 𓛜 𓛝 𓛞 𓛟 𓛠 𓛡 𓛢 𓛣 𓛤 𓛥 𓛦 𓛧 𓛨 𓛩 𓛪 𓛫 𓛬 𓛭 𓛮 𓛯 𓛰 𓛱 𓛲 𓛳 𓛴 𓛵 𓛶 𓛷 𓛸 𓛹 𓛺 𓛻 𓛼 𓛽 𓛾 𓛿 𓜀 𓜁 𓜂 𓜃 𓜄 𓜅 𓜆 𓜇 𓜈 𓜉 𓜊 𓜋 𓜌 𓜍 𓜎 𓜏 𓜐 𓜑 𓜒 𓜓 𓜔 𓜕 𓜖 𓜗 𓜘 𓜙 𓜚 𓜛 𓜜 𓜝 𓜞 𓜟 𓜠 𓜡 𓜢 𓜣 𓜤 𓜥 𓜦 𓜧 𓜨 𓜩 𓜪 𓜫 𓜬 𓜭 𓜮 𓜯 𓜰 𓜱 𓜲 𓜳 𓜴 𓜵 𓜶 𓜷 𓜸 𓜹 𓜺 𓜻 𓜼 𓜽 𓜾 𓜿 𓝀 𓝁 𓝂 𓝃 𓝄 𓝅 𓝆 𓝇 𓝈 𓝉 𓝊 𓝋 𓝌 𓝍 𓝎 𓝏 𓝐 𓝑 𓝒 𓝓 𓝔 𓝕 𓝖 𓝗 𓝘 𓝙 𓝚 𓝛 𓝜 𓝝 𓝞 𓝟 𓝠 𓝡 𓝢 𓝣 𓝤 𓝥 𓝦 𓝧 𓝨 𓝩 𓝪 𓝫 𓝬 𓝭 𓝮 𓝯 𓝰 𓝱 𓝲 𓝳 𓝴 𓝵 𓝶 𓝷 𓝸 𓝹 𓝺 𓝻 𓝼 𓝽 𓝾 𓝿 𓞀 𓞁 𓞂 𓞃 𓞄 𓞅 𓞆 𓞇 𓞈 𓞉 𓞊 𓞋 𓞌 𓞍 𓞎 𓞏 𓞐 𓞑 𓞒 𓞓 𓞔 𓞕 𓞖 𓞗 𓞘 𓞙 𓞚 𓞛 𓞜 𓞝 𓞞 𓞟 𓞠 𓞡 𓞢 𓞣 𓞤 𓞥 𓞦 𓞧 𓞨 𓞩 𓞪 𓞫 𓞬 𓞭 𓞮 𓞯 𓞰 𓞱 𓞲 𓞳 𓞴 𓞵 𓞶 𓞷 𓞸 𓞹 𓞺 𓞻 𓞼 𓞽 𓞾 𓞿 𓟀 𓟁 𓟂 𓟃 𓟄 𓟅 𓟆 𓟇 𓟈 𓟉 𓟊 𓟋 𓟌 𓟍 𓟎 𓟏 𓟐 𓟑 𓟒 𓟓 𓟔 𓟕 𓟖 𓟗 𓟘 𓟙 𓟚 𓟛 𓟜 𓟝 𓟞 𓟟 𓟠 𓟡 𓟢 𓟣 𓟤 𓟥 𓟦 𓟧 𓟨 𓟩 𓟪 𓟫 𓟬 𓟭 𓟮 𓟯 𓟰 𓟱 𓟲 𓟳 𓟴 𓟵 𓟶 𓟷 𓟸 𓟹 𓟺 𓟻 𓟼 𓟽 𓟾 𓟿 𓠀 𓠁 𓠂 𓠃 𓠄 𓠅 𓠆 𓠇 𓠈 𓠉 𓠊 𓠋 𓠌 𓠍 𓠎 𓠏 𓠐 𓠑 𓠒 𓠓 𓠔 𓠕 𓠖 𓠗 𓠘 𓠙 𓠚 𓠛 𓠜 𓠝 𓠞 𓠟 𓠠 𓠡 𓠢 𓠣 𓠤 𓠥 𓠦 𓠧 𓠨 𓠩 𓠪 𓠫 𓠬 𓠭 𓠮 𓠯 𓠰 𓠱 𓠲 𓠳 𓠴 𓠵 𓠶 𓠷 𓠸 𓠹 𓠺 𓠻 𓠼 𓠽 𓠾 𓠿 𓡀 𓡁 𓡂 𓡃 𓡄 𓡅 𓡆 𓡇 𓡈 𓡉 𓡊 𓡋 𓡌 𓡍 𓡎 𓡏 𓡐 𓡑 𓡒 𓡓 𓡔 𓡕 𓡖 𓡗 𓡘 𓡙 𓡚 𓡛 𓡜 𓡝 𓡞 𓡟 𓡠 𓡡 𓡢 𓡣 𓡤 𓡥 𓡦 𓡧 𓡨 𓡩 𓡪 𓡫 𓡬 𓡭 𓡮 𓡯 𓡰 𓡱 𓡲 𓡳 𓡴 𓡵 𓡶 𓡷 𓡸 𓡹 𓡺 𓡻 𓡼 𓡽 𓡾 𓡿 𓢀 𓢁 𓢂 𓢃 𓢄 𓢅 𓢆 𓢇 𓢈 𓢉 𓢊 𓢋 𓢌 𓢍 𓢎 𓢏 𓢐 𓢑 𓢒 𓢓 𓢔 𓢕 𓢖 𓢗 𓢘 𓢙 𓢚 𓢛 𓢜 𓢝 𓢞 𓢟 𓢠 𓢡 𓢢 𓢣 𓢤 𓢥 𓢦 𓢧 𓢨 𓢩 𓢪 𓢫 𓢬 𓢭 𓢮 𓢯 𓢰 𓢱 𓢲 𓢳 𓢴 𓢵 𓢶 𓢷 𓢸 𓢹 𓢺 𓢻 𓢼 𓢽 𓢾 𓢿 𓣀 𓣁 𓣂 𓣃 𓣄 𓣅 𓣆 𓣇 𓣈 𓣉 𓣊 𓣋 𓣌 𓣍 𓣎 𓣏 𓣐 𓣑 𓣒 𓣓 𓣔 𓣕 𓣖 𓣗 𓣘 𓣙 𓣚 𓣛 𓣜 𓣝 𓣞 𓣟 𓣠 𓣡 𓣢 𓣣 𓣤 𓣥 𓣦 𓣧 𓣨 𓣩 𓣪 𓣫 𓣬 𓣭 𓣮 𓣯 𓣰 𓣱 𓣲 𓣳 𓣴 𓣵 𓣶 𓣷 𓣸 𓣹 𓣺 𓣻 𓣼 𓣽 𓣾 𓣿 𓤀 𓤁 𓤂 𓤃 𓤄 𓤅 𓤆 𓤇 𓤈 𓤉 𓤊 𓤋 𓤌 𓤍 𓤎 𓤏 𓤐 𓤑 𓤒 𓤓 𓤔 𓤕 𓤖 𓤗 𓤘 𓤙 𓤚 𓤛 𓤜 𓤝 𓤞 𓤟 𓤠 𓤡 𓤢 𓤣 𓤤 𓤥 𓤦 𓤧 𓤨 𓤩 𓤪 𓤫 𓤬 𓤭 𓤮 𓤯 𓤰 𓤱 𓤲 𓤳 𓤴 𓤵 𓤶 𓤷 𓤸 𓤹 𓤺 𓤻 𓤼 𓤽 𓤾 𓤿 𓥀 𓥁 𓥂 𓥃 𓥄 𓥅 𓥆 𓥇 𓥈 𓥉 𓥊 𓥋 𓥌 𓥍 𓥎 𓥏 𓥐 𓥑 𓥒 𓥓 𓥔 𓥕 𓥖 𓥗 𓥘 𓥙 𓥚 𓥛 𓥜 𓥝 𓥞 𓥟 𓥠 𓥡 𓥢 𓥣 𓥤 𓥥 𓥦 𓥧 𓥨 𓥩 𓥪 𓥫 𓥬 𓥭 𓥮 𓥯 𓥰 𓥱 𓥲 𓥳 𓥴 𓥵 𓥶 𓥷 𓥸 𓥹 𓥺 𓥻 𓥼 𓥽 𓥾 𓥿 𓦀 𓦁 𓦂 𓦃 𓦄 𓦅 𓦆 𓦇 𓦈 𓦉 𓦊 𓦋 𓦌 𓦍 𓦎 𓦏 𓦐 𓦑 𓦒 𓦓 𓦔 𓦕 𓦖 𓦗 𓦘 𓦙 𓦚 𓦛 𓦜 𓦝 𓦞 𓦟 𓦠 𓦡 𓦢 𓦣 𓦤 𓦥 𓦦 𓦧 𓦨 𓦩 𓦪 𓦫 𓦬 𓦭 𓦮 𓦯 𓦰 𓦱 𓦲 𓦳 𓦴 𓦵 𓦶 𓦷 𓦸 𓦹 𓦺 𓦻 𓦼 𓦽 𓦾 𓦿 𓧀 𓧁 𓧂 𓧃 𓧄 𓧅 𓧆 𓧇 𓧈 𓧉 𓧊 𓧋 𓧌 𓧍 𓧎 𓧏 𓧐 𓧑 𓧒 𓧓 𓧔 𓧕 𓧖 𓧗 𓧘 𓧙 𓧚 𓧛 𓧜 𓧝 𓧞 𓧟 𓧠 𓧡 𓧢 𓧣 𓧤 𓧥 𓧦 𓧧 𓧨 𓧩 𓧪 𓧫 𓧬 𓧭 𓧮 𓧯 𓧰 𓧱 𓧲 𓧳 𓧴 𓧵 𓧶 𓧷 𓧸 𓧹 𓧺 𓧻 𓧼 𓧽 𓧾 𓧿 𓨀 𓨁 𓨂 𓨃 𓨄 𓨅 𓨆 𓨇 𓨈 𓨉 𓨊 𓨋 𓨌 𓨍 𓨎 𓨏 𓨐 𓨑 𓨒 𓨓 𓨔 𓨕 𓨖 𓨗 𓨘 𓨙 𓨚 𓨛 𓨜 𓨝 𓨞 𓨟 𓨠 𓨡 𓨢 𓨣 𓨤 𓨥 𓨦 𓨧 𓨨 𓨩 𓨪 𓨫 𓨬 𓨭 𓨮 𓨯 𓨰 𓨱 𓨲 𓨳 𓨴 𓨵 𓨶 𓨷 𓨸 𓨹 𓨺 𓨻 𓨼 𓨽 𓨾 𓨿 𓩀 𓩁 𓩂 𓩃 𓩄 𓩅 𓩆 𓩇 𓩈 𓩉 𓩊 𓩋 𓩌 𓩍 𓩎 𓩏 𓩐 𓩑 𓩒 𓩓 𓩔 𓩕 𓩖 𓩗 𓩘 𓩙 𓩚 𓩛 𓩜 𓩝 𓩞 𓩟 𓩠 𓩡 𓩢 𓩣 𓩤 𓩥 𓩦 𓩧 𓩨 𓩩 𓩪 𓩫 𓩬 𓩭 𓩮 𓩯 𓩰 𓩱 𓩲 𓩳 𓩴 𓩵 𓩶 𓩷 𓩸 𓩹 𓩺 𓩻 𓩼 𓩽 𓩾 𓩿 𓪀 𓪁 𓪂 𓪃 𓪄 𓪅 𓪆 𓪇 𓪈 𓪉 𓪊 𓪋 𓪌 𓪍 𓪎 𓪏 𓪐 𓪑 𓪒 𓪓 𓪔 𓪕 𓪖 𓪗 𓪘 𓪙 𓪚 𓪛 𓪜 𓪝 𓪞 𓪟 𓪠 𓪡 𓪢 𓪣 𓪤 𓪥 𓪦 𓪧 𓪨 𓪩 𓪪 𓪫 𓪬 𓪭 𓪮 𓪯 𓪰 𓪱 𓪲 𓪳 𓪴 𓪵 𓪶 𓪷 𓪸 𓪹 𓪺 𓪻 𓪼 𓪽 𓪾 𓪿 𓫀 𓫁 𓫂 𓫃 𓫄 𓫅 𓫆 𓫇 𓫈 𓫉 𓫊 𓫋 𓫌 𓫍 𓫎 𓫏

wine, oxen, ducks and every fine thing $\frac{3}{1}$ on which a god lives (and may he be) clean $\frac{4}{1}$ of hands according to the instruction (?) of his God: may he know the 'place of his legs', may he be serene in his comings (?), may he be $\frac{5}{1}$ at his place in the temple. To the *ka* of the $\frac{6}{1}$ Priest, the Enterer, Hor-her-khut-f, son of Ramose. »

R. column : « His beloved wife Iuf ».

L. column : « The Priest, the Enterer, Hor-her-khut-f ».

The provenance of these three steles n^{os} 3, 4 and 5 is Tell Edfù, where they were found by the *sabbâkhîn*.

In the *sabâkh* work here a very considerable quantity of antiquities have been found. In my opinion the site is too valuable to allow *sabâkh* work without skilled — and honest — supervision during the whole time that digging is taking place. I realize that the inhabitants must have *sabâkh* for their crops, so I suggest that the excavation of the *tell* be taken up by the Service, or that a concession be given to some recognized excavating party as soon as possible, and the *sabbâkhîn* be put under the control of the digger as regards the place where the *sabâkh* may be taken.

As to the date of these steles, they are almost certainly of the Middle Kingdom.

(6) USHABTÏ-BOX OF PA-NEF-EM-DYT-AMEN. — This box, the end of which is shewn in fig. 2, and the side in fig. 3, was seized by the Service *ghafirs* from an unlicensed dealer at Luxor. The case was taken before the tribunal and resulted in a fine of P. T. 50 and the confiscation of the box.

The box measured 0 m. 40 cent. by 0 m. 16 cent., the sides being 0 m. 23 cent. high and the ends 0 m. 33 cent. high. Only the bottom, one side, and parts of the ends now remain. It was divided by a partition at the point A in the figure, and all the joints had been filled in with plaster. The ground colour is yellow, inside and out, and the scenes are outlined in red and coloured white, red, blue, green, and black. I have indicated the colours by letters on the drawing.

The scene on the side represents the deceased and his wife offering four statuettes of the Children of Horus to the God Harakhti and the Goddess Maat, the former being styled 'The Particoloured'.

The text of this scene reads : « Praising Re^s; may he give floral-offer-

ings to the Agent of Amen, Pa-nef-em-dyt-Amen, right of speech, and his wife, the Musician of Amen, Henut-neferu.»

Both the ends of the box seem to have been devoted to the Ritual of the Ushabtī, the vith chapter of the *Book of the Dead*. The ritual has been considerably abbreviated, and it will be noticed that it begins with «O my Ushabtī» instead of the more usual «O this Ushabtī» or «O Ushabtī of. . .».

The text reads (fig. 2 →): «May the Priest, the Agent of the House of Amen, Pa-nef-em-dyt-Amen, right of speech, be glorified. Saith he: O my Ushabtī, if I be ordered for the doing of any works such as are to be done in the Underworld, for the tilling of the fields, (or) for the carrying of sand from the East. . .».

a) Apparently the scribe had intended to put $\begin{array}{c} \square \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \dots$ etc., but found that he had already put the word 'my'. The corresponding passage from the other end of the box is, to me, even more obscure.

b) The determinative for $\begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array}$ 'send' has been inserted in error in the word $\begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array}$ 'to command'.

c) The --- seems superfluous.

d) The word $\begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array}$ 'to throw down' has been put in for the word $\begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array}$ 'to till'.

At the other end of the box, the first column alone remains. The only difference in the text in this copy of the ritual is that after the words 'O my Ushabtī' the words $\begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array}$



Fig. 2.

$\begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array}$ occur. I can give no explanation of their meaning.

The lid of the box was fastened on by tying it down to small pegs or

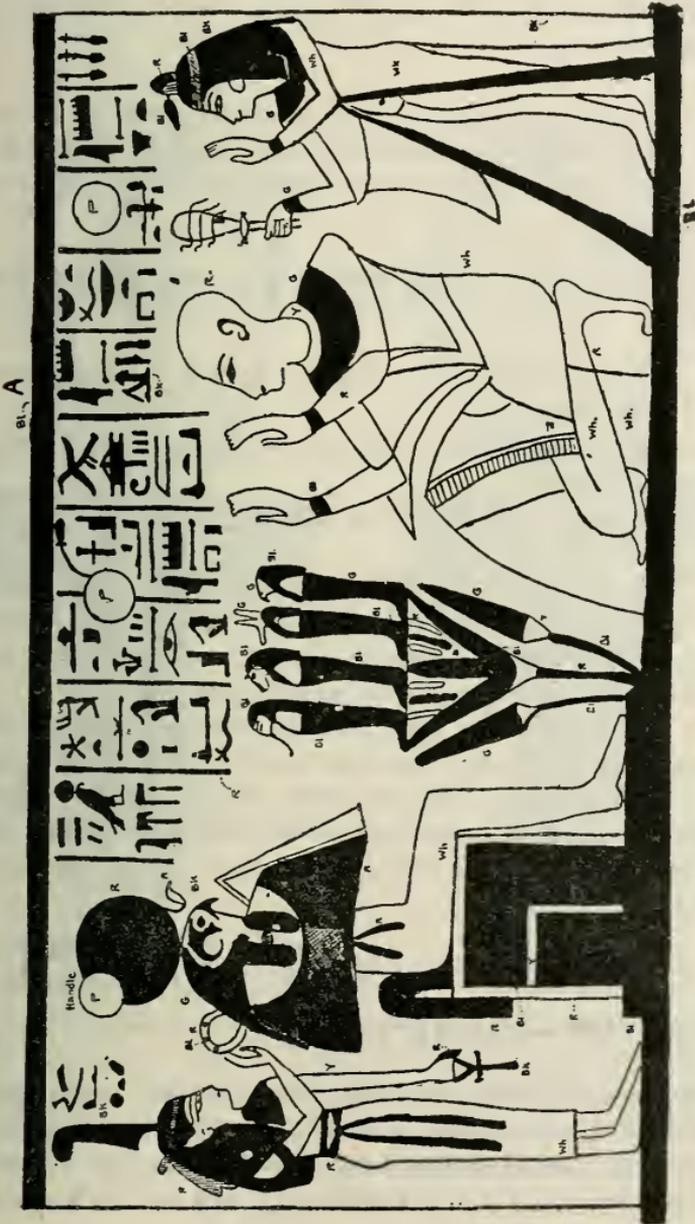


Fig. 3.

knobs of which there are three on the surviving side. These are marked 'P' on the drawing.

(7) PART OF A BLACK GRANITE STATUETTE OF A KNEELING MAN. — The statuette was supported by a pillar which was uninscribed. The figure held a tablet between the hands on which two complete lines and part of a third are still legible.

The text reads : (←) | →  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

The dealer tells me that the amulet comes from the *sabâkh* work at Karnak, which is possible.

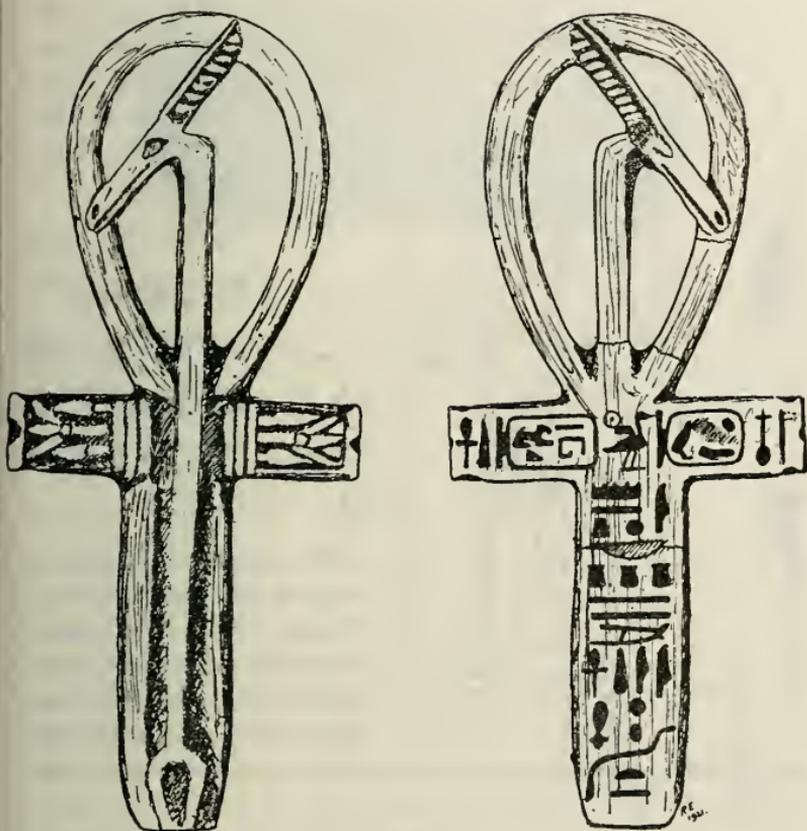


Fig. 4.

(9) LIMESTONE VOTIVE STELE OF THE GOD KHONSU from the *sabâkh* work west of the temple of Khonsu at Karnak, about 20 metres north of the temple of Apet. The stele (fig. 5) measures 0 m. 235 mill. high and 0 m. 112 mill. wide, and is of coarse work in bas-relief and appears never to have been coloured. It is of the XXVIth dynasty or later (found June 1920).

(10) BASE OF A STATUETTE of basalt of late date from the *sabāk* work at Denderch in 1907. Around the base are two prayers written in both directions from the centre of the front, and finishing at the centre of the back.



Fig. 5.

directions from the centre of the front, and finishing at the centre of the back. The work is very good and the stone well squared and polished. The difference between the *sa*-bird and the *geb*-bird is well shewn (fig. 6).

The text reads : (→) ἵⲛⲓ ⲧ

ⲙⲓⲁⲓⲧⲟⲩ ⲡⲓⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ

Words spoken : - Greeting to thee from the mouth of Nephthys, Daughter of Geb; she protects thee in life, stability and prosperity. O Osiris, thy soul comes forth to the Elysian Fields; thou

art purified in divine water drawn from Hetep-hem; thou renewest youth like Khepera. »

(←) : ἵⲛⲓ ⲧ ⲙⲓⲁⲓⲧⲟⲩ ⲡⲓⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ
ⲧⲓⲧⲓⲧⲟⲩ

Words spoken : « Greeting to thee from the mouth of Isis. Re^l shines within the sarcophagus. O Osiris, thou findest thy bravery through his brilliance when he sails above. He circles around thy tomb like the Great

Cat of Heliopolis. Thou art distinguished among the Horizon-dwellers;
thou becomest a follower of his boat. 7



Fig. 6.

The reference to the Cat is taken from the xviith chapter of the *Book of the Dead* (see BUDGE, *Book of the Dead*, trans. p. 54), where he translates the passage: "I am the Cat who fought hard (?) by the Persea-tree in Heliopolis on the night when the foes of Neb-er-tcher were destroyed. . . ."

The base of the statuette measures 0 m. 30 cent. by 0 m. 12 cent. by 0 m. 08 cent. (Entry no. 46.918).

(11) and (12) BRONZES. Fig. 7 shews one of a set of seven objects of a use unknown to me. Each example varies slightly in shape, but are all of nearly the same height, *i. e.* of about 0 m. 28 cent. They are hollow throughout their length (Entry nos. 46.753-46.759). Fig. 8 is one of a set of three crucibles found with the objects mentioned above. These vary in size and capacity. Two have extending handles like the one shewn, while the remaining one has a simple handle. Each of the handles is decorated at the end with a duck's head (Entry nos. 46.750-46.752).



Fig. 7.



Fig. 8.

(13) STELE OF LIMESTONE OF A MAN CALLED HAT-LAY, who is entitled 'the Standard-bearer', found with the bronzes mentioned above (Entry no. 46.749). This is shewn in fig. 9.

Nos. 11 to 13 were all found on August 6th in the *sabākh* work at Tell Edfū. With them were found an iron *fas*-head and a small iron anvil of square section, tapering from the bottom upwards. The remainder of the find included some dishes of Ptolemaic date and a large number of Ptolemaic copper coins of various denominations.



Fig. 9.

(14) Coptic ostrakon from the *sabākh* work in the *birbeh* at Medinet Habu, in the Sahidic dialect (Entry no. 46.740). It measures 0 m. 22 cent. long and has been rather badly broken. It contains 24 lines of well-formed writing with very few ligatures. The characteristic letters are shewn below (fig. 10).

α β ε κ λ μ ν ο π ρ τ ω υ ζ η

Fig. 10.

The text reads :

- 1 σ†ς ωρῆ μ[ε]η †ωῆνε [ε]τεκ
- 2 μῆτσοη πχοεῖς [εε]σμοϋ εροκ
- 3 μῆ νεκρωμε τηροϋ μῆ νεκτῆ
- 4 ηοοϋε μῆ ἦκα ἦἰμ ετωοοη πακ
- 5 ἦθε ενταχσμοϋ ενεηῖοτε ετοϋα
- 6 [λ]β ἦωρῆ λβραλαμ μῆ ἰσακ μῆ
- 7 ἰακωβ· †παρακαλεῖ ἦτεκμῆτ
- 8 σοη χεκαε εκηαηῖροοϋω ἦηκοϋῖ
- 9 ἦμαζε ἦτῖρεϋζλαεϋ χε ἦπε οο
- 10 τε ἦρωμε εῖ εἰ⁽⁷⁾εἰ^(c)ηητ· λρι ἦηα
- 11 ἦπῖρω μἦπωε ἦῖτακο λϋω
- 12 ἦχ.οοϋῖ^(d) εβολ καλωε· πετε
- 13 ωαηταροϋ τηρῖ †ηατααϋ

- 14 ΧΕΚΑΣ ΕΡΕ ΠΕΠΧΟΕΪΣ ῙC Π
 15 Χ̄C ΠΑΤ̄Π̄ΗΟΟΥ Μ̄ΠΕCΜΟΥ
 16 Ε2ΡΑΪ ΕΧ̄Π̄ ΠΕΚΧ̄Π̄ΟΟΥ Μ̄Π̄
 17 ΠΕΚ2ΡΩΤ Μ̄Π̄ ΠΕΚ2ΒΗ[ῩC]
 18 ΤΗΡΟΥ ΛΥΩ Π̄Π̄ΗΛ2ΜΟΥ
 19 Μ̄Π̄ ΠΕΚΡΩΜΕ ΤΗΡΟΥ
 20 Ε ΠΕΪ2ΪC̄C̄^(d) ΟΥΧΑΛΪ 2̄Μ̄
 21 ΠΧΟΕΪC̄ ΤΑΛC̄ Μ̄
 22 ΠΕΠCΟΠ 2ΗΜΑΪ 2̄Ϊ
 23 Τ̄Μ̄ ΕΠ[ΙΦ]
 24 [Λ]Π̄[ΟC]

«(1) First I enquire about (2) thy Brotherhood. The Lord shall bless thee (3) with all thy men and thy cat(4)tle and everything which belongs to thee (5) in the manner which He blessed our Holy Fathers (6) of old, Abraham and Isaac and (7) Jacob. I request of thy brother-(8)hood that thou take charge of the small (crop of?) (9) flax so that it be plucked; for the fear (10) of man has not come Northwards. Do the favour and (11) delay not lest it perish; and (12) do thou it well. Whatever (13) befalls I will pay for it (lit. give it) (14) so that our Lord Jesus the (15) Christ shall send His blessing (16) on thy threshing floors and (17) thy vats and all thy affairs (18) and He shall save them (19) together with all thy men (20) from these troublous (times). Health in (21) the Lord. To give it to (22) our brother Hēmai from (23) Epiph-(24)anios.»

(a) The π is written above the line between the ι and the ρ.

(b) This rare form is from the verb 2ΩΩΛC «to pluck» (cf. *CRUM, Rylands Catalogue*, no. 160, note 1).

(c) 'The fear of man, etc.' may have something to do with some inroad, but hardly that of the Persians in 619, referred to in other ostraka, which refer to the troubles coming Southward.

(d) A hitherto unknown verb in the pronominal form which may refer to some process in treating the flax.

(e) This may mean 'these troubles' referring to some previous letter, but more probably means 'these hard times' which may be those of the early 7th cent. when there were severe political disturbances.

I have to thank Dr. W. E. Crum for most of the notes given above. I submitted my transcription and translation to him and he was kind enough to comment on it without seeing the original ostrakon, correcting my translation in several particulars.

The writing is now hardly legible and it was only by very careful wetting that I could recover the text (Entry no. 46.740).

R. ENGELBACH.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE COPTE⁽¹⁾

PAR

M. HENRI MUNIER.

II. — MANUSCRITS COPTES DE CHEIKH ABADÉH⁽²⁾.

1. — PSAUME XXXVI, 28 (RECTO), 32-33 (VERSO).

Il ne reste plus que les cinq premières lignes d'un feuillet froissé et maculé de taches. La hauteur actuelle est 0 m. 05 cent., sa largeur, 0 m. 105 mill. L'écriture se rapproche beaucoup du spécimen publié par M. H. Hyvernat dans son *Album de paléographie copte* (pl. X), mais les caractères de notre manuscrit sont plus petits et ont été tracés d'une main moins ferme. Au verso, le folio est paginé PKB.

Le texte de Cheikh Abadéh est semblable à celui que M. W. Budge a fait connaître dans *The earliest known Coptic Psalter*, p. 41; il ne diffère de ce dernier que par les menues variantes suivantes :

vers. 28 λϣϞ ηεϣηακϞ η̄ςϞϣ λη (Manuscrit de Cheikh Abadéh).

λϣϞ ϣηακϞ λη η̄ςϞϣ (BUDGE).

vers. 32 πρεϣ̄ρ̄ηοβε ηλ†2τηϣ (Cheikh Abadéh).

πρεϣ̄ρ̄ηοβε †η̄2τηϣ (BUDGE).

Incipit : λϣϞ ηεϣηακϞ η̄ςϞϣ λη .

Explicit : η̄ηε πχοεις Δε ταλλϣ ε2ραι ε[ηε]ϣ6ιϣ .—

⁽¹⁾ Le 1^{er} paragraphe de ces *Mélanges de littérature copte* a paru dans les *Annales du Service des Antiquités égyptiennes*, t. XIX, 1919, p. 225-241.

⁽²⁾ Ces manuscrits coptes, tous rédigés dans le dialecte saïdique, appartiennent

au Musée du Caire. Ils ont été découverts par M. A. Gayet, en 1898, dans ses fouilles sur l'emplacement d'Antinoé, très probablement dans la nécropole de cette ville. Je n'ai rien pu savoir de plus précis.

2. — PSAUMES XXXVII 20-XXXVIII 5.

Fragment d'un feuillet en parchemin ayant appartenu au manuscrit précédent. Mesures : hauteur, 0 m. 075 mill.; largeur, 0 m. 090 mill. L'état de conservation est le même. Aucune variante avec l'édition du Psautier copte de M. W. Budge (p. 43).

Incipit : [ΛΥ]ΠΟΧΤ Ε[ΒΟΛ ΠΜΕΡΙΤ Π]ΘΕ ΠΟΥΡΕΦΜΟΦ[ΥΤ
ΕΦΗΗΤ·].

Explicit : Π[ΘΕ] [Π]ΑΛΛΥ ΜΠΕΚΗΤΦ [ΕΒΟΛ].

3. — PSAUMES XCIII 8-XCIV 7.

Le feuillet unique en parchemin qui renferme ce passage est très incomplet dans toute sa longueur (haut., 0 m. 21 cent.; larg., 0 m. 15 cent.). Il porte la pagination : $\overline{\text{PH[Z]}}-\overline{\text{PHH}}$. Pour l'écriture, voir A. CIASCA, *Sacr. Biblior. fragmenta copto-sahidica*, t. II, pl. XXI. On relève les variantes suivantes :

Ps. xciii, vers. 13 : ΖΗΗΖΟ[ΟΥ] (Cheikh Abadéh).

ΖΗΗΖΟΟΥ (W. BUDGE).

vers. 16 : ΠΕ ΕΤΗΑΑΖΕΡΑΤΦ·

ΠΕΤΗΑ etc. (W. BUDGE).

Psaume xciv. Après le titre du psaume xciv tel qu'il est indiqué dans l'édition de M. W. Budge, notre manuscrit ajoute :

ΠΤΩΣΗ ΠΠ[ΩΗΡΕ ΠΚΟΡΕ].

vers. 3 : ΠΠΟΥΤΕ

ΠΕΠΠΟΥΤΕ (W. BUDGE).

Incipit : ΛΥΦ Π[ΣΟΦΦ ΜΠΕΤΠΖΗΤ ΣΕ].

Explicit : ΠΕΠ[ΤΑΦΤΑΜΙΟΝ] ΧΕ Π[ΤΟΦ ΠΕ ΠΕΠΠ]ΟΥΤ[Ε].

4. — PSAUMES CI 17-CII 5.

Feuillet de parchemin aussi fragmentaire que les précédents (mesures : haut., 0 m. 08 cent.; larg., 0 m. 14 cent.). L'écriture est identique au

spécimen publié par VALESTRI, *Sacr. Biblior. fragmenta*, t. III, pl. XVII.
Aucune variante.

Incipit : ἄπε[Ϸσεϱ̄Ϸ πεϷσοῖς].

Explicit : πεττ[σιο ἄπο]ϷοϷ[ϱω ἡλαθοῦ] · τ[οϷῆιτ-
κοϷι].

5. — PSAUMES CXXXV 8-17 (RECTO); 22-CXXXVI 3 (VERSO).

Ce fragment mesure 0 m. 175 mill. de hauteur et 0 m. 12 cent. de largeur. Il a appartenu au manuscrit qui a renfermé le feuillet précédent. Le texte est conforme à l'édition des psaumes par M. W. Budge (*op. cit.*, p. 141-142), sauf les points suivants :

Ps. cxxxv, 9 : cio]oϷ ετ[εϷoϷcia
ciooϷ τεϷoϷcia (W. BUDGE).

Dans plusieurs versets, η ne change pas en κ devant π, τ, φ; par exemple : vers. 11, πενταϷη̄πιν̄λ; vers. 15, ηφλαϱω; vers. 16, πενταϷηπεϷαλλος.

Incipit : [πε π]εϷηλ · [ποoς ἄἡ̄cio]oϷ ετ[εϷoϷcia].

Explicit : [ἡτα]Ϸ Ϸη οϷη [ἡμαϷ ἡ̄σι πετα]ϷηλαϱτιϷε.

6. — ISAÏE, XXVI 6-10; PROVERBES, VIII 33.

Ce feuillet n'est pas en entier : un trou a emporté une partie des six premières lignes, ainsi que la fin des autres. Le parebemin est taché au verso; la pagination a disparu. On aperçoit quelques lettres en palimpseste (dimensions : haut., 0 m. 145 mill.; larg., 0 m. 11 cent.).

Le texte est disposé sur une colonne. Il renferme deux passages bibliques : l'un du prophète Isaïe et l'autre des Proverbes, qui faisaient partie d'un Lectionnaire. Entre ces deux textes, cette rubrique liturgique en rouge :

[··]παρρημια · πμοϷρ εϷoϷ̄.

Proverbes (παροιμία). Carême.

Isaïe XXVI 6-10 a été publié par M. P. LACAU, *Textes de l'Ancien Testament en copte-sahélique* (*Recueil de travaux*, 1901, XXIII, 106) et par G. MASPERO, *Fragments de manuscrits coptes-thébains*, 216. Variante: vers. 8
 ⲛⲓⲡⲉⲒⲣⲁⲛⲓ : ⲉⲡⲉⲒⲣⲁⲛⲓ (MASPERO).

Le texte des *Proverbes*, VIII, 33 est sans variante avec le texte édité par CIASCA, *Sacr. Biblior. fragmenta*, II, p. 162.

Incipit (Isaïe) : ⲗⲮ[ⲱ ⲈⲐⲒ]ⲗⲣⲉⲒ ⲈⲧⲉⲒⲢⲓⲛⲓⲛ ⲭⲈ ⲗⲮⲒ]ⲈⲗⲢⲢⲒⲈ.
Explicite : ⲈⲈⲐⲐⲗⲓⲕⲗⲓ[ⲐⲐ]Ⲯⲓⲛⲓ ⲒⲓⲬⲙⲡⲕⲗⲒⲒ ⲐⲦⲙⲈ.

Texte des *Proverbes* : [ⲐⲈ]ⲛⲐⲮ ⲈⲈ ⲛⲗⲱⲛⲣⲈ ⲈⲱⲐⲙ [Ⲉ]ⲣⲐⲓ ⲧⲒⲐⲛⲓ
 Ⲑⲓⲓ ⲉⲡⲱⲗⲭⲈ ⲛⲐⲐⲗⲈⲱ . ⲭⲈ ⲈⲐⲈⲐⲛⲓ (sic desinit).

7. — ÉZÉCHIEL, XXVIII, 2-6; XXIX, 2-5 (1^{re} FEUILLET);

XXXII, 12-17; XXXIII, 8-10 (2^e FEUILLET).

Ce texte du prophète Ézéchiel est réparti sur deux feuillets de parchemin reliés ensemble, très abîmés par les déchirures et les taches. Du premier folio il ne reste plus, au recto, que la première lettre sur une longueur de dix-sept lignes; conséquemment, il en est de même au verso, pour la fin de chaque ligne. Le second folio a un peu moins souffert; mais aucune ligne n'est complète. Dimensions : 0 m. 17 cent. de hauteur, 0 m. 110 mill. de largeur. Pour l'écriture, voir *Catalogue général du Musée du Caire, Manuscrits coptes*, pl. XX. Aucune trace de pagination.

Ces différents passages d'Ézéchiel sont déjà connus; ils ont été édités par Ciasca (*Sacr. Biblior. fragmenta*, II, p. 287, 290, 293, 296). On ne peut relever que les trois variantes suivantes :

XXIX 4 : [ⲗⲮⲱ ⲛⲐⲖⲉⲛ] ⲉⲡⲓⲕ[ⲈⲒⲈⲐⲐ]
 ⲗⲮⲱ ⲛⲐⲖⲉⲛ ⲛⲓⲡⲕ etc. (CIASCA).

XXXII 16 : ⲗⲮⲱ ⲈⲕⲈⲭⲓ ⲛⲐⲮⲐⲐⲈⲓ[Ⲑ]
 ⲗⲮⲱ ⲈⲕⲈⲭⲓⲐⲒ ⲛⲐⲮⲐⲐⲈⲓⲐ (CIASCA).

XXXIII 9 : ⲕⲢⲗⲐⲐⲐⲮⲭⲈ ⲐⲕⲱⲧⲮⲮⲛⲓ
 ⲕⲢⲗⲐⲐⲐⲮⲭⲐ ⲛⲐⲐⲈⲕⲱⲧ etc. (CIASCA).

Seul le verset 12 du chapitre xxxii est inédit.

- vers. 12. λΥΩ Ε[ΥΣΤΑΚΟ ΝΠΦΟΥΦΟΥ]
 ΗΚΗΜΕ [ΗΤΕΤΕΥΘΟΜ ΖΟΝΖΕΝ]
 vers. 13. [λ]ΥΩ †ΗΛ[ΤΑΚΟ ΠΠΕΥΤΒΗΠΟΥΥΕ]
 [ΤΗ]ΡΟΥ· ΕΒΟΛ [ΖΠΟΥΜΟΟΥ· ΕΥΟΦ]
 [·]ΦΥ · ΗΤΕΤ[ΟΥΕΡΗΤΕ ΠΠΡΩΜΕ]
 [†]ΛΖΨ · λΥΩ ΠΤ[ΕΤ̄ΗΤΑΘΣΕ]
 ΗΤΕΠ̄ΤΨΗΗ Ζ[ΩΜ ΕΖΡΑΙ ΕΧΩΥ ·]
 vers. 14. ΤΟΤΕ ΗΕΥΜΟΥ etc.

Incipit : λ[ΚΧΟΟΣ ΧΕ ΛΗΚ ΟΥΠΟΥΤΕ] λ[ΠΟΚ ΛΪΟΥΩΖ].

Explicit : [ΠΕΠΠ]ΛΛΗΛ · [λΥΩ ΠΕΠΠΗΠΟΜΙΑ ΣΣ]ΖΙΧΩΠ.

8. — MARG, I 1-3 (RECTO); 27-31 (VERSO).

Début d'un évangélaire en parchemin. Le texte était disposé sur deux colonnes par page; la seconde a disparu et la première est incomplète. Ce fragment mesure 0 m. 125 mill. de hauteur et 0 m. 04 cent. de largeur. Au recto, le titre est entouré d'un entrelacs multicolore. Pour l'écriture, voir HUYENAT, *Album de paléographie*, pl. XI, 3; dans notre manuscrit, les caractères sont un peu moins réguliers et sont plus fins.

RECTO.

- 1, 1 [ΠΕΥΛΓ]ΓΕΛΙΟΝ ΕΤ[ΟΥΛΛΒ ΗΚΑΤΑ ΜΑΡΚΟΣ]
 [ΤΑΡΧΗ] ΜΠΕΥΛΓΓ[ΕΛΙΟΝ]
 [Π̄Τ̄] ΠΕΧ̄Σ ΗΦ[ΗΡΕ Μ]
 2 [ΠΠΟΥ]ΤΕ · ΚΑΤΛΟ[Ε ΕΤΣΗΖ]
 [ΖΠ]ΗΣΑΙΑΣ Π[ΕΠΡΟΦΗ]
 [ΤΗΣ] ΧΕ ΕΙΣ ΖΗ[ΗΤΕ †]
 [ΗΛΧΕΥ] ΠΛΓΓΕΛΟ[Σ ΖΛ]
 [ΤΕΚΖΗ Π]ΛΙ ΕΤΠΑΣΟ[ΒΤΕ]
 [ΗΤΕΖΗ]Η ΜΠΕΚ̄ΝΤ[Ο ·]
 3 [ΤΕΣ]ΜΗ ΜΠΕ[ΤΩΦ]

VERSO.

1, 27 ΠΕΠ̄Π̄Λ Π[ΑΚΛΟΛΡΤΟΗ · ΣΕ]
 28 ΣΩΤ̄Υ ΠΣΩ[Υ · ΛΥΩ ΠΤΕΥ·]
 ΠΟΥ ΛΥΕΙ ΕΒ[ΟΛ ΠΒΙ ΠΕΥΣΟ]
 ΕΙΤ̄ Ζ̄Μ̄ΝΛ Π[ΙΜ̄ Ζ̄Π̄ΤΠΕ]
 ΡΙΧΩΡΟΣ Π[ΤΕ ΤΓΛΛΙΛΕΛ ·]
 29 ΛΥΩ ΠΤΕΥΠ[ΟΥ ΠΤΕΡΟΥΕΙ ΕΒΟΛ Ζ̄Π̄]
 ΤΣΥΝΑΓΩ[ΓΗ ΛΥΕΙ ΕΖΟΥΗ Ε]
 ΠΗΙ ΕΣΙΝ[ΩΠΗ Μ̄ΠΛΠΛ]
 ΡΕΛΣ · Μ̄Π[ΙΛΚΩΒΟΣ Μ̄ΠΗΩ]
 30 ΣΛΠΠΗ[Σ · ΤΩΩΜΕ ΔΕ ΗΣΙ]
 ΜΩΗ ΠΕ[Σ̄Π̄ΚΟΤ ΠΕ ΕΣΗΜ]
 ΠΤΕΥΠΟ[Υ ΔΕ ΛΥΩΛΧΕ Π̄Π̄]
 31 ΜΛΥ ΕΤΒΗ[Π̄Τ̄Σ · ΛΥ· ΠΕΥ]
 ΟΥΟΙ ΕΡΟΣ Ε[ΛΥΛΜΛΣΤΕ ΠΤΕΣ]
 ΣΙΧ ΛΥΤΟΥΠ[Ο̄Σ̄ ΛΥΩ ΛΥΕΙ ΕΡ]
 [Ο]Σ ΕΒΟΛ Π̄ΒΙ Π[ΕΣΜΟΜ · ΛΣΤΩΟΥΗ ΛΣΛΙΛ]
 [ΚΟ]ΠΗ [ΜΛΥ············]
 ············

Malgré son caractère fragmentaire, ce folio est intéressant à un double titre : il apporte à l'édition critique de la *Coptic version of the New Testament in the Southern dialect*, par le Rév. Horner, quelques variantes nouvelles et comble une lacune aux versets 27-30. Il offre en outre une constatation curieuse au point de vue paléographique : le tiret, qui remplace Γε, est omis régulièrement, quand la lettre devant laquelle on doit mettre un ε se trouve au début du mot (par exemple : ΜΠΕΥΛΑΓΓΕΛΙΟΝ, ΜΠΕΚ̄Π̄ΤΟ, ΠΤΕΥΠΟΥ, etc.). *Recto*. Le mot ΕΤΟΥΛΛΕ du titre ne se rencontre pas dans la *Coptic version*. Verset 2 : ΠΑΓΓΕΛΟΣ, au lieu de ΠΛΑΓΓΕΛΟΣ; [ΠΤΕΚ̄ΣΙ]Η ΜΠΕΚ̄Π̄Τ[Ο], pour ΠΤΕΚ̄ΣΙΗ ΣΙΣΗ Π̄ΜΟΚ (HORNER). *Verso*. Le passage vers. 27-30 ne se trouve pas dans HORNER (*N. T. sahidic*); j'ai comblé les lacunes du nouveau manuscrit à l'aide de la version bohaïrique. Une partie du verset 29 est légèrement différente du texte bohaïrique; elle suit mot à mot le Codex Vaticanus, n° 1209 (B) édité par M. P. BUTTMANN, *Novum Testamentum, graece*, dans la *Bibliotheca Teubneriana*. V. 30 : ΛΥΤΟΥΗΟΣ̄ ΕΛΥΛΜΛΣΤΕ ΠΤΕΣΓΙΧ (HORNER).

9. — INDEX DES LEÇONS POUR LES DIMANCHES

ET LES FÊTES (DIRECTOIRE).

Nous ne possédons plus que le haut d'un feuillet de petite dimension, c'est-à-dire les douze premières lignes (mesures : hauteur, 0 m. 080 mill.; largeur, 0 m. 125 mill.). Le texte est disposé sur une colonne; dans la marge se trouvent les références bibliques soulignées d'un trait rouge. Une écriture semblable a été reproduite par BALESTRI, *Sacr. Bibliorum fragmenta*, t. III, pl. 25. Le manuscrit est palimpseste; on voit apparaître quelques lettres d'une onciale carrée. Dans la marge supérieure, à la place habituelle, la pagination, $\overline{\xi\lambda-\zeta\theta}$.

De pareilles directoires ont déjà été publiées; on en trouvera principalement dans un article du *Recueil de travaux* (t. VII, p. 144) et dans l'ouvrage de PLEYTE et BŒSER, *Manuscripts coptes de Leide* (p. 149-163). Voici l'ordre des leçons : (*Verso*) $\overline{\text{Ps. LXXIX, 8}}$; $\overline{\text{ΚΟΡΙΗ · 8}}$ (= II *Corinth.*, XII, 1); $\overline{\text{ΗΠΕΙΣΤΕΡΛΙ}}$ (= *Hébr.*, XIII, 7); $\overline{\text{ΠΕΤΡΟΣ · 8}}$ (= II *Pierre*, 1, 13); $\overline{\text{ΠΡΑΞΙΣ · λ}}$ (= *Actes*, XIII, 17); $\overline{\text{Η ΠΙΛΙ · λ}}$ (= *Actes*, III, 22); $\overline{\text{ΥΛΛ ΠΙΛ}}$ (*Ps.* CXI, 6). (*Verso*) : $\overline{\text{45}}$ (= *Ps.* XCVI, 1); $\overline{\text{2ΡΟΜΛΙ}}$ (= *Romains*, VI, 8); $\overline{\text{ΙΩΛ}}$ (= I *Jean*, III, 1); $\overline{\text{[ΠΡΑΞΙΣ]}}$ (= *Actes*, XII, 24); $\overline{\text{[ΥΛΛ ΟΓ]}}$ (= *Ps.* LXXIII, 12); $\overline{\text{[· · ·]}}$ (= *Luc*, XX, 27).

10. — FRAGMENT D'ANAPHORE.

Le plus intéressant de toute cette trouvaille. Il mesure 0 m. 13 cent. de long et autant de large. Malheureusement il est aussi incomplet que les autres : aucune ligne n'est intacte; le haut, le bas et les marges ont disparu; des trous et des déchirures ont entamé profondément le parchemin; enfin des taches ont effacé plusieurs mots. L'écriture est assez semblable au spécimen publié dans le *Catalogue général du Musée du Caire : Manuscripts coptes*, pl. XVIII; mais dans notre nouveau feuillet, les caractères sont plus larges, plus espacés et n'ont aucun délié.

Le passage que renferme ce fragment a fait partie d'une anaphore inconnue : il contient l'anamnèse et le commencement de l'épiclèse. Des rapprochements avec les différentes versions tant égyptiennes qu'orientales

publiées par Tuki, Renaudot et Brightman ne donnent aucune concordance parfaite, mais on voit que le sens général des prières est, au fond, identique. Comme, dans notre nouveau feuillet, l'anamnèse a déjà la forme arrêtée qu'on remarque dans la liturgie alexandrine dite de saint Marc, il est certain que les fouilles de Cheikh Abadéh nous révèlent un de ces offices liturgiques tels qu'ils ont existé dans la Haute-Égypte jusqu'au patriarcat de Gabriel ibn Tarik († 1145)⁽¹⁾.

RECTO.

.....] ⁽²⁾
[.....] ἈΣΠΛ[ΣΜΟΣ.....]
[.....] · ΚΑΙ Δ[.....]
[Ο ΔΙΑΚΩ]Η · · [ΛΗΜΗ · ΛΗΜΗ]
[ΛΗΜΗ · ΤΟ]Η ΟΛΗΑΤΟΗ [ΣΟΥ ΚΥΡΙΕ ΚΑ]
5 [ΤΑΓΓΕΛΟΜ]ΕΗ · ΚΑΙ Τ[ΗΗ ΑΓΙΑΗ ΣΟΥ]
[ΛΗΑΣΤ]ἈΣΗΗ · ΚΑΙ ΑΗΛΛΥΜΨΗΗ ΕΙ[Σ]
[ΟΥΡΑΠΟΥΣ] ΟΜΟΛΟΓΟΥΜΕΗ · ΛΗΜΗ
[ΣΕ ΛΗΠΟΥ]ΜΕΗ · ΣΕ ΕΥΛΟΓΟΥΜΕΗ ΣΕ ΕΥ
[ΧΑΡΙΣΤΟΥΜ]ΕΗ ΚΕ ΔΕΩΜΕΘΑ ΣΟΥ Ο ΩΣ
10 [ΗΜΩΗ ····] ΗΥΜΨΙΣΤΗΣ ΕΥΛΟΓΙΣ
[.....]Ε · ΕΠΕΠΟΜΑΤΙ ^(sic)
[.....]ΗΣ ΕΜ[··]Σ ·[···]
[.....]ΗΗ[·.....]
[.....]ΠΕ ⁽⁷⁾[·.....]
15 [.....]Ψ[·]Σ[·.....]
[.....]ΕΙΡΗΗΗ ΤΗΗ ⁽⁷⁾[·.....]
[.....]ΑΠΟΣΤΟΛ[ΟΣ ····]
[.....]ΩΗ · ΤΟΗ Κ[··]
[.....]ΠΠΟΕΗ ΕΙΡΗΗΗ Κ[··]
20 [.....]ΥΧΩ [·]ΟΥΜΩΗ ^(sic) ⁽⁷⁾[·.....]
[.....] ΟΕΟΦΩΡΕΥΣ ΚΑΙΓ[ΛΡ ····]
[.....] ⁽²⁾

⁽¹⁾ *Revue de l'Orient chrétien*, VII, 1912, p. 227.

⁽²⁾ On ne voit pas combien il manque de lignes.

VERSO.

.....] ⁽¹⁾
 [.....]ΕΠ[.....]
 [.....]ΧΩΡ[.....]
 [.....]ΩΤ · [.....]
 [..... ΠΑΓΓ]ΕΛΟΣ ΜΗΝ[ΑΡΧΛΑΓ]
 5 [ΓΕΛΟΣ.....]ΤΟΣ · ΣΕ ⁽²⁾Λ[.....]
 [..... ΩΠ[·]ϣ · ΜΠΡΤΡΕ[.....]
 [.....]ΕΚΕΖΕΝΕΒΗΥΕ ΗΤΕΠΕ[··]
 [.....]ΗΟΥ · ΗΠΡΤΡΕΛΛΥ ΛΖΕ[···]
 [··] ⁽³⁾ΖΗΛΟΓΙΣΜΟΣ ΕΙΛΗΝΟΜΗ[.....]
 10 [··]ΕΠΕΘΥΜΙΑ ΗΚΟΣΜΙΚΟΗ[.....]
 [···]ΖΕ ΕΖΡΑΙ ΕΥΚΡΟϢ ΗΘ[.....]
 [.....]ΗΣ · ΚΩ ΕΒΟΛ[.....]
 [.....] · Ε[·]ΠΕΥΘΕΙΗ[.....]
 [.....]ΟΥ[···] ΠΑΤΑΛΘΟ · [····]
 15 [.....]ΖΩΗ ΕΠΠΟ[.....]
 [.....]Η ⁽⁴⁾[··] ΕΠΛΩΛΖΟΗ[····]
 [.....]ΕΒΟΛ ΖΙΤΟΟΤ[···]
 [.....]ΗΟΥ ΜΗΤΕΥΣΕΒ[ΗΣ.....]
 [.....]ΕΤΕΙΑΝΑΦΟΡΑ[.....]
 20 [.....]ΤΑΛΟ ΕΖΡΑΙ ΗΠΠΛ[ΩΡΟΗ··]
 [.....] ⁽⁵⁾ΛΓΙΛΣ[····]
 [.....] ⁽⁶⁾ ⁽⁷⁾[ΣΤΕΠ[.....]
 [.....]

Recto, ligne 1. La lecture de]ΑΣΠΛ[est peu sûre; ΣΠ seuls sont certains.

3-4. Début de l'anamnèse. Dans les deux liturgies alexandrines de saint Grégoire et de saint Marc, ce passage est identique à notre nouveau fragment. Comme Η de ΔΙΑΚΩΗ est parfaitement lisible, la restitution du début de cette ligne est conforme à l'anaphore de saint Grégoire. Le triple ΑΜΗΗ qui suit existe dans la liturgie de saint Basile.

⁽¹⁾ On ne voit pas combien il manque de lignes.

6-7. Après ΑΙΛΛΥΜΓΗΙΗ, ΕΙ est très effacé; la liturgie grecque de saint Marc donne ensuite ἀνάστασις ὁμολογοῦντες καὶ τὴν εἰς οὐρανοὺς ἀνάληψιν.

10. ὑψιστος.

11. ἐν ὀνόματι. L'épiclese doit commencer à cet endroit; mais le reste du recto est tellement mutilé qu'il est impossible de donner un sens même général à cette fin de page. Dans les trois anaphores coptes, commémoration détaillée de la mort, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ.

14-15. Ces deux lignes sont en rouge: elles renferment probablement une rubrique.

20-21. Les caractères qui subsistent sont très effacés et la transcription ci-dessus est peu certaine.

Verso, ligne 5. Après CEA, trace supérieure d'une lettre qui peut être λ, Λ ou χ.

8. Malgré les lacunes, le sens est parfaitement clair: «*Ne fais pas que l'on se tienne dans des intentions (λογισμός) criminelles (ἀνομιον), ni dans des convoitises (ἐπιθυμια) mondaines (κοσμικόν)*: [ne fais pas que l'on se] tienne dans les embûches [l'une] pardonne. . . ». Une invocation semblable se rencontre, au même endroit mais avec des termes différents, dans un manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne (Bodl. M. HUNTINGT. 360), traduit par M. F. E. Brightman, dans ses *Liturgies Eastern and Western* (t. I, p. 178): «*Pass by our iniquities, pardon our transgressions, those we done wilfully and those we have done without our will, etc.* ». Les *Canons apostoliques* (LAGARDE, *Aegyptiaca*, p. 276) recommandent, pour le saint sacrifice: «*ΜΗΠΕΡΤΡΕ ΟΥΛΑ ΚΑ ΛΡΙΚΕ ΖΗΠΕΦΖΗΤ ΕΖΟΥΗ ΕΟΥΛΑ . ΠΠΕΡΤΡΕ ΟΥΛΑ ΛΖΕΡΛΓΨ ΜΠΕΙΝΑ ΖΠΟΥΖΥΠΟΚΡΗΠΕ Η ΖΠΟΥΖΥΠΟΠΡΗCIC . que personne ne garde rancune dans son cœur contre quelqu'un : que personne ne se tienne dans ce lieu dans la dissimulation ou dans l'hypocrisie.* » Dans ΤΙΤΕ, II, 12, on trouve l'expression κοσμικὰς ἐπιθυμίας.

18-19. ΜΗΤΕΥΣΕΒΗC est sans doute l'équivalent de ΜΕΤΑΓΛΟΟC donné par les autres liturgies. Le sens de ces deux lignes peut être: [Nous prions ta] Piété [d'agréer] cette offrande (ἀναφορά).

20. «[Et que ton Esprit saint] porte ces dons (δῶρον).»

21. Le texte ici est en rouge; on ne distingue plus que les traces de ΑΓΓC.

22. Partie supérieure de quelques lettres.

11. — ÉPISEDE DE LA PASSION : LA TRAHISON DE JUDAS.

Feuillet bombycin d'une hauteur et d'une largeur de 0 m. 10 cent. Il est incomplet et ce qui reste est troué et jauni.

L'écriture est une petite onciale penchée, bien formée et très régulière, elle ressemble au spécimen qui a été publié dans l'*Album de paléographie* de M. H. Hyvernat (pl. XII, 3); mais, dans notre manuscrit, elle est une

fois moins haute. Les points qui séparent les phrases ou les parties de phrases sont en rouge.

Ce passage saïdique a toute l'allure d'un récit: toutefois on sait combien cette apparence est trompeuse et l'on ne peut dire si nous sommes en présence d'un apocryphe inconnu ou, plus vraisemblablement, d'une homélie. Cet épisode ne concorde pas, à ma connaissance, avec tout ce qui a été publié dans ce genre. En tout cas, c'est le commentaire du chapitre xxvii, versets 4-6, de l'évangile selon saint Matthieu, sans aucun détail nouveau. Le mot ΓΟΜΩΡ, au début du recto, est à signaler; il ne se trouve pas dans le récit évangélique qui parle seulement des ΜΑΛΑΞ ἤζατ, ou trente pièces d'argent (ΜΑΤΘΙΕΥ, xxvi, 15; xxvii, 3). On se demande comment les six ou seize *gomors* (γομόρ), mesure de capacité bien connue chez les Juifs, ont pu remplacer les trente sicles ou shekels.

RECTO.

.....] ⁽¹⁾
 ζήτ[.....]ϥ[...]
 ζήπει[...]⁽⁷⁾†σο γομω̄
 ήτα[γ]ωφωχή ήτο
 οτῆ · ήπηλυ ήτα[ϥ]
 † ήπωήρε ήπω
 με ετοοτοου ήη[ι]
 ουδαι · ληνοχο[γ]
 ζατατου εφωω
 ήνος χε λιερω[βε]
 λή† ηουσηοη ήδι
 κ[λ]ιος · ήτοου δε
 Πεχ[λ]γ χε ήτοκ ετ
 ρω[ω]ε · λγω ήτε

VERSO.

.....] ⁽¹⁾
 [·]γϥ ηζ̄ ⁽⁷⁾[...]⁽⁷⁾ογϥ
 ητῆμεταη[ο]ια ή
 μαγ —
 Μ[η]ήσαηαή δε πεχλυ
 [χε] ογκ εζεστει ε
 [ηο]χοου επκορβα
 [ηο]ς · χε ουασογ ης
 [ηοϥ] τε · λγϥη ήπ
 [ζατ] ήταχήτῆ ·
 [λγ]ωφωπε ^(sic) ητσωφω
 ήπκεραμεγς ε[τ]ρϥγ
 τωης ήηητῆ ηη
 ωήμο · ουε[·] ζατ
 ουη ήταχχ[·] ή

TRADUCTION.

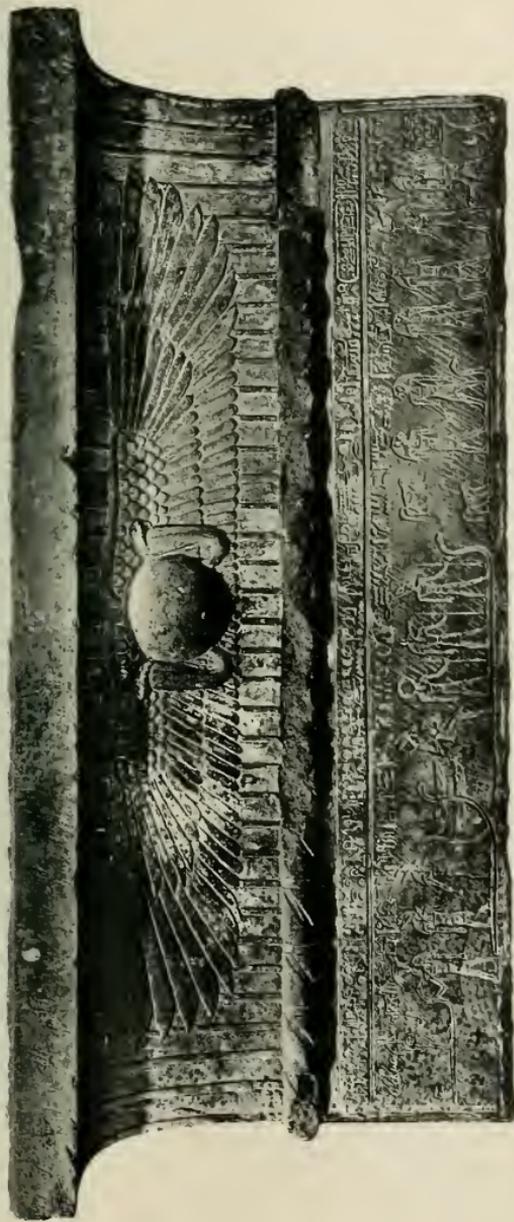
(Recto.) Dans ces [...] six *gomors* (γομόρ) qu'ils laissèrent dans sa main, au moment où il livra le Fils de l'homme entre les mains des Juifs. Ils les

⁽¹⁾ On ne voit pas combien il manque de lignes.

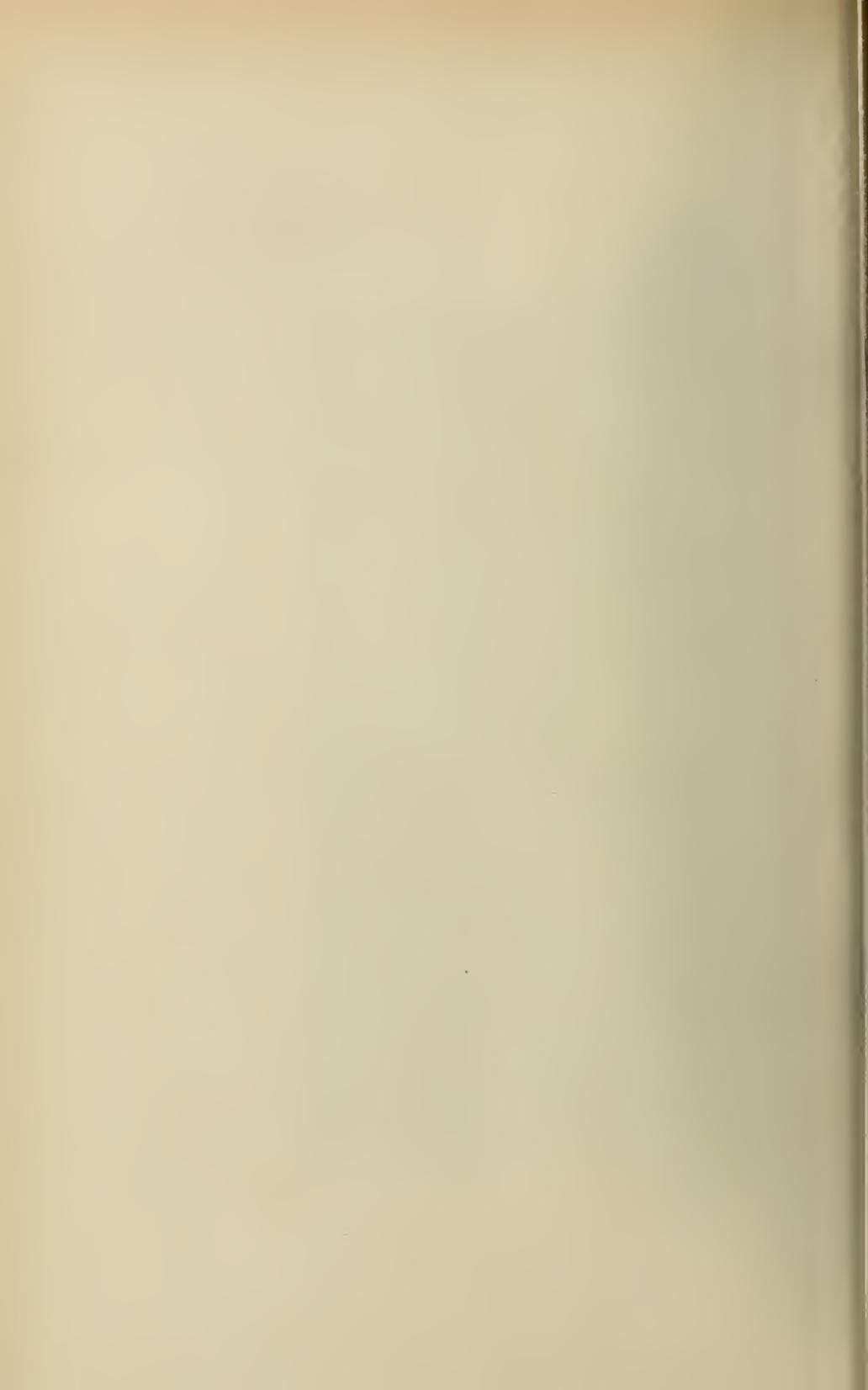
jeta à leurs pieds en disant : « J'ai péché; j'ai livré le sang du Juste ». Mais (δέ) ils dirent : « Cela te regarde! ». Et quand (*sic explicit*).

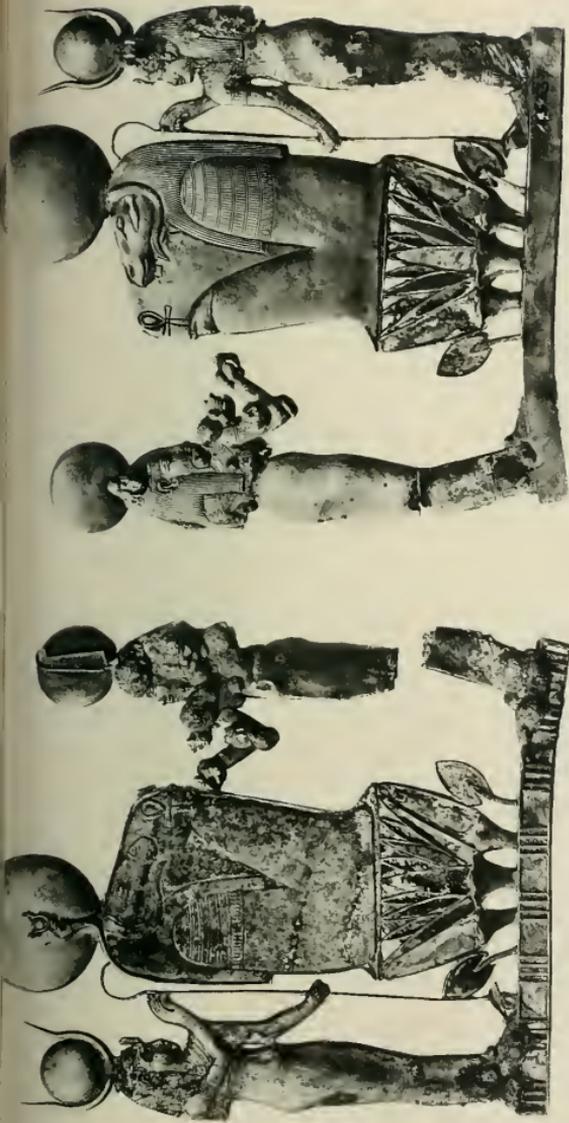
(*Verso.*) De son repentir (μετάνοια). Puis ils dirent : « Il ne convient pas (οὐκ ἔξεστί) de le déposer dans le trésor (κορβανός), puisque c'est le prix du sang ». Ils prirent l'argent qu'il avait apporté. Ils achetèrent le champ du potier (κεραμεύς) pour enterrer les étrangers [. . .] l'argent qu'il avait pris (*sic explicit*).

H. MUNIER.



· Lintéau de porte avec personnages mythologiques.





1



4

2



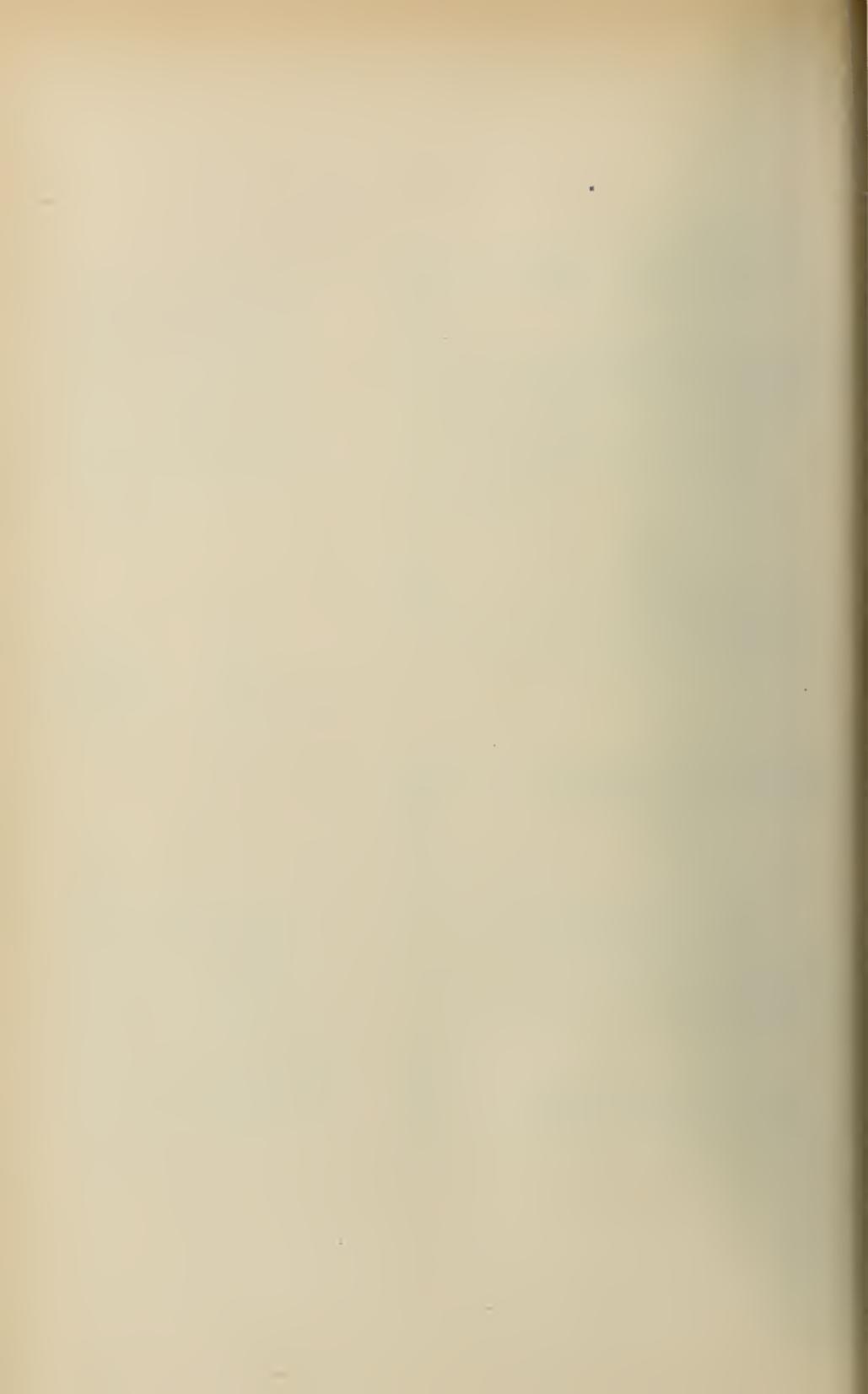
3

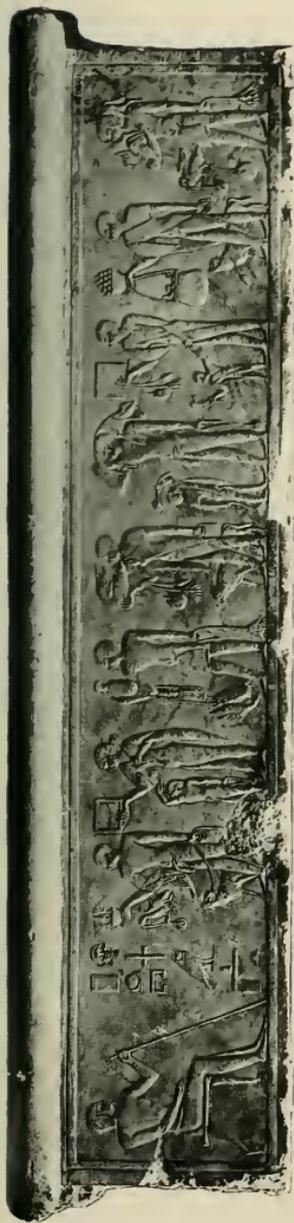


5

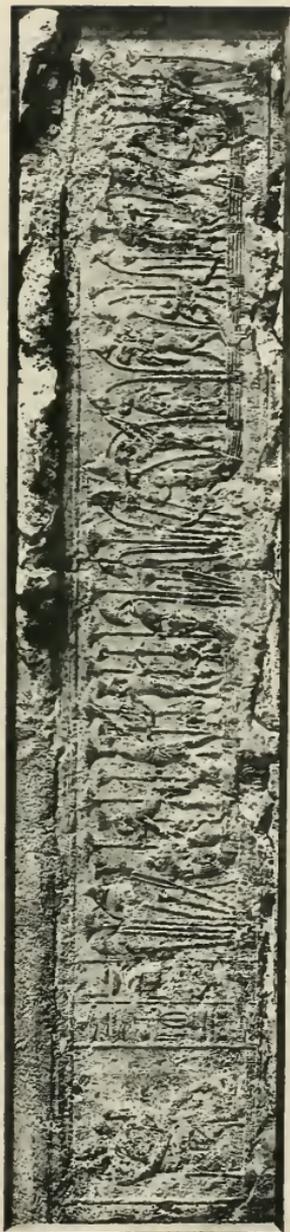


6





Bas-relief saïte de Kom el-Faraine (Bouto).



Bas-relief saïte d'Hétiopolis.



SELECTED PAPYRI
FROM
THE ARCHIVES OF ZENON

(Nos. 65-66)

BY C. C. EDGAR.

VII

The first of the two papyri published below is one of those acquired by the Museum in 1920 (see *Annales*, XX, p. 19) and is the longest complete piece in our collection of Zenon texts. It recounts the history of a loan of money over a period of fourteen years and, though it is for the most part a string of calculations, it touches here and there on several interesting questions of Ptolemaic law, economy and chronology. The second papyrus, which had come into our possession previously, is a short document concerning the same affair.

No. 65. DRAFT OF A STATEMENT CONCERNING A LOAN. — 0 m. 35 cent. ×
0 m. 565 mill. — Year 4.

In no. 44 of the present series we made the acquaintance of a certain Philon, who wrote in the spring of year 34 (?) about a cloak which his wife Maiandria was then weaving for Zenon. The text which we now publish was written in the summer of year 4 of Euergetes between the harvest and the vintage (see ll. 111-113 and 116, 117) and deals with a dispute about a sum of money which had been lent to Philon more than fourteen years before. The two men had apparently fallen out over the payment of the debt, and Philon had presented a complaint against Zenon to a high functionary called Chrysermos. The latter had ordered two

other persons, Zenon and Diodoros, to sit and hear the case and then report to him. As a result of their examination they had decided (1) that Zenon should present his account against Philon in accordance with the facts which both parties admitted and (2) that, as regards the recriminations which they made against each other, they should exchange assurances in a temple of Sarapis. The latter part of this order or judgment (it will be observed that Zenon hesitates between the terms *συντάσσειν* and *συγκρίνειν*) had been already complied with, and our papyrus is a rather complicated draft of the statement which Zenon had been ordered to hand in. In the four columns of the recto he gives a detailed account of the money due to him from Philon and ends with a memorandum to the two examining judges asking them to report to Chrysermos without delay, as he had been already detained too long through the obstinacy of Philon and was not yet able to return to his rural occupations. The first column of the verso contains a re-draft of a paragraph on the recto; then a draft beginning *πρὸς Φίλωνα*, perhaps intended as a heading to the statement of the account; and then a re-draft of the memorandum to the two judges. Below is an abbreviated statement of the account, essentially different in one respect from the first statement. It breaks off at line 154 of col. 2. At line 155 begins a third statement. This is similar in general to the first, but is more summary, less carefully drawn up, and incomplete.

The loan was made in year 27, when Zenon was already in the service of Apollonios but was not yet residing permanently in the Fayoum. It appears from the present text that Philon was also an employee of Apollonios; we are told at least that a salary was assigned to him *ἐν τῷ Ἀπολλωνίου λόγῳ*, amounting at the beginning of year 28 to fifty drachmæ a month and afterwards to forty seven and a half drachmæ. This does not imply that he was a Government official, and indeed it seems to me much more probable that he was employed by Apollonios on some private business. His position or occupation is not specified. From certain references in the text to *παιδίσκαι* and *ἀποφορά* (see p. 95) it seems probable that he had women slaves to help him in his work. Both here and in no. 44 we find his wife Maiandria weaving garments for Zenon; but there is nothing to show that Philon was himself a weaver. A *σιτοποιός* called Philon is, however, mentioned in one of our earlier papyri (see no. 15,

introduction), and I am inclined to think that the Philon to whom Zenon lent money was the same person, a miller or baker in the service of Apollonios. We are not told where he resided; ll. 108-114 seem to indicate that the examination of the case kept Zenon away from home and that it therefore did not take place in Philadelphia; but even this is uncertain.

The person to whom Philon presented his complaint is probably the Chrysermos of Plutarch, *Cleomenes*, 36, 1, of *P. S. I.*, 513, 13, and of *P. Magd.*, 28, 1 where he is mentioned as the owner of a *δωρεά*⁽¹⁾. M. Lesquier would further identify the owner of the *δωρεά* with the Chrysermos entitled *συγγενῆς βασιλέως Πτολεμαίου καὶ ἐξηγητῆς καὶ ἐπὶ τῶν ἰατρῶν καὶ ἐπιστήτης τοῦ Μουσείου* in a well-known inscription from Delos (DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, 104), but the ordinary view that the latter was a younger representative of the same distinguished family seems to me more probable. We cannot say with any certainty what was the office held by the Chrysermos of our text. It is scarcely likely to have been that of *διοικητής*. Not only have we reason to believe that one of two other persons was *διοικetes* at this time (see no. 62, introduction), but, so far as we can see, the case was not one in which the interests of Government were involved, and it is therefore doubtful if it fell within the competence of the *διοικetes*. If we knew that Philon lived in Alexandria, we should still be unable to say what the position of Chrysermos was. But if, on the other hand, Philon lived in the *χώρα*, it would naturally be to the *strategos* of the nome that he would present a petition about a private dispute. Compare for example the petition of Zenon, no. 58, about a money matter. Remembering too that in *P. S. I.*, 513, Chrysermos is alluded to as an eponymous commander of troops, I think there is a possibility that

⁽¹⁾ To the list of historical characters mentioned in the Zenon papyri should be added Glaucon, the brother of Chremonides (no. 36). We knew before that he had fled to Egypt after the Chremonidean war, but not that he had received the eponymous priesthood. The Philon who is mentioned as the father of one

or more priestesses (no. 47, introd.) might well be the general of that name (see DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, no. 38, note 5). Nor is it entirely improbable that the Sosibios of no. 64 may have been the statesman who afterwards became famous under Ptolemy Philopator, in an early stage of his career.

he may have been at this time the *strategos* of Memphis or of a neighbouring nome. (Agenor, we know, was the *strategos* of the Arsinoite.)

Chrysermos orders Zenis and Diodoros to examine the case and report to him, in somewhat the same manner as in nos. 19-21 Apollonios delegates a *χρηματιστής* to examine a matter affecting the Treasury. We are not told who Zenis and Diodoros were; but the little that we know for certain about legal procedure at this period does not exclude the possibility that they may have been *χρηματισταί* conducting a *διαλογή*. I do not imagine that they were merely the local *ἐπιστάται*, so prominent in the Magdola papyri. Though Zenon uses the term *συγκρίνειν*⁽¹⁾ with some deliberation, they did not deliver a final judgment, but simply laid certain injunctions on the two parties: and after these had been complied with, the case was to be referred to Chrysermos. They draw a distinction between the points on which the adversaries agreed, *τῶν ἑμολόγων*, and those *περὶ ὧν ἀντείπαμεν πρὸς ἀλλήλους*. As regards *τῶν ἑμολόγων*, one may infer that Chrysermos was expected to order Philon to pay the account as approved by Zenis and Diodoros. As regards the other points, *περὶ ὧν ἀντείπαμεν*, we are reminded of the procedure in *P. Magd.*, 25, *εἰ δέ τι ἀντιλέγει, μὴ ὑφείλειν ἑμῶσας μοι, ἀποκλύσθω*; but, apart from the appeal to religion, the two cases are essentially different. The proceedings in the Sarapicion did not merely consist in putting one or both litigants on oath, nor does the phrase *δεδώκαμεν πίστεις ἀλλήλοις* mean that they mutually swore to the truth of their statements. On the analogy of *P. Reinach*, 18, 28-31, *μὴ ἐπιτρέπειν τῷ ἐγκαλουμένῳ μήτ' ἐμὲ μήτε τὴν μητέρα μου παρενοχλεῖν, δοῦναι δέ μοι τὰς πίστεις δι' ἐγγράφων*, it probably means that each party assured the other by oath that he would not trouble him about the matters on which they were at odds, whether for the time being (as in the text just quoted) or (and this seems more likely) for altogether. It will be observed that Zenon uses the preterite *ἀντείπαμεν*, and not *ἀντιλέγομεν* as we should have

⁽¹⁾ This was not an uncommon word in ordinary speech (cf. *P.S.I.*, 537, 8, note), but it was also the technical term used by the *χρηματισταί* in delivering

judgment (see Mitteis, *Grundzüge*, p. 19 and *P. Rylands*, 65, 16; also the reservations made by MEYER, *Jur. Pap.*, 48, 13, note).

expected him to do if the dispute was still continuing. It seems to me then that Zenis and Diodoros had practically effected a settlement, that they had made the two parties agree concerning the elements of the account and swear that they would drop all extraneous claims and charges⁽¹⁾. They still had to report to Chrysermos and lay the papers before him, the probability being that Chrysermos would then order Philon to pay the bill as drawn up on the agreed basis.

Turning to Zenon's financial statement we find much that is interesting and several things that are not easy to understand. Besides the loan Zenon had other dealings with Philon, and these are all treated in the same account, the question at issue being how much Philon owed Zenon altogether.

The conditions of the loan were specified in a written contract or *συγγραφή*. Unfortunately the text of the contract is not given in the draft, though it was certainly included in the fair copy (see l. 132) and we are not told whether the loan was for a definite term, as in *P. S. I.*, 321, or repayable on notice, as in *P. Hib.*, 88, 89; nor do we know what the penalty was for failure to repay and what security Zenon had for his money. I imagine, however, that it was not a short-term loan and that the payments mentioned in cols. 1 and 2 are a normal repayment of the loan in accordance with the *συγγραφή* rather than exacted payments owing to the money not having been refunded within the stipulated time. Zenon does not appear to claim any penalty such as the *ἡμίλιον*.

The amount of the loan, according to the first and third accounts, ll. 1-99 and ll. 155-180, was 900 drachmæ in silver. Interest was paid, from Gorpiaiios of year 27, at the rate of 2 per cent a month, which on the Macedonian calendar with its system of biennial intercalation makes 25 per cent a year. But as interest was payable in copper and as a stater of silver is reckoned throughout as equal to 26 obols in copper, the actual interest was a little less than this.

Philon does not appear to have made any direct repayment. But from the beginning of year 28 we find that the salary ascribed to him *ἐν τῷ Ἀπολλωνίου λόγῳ* was regularly intercepted by Zenon and applied in the

⁽¹⁾ Cf. the renunciation of claims by *συγγραφή ἀποστᾶσιον* in *P. Hib.*, 96.

first place to paying the interest on the loan and in the second place to paying off the capital. This went on till the middle of year 29, a period of eighteen months. (The figure ζ in line 168 is an obvious mistake for ε.) The money thus obtained amounted to 860 drachmæ (l. 174); but it may be observed that if the monthly salary had not fallen from 50 to 47 1/2 drachmæ (see ll. 165-174) the amount would have been 900 drachmæ, or the total of the loan. That may be a coincidence and we cannot well infer from it that Zenon had acquired a lien on the salary for eighteen months only, on the assumption that it would remain at 50 drachmæ and that the capital of the loan was thus secured. But at any rate from the middle of year 29 onwards we hear no more of the *ὀψώνιον*.

It will be observed that, as the total of the debt diminishes, interest is calculated accordingly, on the decreasing balance. By the end of Dios in year 29 (see ll. 115-119, which are a correction of ll. 59-62) Philon had paid interest, according to the first account, to the amount of 500 drachmæ, 5 obols, and had reduced his debt to 505 drachmæ, 5 obols, interest paid up to date. For the next 12 1/2 years he ought to have been paying interest on this sum, *ἔδει μὲν αὐτὸν τάσσεσθαι*, at the approximate rate of 10 drachmæ a month, which would have come to 1500 drachmæ; but Zenon merely claims, or agrees to accept, as interest for this period, the amount of the capital, or 505 drachmæ, 5 obols, in copper. This is the earliest application found in Greek papyri of the principle said by Diodoros to have been established by Bocchoris, that a lender could not demand as interest a sum greater than the amount of the loan⁽¹⁾: *τοὺς δὲ μετὰ συγγραφήs δανείσαντας ἐκώλυε διὰ τοῦ τόκου τὸ κεφάλαιον πλεόν ποιεῖν ἢ διπλάσιον*. It is true that on the original capital of 900 drachmæ Zenon, according to his own statement, had already received as interest 500 drachmæ and was now demanding 505 more. But the period after Dios of year 29, during which the loan remained stationary, is treated as distinct; and to it alone, perhaps through the intervention of the arbitrators, is applied the rule that the total interest should not exceed the capital.

The most difficult passage in the first account is the paragraph beginning at line 48, which I am unable to restore satisfactorily. The general

⁽¹⁾ See MITTEIS, *Grundzüge*, p. 118.

meaning is clear : Zenon deducts from the debt (the deduction taking effect from the middle of year 29) the value, or part value, of two female slaves transferred to him from Philon. But in the present state of the text the nature and circumstances of this change of ownership are obscure.

Another and more serious difficulty confronts us in the second account, ll. 133-154, which seems to have been drafted as an alternative presentation of the case. Here the amount of the loan, from Gorpaios of year 27, appears as 410 drachmæ. Interest is paid on this in copper at 2 per cent a month, while a further sum of 10 drachmæ is paid monthly under the title of ἀποφορά. The ἀποφορά is quite distinct from the τόκος and must represent a return on something other than money. The word is sometimes used indefinitely in much the same sense as φόρος, but it frequently also, both in literature and in the papyri, bears the special connotation of payment for the use of slave labour⁽¹⁾; and this, as far as I can see, may well be its meaning in the present case.

I cannot offer a complete explanation of the transaction between Zenon and Philon. But the passage 48-53 suggests that the latter employed female slaves in his business, and it is possible that one of his reasons for borrowing money was to procure slaves. In accordance with this idea I would suggest that the second account may be in effect a proposal to regard the loan as a loan of 410 drachmæ together with two or more slaves on whom the borrower, or hirer, pays not interest but ἀποφορά⁽²⁾. It will

⁽¹⁾ E. g., *P. O.*, 489, 8.

⁽²⁾ How the figure of 410 was arrived at I do not clearly see. In l. 133 the writer begins by taking 543 $\frac{1}{3}$ as the principal of the loan of money; and the difference between this and 410 is evidently the sum of 133 $\frac{1}{3}$ credited to Philon in line 53 as the price of the two slaves. I take it therefore that the reduction of the principal to 410 was made in pursuance of the hypothesis that Zenon was the owner of the slaves from the beginning. But was 133 $\frac{1}{3}$ drachmæ

the actual value of the slaves? It may have been rather the sum payable by Zenon under certain conditions in order to acquire full ownership. Lines 50 and 52, though the text remains to be restored, suggest that 133 $\frac{1}{3}$ drachmæ was only a part, perhaps a third, of the slaves' real value. It is possible that the *παδίσουσι* were originally bought from Zenon with the money lent by him and that Philon did not actually touch the whole 900 drachmæ. But I fail to find a satisfactory solution.

be observed that at the end of year 29, according to the second account, Philon still owes 212 drachmæ 1 1/2 obol, and that this is treated as a new or re-constructed loan on which Zenon cannot claim as interest a sum exceeding the capital. But there is no mention at this point of any sum having been deducted for the transfer of slaves. The ἀποφορά of 10 drachmæ a month continues to be claimed for two more years, until the end of year 31. Though the date at which the elder slave came to Zenon is unfortunately illegible in line 50, the context, confused as it is, suggests that it was in fact about the end of year 31. It seems to me very possible then that line 153 is a calculation of the ἀποφορά on the two women until the end of year 31, that at the end of that time the elder joined the establishment of Zenon, and that in line 154 the writer was proceeding to calculate the ἀποφορά on the remaining slave for the ensuing period. But at this point the account breaks off and is succeeded by a summary of the first account.

The second account was probably not more than a suggestion, prompted according to the above view by a dispute about the value or ownership of the slaves, and it is fairly certain (see no. 66) that the account presented to the examiners and referred by them to Chrysermos was the one of which we have a draft on the recto. The third account, so far as it goes, is merely the first put in another form with some minor inaccuracies.

In tracing the history of the debt the writer always reckons by the Macedonian year. The debt goes back to year 27, when Zenon was more familiar with the Macedonian than with the Egyptian calendar, while the account was drawn up in year 4 of Euergetes, when he had long been in the habit of dating by the Egyptian months. It is not surprising therefore that we should find some mistakes and inconsistencies in the writer's computations. But in spite of these the papyrus is an important document for the study of Ptolemaic dating⁽¹⁾.

An examination of the text makes it perfectly clear that in years 27-32 of Philadelphos Xandikos was reckoned as the first Macedonian month

⁽¹⁾ The new material furnished by the Zenon papyri has been collected and studied in a noteworthy and instructive

article by M. LESQUIER, *Rev. ég.*, II, 128, which shows how the question stands at present.

and Dystros as the last (see for instance ll. 158-161). This confirms what we had previously inferred from the double dates of Apollonios (putting aside my suggestion that the new year might have begun in the last days of Dystros). But the text does not show whether Xandikos continued to be the first month after year 32, nor does it help us to discover on what principle the starting-point of the Macedonian year was determined. For these questions we have to turn to other evidence; and such evidence as we have seems to me to indicate that it was not reckoned from the day of the king's accession, that during the reign of Philadelphos the year began on or about the 1st of Xandikos, and that during his reign it was always in advance of the Egyptian year which began in Thoth.

As regards the question of intercalation the new text yields much information, but contradicts itself on two important points. We have already learned from other papyri that in the latter part of Philadelphos' reign a month was intercalated after Peritios every second year. This is confirmed by lines 6, 7 of the first account, in which the reading σὺμ [Περί]τιῶι ἐμβολίμῶι is certain. But in the second account we find the entry ἀπὸ Ἀπελλαίου ἕως Δύσιρου ἐμβολίμου μην(ῶν) ε, referring to year 29. Remembering that this is a hasty draft, written many years after the period with which it deals, one cannot pretend that its evidence is of the same weight as contemporary evidence; and I have no doubt that the entry is simply an error for ἕως Δύσιρου σὺν ἐμβολίμῶι μηνί. The third account mentions an intercalary month without specifying it, but in contradiction to the two other accounts places it in year 28. This also appears to me to be simply a mistake; and in fact ll. 170, 171 of the same account show that Philon did not receive any salary for an extra month in year 28. A further inconsistency may be remarked in lines 115-117, which in calculating the number of months in twelve years forget to include the six intercalary months comprised in them; but this calculation is of no practical importance. See also my note on lines 45-47.

On the whole then the new text confirms the conclusions which the double dates of Apollonios allowed us to draw, but shows at the same time that the Macedonian calendar was a stumbling-block to people who had grown accustomed to reckon by the simpler system of the Egyptians.

The hand-writing of the draft is not all of one character, whether various

scribes were employed on it or whether it was written by the same person but with varying degrees of carefulness. The four columns of the recto are in a clear, upright hand. But ll. 20, 31, 68-70, 93-97, 100-103 have apparently been sponged out and rewritten in a thicker and more formal hand; and some of the corrections above the lines have been added at the same time. The verso up to line 154 is in a more cursive hand, and the remainder of the last column is still more cursive.

The writer, according to the usual custom, cancels words and phrases either by drawing a line through them or by enclosing them in round brackets. I have reproduced these round brackets wherever they occur, and to avoid possible confusion I have refrained from using round brackets to solve abbreviations. The words erased by a stroke of the pen are indicated in the usual way. I have also refrained from punctuating the text except in the passages in which Zenon turns from the account to address the two examiners.

Col. 1.

ἔστιν τὸ κατὰ τὴν συ[γ]γραφή[ν]υ
 [δά]νειον L κζ Γορπ[ιε]ίου[υ] ἀ[ρχ]υρίου τ π
 [δῶ]ν ὁ τόκος ἐστὶν κατὰ τὴν συγγραφὴν
 τῆς μῆσ τὸμ μῆνα ἕκαστον τ β
 5 ἀπὸ δὲ Γορπείου τοῦ κζ L ἕως
 Ἄρτεμισίου τοῦ κη L σὺμ [Περ]τίωι
 ἐμβολίμωι μνηῶν ι τοῦ μ[ηνὸς] τ ιη / τ ρπ
 ἔχομεν δὲ εἰς τὸν τόκον τ[ὸ ἀνευ]εχθὲν
 αὐτῶι ὑψάνιον ἐν τῶι Ἀπολλ[ων]ίου
 10 λόγωι L κη Ἄρτεμισίου εἰς [Ξα]νδικὸν
 καὶ Ἄρτεμισιον ἀργυρ ρ αἰ χαλ βη =
 ὑφείλει τὸ δάνειον ἀρχυρ[ίου] τ π
 καὶ πρὸς τὸν τόκον τὸν ἕως Ἄρ[τεμισίου]
 τοῦ κη L χαλ[κοῦ] τ οαγ-
 15 καὶ [τὸν] γι[ν]όμενον ἀπὸ Δαισίου ἕως
 [Δύσ]τρου μνηῶν ι [χαλκοῦ] τ ρπ / Συναγ-
 [κα] ἄξ ἔχει παρὰ Πεισικλέου[ς] L κη
 [Ἄπε]λλαίου κη [ἀργ ρ]
 [χ[α]ι χ]αλ[κοῦ] [τ]μ

ἀπὸ δὲ τοῦ ἀνενεγχθέντ[ος] αὐτῶι

ὀψωνίου ἐν τῶι Ἀπολλωνίου λόγῳι

Λ κθ Ξανδικοῦ εἰς τὸ κη Λ ἀπὸ Δαισίου ἔως

[Υ]περβερεταίου μηνῶν ε ἀργυ Σλζς

[ὕ]πολογοῦμεν [Λκ]η Ἀπελλαίου κη

τῶ δροθῆ[ν αὐτῶι δι]ὰ Πεισικλ[έους εἰς τ]ὸ ὀψώνιον

πρόχρη[σιν ἀργυ]ρίου [τ] ρ

καὶ ἀντὶ χαλκο[ῦ] τ μ ἀργυ τ λςς =

τὸ λοιπὸν [τοῦ ὀψωνίου

καὶ εἰς τὸν τόκον ἀντὶ χαλ[κοῦ] ρη] = ς Ἐ ἀργυρ ρςς

ἔτι ὀφείλει τὸ δ[α]νεῖον [ἀργυρίου τ] Π

[κ]αὶ πρὸς τὸν τόκον [χαλκοῦ τ ρ] μβς-Ἐ

Col. 2.

καὶ τὸν γινόμενον τοῦ κθ Λ ἀπὸ Ξανδικοῦ

ἔως Πανήμου μηνῶν δ χαλκοῦ τ οβ / Σιδς-Ἐ

ἀπὸ δὲ τοῦ ἀνενεγχθέντος αὐτῶι

ὀψωνίου ἐν τῶι Ἀπολλωνίου λόγῳι Λ κθ Πανήμου

εἰς τὸ κη Λ ἀπὸ Δίου ἔως Δύστρου μηνῶν ε ἀργυρ Σλζς

ὑπολογοῦμεν

εἰς τὸν τόκον ἀντὶ χαλκοῦ Σιδς-Ἐ ἀργυρίου ρρη-

καὶ εἰς τὸ κατὰ τὴν συγγραφήν δάνειον ἀργυρίου λθ =

[ὀ]φ[εί]λει πρὸς τὸ δάνειον ἀργυρίου ωξς-

Λαίου

καὶ τ[ὸν] τόκον τὸν γινόμενον τοῦ κθ Λ ἀπὸ [[Δαισίου]]

ἔως [Δίου] μηνῶν δ χαλκοῦ τ ξης =

ἀπὸ δ[ε] τοῦ ἀνενεγχθέντος αὐτῶι

ὀψωνίου ἐν τῶι [Ἀ]πολλωνίου λόγῳι

ἀπὸ Ξανδικοῦ ἔως Γορπειίου μηνῶν Ἐ ἀργυρ Σπε

ὑπολογοῦμεν

εἰς [τὸν τόκον ἀντὶ χαλκοῦ ξης = ἀργυρίου] τ ξς

κ[αὶ] εἰς τ[ὸ] κατὰ τὴν συγγραφήν δάνειον ἀργυρίου Σκας

[ἔτι ὀφεί]λει πρὸς τὸ δ[άνειον ἀργυρ]ίου τ χλθ-

[καὶ τὸν γινόμενον] τήκρ[ν ἀπὸ Ἀπελλαίου]ν τοῦ κθ Λ

[ἔως Δύστρου τοῦ λα Λ σὺμ Περιτίῳι ἐμβολί]μω[ι]

[μηνῶν κθ χαλκοῦ τ] ζ[θ]ς-ς

παρὰ Δρόμωνος ἀργυρ [δ]
 παρὰ Ζήνωνος ἀργυρ ξ

ἀργυρί[ου ρσ χαλκ]οῦ [[λ.]β]=

⊥ κθ παρὰ Πεισικλέους ἀργυρ ις χα κ
 ⊥ λγ παρὰ Κλειτορίου πυρ ἀρτ ι χαλκοῦ ιβ
 ⊥ λδ π[αρ] Ἄρβίχιος κρι ἀρτ ι [χαλ]κοῦ . .
 ⊥ λε π[αρ] τοῦ αὐτοῦ πυρ ἀρτ [. χ]αλ . .
] ἔχει ἀργυρίου ρι[β] [χα]λκοῦ ρδ=c

[αἰ ἀρ]χ πξ εἰς τὸ αὐ[τὸ ἀργ]υ ριθ
 ε[ἰς δ]ἔ τ[ο]ῦτο προσδεχόμεθα αὐτῶι
 []υλων β ὧν ἀνηνέγκ[αμεν] δεδώσθαι ἡμῖν
 τιμὴν ἀργυρίου [ρ]κ
 ἐφονίου τοῦ απ . ο[] ἀργυρ κ
 πιτύρων τ[ιμὴν] χαλκοῦ ι

α
 πυρῶν ἀρτ ι τιμὴ[ν] κ]ἀτερρον χ[
 ἔργασθρα χαλαμύδ[ων] β ὧν ἐξύφανε
 Μαιανδρία γυνὴ αὐτοῦ χαλκοῦ μ

Col. 4.

/ ὧν προσδεχόμεθα ἀργυρίου τ ρμ
 χαλκοῦ ος- αἰ ἀργ ος- / ἀργ Σις-
 ὑπερέξομεν πρὸς τὸ διὰ χειρὸς ἀργ [[κη]] ια
 (χαλκ β-σ)

ἀνταναιρουμένων δὲ τῶν [[κη τ]] ια-
 (καὶ χαλκοῦ β-σ)
 ἔτι ἰφείλει

ἀργυρίου (χλα-) χμζς
 χαλκοῦ (φκγς) φκς=

[περὶ δὲ ὧν ἀντείπαμεν πρὸς ἀλλήλους,
 κρῖν
 καθότι συνε[[τάζα]]τε, δεδώκαμεν
 τὰς πίστεις ἀλλήλοις ἐ[ν] τῶι Παρμ[ε]νίσκου
 Σαραπιείωι.

- ἐπεὶ οὖν γεγραφαμεν τὸν λόγον ἐκ τῶν
 105 ὁμο[λόγ]ων, καθότι καὶ ὑ[μ]εῖς διακούσα[ντες]
 [[καὶ]] σ[υνε]κρίνα[[ν]] [τ]ε [[ς [συνε]τάξα[τε]],
 [ἀ]ξιούμεν ὑμᾶ[ς ἀνε]υέγκαι ἐπὶ Χ[ρύ]σερμον·]
 [πλ]εῖω γὰρ χρόν[ο]ν π[α]ρεικύσμε[θα διὰ τὴν]
 [Φι]λ[ω]νος ἀγνωμ[οσύ]νην, καὶ οὐκ ὀ[λίγα]
 110 [[τα]] [δ]ιάφορα γέ[γονε]ν, ἀπὸ τῶν τ[ε] ἔργων
 ἀπε[σ]πάσμε[θα] καὶ ὑ[π]έρβη[καμεν] τῆ[ς] συναγωγῆς]
 τοῦ σίτ[ρο]υ, (ν[ῦν] δ[ὲ] ἀγω[νι]σ[μ]ῶ[ν] μὴ κ[αὶ] τοῦ
 τρυγήτου ὑ[πε]ρωμεν, ἀξ[ιοῦμε]ν [[πρὸς]
 Χρύσερμον.

VERSO : Col. 1.

- 115 καὶ τούτου τὸν τόκον ἔδει μὲν αὐτὸν τάσσεσθαι
 (κατὰ μῆνα) ἀπὸ Ἀπελλαίου τοῦ κθ L ἕως [[Ἄρτε]]-
 [[μισίου]] τοῦ L δ ἐτῶν ἰβ μηνῶν ζ κατὰ μῆνα τ· ὅ ἐστιν χ Ἄφ
 τῶι λοιπῶι ὦι
 τίθεμεν δὲ αὐτῶι ἴσον [[οὔ]] ὀφείλει πρὸς τὴν συγ-
 γραφὴν χαλ τ φεγ =
 120 πρὸς Φίλωνα. ἔδει αὐτὸν ἀποδεδωκέαι ἡμῖν
 κατὰ τὴν γενομ[η]νην πρὸ αὐτὸν συγγραφὴν,
 ἧς τὸ ἀντίγραφον ὑπόκειται.
 παρὰ Ζήνωνος Ζήνει [[καὶ]] Διοδώρῳ. ἐντυχόντος
 κατὰ μου Φίλωνος Χρυσέρμῳ καὶ (δόντος) συν-
 125 τάξαντος ὑμῖν καθίσαντας διακοῦσαι καὶ συγκρίναν-
 τ[α]ς ἐπ' αὐτὸν ἀνευγκέῃ, περὶ μὲν οὖν ὧν [ἀ]ντε[[λέ]]-
 πρὸς αὐτούς, καθό[τ]ι συνεκρίνατε,
 [[γο]μεν [[ἀλλήλοισ]] δεδώκαμεν οὔμ πίστεις ἀλλ[η]λοῖς
 ἐν τῶι Παρμενίσκου Σαραπειῶι,

περὶ δὲ τῶν ἠμελόμενων καὶ τοῦ κατὰ τὴν συγχ[γρα]φῆν δ[αν]εῖου,

καθ[^{ἀπερ} ^ε ὅτι] συνκρίνα[[ν]]τε[[ς συνετάξατε]] τὸν παρὸς αὐτῶν

[λό]γον γράψαι, (ὑπογέγραφα ὑμῖν αὐτὸν)

[] . δε) τῆς [[μ]] [συ]χραφῆς ἀντίγ[ρα]φῶν τόδε.

[τόκος ἀργυ τ ^{υι} [[Φμγ =]] μη [ι τ [[ρῆ]]-]] καὶ ἀποφορὰ τ ρ[/ χαλ τ ρ]πβ

[ἀντὶ χαλ]ρη = παρ ἀργυ [ρ γίνετ]αι ὁ τόκος καὶ ἀπο ογς[-]

[καὶ ἀπὸ Δα]ισίου ἕως Δύστηρου μ[η ι] ρπβ καὶ {δια}εἰς τὰ· [] ἔ]χει ἀρ
ρ χ[αλ] μ

[καὶ ἄλλας] ἐν τῶι κη L ἀρ[τ ι]ϛ χαλ τ μβ = / κατ[ὰ συγγραφῆν ἀρ] υι

[τὸ διὰ χειρὸς] ἀρ ριϛ χ[αλ π]β = τόκος καὶ ἀποφορ[ὰ χαλ] Σνεγ-
[ἔχομεν εἰς τὸ ὀψώνιον μη ε [ἀρ Σλζ]] ἀπὸ τούτου [] . ιξ . []

ἀρ ρ
[καὶ ἀντ[ὶ χα]λκοῦ τ [μ] ἀρ [τ λϛ]] = C καὶ εἰς τ[ὸ]ν τόκον καὶ [ἀποφορὰν]

ἀντ[ὶ χ ρη] = Cε ἀρ τ ργC

[καὶ] τὸν γι[νόμενον] ἕως Π[α]νήμου τοῦ κ[θ L μ]ηνῶν δ [τ]λβγ-χ [καὶ ἀπο]-

φορὰν τ μ[/ ο]βγ-χ / Σκ[[η = χ]]]

[ἔχ]ομεν δ[ὲ ἐν τῶι κθ] L Πανήμου εἰς τὸ [ὀψώνιον μ]η ε ἀρ τ Σλζ[]]
.....

[εἰς] τὸν τόκ[ον καὶ] τὴν ἀποφορὰν ἀντ[ὶ χαλ]τ Σκη = χ ἀργυρ τ Σ[ιγ =

κ]αὶ ε[ἰ]ς τὸ διὰ χειρὸς ἀρ τ ιϛγ-

[ὀφ]εῖλει [τὸ κατ]ὰ σ[υγ]γραφῆν ἀρ [υι] καὶ εἰ[ς] τὸ διὰ χειρὸς ἀρ [οθ =] χαλ
μβ =

[καὶ] ἀσ παροσ[ελαβε]ν ἐν [τῶι] κθ L παρὰ Πισ[ικλέους] ἀρ ιϛ [χα]λ κ / ἀρ

q [[]] [χαλ] ξβ =

[καὶ] τόκος ἀπὸ Λωί[ο]υ τοῦ κθ L ἕω[ς [[^[Διοῦ] Ἀπελλ]αίου]] μ[η δ] τ λβγ-χ κ[αὶ]

ἀπ[ὸ]φορὰ τ [μ] / οβγ-χ

$\begin{array}{c} \text{Δίου} \text{ [[εἰς]] ἀπ[ὸ]} \\ \text{[εἰ]χ[ο]μεν δ[ὲ] ἐν τῶι κθ L [[ἀπὸ]] Ξανδ[ικ]οῦ ἕως Γορπ[ει]οῦ μη 5 ἀρ τ} \\ \text{[Σπε] τούτου ὑπολογούμεν} \\ \text{καὶ τὸν τόκον} \\ \text{εἰς τὸ διὰ χε[ι]ρὸς [[αν]] καὶ ἀ[[...]] ποφορὰν ἀ[ν]τι χαλ τ ρλεχ ἀρ τ ρ[κδ]β} \\ \text{β} \\ \text{χ καὶ εἰς τὸ διὰ} \\ \text{χειρὸς ἀρ ρε = λοι ξε καὶ εἰς τὸ κατὰ τὴν συγγραφήν ἀρ τ ξε ετι ὑφείλει ἀρ} \\ \text{τ τμε} \\ \text{καὶ τόκος ἀπὸ Ἀπελλαίου ἕως Δύσ[τ]ρου ἐμβολίμου μη ε τ λδς καὶ ἀποφορὰ} \\ \text{τ ν / πδς} \end{array}$

$\begin{array}{c} \text{150 ἔχομεν δὲ ὡν προσδεχόμεθα ἀρ τ ρμ χαλ ο 5 γ - ἀνταναιρουμένων δὲ τῶν [[ο 5 γ]]} \\ \text{ἔτι ὑφείλει ἀργυ τ Σιβ - c καὶ τόκος [[οκος]] τ Σιβ - c καὶ ἀπὸ τῆς Πυθα} \\ \text{ἀρ κ καὶ τόκος χ κ} \\ \text{καὶ ἐν τῶι λγ L καὶ λδ L καὶ λε L σίτου τιμὴν τ λβ / ἀργυ τ Σ λβ - c χαλ} \\ \text{τ Σξδ [[.]]} \end{array}$

Col. 2.

καὶ ἀποφορὰν τοῦ λ L καὶ λα L σὺν ἐμβολίμοι μηνῶν κε χαλ Σν / ἀρ Σλβ - c
 χαλ φ[ιδ - c]
 κα(ι) Ἰσιδώρας τῆς θυγατρὸς

$\begin{array}{c} \text{155 δάνειον τ η} \\ \text{καὶ τὸ δοθὲν διὰ Πεισικλέους εἰς τὸ ὑψώνιον πρόχρησιν ἀργ ρ} \\ \text{καὶ χαλ μ [[/ ἀργ Ἀ χαλ μ]] αἰ ἀργ λ 5 γ = c / Ἀ λ 5 γ = c} \\ \text{καὶ τόκος ἀπὸ Γορπ[ει]οῦ τοῦ κζ L} \\ \text{ἕως Δύσ[τ]ρου μη ζ ὡς τοῦ μη τ ιη / ρκ 5} \\ \text{[[κζ] καὶ κθ L]} \end{array}$

$\begin{array}{c} \text{160 καὶ τοῦ κη L σὺν ἐμβολίμοι μη [[κ̄ε τ υν]] Σλδ} \\ \text{καὶ τοῦ κθ L ἀπὸ Ξανδ[ικ]οῦ ἕως [[Πανήμου]]} \\ \text{μη η τ (οβ) ρμδ [[/ τ φδ]]} \\ \text{| ὁ τόκος χαλ φδ αἰ χ υξε - c} \end{array}$

ἔχομεν δὲ τὸ ἀνενερχθέν σοι ὑψώνιον
ἐν τῶι Ἀπολλωνίου λόγῳ τοῦ κη L

εἰς Ξανδικὸν καὶ Ἄρτεμίσιον ἀργ ρ [[αἰ^α χ ρη =]]
καὶ ἐν τῶι κθ L Ξανδικῷ εἰς τὸ κη L

ἀπὸ Δαισίου ἕως Ὑπερβεί[ρ]εταίου μη $\bar{\zeta}$ Σλξζ [[αἰ^α χ]]
καὶ ἐν τῶι Πανήμῳ τ[οῦ] αὐτοῦ ὑ̄ ξ[τ]ους
εἰς τὸ κη L ἀπὸ Δ[ίου] ἕως Δύσ[τ]ερρυ

μηνῶν ε̄ [ἀργ Σλξζ] [[αἰ^α χ]]
καὶ ἐν τῶι Δίῳ τοῦ αὐτοῦ [έτο]υς ἀπ[ο] Ξαν]δικῷ

ἕως Γορπιαίου μη $\bar{\zeta}$ ἀργ Σπε [[αἰ^α χ]]

· | ἀργυ ωξ [[αἰ^α χ]] l
[ἀ]φαιροῦμεν τὸν [έως] Δίου τοῦ κθ L τόκον τ[υ]ξ[ε-ς]
τὸ δοθέν δι[α] Πεισικ[λ]έους
καὶ [τ]ήν] εἰς τὸ ὑψών[ιον] πρ[ό]χρ[η]σιν ἀργ ρλ[ζ] = C
τὸ ὑπ[ο]λο[γ]οῦ[μ]ενον
/ χβ-

· [[εἰς τὸ κ]] ἀς β[αλλό]μεθα εἰς τὸ κατὰ [τ]ήν
συγγραφήν δάνειον ἀργ Σνζζ =

To the right of col. 2 vestiges of some lines of figures. Above, in the right-hand corner of verso, in large letters :

ἔσχατον οὗτος ὁ . []
χρήσιμος.

RECTO, COL. 1. — 1. This line is a little lower than the first lines of the following columns, and possibly it may have been preceded by a heading of which there are now no vestiges. — 3. [ῶ]ν is doubtful. — 4. Understand χελκοῦ. — 11. The symbols for drachmæ may have been originally there, but they are not now legible. — 12. The subject is Philon. — 13, 14. The object is τὸν . . . (τόκον). — 15. Slight traces of the end of the line. — 17-19. Cancelled, and replaced by lines 24, 25. Peisikles, who is mentioned in several other texts, was apparently an agent of Apollonios. — 18. Slight traces of the name of the month. — 23. The ὑψώνιον now drops to 47 1/2 drachmæ a month. — 24. Lκη is not legible either here or in line 17, but

seems the most probable date. — 25. *πρόχρησιν* : apparently advanced directly to Philon on account of salary, whereas Zenon had a claim on the salary for the time being. At the end of the line read $\lambda\zeta\gamma = c$.

RECTO, COL. 2. — 38. The interest is now payable on 860 $\frac{2}{3}$ drachmæ. — 44-47. The restoration of these cancelled lines seems fairly certain (cf. l. 58), though it presupposes an error on the part of the calculator. The period from Apellaïos of year 29 to Dystros of year 31 comprises two intercalations, and therefore interest on 639 $\frac{1}{6}$ drachmæ was due for 30 months. — 49. The first word may possibly have been a Semitic name ending in μ . Many of the slaves in Egypt did in fact come from Syria. — 50. If *μέρος* is right, the preceding word might possibly be *τρίτομ*, cf. the figure Σ in line 52. — Read $\xi\zeta\gamma$. — 51. Restored from line 154. — 52. α : apparently not $\alpha\rho$ or $\alpha\rho\gamma$. The second letter is more like λ . — 53, 54. L. 53 seems to have been interpolated and the beginning of line 54 is written, or rewritten, in small characters. I fail to make sense out of the few that are at all legible. It is difficult to read *ὕπολογισμέν*, but *ἐχομέν* is possible. The figure 354 $\frac{5}{6}$ is of course obtained by adding the sum deducted in line 43 to the price of the two slaves, $221 \frac{1}{2} + 133 \frac{1}{3} = 354 \frac{5}{6}$. — 55. The sloping line in front of 54, 55 might be the symbol for *γίνετα*, but may be merely a mark of separation from l. 26 of col. 1. — 56. The bracket at the beginning does not seem to be required. — 58. The interest is calculated on 639 $\frac{1}{6}$ drachmæ, as if the price of the first slave had not been deducted from the principal before the end of year 31. But this line is cancelled, and we find in lines 115-119 that the deduction of the price of both slaves from the interest-bearing capital is dated, or ante-dated, to Apellaïos of year 29.

RECTO, COL. 3. — 59-62. Corrected on the verso, ll. 115-119. I do not understand the interpolation *αίτει* (or *αίτεσι*) *ὀπίσω* and feel doubtful about the reading — 61. The sum 136 dr. $\frac{1}{2}$ ob. is of course the difference between the 369 dr. $\frac{1}{2}$ ob. of line 58 and the total interest claimable, 505 dr. 5 ob. But see note on line 58. — 63. Python was head of the royal bank in Krokodilopolis (*P. Hal.*, p. 221). — 69. *ὄσου ἠγοράσθη* perhaps refers to the transaction by which the two slaves were transferred to Zenon rather than to the original purchase. — 71-77. In the second account these sums are entered under their respective years. — 72. The λ of $\lambda\eta$ is written over ι . — 76. The total in copper ought to be $\mu\beta = c$. Though in l. 136 the half-obol is again omitted, cf. ll. 73, 81, 152. — 78. The figures are not quite clear and might possibly be β and β . — 79. The first figure after *χαλκοῦ* looks like ε . The usual value of barley was $\frac{3}{5}$ of that of wheat, *e. g.* *P. S. I.*, 598, 17, note. — 84. [μ]ύλων? — 86. *ἐφορίου* : perhaps for *ἐπορίου*, meaning a saddle-cloth for a donkey; cf. *ἐπίπριον*. — 89. *ἐργασίρα* : HERWERDEN, *Lex. gr.*, s. v.

RECTO, COL. 4. — 93, 94. The writer had first subtracted from the totals in silver and copper in lines 92, 93 the totals in line 81, but had misread q as o . In line 93 read $\iota\alpha\gamma$. — 98. This assumes that Philon wishes to take back the slaves. — 106.

συγκρίναντες corrected to *συνεκρίναντες*. — 107. *ἀνευέγκαι* : in line 126 *ἀνευεγκαῖν*. — 110. *διδίφορα* : 'expenses'. — 111-113. My reading gives what is probably the sense. But *συναγωγῆς* makes line 111 rather long, and the restoration of line 112 is very doubtful.

VERSO, COL. 1. — 115-119. In the left margin \succ $\text{Lx } \alpha\beta$ and below this, γ . — 117. *μηνῶν* ζ : the ζ seems to be a correction, but one cannot say whether it refers to Artemisios or to Xandikos. But if the writer meant that the period from Apellaios to Xandikos inclusive was six months, he was more probably thinking of year 29, in which a second Peritios was intercalated, than of year 4. In fact he takes no account of the intercalary months in the succeeding 12 years. The interest of 10 drachmæ is supposed to be due on the principal of 505 dr. 5 ob. and is merely a rough calculation. It is not to be confused with the *ἀποφορά*. — 120-122. Not the draft of a letter addressed to Philon, but probably the heading of a statement to be laid before the judges. — 125. *συγκρινω-* : probably corrected from *συγκρίνω*. — 127. *ἀλλήλοισι* : changed to *ἀλλήλους* before being elided. — 130. Originally *συγκρίναντες*. — 133. *φμγ* = : see p. 95. — 134. *πρ* : *πρ(οσδεχόμεθα)*? But the reading is doubtful. For the sum deducted, see l. 11. — *γίνετ|αι* is also doubtful, though it gives the required sense. — 135. *διαε* : the ϵ is written over the α (or the other way about). Perhaps the writer was beginning *διὰ Πεισικλέους εἰς τὰ ὀψώνια*. — 138. We should expect *ὑπολογοῦμεν εἰς τὸ διὰ χειρὸς* or *εἰς τὸ διὰ χειρὸς ὑπολογοῦμεν*, but I am unable to read this out of the remaining letters. The meaning, however, is clear. — 140. $\Sigma\chi$: the Σ seems to be corrected from τ . Probably the scribe had first

ζ
written $\tau\eta = \chi$, which is the sum of 255-4 in line 138 and of 72-4-6 in line 140, before remembering that he ought to have deducted 108-2-6. — 141. At the end of the line read *τούτου ὑπολογοῦμεν*. — 142. There are two mistakes here. In the first place 228-2-6 is a mistake for 220; the scribe began by writing 328-2-6 (see note on l. 140), corrected the τ to Σ , but forgot to correct the remaining figures. In the next place 210-5 and 16-4 make 227-3, whereas the sum to deduct was 237-3. — 143. Not [$\delta\phi$]εἰλεῖ [*εἰς τὸ*, as he still owes the whole of the principal. — 147. *εἰς τὸ διὰ χειρὸς* : sc. 62 dr. 2 ob. in copper, the silver being deducted separately. — 148. *λοι ξε* : *οι* under the λ , read *λοι(πόν)*. The 2 *chalkoi* are omitted in deducting the total. — 149. In the right margin $\Sigma \cdot [\zeta] \zeta \text{ } \alpha\chi \text{ } \chi$. — 150. *ὧν προσδεχόμεθα* : for this entry see ll. 91, 92. — Cancel *τῶν*. — 151. The interest for the remaining period is calculated as in the first account, but in this case the period starts from the beginning of year 30 instead of the middle of year 29, and the interest-bearing principal is not determined in quite the same way (cf. recto, cols. 2, 3). — Read *Πύθω(νος) τραπεζῆς*. — 152. At the end of the line some figures have been jotted down. The following, arranged vertically and erased, are an exercise in division, not quite correct : $\rho\eta =$, $\kappa\alpha\chi$ -, $\delta =$, $j = c$. Beyond these : $\xi j =$, ζ , ξ , $\kappa\eta$, $\lambda\epsilon$.

VERSO, COL. 2. — 155-163. The interest is calculated up to Dios of year 29 on the whole 900 drachmæ without any deduction, which makes a slight difference between this and the first account, cf. ll. 36-38. — 158. Γορπιαίου: both forms were in common use at this period. — 159. Some erased jottings on the right margin. — 163. ^αχ: read ἀργ. — 164. σοι: addressed to Philon; always ἀντῶι in the first account. — 168. ς: read ε. — 179. Read λ(οιπὸν). — β[αλλό]μεθα is not certain.

VERSO, CORNER. — 181. Perhaps οὗτος ὁ λ[όγος οὐ]χρήσιμος.

No. 66. DECLARATION CONCERNING A DEBT. — 0 m. 22 cent. × 0 m. 11 cent. — Year 4.

We learn from this text that Zenis and Diodoros had approved the account as drawn up on the recto of no. 65 and had referred it to Chrysermos. Zenon now prepares a formal declaration, addressed to Philon in the second person, that the amount of the debt as decided by the arbitrators is so-and-so. The present document seems to be only a draft, but no doubt the fair copy was also written in duplicate with the inner text sealed up.

ἀργυρίου [τ φιδ-]
καὶ χαλκοῦ τ φκε =
ἐὰν δὲ τὰ δύο σώματα βούλη
κομίσασθαι, ἰφειλήσεις

5 ἀργυρίου χμζς
καὶ χαλκοῦ φκες =

πρὸς Φίλωνα. ἐκ τοῦ λόγου οὗ
(κατὰ τὸν λόγον ἐγ) γράψαντες
Ζήνις καὶ Διόδωρος ἐπὶ Χρύσερ-
10 μου ἀνήνεγκαν ἰφειλεις,

ἀφειρημένης τῆς τιμῆς τῶν δύο σω-
^α
μάτων, ἀργυρ φιδ- χ φκες =,
ἐὰν δὲ τὰ δύο σώματα βούλη κομίσασθαι,
ἰφείλ[[ήσ]]εις ἀργυρ χ[μ]ζς

15	$\chi\alpha\lambda$ $\llbracket \acute{\alpha}\rho\gamma\upsilon\rho \rrbracket$	$\phi\kappa\epsilon\zeta =$ $\vdash \acute{\alpha}\rho\sigma\gamma =$
----	---	--

7. The second part of the line was added when line 8 was corrected. — 8. $\gamma\rho\acute{\alpha}\psi\alpha\nu$ -
tes. Zenon himself wrote out the account, $\acute{\epsilon}\kappa\ \tau\acute{\omega}\nu\ \delta\mu\omicron\lambda\acute{\omicron}\gamma\omega\nu$, at the order of Zenis
and Diodoros, to be laid before Chrysermos; see no. 65, ll. 104-106. — 16. The
total is meaningless. Perhaps the writer had at first intended to reduce the whole
amount to silver, in which case the total would have been $\acute{\alpha}\rho\lambda\beta\zeta = \bar{\epsilon}$.

C. C. EDGAR.

ALPHABETIC HYMN IN COPTIC

(BOHEIRIC DIALECT)

BY

R. ENGELBACH.

I have lately purchased, from a dealer at Luxor, the last four pages of a paper book measuring 0 m. 29 cent. \times 0 m. 202 mill. and having on an average 23 lines to the page. The dealer says they may have come from Akhmim. The book contained a collection of Hymns to the Virgin, S' George, etc., each being arranged so that the first letter of every verse begins with the letters of the Greek alphabet in their proper order. The first and third, and second and fourth lines were intended to rhyme, but the rhymes are of the crudest nature, and occasionally the composer fails to obtain even an approach to one. No attention is paid to the fall of accent in the rhyme; if the last two letters are the same, the composer seems content. The number of feet varies, giving as fine a specimen of doggerel as could be conceived.

Some months ago a friend bought some other sheets which may have belonged to this book. These we translated, and I believe they are now being published elsewhere.

Although from the script it appears not to be very ancient, it bears abundant proofs that it is copied from a more ancient document, possibly some of the worst verses were made by a more modern scribe to replace lines illegible in the older copy.

The last sheet is numbered in cursive figures 235.

The sheets are in a very bad condition, the paper being very rotten and brittle. The last page finishes with an elaborate but badly drawn cross :



ΑΜΩΝΙ ΤΗΡΟΥ Ω ΠΑΜΕΝΡΑ†
ἸΤΕΠΟΥΩΦΤ ἸΗΣΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ
ΠΕΝΟΥΡΟ ΟΥΟΖ ΠΕΝΠΟΥ†
ΦΗ ΕΤΑΧΘΙΣΑΡΞ ΗΣΕΝ †ΠΑΡΘΕΝΟΣ

Come ye all, O my friends,
Let us worship Jesus the Christ,
Our King and our God;
He who was incarnate of (lit. 'in') the Virgin.

ΒΩΛ ΕΒΟΛ ΗΣΕΝ ΠΕΤΕΝΙΣΗΤ
ἸΝΙΜΟΚΜΕΚ ΝΕΜ ΠΙΠΑΘΟΣ
ΝΑΙ ΝΑΗ Ω ΠΕΝΠΗΒ ΠΙΝΑΗΤ
ΦΗ

Rid our hearts
Of strifes and passions;
Have mercy on us, Merciful Lord.
He (who was incarnate, etc.).

ΓΕ ΓΑΡ ἸΘΟΥ ΠΕ ΠΟΥΡΟ ἸΤΕ ΠΩΟΥ
[ΕΤΑΧ]Ω† ἸΝ ΑΔΑΜ ΝΕΜ ΠΕΠΓΕΝΟΣ
ΜΑΡΕΝΩΟΣ ΝΕΜ ΤΑΓΜΑ ΤΗΡΟΥ
ΦΗ

For (κε γαρ) He is the King of Glory,
Who saved Adam and our race,
Let us praise with all the Hosts,
Him (who, etc.).

[ΔΔ]ΥΙΔ ΠΟΥΡΟ ΠΙΣΥΜΠΟΤΟΣ
ΛΘΕΡΜΕΘΡΕ ΗΣΕΝ ΠΕΥΨΑΛΜΟΣ
[ΕΘΒ]Ε ΠΙΧ.ΦΟ ἸΗΣΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ
ΦΗ

David the King, the Minstrel,
Bore witness in his Psalm
About the begetting of Jesus the Christ
Him (who, etc.).

[ΕΤΛ⁴]ΟΥΩΗΖ ΕΒΟΛ ΘΕΗ ΣΙΩΗ
ΦΗ ΕΤΛ⁴ΣΕΗ† ΗΧΡΟΗΟΣ
Ε[ΤΕ] ΦΛΙ ΠΕ ΠΟΥΡΟ ΗΝΙΩΗ^(sic)
ΦΗ

Who manifested in Zion,
Who established Time,
The King of Ages,
He who, etc.

[Ζ̄ Η]ΤΑΓΜΑ ΗΑΓΓΕΛΟΣ
ΕΥ²ΩΣ [ΕΠ]ΟΥΡΟ ΠΧ̄Σ
ΧΕ ΛΓΙΟΣ ΛΓΙΟΣ ΛΓΙΟΣ
(omitted)

Seven hosts of angels,
Praising the King the Christ,
Saying Holy, Holy, Holy,
[Thou who wast, etc.].

[ΗΠΠ̄Ε] ΠΕΝΙΟ† ΗΛΡΧΗΟΣ
ΛΥ ΠΡΑΣΜΟΣ
ΕΘΒΕ ΠΧΗ[ι] Η ΠΠ̄Σ ΠΧ̄Σ
ΦΗ ΕΤΛ⁴ΣΙΣΑΡΞ

Behold our Fathers of old;
They temptation
Through the coming of Jesus the Christ,
He who was incarnate, etc.

Θ
. [Λ]ΓΓΕΛΟΣ ΗΤΕ †ΠΛ^ΟΡ
ΕΘΒΕ ΠΙΧΦΟ ΗΕΜΜΑΗΟΥΗΛ
ΦΗ

.
. angel of the Virgin,
On account of the begetting of Emmanuel,
Him who, etc.

ΙΣ ΖΗΠΠΕ ΕΛΥΣΑΧΙ ΠΕΜΑΣ
ΧΕ ΧΕΡΕ ΝΕ ΩΨΚΛΟΑΡΟΣ
ΟΜΑΥ ΕΠΧ̄ [φ]ΜΕΣΙΑΣ
ΦΗ ΕΤΑΥΘΙΣΑΡΞ

Behold he spoke with her
Saying, "Hail to thee, O Spotless One"
The Mother to Christ the Messiah,
He who was incarnate, etc.

ΚΑΤΑ ΠΕΚΜΕΤΩΕΝΖΗΤ ΕΤΟΩ
ΑΚΛΙΤΕΝ ΠΡΕΜΖΗ^(sic) ΩΠΧ̄
ΠΡΕΥΣΩΠΤ ΠΠΜΩΟΥ
ΑΥΩ Ψ^(sic)

According to Thy numerous mercies
Thou hast made us free, O Christ;
The Creator of the Waters,
And . . . ??

ΛΟΙΠΟΝ ΑΚΣΩΠΤ ΗΨΦΕ ΝΕΜΨΚΑΖΙ
ΝΕΜ ΨΧΩΡΟΣ ΠΠΙΑΓΓΕΛΟΣ
ΜΑΡΕΝΣΩΣ ΝΕΜ ΠΠΤΑΓΜΑ ΗΤΕ ΨΒΙΣΙ
ΦΗ

Then thou createdst Heaven and Earth
And the region of the Angels.
Let us praise with the Company of the highest
Him who, etc.

ΜΑΡΕΠΡΑΩΙ ΟΥΟΣ ΗΤΕΠΟΥΠΟΑ
ΕΒΕ ΨΧΗΝΙ Η ΠΧ̄ ΠΧ̄
ΟΥΟΣ ΜΑΡΕΠΟΥΩΨΤ ΜΜΟΑ
ΦΗ

Let us rejoice and be glad
On account of the coming of Jesus the Christ,
And let us worship him;
Him who, etc.

ΠΙΜ ΕΤΟΝΙ ΜΝΟΚ ΘΕΙ ΠΠΟΥΤ
Ω ΠΕΝΣΩΡ ΗΛΓΑΟΣ
ΙΗΣ ΠΧΣ ΠΩΗΡΙ ΝΦΤ
ΦΗ

Who among the gods is like to Thee,
O our good Saviour?
Jesus the Christ the Son of God,
He who, etc.

ΞΜΑΡΩΟΥΤ Ω ΠΕΗΗΚ ΠΧΣ
[Ω Π]ΛΟΓΟΣ Π Λ[Ι]ΛΙΟΣ
ΠΩΗΡΙ ΜΦΤ ΛΛΗΘΟΣ
ΦΗ ΕΤΛΑ

Thou art blessed, O our Lord Christ.
O Everlasting Word;
In truth the Son of God,
He who, etc.

ΟΥΩΟΥ ΗΑΚ ΥΣ ΘΣ
ΤΕΗΩΣ Η[ΑΚ].
ΧΕ ΧΟΥΛΕ ΧΟΥΛΕ ΧΟΥΛΕ
ΦΗ

Glory to Thee, Son of God,
We sing to Thee
Saying : Thou art Holy, Thou art Holy, Thou art Holy,
Who, etc.

ΠΩΟΥΩΟΥ ΗΠΠΛ^ΟΡ ΤΗΡΟΥ
ΠΕΒΡΟΜΠΙ ΕΘΗΑΟΣ ^(sic)
ΠΘΟ ΛΣΗΙΣΙ ΝΠΕΗΘΣ ΙΗΣ ΠΧΣ
ΦΗ

O boast of all Virgins;
O beautiful Dove;
Thou who didst bear our Lord Jesus Christ
Who, etc.

[Ρ] ΠΓΕΝΟΣ ἰ̅ΝΗΡΩΜΙ

[Π] ΦΛΙ ΠΧ̅Σ Κ̅Σ

ἰ̅ΩΗΡΙ ΠΛ̅ΤΗΘΩΙ

ΦΗ

. . . . the race of men
. . . . Christ the Lord,
The Sinless Child,
He who, etc.

С[ΜΟΥ ΕΡ̅ΘΗ] Ω ΠΧ̅Σ ΠΕΗΝΟΥ†

.....

ΠΑΣΜΕΗ ΕΒΟΛ ΦΛ ΟΥΖΟ†

ΦΗ

[Bless us] O Christ our God,
.....
Save us from terror,
Thou who, etc.

ΤΓΗ†ΖΟ ΕΡΟΚ

ΛΡΙΦΜΕΥΙ Θ̅ΕΗ ΤΕΚΜΕΤΟΥΡΟ Ω ΠΙΛ̅ΓΛΟΟΣ

ΧΩ ΠΗΙ ΕΒΟΛ Ω ΠΗΜΑΙΡΩΜΙ

[omitted]

We implore Thee,
Remember (us) in Thy kingdom, O Good One :
Forgive me, O Lover of Men
(Thou who wast, etc.).

Υ̅Σ Ο̅Σ ΠΙΛΙΝΙΟΡΓΟΣ

ΛΧΙ Θ̅ΕΗ Ο̅ΝΕΧΙ Π†ΚΛΟΛΡΟΣ

ΜΑΡΕΗΖΩΣ ΝΕΜ ΠΙΑΓΓΕΛΟΣ

ΦΗ

Son of God, Maker (of the World),
He came from the womb of the Spotless One.
Let us praise with the angels,
Him who, etc.

ΦΗ ΕΤΖΕΝΣΙ ΖΙΧΕΗ ΠΗΧΕΡΟΥΒΗ
ΛΥΩΛΙ ΗΨΗΒΟΒΙ ΗΠΙΚΟΣΜΟΣ
ΛΥΩΩΠΙ ΗΨΩΡΕ ΠΗΩΛΚΗΜ
ΦΗ

He who sits upon the Cherubim,
He hath taken away the sin of the world,
He went to the daughter of Joachim,
He who, etc.

ΧΕΡΕ ΗΕ Ω ΨΗΛΟΡ
ΜΑΡΙΛ ΨΕΡΟΜΠΙ ΕΘΗΛΑΟΣ
ΘΜΛΥ ΗΨΨ ΠΗΛΧΩΡΙΤΟΣ^(sic)
ΦΗ

Hail to thee! O Virgin,
Mary the beautiful Dove,
The Mother of God the Universal,
He who, etc.

ΨΥΧΗ ΠΗΒΕΗ ΜΟΙ ΠΩΟΥ ΗΧΩΒ
ΨΕΗ ΚΕΗΨ ΗΠΗΗΠΟΨ ΗΛΙΚΕΟΣ
ΑΒΡΑΑΜ [ΙΣΑΑΚ] ΠΕΜ ΙΑΚΩΒ
ΦΗ

Grant refreshment to every soul
In the bosom of the Just Fathers,
Abraham, Isaac and Jacob,
O thou who, etc.

Ω ΦΗ ΕΨΑΥΒΙΣΑΡΞ ΨΕΗ
ΝΟΣΕΜ ΗΨΩΚ ΠΗΚΟΥΔ[ΗΜΟΣ]^(sic)
ΨΕΗ ΠΕΨΝΟΒΙ Ω
ΦΗ ΕΨΑΥΒΙΣΑΡΞ ΨΕΗ

O Thou who wast incarnate in
Save the servant Nicod[emus]
From his sins, O
Thou who wast incarnate

εφωπ λφφλη

If he shall

Arabic note : يا رب اغفر لي واني لخطاي

Oh Lord, forgive me. I am a sinner.

R. ENGELBACH.

FRAGMENT
OF THE GOSPEL OF SAINT MATTHEW
IN COPTIC (SAHIDIC DIALECT)

BY

R. ENGELBACH.

This fragment, of unknown provenance (possibly Medinet Habu), consists of four pages of 23 lines each, numbered 49, 50, 55 and 56.

The pages measure 0 m. 175 mill. × 0 m. 14 cent. and are of coarse parchment, the lines and margins being scratched on them. The columns measure 0 m. 125 mill. × 0 m. 05 cent., of which there are two on each page.

The parchment is badly perished, but what remains is still fairly legible. The characters are well-made, broad with fine horizontal and diagonal strokes, and without ligatures.

On comparing the text with Horner's «*The Coptic Version of the New Testament (Southern Dialect)*», it is seen that this fragment follows the text closely, preferring apparently the uncontracted forms such as $\epsilon\tau\epsilon\tau\bar{\eta}\eta\lambda$ for the more usual $\epsilon\tau\epsilon\tau\eta\lambda$.

A feature of this example is the writing of ΟΥΤΕ for ΟΥΔΕ wherever it occurs. The indef. article plural, $\text{ϩ}\bar{\eta}$, is written in the two cases in which it occurs for $\text{ϩ}\epsilon\eta$. Any variants not given in Horner's collations are noted at the foot of each column.

The text reads :

$\bar{\eta}\bar{\theta}$ (Matt., IX, 13-17).

1 . . . ΟΥΣΙΑ $\bar{\eta}$ ΤΑ $\bar{\eta}$	[ΛΕΕΤ ϵ]ΝΗCΤΕΥΕ
2 [Ε $\bar{\eta}$ Γ]ΑΡ ΛΗ ΕΤΑ $\bar{\eta}$	[ΕΦΟC]ΟΗ ΠΑ
3 [$\bar{\eta}\bar{\eta}$ $\bar{\eta}\bar{\eta}$ Δ1]	[Τ]ΩΕΛΕΕΤ ΩΟ
4 [ΚΛ $\bar{\eta}$ ΙΟC ΛΛ]	[Π $\bar{\eta}\bar{\eta}$ ΜΑΥ]

5	[λλ] ἦρεσῶ	
6	ΠΟΒΕ ΕΥΜΕ	
7	ΤΑΠΟΙΑ· ΤΟ	
8	ΤΕ ΛΥ†[ΠΕΥ]	
9	ΟΥΘΕΙ [ΕΡΟΘ]	
10	ἦδῖ ἦμμλ[ΘΗ]	
11	ΤΗΣ ἦῖω ^b 2ΑΗ	
12	ΗΗΣ ΕΥΧΩ	
13	ἦμος ἄε ετ[βε]	ἦψαεῖ
14	[ΟΥ] ΛΗΘΗ Μῖ [ΗΕ]	ΕΥΩΤΗΗ ἦ
15	ΦΑΡΙC[ΛΙΟΣ] ΤΕΗ	ἦλβε σεηλ
16	ΗΗΣΤ[ΕΥΕ ΗΕ]	χι γαρ ἦηεC
17	ΚΜΛΘΗ[ΤΗΣ]	κ[ωτ]ε εβολ
18	ΔΕ ἦC[ΕΗΗΣ]	2ῖ τεωτῖη
19	ΤΕΥΕ ΛΗ· ΠΕ	[ἦω]ωπε ἦ
20	ΧΛΘ ΗΛΥ ἦ[δῖ]	δῖ ΟΥΗΘ ἦ
21	ἦC ΧΕ ΜΗ ΟΥῖ	ΠΩ2· ΟΥΤ ^g Ε
22	ΘΟΗ ἦῖωη	[ἦεγ]ἦεχ ἦ
23	ΡΕ ἦ ^d ΠΑΤΩΕ	ΡΙC Ε2ΩΤ ἦλC

a. ετε2ῖ ἦΔΙΚ...

b. ῖ omitted and written above line.

c. χ omitted and written above line.

d. Omits the phrase ἦμμλ ἦ (the

sons) of the place of (the bride).

e. ψαῖ.

f. Cηλχι.

g. Sic for ΟΥΔΕ.

ἦ (17-21).

1	ΕΩΩ[ΠΕ ἦΜΟΗ]	ΛΗΟΥ ἦῖη[...?]
2	ΩΛΥΠ[Ω2] ἦδῖ	ΤΕΚδῖχ · [ε2ραῖ]
3	ἦ2ΩΤ [ἦΤ]ε ΠΗ	[εχωC λγω C]
4	ρῖ [ΠΩΗΕ ΕΒΟΛ]	ηλωη2· λγ[τω]
5	ἦ[Τε ἦκε2ωτ]	ΟΥΗ ἦδῖῖC λγ
6	[ΓΑΚΟ...]	ΟΥλ2γ ἦCΩγ
7		[Μῖ η]εγμλΘΗ

8	ΤΗΣ ΕΙΣ ΟΥΣΙ
9	[ΜΕ ΔΕ] ΕΡΕ ΠΕC
10	[CΠ]ΟΥ ΖΑΡΟC Μ̄
11	ΜΠ̄ΤCΠΟΥ
12	[Ε] ΠΡΟΜΠΕ ΛC
13	[†ΠΕ]CΟΥΟΕ
14	[Ι ΕΠΛΖ]ΟΥΜ̄[ΜΟ]
15	[Ϸ ΛCΧ]ΩΖ ΕΕ ^α Π
16	[ΤΟΠ] Μ̄ΠΕϷ
17	[ΖΟΙΤΕ] ΕC ^β
18	[ΧΩ Μ̄]ΜΟC ΖΡΛΙ
19	[Π̄]ΖΗΤC ΧΕ ΕΙ
20	ΦΛΗΧΩΖ Μ̄
21	ΜΛΤΕ ΕΠΤΟΠ
22	Π̄ΠΕϷΖΟΕΙ ^Ϸ
23	ΤΕ †ΝΛΟΥΧΛΙ

a. φτ̄.
b. λ ΜΟΥ.

a. Sic. written above between ε and π.
b. нес.
c. φтнн.

ΠΕ (Matt., X, 5-11).

1	ΖΕΘΗΟC · ΛΥ	1	[Π̄ΙΟΗ] ΠΟΧΟΥ
2	Φ Μ̄Π̄ΡΒΩΚ	2	ΕΒ[ΟΛ ΛΥ]Ω ^Ϸ Λ
3	[ΕΖΟΥΗ ΕΤΠΟΛΙC]	3	ΤΕΤ̄ΠΧΙ Π̄ΧΙ
4	[Π̄]CΛΗΑΡ̄ΙΤΗC	4	ΠΧΗ † Π̄Χ̄ΠΧΗ
5	ΒΩΚ Π̄ΤΟ ^α Π̄	5	Μ̄[Π̄ΡΧΠΟ] ΠΗ
6	ΖΟΥΟ ΦΛ Π̄Ε	6	Τ̄Π̄ Π̄ΟΥΠΟΥΒ
7	CΟΥ [ΕΠΤΛΥCΩ]	7	[ΟΥΤΕ ΟΥ]ΖΛΤ
8	Ρ̄Μ Π̄Τ[Ε ΠΗ]	8	[ΟΥΤΕ] ΟΥ ^α ΖΟ
9	Μ̄Π̄CΡΑΠΛ · [Ε]	9	Μ[Π̄Τ] Ζ̄Π ΠΕΤ̄Π̄
10	ΤΕΤ̄Π̄Τ̄ΠΛ	10	ΜΟ[Χ̄Ζ̄] · ΟΥ
11	ΒΩΚ ΔΕ ΕΤΛ	11	ΤΕ ΟΥΠ̄ΗΡΛ

12	ΦΕΟΘΕΪΩ ^d	12	ΕΤΕΞΪΗ · ΟΥΤΕ
13	ΕΤΕΤΪΠΧΩ ᾖ	13	ΦΤΗΗ ΣΪΤΕ
14	ΜΟС · ΧΕ [ΜΕ]	14	ΟΥΤΕ ΟΥΤΟ
15	ΤΑΗΟΪ ΛС2ΦΗ	15	ΟΥΕ · ΟΥΤΕ ΟΥ
16	ΓΑΡ Ε2ΟΥΗ	16	ΒΕΡΩВ · ҢᾀΠ
17	ᾀḂΪ ΤМ[ᾀΤΕ]	17	Φ[Λ ΓΛ]Ρ ᾀḂΪ
18	ΡΟ [ᾀᾀΠΗΥΕ]	18	ΠΕΡΓΑΤΗΣ
19	НΕΤΦΩΗС	19	[ᾀΤΕҢ2]ΡΕ ·
20	ΑΡΙΠΛ2ΡΕ ΕΡΟ	20	ΤΠΟΛΙС ΔΕ
21	ΟΥ НΕΤСО	21	ΕΤΕΤΪΗΗΑ
22	ᾀ2 ΜΛ ^ε ᾀΒΒΟ	22	[ΒΩΚ] Ε2ΟΥΗ
23	ΟΥ ᾀΔΛΙΜΟ	23	ΕΡΟС ᾀ ^ε Π†МЕ

a. ᾀТоч «but rather» not given in variants (в has ΔΕ ΜΑΛΛΟΗ).

b. Sic.

c. Sic.

d. Sic.

e. In Boh. only ΜΛ ΤΟΥΒΩΟΥ.

a. Other variants omit ΟΥ.

b. Sic, for ΟΥ.ΔΕ throughout.

c. Sic.

ᾀἮ (Matt., X, 11-16).

1	ΦΗ[Ε 2ΡΛΪ ᾀ]	1	Τᾀ ΦΛΧΕ · Ε[ΤΕ]
2	2ΗΤ[Ḃ ΧΕ ᾀᾀМ]	2	ΤᾀΠΗΥ ΕΒΟΛ
3	ΠΕΤ[ᾀΠΦΩΛ]	3	[2ᾀ Πᾀ Η ΤΠΟΛΪС]
4	ᾀΤΕ[ᾀᾀḂΩ]	4	[ᾀ] Π†МЕ ΕΤᾀΜΛΥ
5	2[ᾀ ΠМΑ] ΕΤ	5	ΠΟΥ2Ε ΕΒΟΛ ᾀ
6	ᾀΜΛΥ ΦΑΠΤΕ	6	ΠΦΩΕΙΩ ᾀΠΕ
7	Τᾀ[ΕΪ ΕΒΟΛ ·] Ε	7	[ᾀᾀ]ΟΥΕΡΗΤΕ ·
8	Τ[ΕΤᾀΒΩΚ Ε2]	8	[2ΛΜΗ]Η †ΧΩ ᾀ
9	ΟΥΗ [СΠΗ ΛС]	9	ΜΟС ΧΕ ΟΥᾀ Π ΟΥ
10	ΠΛ[2Ε] ᾀᾀΜΟС	10	ᾀТОН ΗΛΦΩ
11	ΕΦΩΠΕ ΠΗ	11	ΠΕ 2ᾀ ^a ΠΚΛ2
12	ᾀΠΦΩΛ · ΜΑΡС	12	ᾀСОΔΟΜΑ ᾀᾀ
13	ΤΕΤᾀ ΕΪΗ	13	ГОНОРЯ ^b Ε2ΟΥ

14 ΝΗ ΕΪ ΕΖΡΑΪ
 15 ΕΧΩΦ · ΕΦΩ
 16 ΠΕ ΘΜΠΩΛ
 17 ΛΗ · Ν[ΛΡΕ ΤΕ]
 18 Τ̄Η[ΕΪΡΗΝΗ]
 19 ΚΟ[Τ̄Σ ΕΡΩΤ̄Η]
 20 ΠΕΤΕΝΘ̄ΗΛΧ̄Ι
 21 ΤΗΥ[Τ̄Η ΛΗ]
 22 ΛΥΩ ΗΘ̄Τ̄Μ
 23 ΣΩΤ̄Μ ΕΝΕ

14 Ε ΤΠΟΛΙΣ ΕΤ̄Μ
 15 ΜΛΥ · ΕΙΣ ΖΗΗ
 16 [ΤΕ] ΛΗΟΚ †ΧΟ
 17 [ΟΥ] Μ̄ΜΩΤ̄Η
 18 [ΠΘΕ] Π̄ΖΠ̄^ε
 19 ΕΣΟΟΥ Π̄[ΤΜΗ]
 20 [Τ]Ε Π̄ΖΠ̄^εΟΥΩ
 21 [Η]Φ̄ · ΦΩΠΕ
 22 [ΣΕ Π̄ΣΛΒΕ Π̄]
 23 ΟΕ Π̄Π̄ΖΟΥ ΛΥ[Φ]

a. Sic.

b. Omits ζ̄η πεζοοῡ η̄τεκρ̄ις.

c. Sic.

R. ENGELBACH.

- 1 'Jesus Christ, have mercy on us!'
- 2 I am Frangē. He writes
- 3 Enquiring about his beloved
- 4 master and brother, Ephraim.
- 5 Do the favour and write
- 6 me the answer.
- 7 about the clothing.
- 8 Health in the Lord,
- 9 my beloved
- 10 brother.

The word σοειτε also is often, and possibly more correctly determined by the masculine article when meaning 'clothing', and by the feminine article when meaning 'hyaena' ⁽¹⁾.

(Entry no. 46.977.)

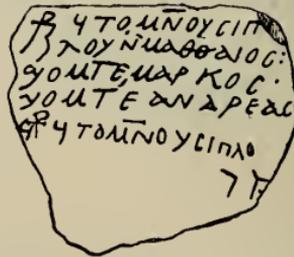


Fig. 2.

Fig. 2. MEMORANDUM. — This measures 0 m. 09 cent. by 0 m. 75 cent. and is sharp all round the edges. The text reads :

- 1 Ϡ ϣ ΤΟ , ΜΗ ΟΥΣΗ
- 2 ΛΟΥΗ ΜΑΘΘΑΙΟΣ
- 3 ΨΟΜΤΕ , ΝΑΡΚΟΣ

⁽¹⁾ Note σοειτε , 'clothing' is found in the Akhmimic dialect as ελειτε (STEINDORFF, *Apoc. Elias*, 29, 7), being

therefore derived from egyptian h and not h (cf. *A. Z.*, 56, p. 99). It is unknown in Bohairic.

4 ϜΟΝΤΕ ΑΗΛΡΕΑΣ
5 (ϜΤΟ ΜΗ ΟΥΣΗΛΟ)

- 1 'Four together with a la-
2 -dle (to?) Matthew.
3 Three (to?) Mark.
4 Three (to?) Andrew.
5 (Later copy of the first line).'

M. Charles Kuentz has suggested the equivalent *simpulum* = ΣΗΠΛΟΥΗ. This seems the more likely as an attempt has been made to add the final stroke to the Η to change it into an Μ. I can offer no suggestions as to what objects the feminine numbers on the memo refer.

The last line appears to have been made by a modern Egyptian to 'improve' it. He apparently began to write the word 'four', but then changed it to the symbol and proceeded to copy the first line.

(Entry no. 46.978.)

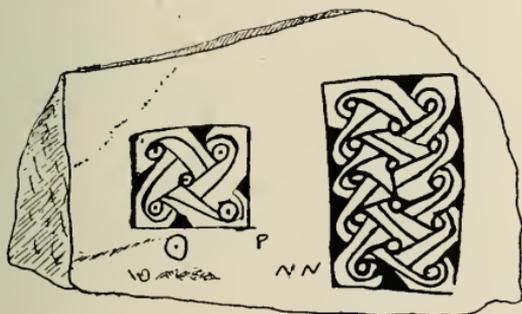


Fig. 3.

Fig. 3. PATTERNS FOR DECORATION. — The stone measures 0 m. 14 cent. by 0 m. 09 cent. The two designs are drawn in black.

Below the patterns there was originally a line of text, which has been intentionally rubbed out by a modern dealer, with a view, perhaps, of leading one to imagine that it is of dynastic date. I have not been able to recover the text.

(Entry no. 46.976.)

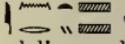
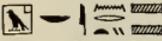
R. ENGELBACH.

LA
MISSIONE ITALIANA A GHEBELEIN

NOTA DI

E. SCHIAPARELLI.

A circa 25 chilometri al sud di Luqsor, sulla opposta sponda del Nilo, scende a picco sul fiume un sottile scoglio, alto varie decine di metri e lungo meno di un chilometro, e completamente isolato nella pianura: e parimenti isolato, fra i campi ad oriente e il deserto a occidente, parallelo al primo, e da questo distante meno di cinquecento metri, si erge altro scoglio assai più massiccio che comprende varii contrafforti racchiusi nel loro seno varie piccole valli deserte.

Gli antichi Egiziani chiamarono questa località  «i due scogli», e in un santuario che sorgeva sulla cresta dello scoglio minore, adoravano  «Hathor, signora dei due scogli»; il quale nome dei «due scogli» è bene conservato nel moderno nome di *Ghebelein*, dato dagli Arabi alla medesima località.

Il territorio di Ghebelein comprende tre distinti centri archeologici. Primo, il santuario, ora accennato, di Hathor, che fa corpo colla fortezza che lo racchiudeva.

Esplorato già varii anni addietro dalla Direzione delle Antichità dell'Egitto, che ne trasse il celebre frammento di parete del tempio di *Mentutopu* ora al Museo del Cairo, fu nuovamente e più sistematicamente esplorato nell'anno 1910 dalla Missione archeologica italiana, la quale mise in luce come il santuario, antichissimo e risalente almeno alla terza Dinastia, ricostruito sotto l'undecima, e poi nuovamente da Tutmosi III, che considerevolmente lo ampliò, distrutto poi dalle fondamenta in un periodo posteriore alla ventesima Dinastia, fosse infine ricostruito nel periodo Tolemaico, quando la fortezza che lo racchiudeva, certo anche questa antichissima e che notevoli ampliamenti aveva avuto al tempo di

Pianchi Mencheperra, venne prendendo l'ampiezza di una vera e propria città fortificata.

Altro centro archeologico è rappresentato dagli scarsi resti della città che sorgeva nella pianura sottostante al santuario e nello spazio intermedio fra i due scogli; alla quale città era unita una assai vasta necropoli, che si appoggiava ai piedi del versante orientale dello scoglio maggiore, occupando la attigua zona deserta della pianura. La città, sebbene si debba ritenere antichissima, a giudicare dai frammenti di stoviglie preistoriche che si rinvennero negli strati più bassi, dovette però particolarmente fiorire durante il medio impero e più particolarmente al tempo delle Dinastie XIII e XIV; e carattere analogo presenta l'attigua necropoli, la quale, pure non mancando di sepolture attribuibili al periodo predinastico, e poi alle prime Dinastie ed all'antico impero, e di altre di tempo assai tardo, è però principalmente da riferirsi al secondo periodo del medio impero.

Città e necropoli furono esplorate dalla Missione italiana negli anni 1910 e 1911.

Nell'anno 1911 la Missione italiana iniziò anche l'esplorazione del terzo centro archeologico che pure ha nome da Ghebelein, e che si trova all'estremità settentrionale dello scoglio maggiore, dove le propaggini di questo vanno a morire da una parte verso i campi e dall'altra verso il deserto.

Ivi, sulle dette propaggini, nel periodo anteriore all'èvo storico, si dovettero adagiare le aje, le stalle, i depositi della paglia e del legname di una piccola città, che doveva sorgere lì accanto, inoltrantesi verso i campi; onde avvenne che, nel corso dei secoli, a motivo anche dei frequenti incendi che vi si dovevano produrre, vi si formò uno strato più o meno spesso e talora assai profondo di detriti vegetali misti a carboni ed a cenere, che su raggio relativamente largo venne a coprire i piedi dello scoglio. A occidente di queste aje e della piccola città, si stendeva nella pianura deserta una notevole necropoli; la quale, scoperta dagli indigeni nell'inverno dell'anno 1885, mise in luce i primi esempi di vasi a vernice rossa e nera, che solo alcuni anni più tardi si riconobbero appartenere al periodo predinastico. La detta necropoli, lungamente saccheggjata dagli indigeni, pare sia oramai esaurita, o almeno le ricerche ivi fatte dalla nostra Missione non diedero che scarsi risultati.

Ma verso il principio dell'èvo storico la piccola città deve essersi spostata inoltrandosi nei campi, e contemporaneamente si spostò la necropoli verso la zona prima occupata dalle aje e dalle stalle; per cui i discendenti dei predinastici vennero a seppellire i loro morti nello strato di detriti di paglia, di carboni e di ceneri che nel corso dei secoli si era formato sull'area delle aje, nonchè sulle soprastanti pendici della montagna, costituendo una nuova necropoli, quasi attigua a quella del periodo predinastico, ma da quella bene distinta per suoi proprii caratteri.

La nostra Missione, che fin dall'anno 1911 aveva iniziato l'esplorazione di questa necropoli, che si rinvenne, almeno in alcune parti, intatta, la proseguì nell'anno 1914 e la compì nel corrente anno, traendone materiale assai abbondante e, se non ricco, di molto interesse archeologico, perchè da riferirsi principalmente alle prime Dinastie, segnatamente alla terza e, in minore quantità, all'antico impero ed alle Dinastie successive fino alla undecima: dopo il quale periodo si riscontra lunghissima interruzione fino al tardo periodo greco-romano.

Riserbandomi dare di questi scavi più ampia e particolareggiata relazione, osservo intanto che le sepolture, o in semplice fossa, o in fossa rivestita di mattoni crudi, od in piccolissimi, in medii ed anche in grandi *mastaba* con numerosi pozzi, od in tombe a camera scavate nella montagna, a seconda della condizione delle persone e del tempo, presentano una notevole varietà di riti funebri, pure tutte però coincidendo nel collocare la mummia o lo scheletro col volto rivolto verso oriente, appoggiato sul fianco sinistro e colle gambe più o meno ripiegate, nella posizione di riposo.

E. SCHIAPARELLI.

Torino, Novembre 1920.

LA
BARQUE D'OR DU ROI KAMÈS

PAR
M. G. DARESSY.

Les bijoux de la reine Aâh-hotep ont toujours été enveloppés d'un certain mystère. La découverte du cercueil simplement enterré dans le sable au lieu d'être déposé dans une chambre sépulcrale, les tribulations de la momie, arrêtée par le moudir de Qeneb et ouverte par ce fonctionnaire, qui jeta le corps et ses bandelettes et ne conserva que les objets précieux dont la cuve était remplie, la rentrée en possession par Mariette de ce trésor d'une façon quelque peu dramatique⁽¹⁾, l'accaparement des bijoux par le vice-roi, suivi d'une restitution incomplète, n'ont pas permis au créateur du Musée de Boulaq de dresser un inventaire exact des objets que contenait ce cercueil ni de fournir l'indication de la place qu'ils occupaient.

On sait que la découverte eut lieu le 5 février 1859 et que ce n'est que le 22 mars que Mariette put conquérir la caisse dans laquelle les précieux objets avaient été enfermés. Le lendemain, il partait à Alexandrie montrer à Saïd pacha toute cette orfèvrerie, et ce n'est qu'un mois après que la grande chaîne d'or avec le scarabée incrusté de lapis-lazuli lui fut rendue. Il s'occupait alors de préparer les objets pour leur exposition lorsque le musée, alors en installation, pourrait être ouvert aux visiteurs; du reste deux pièces seulement avaient dû souffrir des manipulations auxquelles elles avaient été soumises : la barque d'or et celle d'argent avaient sans doute vu leur équipage dispersé et il fallait remettre en place les

⁽¹⁾ Le récit de ces péripéties, dû à Dévéria, a été reproduit par Maspero dans la biographie de ce savant, *Mémoires et fragments*, Paris 1896, t. I. p. xvi, puis *Annales du Service*, t. XXI.

dans sa *Notice biographique sur Auguste Mariette*, Paris 1904, p. 12. Voir aussi la préface de son *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 4^e édition (1915), p. xv.

petites figurines en métal précieux. Pour la barque d'or, les rameurs en argent retrouvèrent leur position sur les bancs; il y avait en plus trois bonshommes en or qui avaient dû appartenir à cette pirogue. L'un d'eux reprit son poste au gouvernail; un autre, qui porte une main à la bouche, fut qualifié de chanteur et campé à la proue; le troisième, qui est assis et tient une hache et un bâton courbé, fut installé au milieu de l'embarcation.

La première présentation publique des bijoux d'Aâh-hotep eut lieu à l'Institut Égyptien, qui était alors à Alexandrie, dans la séance du 3 juin 1859. Les volumes les plus anciens du *Bulletin* de cet Institut étant assez rares ⁽¹⁾, je crois devoir reproduire ici les principaux passages du compte rendu de cette séance, laissant de côté les paragraphes dans lesquels sont décrites les hésitations de Mariette sur la date à attribuer au cercueil qu'il pense être contemporain des Antef de la XI^e dynastie, alors que les cartouches d'Aâhmès ramènent les objets au début de la XVIII^e dynastie.

« M. Mariette dépose sur le bureau, pour être communiqués à l'Institut, les objets recueillis par lui sur une momie qu'il vient de trouver à Thèbes. Ces objets, au nombre d'une quarantaine, sont en or, et la plupart d'entre eux sont enrichis de pierres rares incrustées par une sorte de travail de mosaïque, dans des cloisons d'or. Les principaux sont :

1^o Une dizaine de bracelets en or; ce sont des bracelets de jambes, et ils ont été effectivement trouvés aux jambes de la momie;

2^o Deux bracelets formés de perles fines enfilées sur des fils d'or;

3^o Un bracelet du style le plus fin, formé de plaques d'or sur lesquelles sont ménagées des représentations mythologiques, le fond est en lapis lazuli;

4^o Un diadème maintenu sur la tête par une épaisse tresse de la chevelure, il est en or, avec mosaïques et torsades massives, au sommet, deux Sphinx sont en présence d'une boîte taillée en forme de cartouche royal;

⁽¹⁾ *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1^{re} série, p. 32 à 35. Ce compte rendu a été mentionné dans la *Revue Archéolo-*

gique de Paris, 1859, 1^{re} série, XI^e année, p. 711, sous la rubrique *Bibliographie*.

5° Un beau miroir avec ornements en or, le miroir proprement dit est en or massif altéré par un peu d'alliage;

6° Un portrait découpé à jour en forme de naos; ce magnifique spécimen de l'art Égyptien représente un roi debout dans une barque, deux divinités lui versent de l'eau sur la tête, la représentation est complétée par deux oiseaux qui volent au-dessus de la tête du roi, en signe de protection;

7° Une décoration formée de trois grandes abeilles en or, suspendues à une chaînette du même métal; M. Mariette rappelle à cette occasion, que la décoration de la mouche était connue par les hiéroglyphes, mais que jusqu'à présent on n'en avait trouvé aucune en nature:

8° Une longue chaîne de près de deux mètres, à fils tressés; un scarabée en or massif, les pattes repliées sous lui, et le dos rehaussé de lapis, est pendu à cette chaîne;

9° Une barque en or, avec cartouches inconnus: dix matelots en argent rament dans l'intérieur: à la poupe est le pilote en or, tenant à la main le gouvernail antique, à la proue, un chanteur debout, également en or, donne la cadence aux rameurs; un troisième personnage d'or, assis était placé au sommet d'un mât de bois actuellement détruit:

10° Un poignard à fourreau d'or, la lame présente le travail le plus fin que l'antiquité Égyptienne nous ait encore montré; elle est formée d'une plaque d'or, au centre de laquelle est incrustée une bande de bronze: cette bande de bronze n'est pas usée, on remarque au contraire que l'artiste Égyptien y a dessiné au moyen d'incrustations d'or très fines, des ornements et des sujets, combinés avec les hiéroglyphes formant la légende d'un roi;

11° Une hache dont le manche est en bois orné de plaques et de mosaïques d'or et le tranchant en or massif, avec représentations historiques.

Ces principaux objets, parmi tous ceux qui ont été recueillis sur la momie, forment selon M. Mariette un véritable trésor. Aucun musée d'Europe n'en possède de pareils.

En même temps que les objets précédents sont déposés sur le bureau, M. Mariette fait connaître que ces objets ont tous été recueillis sur la momie d'une reine nommée *Aah-hotep*, trouvée dans un des districts de Thèbes, appelé aujourd'hui Drah-Abail-Neggah. Au moment où elle a été découverte, la momie était enfermée dans un cercueil de bois, taillé à même d'un seul tronc d'arbre de sycomore. Le couvercle était entièrement doré. De grandes plumes gravées dans le bois enveloppaient le cercueil des pieds à la tête; de la poitrine aux pieds courait une légende en hiéroglyphes, grossièrement tracée, laquelle rappelait les noms et les titres de la défunte. La cuve était simplement peinte en bleu.

Peu après, Mariette emportait la trouvaille en Europe, et mettait les objets sous les yeux des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, dans les séances où il lisait sa « Notice sur l'état actuel et les résultats, jusqu'à ce jour des travaux entrepris pour la conservation des antiquités égyptiennes en Égypte »⁽¹⁾. Cette présentation souleva l'admiration du monde savant et des artistes: Ernest Desjardins publia dans la *Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics* de G. Daly, un article sur ces merveilles, accompagné de deux planches en chromolithographie⁽²⁾ où les objets, et spécialement la barque, sont figurés tels qu'on les voit encore maintenant. Depuis, la photographie a fait connaître dans le monde entier les pièces de ce trésor⁽³⁾, qui finalement a fait l'objet d'une publication spéciale de M. de Bissing⁽⁴⁾. Quant à la description des objets, celle qu'en a faite Mariette dans sa *Notice des principaux monuments du musée de Boulaq*, dès sa première édition en 1864 et qu'il a répétée sans modification jusqu'à la sixième et dernière édition, en 1876, est la source principale à laquelle ont puisé tous les écrivains qui ont fait un article sur ces pièces capitales du musée égyptien.

⁽¹⁾ Séances du 19 et du 26 août 1859. L'analyse de cette *Notice* est donnée dans les *Comptes Rendus*, III^e année, t. III, p. 153, qui ne parurent qu'en 1862.

⁽²⁾ Année 1860, col. 100-112.

⁽³⁾ Voir notamment l'*Album du Musée de Boulaq*, par M. M. Delie et Béchard, avec texte par Mariette, le Caire 1871.

La barque est reproduite sur la planche 30.

⁽⁴⁾ F. W. VON BISSING, *Ein thebanischer Grabfund aus dem Anfang des neuen Reichs*, Berlin 1900. Par erreur à la planche X, les rameurs de la barque sont représentés comme étant en or et le personnage armé en argent.

Le passage du compte rendu de la séance de l'Institut Égyptien où il est dit que le personnage assis, en or, appartenant à la barque de même métal, était au sommet d'un mât, m'avait intrigué. A Médinet Habou, dans le tableau de la bataille navale, on voit bien un archer au sommet des mâts, mais il est dans une hune en forme de fleur de papyrus, faite probablement en matériaux légers, comme un grand panier; il combat et n'est pas assis; je ne vois pas non plus de quelle utilité pourrait être pour notre guerrier, placé dans une position tout au moins incommode, la hache dont il est armé. On doit noter que cette première description sommaire de la trouvaille a été faite non par Mariette, mais par le Secrétaire de l'Institut; pourtant il est peu vraisemblable que ce dernier ait ajouté ce détail de son chef et que Mariette l'ait laissé imprimer s'il ne l'avait pas cité lui-même devant la Société, et cependant jamais cette indication n'a été répétée par Mariette. J'ai alors examiné l'objet même pour rechercher quelles données il pourrait fournir pour résoudre la question. J'ai pu constater :

1° Que juste devant le banc central du bateau, s'élève du fond un cylindre creux en or, de 25 millimètres de hauteur et 6 millimètres et demi de diamètre, dépassant le banc de 6 millimètres et demi. En haut du cylindre on ne voit pas trace de soudure. Il est presque certain que ce cylindre a servi à loger la base d'un mât.

2° Que le guerrier n'est pas assis sur le banc, mais qu'actuellement il est installé sur cette base de mât. Son corps est creux et présente en dessous une ouverture dans laquelle on a introduit une feuille d'argent roulée en tube imparfait, les bords ne se rejoignant pas. Ce tube, qui a de 4 à 5 millimètres de diamètre, est long au total de 2 centimètres dont près du tiers est entré dans le corps de la statuette, le reste, 13 millimètres, est en dehors; c'est ce tube, enfoncé dans le cylindre de base du mât, qui sert à maintenir la figurine assise. Mais ce tube d'argent est en métal brillant, certainement moderne et a été placé uniquement dans le but de fixer le personnage à la place que les restaurateurs lui ont accordée. Ainsi posé, ses pieds ne touchent pas le fond, puisque la barque a 0,0175 de creux au-dessous du banc, 0,025 du haut de l'encastrement du mât, et que les jambes du personnage n'ont que 0,012. Il est vrai que les

pieds des rameurs ne posent pas non plus sur le fond, mais il est à croire que l'image du personnage qu'on a ainsi casé à la place soi-disant d'honneur aurait été faite avec plus de soin. Rien n'indique le rang social de ce guerrier; il n'a pas l'uraeus au front, et par suite on ne peut reconnaître en lui le roi Kamès.

De toutes façons il me paraît hors de conteste que là n'était pas la place primitive de cette figurine : on ne pouvait la mettre sur le banc, car elle se serait trouvée derrière le mât; l'asseoir au sommet de ce dernier est lui assigner une position invraisemblable, ainsi, du reste, que celle qu'elle occupe depuis 1859. La seule explication possible de l'erreur de Mariette, qui n'avait pas vu les objets dans la caisse de la momie de la reine et n'a sans doute pu obtenir que des renseignements très vagues des personnes qui avaient assisté à l'ouverture du cercueil, est qu'il aura constaté la présence de restes de bois dans le cylindre d'or et que ne voyant pas de place libre pour installer le troisième personnage aux extrémités du bateau, sa première idée aura été que celui-ci était sur le mât; puis, lors de la réparation, ce qui restait du mât aura été supprimé et remplacé par l'homme armé.

Mariette ne semble pas avoir beaucoup cherché le poste que ce guerrier devait occuper, il aurait été plus satisfait de connaître son identité. Dans la *Notice* du Musée de Boulaq, dès 1864 il disait : « Le sens précis de ce curieux monument est assez difficile à déterminer. Le rôle de chanteur et de timonier sont bien connus, et la hachette entre les mains du personnage principal peut passer, comme on le voit sur quelques bas-reliefs de Deïr-el-Médineh, pour un symbole de commandement. Mais pourquoi, contre tous les usages, l'image de la défunte, qui est censée traverser certaines contrées célestes entrecoupées de canaux et de champs à cultiver, est-elle absente? » Même note dans le texte de l'album photographique du Musée de Boulaq (1871), en face de la planche 30 : « On s'explique d'autant moins la présence de ces singuliers monuments à l'intérieur d'un cercueil, que le personnage assis au milieu de la barque d'or et convoyé par elle, n'est pas la reine, ni un des deux rois dédicateurs, mais un personnage qu'aucun signe extérieur ne permet de reconnaître ».

Il était dérouteré par la persuasion où il était que les deux bateaux d'Aâh-hotep étaient des barques funéraires, ce qui n'est pas exact. Si l'on en examine les détails, on sera convaincu qu'ils représentent des bâtiments de la flotte royale, et sont semblables à ceux figurés dans les bas-reliefs du temple de Deïr el-Bahari⁽¹⁾ ou aux modèles en bois retrouvés dans la tombe d'Amenhotep II à Biban el-Molouk⁽²⁾. C'est bien un emblème royal que l'animal, ici un lion, ailleurs un sphinx, un chacal, un taureau furieux, accompagné d'un cartouche de Pharaon, qui est tracé à l'extérieur des réduits dressés à l'avant et à l'arrière de la barque. Il semble que plus tard l'habitude était de décorer de façon analogue les deux cabines; ici on a un lion à l'arrière et à l'avant une série de quatre signes , ornementation analogue à celle de certains panneaux des barques d'Amenhotep II où des  alternent avec des ⁽³⁾. On ne voit rien de semblable dans la superstructure des barques funéraires.

Si l'on regarde les bas-reliefs de Deïr el-Bahari, on constate que les barques outre leur équipage de rameurs surveillé par des chefs d'équipe, ont comme personnel :

1° Un timonier debout à l'arrière près de l'aviron-gouvernail dont il tient en main le levier de manœuvre;

2° Un pilote debout à l'avant, qui tantôt sonde le chenal avec une perche, et tantôt se retourne pour crier les indications relatives à la conduite du bateau;

3° Un ou plusieurs soldats tantôt armés de la lance et du bouclier, parfois d'une hache, mais le plus souvent d'un bâton courbé, qui se tiennent dans le château d'avant avec le pilote.

Sauf le maître d'équipage qui n'est pas figuré, la barque de Kamès nous montre tous ces personnages, douze rameurs, le timonier, le pilote

⁽¹⁾ E. NAVILLE, *The temple of Deïr el-Bahari*, Part III, pl. LXXII à LXXV; Part VI, pl. CLIII et CLIV.

du Caire), n^{os} 4944 à 4946 (p. 239 à 243), pl. XLVIII et suiv.

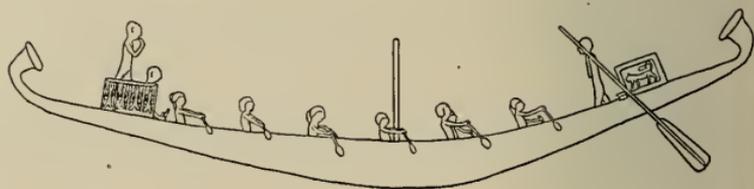
⁽²⁾ DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois* (dans le *Catalogue général du Musée*

⁽³⁾ DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, n^{os} 5034 et suivants (page 245), pl. L.

et un soldat. Ce dernier est le guerrier assis, tenant une hache et un bâton courbé, et qui, loin d'être le roi ou même le capitaine du navire, n'est qu'un simple garde représentant l'autorité, une sorte de gendarme, et nous avons vu que sa place réglementaire est sur le gaillard d'avant.

On a pris pour un chanteur le personnage qui porte la main à la bouche : il n'en est rien. C'est le *reis medra*, qui inspecte le fleuve et qui, par geste ou par la voix, indique au timonier la direction à prendre. Sur le bas-relief du transport des obélisques il est désigné  « crieur ou signaleur d'avant ». Ici il a deux doigts dans la bouche, comme s'il sifflait.

Tel que le bateau est actuellement, il n'y a pas de place pour fixer le soldat dans le réduit, mais nous ne savons jusqu'à quel point le pilote est bien dans sa position primitive, car il y a des marques évidentes de restauration dans ce coin. Le vide sous le réduit a été rempli de plâtre pour maintenir deux tiges de métal qui s'enfilent dans les jambes du pilote et rien n'assure que celui-ci n'était pas un peu plus vers la proue. Si on le repousse seulement de 6 millimètres, jusqu'à ce que sa jambe touche la barre qui, à l'avant, réunit les deux panneaux latéraux, on obtient la place suffisante pour asseoir le soldat devant les pieds du signaleur.



Ainsi donc les deux modifications de détail que j'indique, érection d'un mât, installation du guerrier assis dans le château d'avant, rendraient le bateau de Kamès absolument semblable à ceux figurés sous Hatchepson et Amenhotep II. Ce n'est assurément pas une barque funéraire, dans le sens de bâtiment flottant pour le transport du mort à la nécropole, mais plutôt une reproduction d'une des pirogues sur lesquelles les princes thébains de la XVII^e dynastie partaient en guerre contre les Hyksos ou leurs

voisins, une sorte d'ex-voto comme les marins en suspendent dans les églises, et que Kamès aura cru bon d'offrir à Aàh-hotep pour qu'elle puisse naviguer dans l'autre monde avec autant de sécurité que lui-même en avait eu en parcourant le Nil sur l'embarcation dont il lui donnait une réduction.

G. DARESSY.

SUR

UNE EMPREINTE DE SCEAU

PAR M. G. DARESSY.

Dans son étude sur *Les momies royales de Dêr el Bahari*⁽¹⁾, Maspero a reproduit une empreinte de cachet sur argile dont il renonçait à donner l'interprétation. Ce pseudo-cartouche n'est évidemment pas celui d'un roi; je pense qu'on peut trouver la signification de ce sceau dans les procès-verbaux tracés sur les couvercles des cercueils de Ramsès I^{er}, Sêti I^{er} et Ramsès II lors de la translation des momies de ces pharaons sous le règne de Siamen. Parmi les fonctionnaires qui prirent part à ce transfert, le texte cite un  nommé ⁽²⁾.



Il me paraît que le contenu du cachet n'est qu'un abrégé du titre de ce « domestique du domaine du roi Ramsès II dans Thèbes », et comme d'autre part ce Meri-Thouti était  « préposé au sceau du domaine », ou  « la place », c'est-à-dire le tombeau, je ne crois pas me tromper en disant que c'est ce personnage qui avait apposé ce cachet portant l'énoncé de ses fonctions.

G. DARESSY.

⁽¹⁾ *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. I, p. 522; GAUTHIER, *Livre des rois d'Égypte*, t. III, p. 406.

⁽²⁾ MASPERO, *Momies royales*, p. 551. 553 et 557; DARESSY, *Cercueils des cachettes royales*, p. 27, 31 et 33.

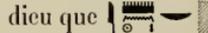
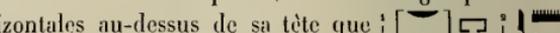
FRAGMENTS HÉRACLÉOPOLITAINS

PAR

M. G. DARESSY.

Pendant l'enlèvement du sébakh à Ahnasieh il a été trouvé quelques monuments en fort mauvais état, mais qui méritent cependant d'être signalés au point de vue historique ou géographique.

1. Stèle cintrée en calcaire, haute de 0 m. 49 cent., large de 0 m. 28 cent. La pierre est tendre : des parties ont été rongées et sont parsemées de creux, d'autres parties sont recouvertes d'une croûte saline; bref la lecture des inscriptions n'est pas aisée et de nombreux passages auraient dû être marqués comme lacunes si nous n'avions eu pour nous aider la stèle 45948, que j'ai publiée précédemment⁽¹⁾ et qui contient un texte tout semblable.

Dans le haut, Amon et Maut sont debout, face à droite; on ne distingue de la légende du dieu que  et de celle de la déesse . Leur faisant vis-à-vis, une femme est debout, tenant d'une main un sistre et de l'autre un collier  avec son *menat* ou contrepoids. Ses noms et titres sont malheureusement détruits en partie; on ne distingue plus dans les trois lignes horizontales au-dessus de sa tête que  et verticalement, entre elle et le dieu, .

Le nom de la dame est en partie détruit; le nom de sa mère, Takhrodit-n-ast, connu par l'autre stèle, me paraît assez certain; quant au cartouche royal, probablement celui de Pef-nif-du-bast, je n'ai pu rien y lire.

Au-dessous, le texte de donation d'un terrain est transcrit en quatre lignes d'hieroglyphes, sur 0 m. 105 mill. de hauteur, et en bas il reste

⁽¹⁾ Stèle du roi Pef-nif-du-bast, dans les *Annales*, t. XVII, p. 49.

o m. 175 mill. de la stèle sans inscription, avec la pierre légèrement plus épaisse, comme si elle avait été fichée en terre.



La date de l'an 10 du roi Pef-nif-du-bast, la superficie de 50 *sati* de terrain, sont identiques dans les deux stèles, ainsi que la localité Pa-ahin-bât où se trouvait la parcelle donnée, village par ailleurs inconnu.

Ici le cartouche royal est bien net; il est regrettable qu'il n'y ait rien dans le texte qui nous permette de fixer avec assurance la place de ce roi dans l'histoire.

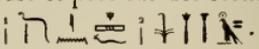
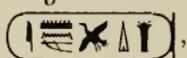
2. Partie supérieure d'une stèle en calcaire, n'ayant plus que o m. 28 cent. de hauteur sur o m. 33 cent. de largeur, et encore tout le bas est absolument détruit, creusé, à partir du haut des jambes des personnages faisant partie du tableau, seul subsistant.

A gauche, un dieu debout est tourné vers la droite: il est anthropomorphe, coiffé du *klast* avec l'uraeus au front; sur sa tête se dresse une coiffure composée de deux plumes et du disque, posés sur des cornes de bélier . Il est désigné  «Ptah-sokar, seigneur de Chetat».

Deux personnages lui font face. Le premier est un roi, vêtu d'une *chent* empesée, l'uraeus au front, qui présente un terrain : le second, qui n'a aucun signe distinctif, a les bras levés en adoration. Comme légende on voit au-dessus du roi un grand disque solaire à deux uraëus, sous lequel est inscrit , et plus loin:  «le chef des soldats, le général Bak-n-Ptah». Celui-ci est connu; j'ai eu occasion de traduire une inscription de Karnak⁽¹⁾, où on le voit venant

⁽¹⁾ DARESSY, *Notes sur les XXII, XXIII travaux*, t. XXXV, p. 11. Le bloc est maintenant au Musée du Caire.

d'Héracléopolis à Thèbes, présenter au Grand Prêtre d'Amon Osorkon la soumission de la ville dont il était gouverneur militaire, en l'an 39 de Chéchanq III, roi de la Basse-Égypte, et nominalement du pays entier. J'ai mentionné les causes probables de l'inimitié qui avait séparé les princes d'Héracléopolis des rois de Thèbes pendant une cinquantaine d'années⁽¹⁾ : une compétition pour la charge de Premier Prophète d'Amon. Nimrat se proclama-t-il indépendant, prenant tous les titres royaux? nous n'en avons pas de preuve. Est-ce son successeur qui se déclara roi, car il est peu vraisemblable que Nimrat ait régné 50 ans en Moyenne Égypte? Ce fragment de stèle nous apporte la preuve du fait, et en même temps nous empêche de savoir la vérité. En examinant attentivement le monument, on s'aperçoit que la partie au-dessus de la tête du roi a été abaissée et que le disque solaire a été gravé après coup. Bien mieux, tout en haut du cintre on distingue encore des traces très faibles des titres , , et . Ainsi donc, le roi qui était représenté adorant Ptah-Sokar n'était souverain ni de la branche bubastite, ni de la branche thébaine de la XXII-XXIII^e dynastie, mais un roi indépendant, et après que le général Bak-n-Ptah, qui l'accompagne ici, eut été à Thèbes négocier une entente, ce dynaste fut traité en usurpateur et ses cartouches martelés.

3. C'est encore une stèle de 0 m. 465 mill. × 0 m. 262 mill., dont tout le bas a été rongé, et dont le texte est perdu irrémédiablement; probablement elle portait encore un titre de donation de terrains. Il ne subsiste de gravures que dans le haut du cintre; sous un grand ciel recourbé le dieu Her-cha-f est représenté tourné à gauche, criocéphale, coiffé de l'atef orné du disque à la base et posé sur des cornes de bélier supportant deux plumes d'autruche. . Cette assimilation du dieu d'Héracléopolis avec l'Horus à l'horizon est intéressante. En face se tenait un roi dont l'image est détruite; il ne reste que ses cartouches :  et , soit ceux de Pa-du-bast, successeur d'Harsési en Haute-Égypte.

⁽¹⁾ *Recueil de travaux*, t. XXXV, p. 16 et tableau, p. 19 et 20.

4. Statue en granit noir tacheté de blanc d'un prêtre debout, vêtu d'une longue robe croisant à droite, tombant raide jusqu'au-dessus de la cheville. Elle a une sorte de bretelle passant sur l'épaule gauche, tandis que le bras droit est entièrement dégagé; par-devant, les bouts de l'étoffe sont tordus ensemble et forment sur la poitrine une grosse boucle. Le personnage tient à deux mains devant lui un naos d'Osiris, dont le toit arrondi est brisé.

La tête et les pieds manquent; dans son état actuel la statue n'a plus que 0 m. 52 cent. de hauteur. Elle est appuyée à un pilier de 0 m. 085 mill. de largeur, surmonté au sommet, sur 0 m. 06 cent. de hauteur, d'une partie triangulaire. Ce pignon porte une double inscription de trois lignes ainsi disposée au-dessous d'un signe du ciel :



Le long du pilier descendent trois colonnes d'hiéroglyphes, se suivant de droite à gauche, et auxquelles il manque quelques groupes dans le bas.



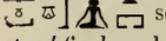
«¹ Le gouverneur du midi, directeur des prophètes d'Héracléopolis, faisant ce qui est plaisant, grandement loué pour son mérite, au cœur doux, exempt de mal, le fils qui l'aime, (prophète) de Her-cha-f, roi des deux terres, d'Osiris Nen-rud-rer-f sur son siège, d'Isis, de Nephthys de Nen-rud-rer-f, qui est au milieu d'Aat-kek, prophète de Sam-[taui. . . . Sam-taui]² tafnekht, *m. kh.* fils du semblable Ânkh sam-taui, *m. kh.* né de la musicienne de Her-cha-f, roi des deux terres, Uben-n-ta. . . . *m. kh.*, maître vénéré. Il dit : « Ô mon seigneur, roi des deux terres, dieu

grand dans l'Amenti, ton cœur a pénétré mon cœur, je n'ai pas transgressé ta voie, j'ai cherché ce qu'aime ta personne en (toutes choses).
 3
 j mon seigneur à mon honneur dans la demeure de l'enveloppé inerte; tu établiras mon fils à ma place avec ta faveur; ne m'ayant pas trouvé de faute, on ne détruira pas ma maison éternellement, on ne démolira pas dans ma demeure pour prendre ce qui est devant moi, éternellement, lorsque le dieu fait. ».

Il y a peu de chose à glaner dans ce texte où le défunt fait son panegyrique, ce qui était à la mode à cette époque, vers la XXX^e dynastie. Il est qualifié , ce qui était le titre du second prêtre d'Héracléopolis selon la liste de Dendérah, du grand prêtre, selon celle d'Edfou.  dans la nécropole  de la même ville, est un nom géographique qui n'avait pas été signalé par Brugsch.

Le nom du personnage est détruit : il n'en reste que la fin au début de la seconde ligne, mais il est fort présumable que c'était , nom porté dans une famille de hauts fonctionnaires d'Héracléopolis dont on a des monuments de l'époque saïte jusqu'aux Ptolémées⁽¹⁾.

Ligne 2. Je n'ai pu lire avec certitude le nom de la mère du défunt, le dernier signe pouvant être  ou .

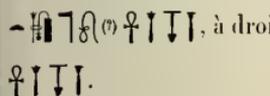
 est apparemment une négligence du graveur pour .  serait le domaine d'Osiris, qui au *Livre des Morts*, chap. 145 et 146, dans les textes relatifs aux pylônes 11 à 20 des Champs d'Aalon, est appelé . C'est le nom d'une chapelle d'Héracléopolis dont il est fait mention à la 3^e colonne de l'inscription de la statue A. 88 du Musée du Louvre, dans laquelle le général Har rapporte avoir fait construire une salle pour les gardiens derrière .

Le déterminatif du mot  est, sur le monument, un homme tenant à deux mains un maillet ou marteau ; je crois donc que nous avons ici une variante de .

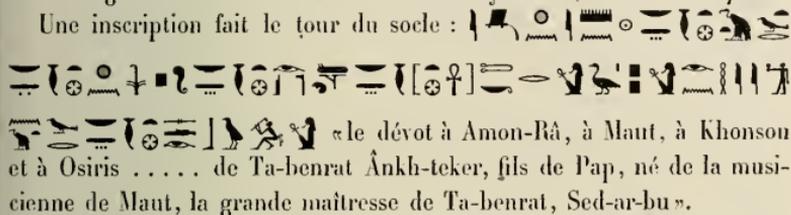
Les inscriptions entourant le naos sont fort mutilées, et se rapportent toutes au fils de notre personnage, un nommé Ânkh-sam-taui qui succéda à son père comme gouverneur. Sur les montants il ne reste que des bas de colonnes, à gauche ; à droite .

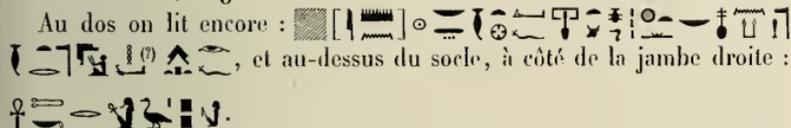
(1) Cf. DARESSY, *Santaui-tafnekht*, dans les *Annales*, t. XVIII, p. 29.

La base du naos avait deux inscriptions affrontées. A gauche :

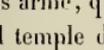
, à droite : .

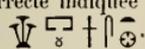
5. Statuette en schiste gris, de 0 m. 165 mill. de hauteur, représentant un prêtre, vêtu d'une longue *chentî* rayée, agenouillé, tenant devant lui une figurine d'Osiris. La tête est brisée. Style saïte, n° d'entrée 47110.

Une inscription fait le tour du socle :  «le dévot à Amon-Râ, à Maut, à Khonson et à Osiris de Ta-benrat Ânkh-teker, fils de Pap, né de la musicienne de Maut, la grande maîtresse de Ta-benrat, Sed-ar-bu».

Au dos on lit encore : , et au-dessus du socle, à côté de la jambe droite : .

Les divinités mentionnées dans le texte sont toutes qualifiées maîtresses de Ta-benrat, localité non mentionnée jusqu'ici dans la région d'Héracléopolis. Par contre, le grand texte du temple de Khargeh⁴ parle de  comme étant dans le VI^e nome de la Basse-Égypte; de plus, tandis qu'à Héracléopolis les dieux cités sans cesse sont Her-chaf et Osiris de Nenrud-f, on sait qu'Amon et sa famille étaient adorés comme divinités principales du nome Xoïte. Il est donc probable que c'est par hasard que cet objet sera venu du Delta jusque dans la capitale du XX^e nome de la Haute-Égypte.

La fin de l'inscription du pilier dorsal est incompréhensible pour moi. Les signes sont pourtant très nettement gravés, sauf le caractère vertical surmontant le bras armé, qui est indécis. Le titre du Grand Prêtre de Xoïs était , le grand temple de la ville s'appelait ⁽¹⁾; peut-être l'inscription devait-elle faire allusion à ce titre et à cette appellation.

(1) Forme correcte indiquée par la liste du temple de Khonson à Karnak, alors qu'Edfou donne .

La qualification d'Osiris n'est pas claire, il est possible que le graveur, faute de place, ne soit pas parvenu à tracer correctement le signe  sur le support d'honneur, ce qui donnerait encore le nom du VI^e nome.

Le nom du personnage semble formé avec celui de Takelat, avec la chute du *t* final.

Celui de son père  mérite d'attirer l'attention. Je crois que Pap est le nom d'une très ancienne divinité qu'on ne trouve plus figurée sur les monuments pharaoniques, mais dont le culte s'était conservé jusqu'aux basses époques. Le nom de   est connu par plusieurs inscriptions, une stèle de Berlin, une stèle de Florence, des statuettes funéraires de Saqqarah, etc., et cette forme de nom appelle celui d'une divinité comme dernier élément. De même   , et les formes secondaires  ,  , etc., signifieraient « celui qui est à Pap », sur le modèle des Ameni, Sebeki, etc.

Quant au nom de sa mère   , c'est apparemment une variante, peut-être dialectale, de l'appellation bien connue             .

G. DARESSY.

TEXTES

DU TOMBEAU DE PETOSIRIS⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

§ V.

RÉMUNÉRATION ET MORALE RELIGIEUSE

(INSCRIPTIONS 65, 126, 55, 115, 116, 3).

La présente série de textes du *Tombeau de Petosiris* comprend d'abord les inscriptions 65 et 126, auxquelles j'ai fait plusieurs fois allusion dans mon précédent article (*Annales*, XXI, p. 40), en étudiant diverses formules, notamment les formules de « rémunération ». J'y ai joint l'inscription 55, sorte d'imprécation où Thot est invoqué comme vengeur des mauvaises actions commises à l'égard du mort (cf. inscr. 3, p. 162).

Les deux textes qui viennent ensuite, 115 et surtout 116, renferment des exhortations morales, appuyées sur des considérations religieuses, et nous révèlent l'état d'âme d'un Égyptien nourri dans la crainte de Dieu, au m^e siècle avant notre ère.

Ces inscriptions, où les fautes de gravure sont nombreuses, et dont le style est parfois d'une extrême concision, présentent des difficultés d'interprétation que je me suis appliqué à mettre en lumière, tant dans ma traduction que dans mon commentaire. Mais je ne puis me flatter de les avoir toutes résolues de façon satisfaisante.

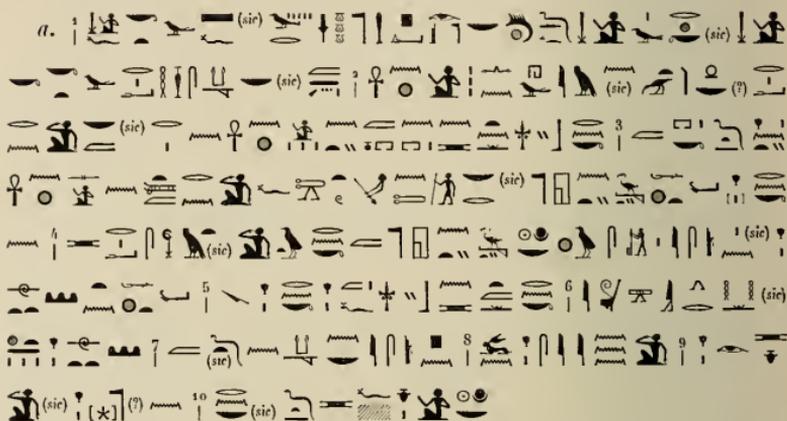
INSCRIPTION 65. — Chapelle. Mur nord, angle ouest, registre moyen.
17 lignes d'inscriptions verticales, hautes de 0 m. 22 cent., 0 m. 32 cent.

⁽¹⁾ Les paragraphes I-II et III-IV de cette série dans *Annales du Serv. des Antiquités*, XX, 1920, p. 207, et XXI, 1921, p. 40.

et o m. 90 cent. Gravure médiocre; fautes nombreuses (cf. *Annales*, XX, 1920, p. 97).

a. Discours de Petosiris, 1-10; sens de la lecture →;

b. Réponse de son frère défunt, 11-17; sens de la lecture ← :



Ligne 1, au lieu de , lire . — On notera, à propos de  , pour  , que la substitution de  à  est constante dans cette inscription peu soignée. — Ligne 2,  ou . —   paraît plus sûr que  . — Ligne 4, au lieu de          , lire          . Plus loin, lire  au lieu de . — Ligne 6, corriger   en  . — Ligne 8, il y a au-dessous de  un léger espace blanc. — Ligne 10, au-dessous de  un signe horizontal, simplement peint, que je ne puis déchiffrer;  de  est peint aussi; également peint, non gravé, le groupe   qui suit. Tout ce passage paraît altéré; peut-être est-ce une addition au texte primitif.

TRADUCTION.

‡ Son frère puîné, son aimé, le Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète Petosiris, *n. im.*

Il dit : « Ô mon frère aîné, connais ton frère puîné. J'ai fait que ton *ka* soit honoré sur la terre † des vivants, qu'il n'en disparaisse pas, (car) il n'a rien été trouvé de répréhensible (en toi). J'ai fait que ton nom soit dans la bouche des vivants qui (se succéderont) dans (ta) maison, afin

que ne s'éteigne pas ton nom ³ dans ta maison, éternellement, — parce qu'il vit l'homme, dont on prononce le nom. Ta statue a été transportée au temple de Thot, gravée à ton nom, pour ⁴ qu'ainsi ton nom soit commémoré dans le temple de Thot, à jamais. J'ai construit ce tombeau dans cette nécropole, gravé ⁵ à ton nom, à côté de lui (Thot), afin que ton nom soit prononcé ⁶ par ceux qui vont et viennent pour déposer des offrandes dans (cette) nécropole, ⁷ éternellement, en faveur du *ka* du maître de ce tombeau, ⁸ tout en buvant, ⁹ en agissant selon les inspirations de (leur) cœur, en acclamant ⁽¹⁾ ¹⁰ ton nom, éternellement. »



Ligne 11, , lire  (pour  *13k*). — Ligne 12, du huitième signe , il ne reste que la pointe de droite. —  pour . — Dans  ¹¹, n'est pas sûr. — Ligne 17, le groupe final  est simplement peint, non gravé.

TRADUCTION.

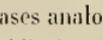
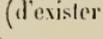
¹¹ Paroles dites par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, *Zed-thot-ef-ankh*, j. v. :

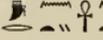
« Qu'elles sont belles (les paroles) qui sortent de ta bouche ! J'ai le cœur réjoui à les entendre ! Il n'y a dans mon âme aucune mauvaise (pensée) contre toi. ¹² Comme on agira, on sera traité : celui qui (me) fera du bien, il lui en sera fait, et celui qui (me) fera du mal, pareillement ; c'est profitable (le bien) à qui le fait. Thot, quand il se dressera pour (juger) ces actes, je te dirai devant (lui) le maître des dieux : « Que ta vie se prolonge, ¹³ puisque tu m'es fidèle ; que soient multipliées

(1) Littéralement : « en glorifiant Dieu pour ton nom ». Cf. ci-après, inser. 116, l. 6, et note, p. 161.

¹⁴ les années de celui qui a construit (ce) tombeau, ¹⁵ car c'est un *imakhou* de son dieu; ¹⁶ et que ton fils soit en ¹⁷ ta place, pour satisfaire à tes désirs, comme tu a fait, toi, pour moi!»

Ligne 2,  pour  « périr, disparaître ». — Le groupe qui suit ce mot est ainsi disposé : ; je l'interprète ^[]  — [] « on n'a pas trouvé ».

 est à lire  (verbe négatif *tm*). L'inscription 59 (inédite) présente deux phrases analogues : l. 3  « afin que cette maison ne cesse pas (d'exister) », et surtout l. 5  « qu'en récompense mon nom ne cesse pas (d'exister) dans le temple de Thot ».

Ligne 3, cf. *Catalogue général du Musée du Caire*, Stèles ptolémaïques, n° 22151, l. 13  « car ils vivent les morts (*imj-n*), quand on prononce leur nom ».

Ligne 5, dans , *tm* n'est pas, comme l. 2, le verbe négatif, mais le verbe signifiant « prononcer » (*dm*); c'est un passif, dont le sujet logique est introduit par  du début de la ligne 6 (*Gram.*³, § 286). Le rôle de  en tête de la proposition n'apparaît pas clairement : plutôt que d'admettre une construction aussi barbare que *3b n nr* « désirant que », je préfère supposer que le mot s'est indûment glissé dans le texte (à la suite d'une confusion faite par le scribe ou le graveur avec la phrase qui termine la ligne 2), et je ne le traduis pas.

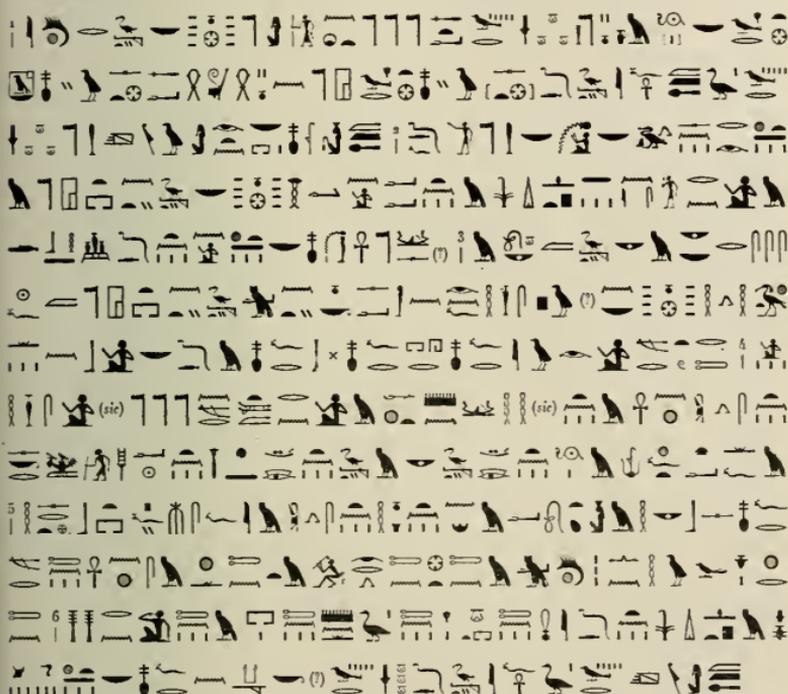
Ligne 6,   , sur cette expression, cf. *Admonitions*, 6, 12 (p. 51).

Ligne 11,  fait double emploi avec ; l'un ou l'autre doit être supprimé.

Ligne 12, la construction de la phrase commençant par  est moins heurtée qu'il ne semble au premier abord; si l'on remplace *nb ntrw* par le suffixe *f*, la prolepse apparaît tout à fait normale. J'ai essayé dans ma traduction de reproduire la physionomie de cette phrase. —  « lorsqu'il se dressera » (*Gram.*³, § 410), comme un juge, pour rendre sa sentence au sujet des actes, bons ou mauvais (), commis à l'égard du mort.

↵ est construit ici avec ∞, au lieu de ↵ (Gram.³, § 446 d). Le défunt exprimera les vœux qu'il forme pour son fils, en présence du maître des dieux (Thot), afin qu'ils soient plus efficaces : c'est lui qui, en quelque sorte, dictera sa sentence au souverain juge.

INSCRIPTION 126. — Chapelle. Pilier B, côté ouest. 6 lignes d'inscriptions verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Sens de la lecture → :



Ligne 1, lire *imshw* (h) r (cf. inser. 137. 1. *Annales*, XXI, p. 52). — Ligne 3, notre texte ne fait aucune part la différence entre ∞ et ∞. — Dans ∞ ∞ ∞ ∞, ∞ est incomplet, et l'oiseau n'est pas dessiné nettement. — Ligne 4. ∞ ∞ ∞ pour ∞ ∞ ∞. — Ligne 6, ∞ ∞ ou ∞ ∞; en tout cas, il faut comprendre ∞ ∞.

TRADUCTION.

‡ L'imakhou de Thot, seigneur de Khmounou, dieu chef de la grande Ennéade des dieux, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète

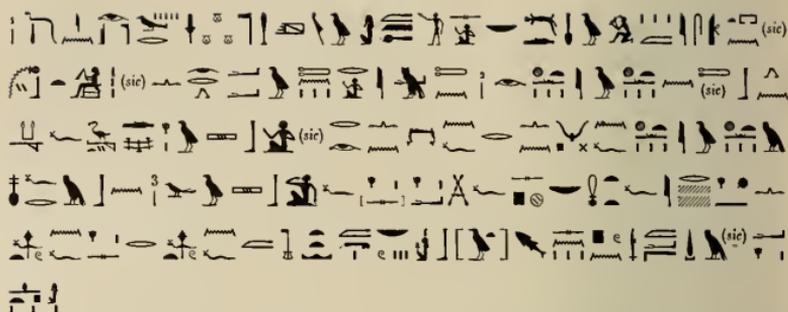
de Khnoum-Rè maître d'Hirouerit, et de Hathor dame de Neferousit, phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Hirouerit et de Neferousit, *Zed-thot-ef-ankh*, j. v., fils du Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète *S-shou*, et de la dame *Nofrit-renpet*, j. v.

² Il dit : « Ô tous prophètes, tous prêtres, qui entrez pour faire des sacrifices dans le temple de Thot, maître de Khmounou, abaissez vers moi vos bras à la cérémonie du *hṭp dj njswt*; appelez mon nom à la cérémonie de la présentation des offrandes; dites pour moi (la formule) « toute chose bonne, pure, dont vit un dieu », ³ à la fête *Ouag*, à la fête de Thot, en toute fête (célébrée) à sa date rituelle dans le Temple de Thot, — parce que je suis un *s'h* qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices. Je suis (en effet) un loué du maître de Khmounou, pour avoir (toujours) recherché ce qui était profitable à chacun, avoir parlé pour le bien, répété le bien, dirigé mes démarches vers le bien. J'ai fait ce qu'aiment les hommes, ⁴ et ce que louent les dieux, afin que mon nom fût prononcé après ma mort.

Vous vivrez longtemps; vous suivrez Sokaris; votre existence se prolongera florissante sur la terre; vous verrez Thot à la fête de Thot; vous verrez Rè à la fête du Nouvel-An, quand il apparaît dans ⁵ *Hesrit*, ce lieu où il est né; vous suivrez votre maîtresse *Nehemàouat* dans sa belle fête; vous aimerez la vie et vous oublierez la mort; vous arriverez en cette ville (d'éternité) parmi les *imakhou*, sans que votre cœur se pourrisse en vous; ⁶ votre nom subsistera dans votre maison, et votre fils demeurera en votre place, — si vous dites : « Offrande royale en pain, bière, bœufs, oies, en toutes choses bonnes, pour ton *ka*, ô Grand des Cinq, maître des sièges, *Zed-thot-ef-ankh*, fils du Grand des Cinq *S-shou*, j. v. ».

Ligne 2,  pour  « abaisser » (le mot habituellement employé est d'ailleurs  : *Urk.*, IV, 121, 12; 401, 12; *Petosiris*, inser. 6, dans *Annales*, XX, p. 62). — La formule *hṭp dj njswt* est traitée ici — comme souvent, même aux très anciennes époques ⁽¹⁾ — en véritable substantif. Le mot désigne, on le sait, des offrandes de toute espèce et de toute origine.

⁽¹⁾ Ainsi, *Pyr.*, 1651 a; *Urk.*, I, 144, 12; stèle de *Menthu-Weser*, 2 etc.



Ligne 1, lire *ist* [p]n (cf. inser. 57, l. 1, où l'on a , *Annales*, XX, p. 86). — Dans , remplacer  par  (— fait partie de ce groupe, ainsi que l'indique la disposition des signes sur l'original; il ne doit donc pas être rattaché à ; il n'a d'ailleurs qu'une valeur phonétique, comme le *t* de *ist*(*t*) qui précède). — Ligne 2, au lieu de , lire — . — Ligne 3, , traces de deux signes horizontaux an-dessous de ; il m'a été malheureusement impossible de déchiffrer le peu qu'il en reste. — Dans ,] n'est pas absolument sûr; on voit dans la lacune les pattes et la queue d'un oiseau. — Au lieu de , lire .

TRADUCTION.

‡ Paroles dites par l'Osiris Grand des Cinq, maître des sièges, le prophète *S-shou*, j. v.

« Ô tous hommes, qui faites des éclats de voix dans ce tombeau saint et vénérable, vos bras ne parviennent pas jusqu'à moi. ‡ Quelques choses que vous fassiez à celui qui est passé à son *ka*, c'est Thot ici qui (se charge) de répondre à qui les fait, et il ne s'endort pas avant qu'il n'ait départagé toutes ces actions en bonnes et en mauvaises : ‡ il y répond sur-le-champ, et il rémunère tout acte à sa valeur. Et si [celui qui agit mal?] sur terre n'est pas puni pour cela (immédiatement), il sera puni dans l'autre monde devant les maîtres de la Justice : car c'est leur horreur qu'on fasse du mal aux morts, et qu'on porte la main sur eux. »

Si je comprends bien, il s'agit d'un avertissement accompagné de menaces aux profanateurs des tombeaux, à ceux qui y pénètrent sans respect, avec bruit, et qui violent le repos des morts. S'ils échappent à la justice humaine, ils auront en tout cas à répondre de leur crime devant Thot, le rémunérateur de tous nos actes, bons ou mauvais.

Ligne 1, . Le scribe (ou le graveur) a évidemment confondu *hrw* (voix) avec *hrwj* (ennemi); c'est le premier de ces deux mots qu'il faut lire ici, en restituant le véritable déterminatif . — L'expression *šd hrw* est illustrée par ce passage d'une inscription du tombeau d'Hapi-djefa (*Sitt*, pl. 4, l. 224, avec lecture et commentaire de MONTET, *Sphinx*, XVIII, p. 192) : « tous les gens  qui feront des éclats de voix dans ce tombeau ».

 paraît bien marquer le début d'une proposition; ce serait une orthographe, insolite et irrégulière, du pluriel de l'impératif *im* (pour ). En ce cas,  doit y être rattaché, et ce membre de phrase — qui normalement devrait s'écrire  — aurait une valeur voisine du sens indiqué par *Gram.*³, § 293, remarque 1.

Ligne 2,  (*iht r iht*) forme une expression composée indiquant la multiplicité et la répétition des actes, tant bons que mauvais (*m... m...*), commis à l'égard du mort. — Le mort est ici désigné par la périphrase bien connue *sb n kšf* (après correction de  en ) « celui qui est passé à son *ka* » : cf. ERMAN, *A. Z.*, 48, 1910, p. 43.

Pour l'emploi de la forme verbale *-n* dans *n šdruf*, cf. *Gram.*³, § 310.

 qui suit *šdruf* est embarrassant: en le transposant après , et en lisant *n iw wpnf*, on aurait une construction assez satisfaisante.

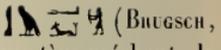
Je donne à  le sens qu'il a parfois de « avant que »; cf. BREASTED, *Untersuchungen*, II, p. 35, note 5.

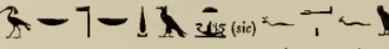
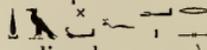
Ligne 3,  (voir apparat critique) paraît introduire une proposition conditionnelle. Peut-être faut-il compléter  = [] « si [celui qui agit mal] sur terre () n'est pas puni pour cela. . . . ».

 (*iw hšftwtf*), *Gram.*³, § 340.

Le mot  ne s'est jamais, à ma connaissance, rencontré avec le déterminatif ⁽¹⁾. Selon le déterminatif qui l'accompagne, la racine *nm* a plusieurs significations. Laissant de côté  « construire, maçonner », et  « dormir, se coucher », qui ne conviennent certainement pas ici, il reste les deux verbes  (*Lebensmüde*, 2, 3;

⁽¹⁾ Noter en outre la forme de l'héroglyphe  *nm*.

Bauer B 2, 104; stèle de *Menthu Weser*, 14⁽¹⁾, et  (Brugsch, *Wörterb.*, VI, 675⁽²⁾), indiquant l'un et l'autre le caractère méchant, la violence soit des paroles⁽³⁾, soit des actes. Ce sens est admissible dans notre inscription, et s'accorde bien avec le contexte. Mais on ne voit pas la raison d'être du déterminatif .

 signifie « tendre le bras vers », avec idée d'hostilité : cf. *Pyr.* 978 a  « tout esprit, tout dieu qui tendra son bras vers (contre) ce Pepi »; *Admonitions*, 12, 2  (noter dans notre texte l'emploi de la préposition *hr*, au lieu de *r* ou *m*).

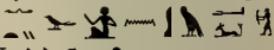
 (*hprw* ou *hprjw*), les morts glorifiés, les bienheureux (*μακάριοι*).

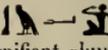
INSCRIPTION 115. — Chapelle. Pilier A, côté est. 6 lignes d'inscriptions verticales, hautes de 2 m. 80 cent. Sens de la lecture \leftarrow :

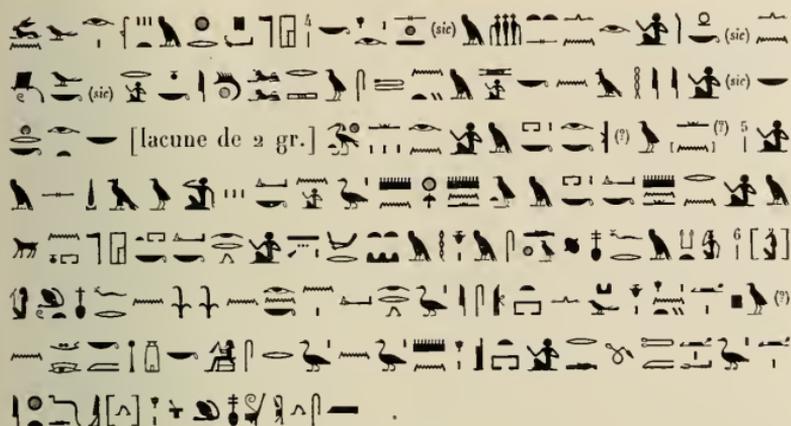


⁽¹⁾ La traduction de ce passage de *Menthu Weser* (édition RANSON, p. 25 et p. 30) est peut-être : « je n'ai pas critiqué le maître des récompenses ».

⁽²⁾ Le sens que donne Brugsch (s'abriter, être soumis à, etc.) est *a priori* peu satisfaisant. M. Golénisheff, que j'ai consulté à ce sujet, suggère pour ce verbe la signification « lutter avec, opposer de

la résistance à », et il traduit ainsi l'épithète, en partie seulement citée par Brugsch,  « celui qui n'a pas à lutter avec le menteur ».

⁽³⁾ Il y a certainement une relation entre  et  (*nmj*), signifiant « hurler, vociférer ».



Ligne 1, — devant  s'explique par le fait que le graveur a pris pour un — la fleur appartenant à la femme assise, qu'avait tracée le dessinateur. Le correcteur a rétabli la fleur au pinceau, et a oublié de gratter le —. — Ligne 4, }  simplement peint, non gravé. — Au haut de la lacune de deux groupes, on voit la partie supérieure d'une tige et la tête d'un oiseau, et au bas la partie inférieure d'un homme accroupi. — Des trois derniers signes de la ligne 4, seul  est sûr; il y a devant  un signe vertical, et derrière, un signe horizontal, l'un et l'autre douteux. — Ligne 5, tout à la fin,  mal gravé a la forme d'un petit rectangle. — Ligne 6,  douteux. — La fin de la ligne est d'une lecture difficile.

TRADUCTION.

‡ *L'imakhou* de son dieu, Thot, chef de tous les dieux, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Ré maître d'Hirouerit, et de Hathor dame de Neferousit, phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Hirouerit et de Neferousit, *S-shou*, j. v., fils du Grand des Cinq, [maître des sièges], *Zed-thot-ef-ankh*, j. v., et de la dame *Ta-tou-kem*.

‡ Il dit : « Ô mon maître Thot deux fois grand, seigneur de Khmounou, le un unique, qui n'a pas son pareil, qui entend et voit quiconque passe, qui connaît quiconque vient, et à l'insu de qui rien ne se fait! Il n'y a pas eu de diminution (en toi) depuis ton commencement (?); elles n'ont pas été rétorquées (?) (les paroles) sorties de ta bouche! Tu as poussé mon cœur ³ à marcher sur tes eaux : c'est là ton œuvre, que tu as faite

dans ton amour (pour moi). Celui qui marche sur ta route, il ne trébuché pas : depuis que je suis sur terre jusqu'à ce jour où je suis arrivé aux régions parfaites, il n'a pas été trouvé de faute en moi. J'ai passé des années comme administrateur de ton temple, $\overset{4}{\text{𓄏}}$ à y exécuter (tes) volontés, sans rien faire qu'on pût me reprocher, sans qu'une faute fût relevée contre moi : aussi suis-je un *imakhou* de mon seigneur et maître. Heureux celui qui est ton ami ! Quiconque t'adresse sa prière, [il lui est répondu favorablement (?)]. Les actions méritoires que j'ai accomplies dans ton temple, tu m'(en) récompenses $\overset{5}{\text{𓄏}}$ en bonheur (?) : (déjà) tu m'as donné un fils excellent qui est maintenu dans ta maison ; tu as accordé que mon nom demeure dans ton temple ; tu m'as accordé de parvenir au tombeau, le cœur joyeux, avec un bel embaumement conforme aux méthodes $\overset{6}{\text{𓄏}}$ d'Anubis, conclusion heureuse des bienfaits dont tu m'as comblé. Accorde (maintenant) que mon fils arrive (à son tour) au tombeau sans affliction du cœur, car il a le privilège de t'approcher dans ton naos magnifique, et que le fils de mon fils soit maintenu dans mon office, et que (cet office) reste toujours en la possession d'un membre de notre famille. Puissent-ils dire ceux qui viendront plus tard : « On trouve le bonheur en observant l'équité! ».

Ligne 2, $\overset{1}{\text{𓄏}}$ « le un unique » : cf. GRÉBAULT, *Hymne à Amon-Ra*, 6, 3 ; 6, 7 ; 8, 5 ; MASPERO, *Les Momies royales*, p. 594 ; GARDINER, *A. Z.*, 42, p. 17 (hymne, II, 2), etc.

$\overset{1}{\text{𓄏}} \overset{2}{\text{𓄏}} \overset{3}{\text{𓄏}} \overset{4}{\text{𓄏}} \overset{5}{\text{𓄏}}$ « incomparable, qui n'a pas son pareil » : cf. BRUGSCH, *Wörth.*, VI, 901 (aux exemples cités ajouter *Hymne de Darius*, dans BRUGSCH, *Reise nach der grossen Oase*, pl. XVI, l. 31). Il est probable que $\overset{1}{\text{𓄏}} \overset{2}{\text{𓄏}}$ a ici la valeur *hwj*, et équivaut à $\overset{1}{\text{𓄏}}$ ou $\bullet\bullet$ de l'expression plus fréquente $\overset{1}{\text{𓄏}} \overset{2}{\text{𓄏}} \overset{3}{\text{𓄏}} \overset{4}{\text{𓄏}}$, où M. Dévaud (*Rec. de trav.*, XXXVIII, p. 198) a proposé pour les mots $\overset{1}{\text{𓄏}} \overset{2}{\text{𓄏}}$ la transcription *hr hwj* « en le mettant à part, à part lui » (au lieu de la lecture habituelle *hr sprf*).

Il est impossible de voir dans — des phrases $\text{—} \text{—}] \wedge$ et $\text{—} \text{—} \wedge$ le substantif qui se rencontre dans l'expression bien connue $\text{—} \overset{1}{\text{𓄏}}$ « maître de la marche » (PIERL, *Inscr. hiér.*, I, pl. XVI, col. 7 ; pl. LXVI, col. 3, etc.). Ici — est pronom ; mais régulièrement, il devrait ou suivre le verbe, ou, le précédant, y être rattaché par $\overset{1}{\text{𓄏}}$.

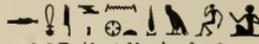
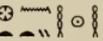
TRADUCTION.

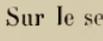
ḳ Offrande royale à Osiris Khent-amentit, dieu grand, maître d'Abydos, pour qu'il donne [. . .], de l'encens, et des milliers de toutes choses bonnes, pures, au *ka* du maître de ce tombeau, le Grand des Cinq, maître des sièges, second prophète de Khnoum-Rè maître d'Hirouerit, et de Hathor dame ḳ de Neferousit, phylarque de la deuxième classe sacerdotale des temples d'Hirouerit et de Neferousit, *S-shou*, j. v.

Il dit : « Ô vivants actuellement sur terre, et ceux qui sont encore à naître, qui viendrez vers cette montagne, verrez ce tombeau et passerez auprès de lui, venez, je vous ḳ dirigerai sur le chemin de vie : vous naviguez avec un vent favorable, sans accident, et vous arriverez en la demeure de la ville des générations, sans que votre cœur se pourrisse en vous. Je suis un *s'h* parfait, sans péché : pour vous, si vous écoutez mes paroles (?), si vous les mettez ḳ en pratique, vous en éprouverez l'utilité. Bonne est la route de l'homme qui obéit à Dieu : heureux celui que son cœur pousse à la suivre ! Je vous dirai ce qui m'est advenu, je ferai que vous soyez informés des volontés de Dieu, je ferai que vous avanciez dans la connaissance de son esprit. Si je suis arrivé ici, en la ville d'éternité, c'est que j'ai fait le bien sur la terre, et que mon cœur s'est complu ḳ sur le chemin de Dieu, depuis mon enfance jusqu'à ce jour ; toute la nuit l'esprit de Dieu était dans mon âme, et je me levais au matin pour faire ce qu'Il aimait : j'ai pratiqué la justice ; j'ai détesté l'iniquité ; j'ai vu ce dont vit (Dieu), ce en quoi Il se complait ; j'ai fait les actes de pureté (?) qu'Il aime ; je n'ai pas frayé avec ceux qui ignoraient l'esprit de Dieu, mais je me suis ḳ appuyé sur ceux qui agissaient suivant sa volonté ; je n'ai pas pris ce qui appartenait à autrui ; je n'ai fait de mal à personne : aussi ai-je acquis la reconnaissance de tous mes concitoyens. Tout cela, je l'ai fait dans la pensée d'arriver à Dieu après ma mort, et parce que je savais que (viendrait) le jour des maîtres de la Justice, quand ils feront le partage, lors du Jugement. Heureux celui qui aime Dieu : il arrivera à sa tombe sans péché ! »

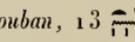
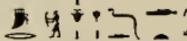
Ligne 2, noter l'orthographe \mathfrak{K} pour \mathfrak{K} ou, comme plus haut, l. 1, \mathfrak{K} . Cf. *Petosiris*, inscr. 2 (*Annales*, XX, p. 62), orthographe \mathfrak{K} .

Ligne 3, , c'est le déterminatif  qui donne ici à *šw* le sens de « mauvais destin, accident ».

—  : la même expression se rencontre à l'inscription 127 (inédiée), l. 3 : . . .] . Le mot *dšmw* ne signifie pas seulement « jeunes gens, recrues, classe militaire ⁽¹⁾ », mais aussi « générations » ⁽²⁾ (copte $\chi\omega\mu$) : la « ville des générations », c'est l'autre monde, le lieu où vont s'entasser l'une après l'autre les innombrables générations qui ont fait leur temps sur la terre, — *oi πλείονες*, comme disaient les Grecs. Cette expression, que je n'ai pas rencontrée ailleurs, correspond à  (ci-dessous l. 4, et inser. 56, l. 4).

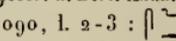
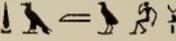
Sur le sens de  « lieu, endroit », cf. *Annales*, XXI, p. 45 et note 1.

Pour l'expression , cf. ci-dessus, inscription 126, l. 5.

A supposer exacte la transcription  (voir à l'apparat critique), la phrase doit se comprendre : *twtñ šdm dd(w)* « pour vous, (si) vous écoutez (mes) paroles ». La construction régulière serait cependant *twtñ hr šdm* : cf. *Stèle de Kouban*, 13  ⁽³⁾. — Pour le sens de , comparer cette phrase d'une inscription d'Hammâmât (MONTET, n° 199, l. 3)  « travaillant de cœur sur ce qu'on lui dit ». Le régime ici est introduit par *hr* (de même dans *Koptos*, pl. XX, 5); je ne connais pas d'exemple de l'emploi de la préposition *m*, *im*. On trouve d'autre part *ndr* directement suivi de son régime dans l'expression *ndr tp-rd* « observer des préceptes » (*Admonitions*, 11, 4; *Urk.*, IV, 384, 489). —  du début de la ligne 4 équivaut à *imšn*, *šn* se rapportant à  (*ddw*, (mes) paroles).

L'ensemble de la phrase se comprend plus aisément, si on en rapproche

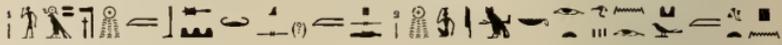
⁽¹⁾ Cf. BREASTED, *Ancient Records*, IV, p. 422, et p. 200.

⁽²⁾ Par exemple, ERMAN, *Denksteine...* dans *Sitzungsber. d. Berl. Akad. d. Wiss.*, 1911, p. 1090, l. 2-3 :              

« racontez-le aux générations et aux générations ».

⁽³⁾ Et dans le cas d'un verbe de mouvement, on emploierait la forme en *kwj* : cf. ERMAN, *ibid.*, p. 1091, l. 4-5 :      

INSCRIPTION 3. — Façade du tombeau. Montant est de la porte; sur le bandeau. 2 lignes d'inscriptions horizontales, gravées en creux, longues de 0 m. 41 cent. Sens de la lecture ←.



Ligne 1, ou .

TRADUCTION.

‡ Ô Hor-iakhouti, dieu grand, qui se lève (*wbn*) dans la région de Bakhou (*b;hw*), et se dégage de (ses) liens (?) en resplendissant, ‡ ne te montre pas favorable à celui qui commet quelque mauvaise action dans ce tombeau!

Ligne 1, *wḥ* *ḥs*; j'interprète *ḥs* comme une variante de « bandelette, lien » (la chute de médian est un phénomène fréquent aux basses époques). Ce mot *ḥs* se rencontre dans les textes des Pyramides, précisément avec *wḥ*^c : ainsi, *Pyr.* 2008 b ^(sic) (*wḥ^c nk*) (cf. 1363 b). — Le soleil levant serait ici comparé à un mort qui ressuscite, sort de son cercueil et quitte son tombeau, après s'être libéré de ses liens (comme dans *Pyr.* 2008-2009).

Une autre interprétation est possible, qui consisterait à voir dans ^(sic) un équivalent de l'expression (*wḥ*^c pour *wḥ*, comme dans inscr. 6, *Annales*, XX, p. 62, et pour); c'est généralement une épithète de la lune (BRUGSCH, *Wörterb.*, V, 253, 397, 398), mais qui peut également s'appliquer au soleil. La traduction serait alors : « et accroît (sa) forme (ou : grandit) en resplendissant ».

Ligne 2, , lecture certaine; mais il faut corriger ce mot en , verbe négatif (*Gramm.*³, § 520).

, variante graphique de *is*, à ajouter à celles déjà signalées, ci-dessus, au bas de la page 159.

Ce petit texte doit être rapproché de l'« imprécation » adressée à Thot, à l'encontre des violateurs de tombeaux et de ceux qui troublent le repos des morts, inscr. 55, ci-dessus, p. 152.

G. LEFEBVRE.

Le Caire, septembre 1921.

DEUX INSCRIPTIONS GRECQUES

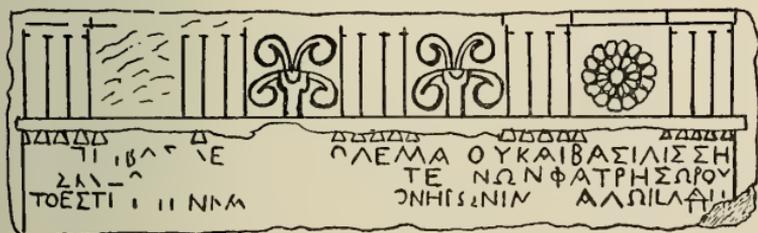
DU FAYOUM

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

I. — ENCORE LE DIEU ἩΡΩΝ.

Linteau de porte en calcaire, mesurant 1 m. 20 cent. de long sur 0 m. 35 cent. de haut et 0 m. 23 cent. de large, trouvé dans le *sebakh* à Batn-Hérit (Théadelphie), et entré au Musée du Caire en août 1921 (*Journal*, n° 47139).



On a voulu figurer la partie inférieure d'un entablement, soit une architrave qui porte une inscription de trois lignes, une bande ornée de gouttes, et une frise où alternent des triglyphes et des métopes; les métopes sont décorées en bas-relief de couronnes, aux extrémités, et de palmettes, au centre.

L'inscription est très mutilée, et il est à craindre, vu l'extrême friabilité du calcaire, que le peu qui en reste ne disparaisse à bref délai. Elle se transcrit :

[ὁ] πᾶρ βασι[ι]λέ[ως Πτ]ολεμα[ί]ου καὶ βασιλίσση-
 s Κλεο[πάτρας καὶ τῶν] τέ[κ]νων, Φατρῆς Ὄρου
 τὸ ἐστὶ[α]ὐτ[ό]ρε[ο]ν κα[ὶ] τὸν βαμ[ώ]ν (?) Ἡρω[ν]ι μ[ε]γ[α]λ[ω]ι Λλ' πα[χ]ῶν) η'.

Pour le salut du roi Ptolémée, de la reine Cléopâtre, et de leurs enfants, Phatros fils d'Horos (a dédié) le réfectoire [et l'autel(?)] à Héron (dieu) grand. Année 30, le 8 de Puchôn.

Le linteau, trouvé à Batn-Hérit, devait donc appartenir à une construction dépendant du temple que possédait Héron, dans le bourg de Thésadelphie. Nous savons que ce temple était précédé de deux propylons, dont l'un avait été édifié sous Évergète II, et l'autre, en l'année 67, sous Ptolémée XIII⁽¹⁾. Il n'est pas possible que la présente dédicace soit contemporaine de Ptolémée XIII : si ce souverain mourut dans la trentième année de son règne⁽²⁾, la reine (Cléopâtre Tryphæna) était morte, elle, dès la vingt-quatrième (en 57), et son nom disparaît même des inscriptions à partir de 69⁽³⁾. Il est donc à peu près certain, malgré l'extrême concision du protocole, que le Ptolémée et la reine Cléopâtre, dont il est fait mention, sont Évergète II et Cléopâtre III (βασιλίσση ἡ γυνή). A supposer exacte la lecture *πα(χών) η'*, notre inscription devrait être par conséquent datée du 3 juin 140⁽⁴⁾.

Le dédicant porte un nom égyptien Φατρῆς (*p htr*, c'est-à-dire « jumeau », Δίδυμος : cf. *Götting. gel. Anz.*, 1918, p. 108, n. 3).

Le mot *ἑστιάτοριον* est d'une lecture certaine; il était probablement suivi d'un second substantif, précédé de *κα[ί]*, que je restitue hypothétiquement [*τὸν βωμ]όν*.

On sait que l'enceinte (*περιβόλος*) des temples égyptiens renfermait les établissements les plus divers, où prêtres et pèlerins trouvaient tout ce qu'exigeaient leurs besoins, leur confort, voire leurs plaisirs⁽⁵⁾. Certains grands temples, comme le Sérapéum de Memphis, possédaient de véritables hôtelleries, *καταλύματα*⁽⁶⁾. Si les sanctuaires du Fayoum, moins fréquentés, n'avaient que faire d'un caravansérail, du moins devaient-ils offrir

⁽¹⁾ *Annales*, XX, 1920, p. 238-239.

⁽²⁾ Sa trentième année part du 5 septembre (1^{er} Thôt) 52. Il mourut en mai 51 (STRACK, *Dynastie*, p. 187).

⁽³⁾ Sur cette question, voir BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lag.*, II, p. 145, n. 1.

⁽⁴⁾ La trentième année d'Évergète II part du 27 septembre (1^{er} Thôt) 141.

⁽⁵⁾ Cf. OTTO, *Priester und Tempel*, I, p. 282 et suiv.; BOUCHÉ-LECLERCQ, *op. laud.*, IV, p. 125-126.

⁽⁶⁾ OTTO, *op. laud.*, p. 284.

aux visiteurs, venus dès l'aube des villages voisins, un abri où ils pussent manger et boire, avant de reprendre, leurs dévotions terminées, le chemin de leurs demeures. C'est probablement un « réfectoire » de ce genre, *ἑστιάτοριον*, que renfermait, entre autres annexes, le péribole du temple de *Héron*, à Théadelphie, de même que, dans l'enceinte du temple de Pnéphérôs et Petesouchos, à Karanis, s'élevait un édicule appelé *δειπνητήριον* (*Fayûm Towns*, p. 31, 33, 35; DITTENBERGER, *O. G. I. S.*, n° 671)⁽¹⁾.

II. — SUR LA MORT D'UNE JEUNE FILLE.

Stèle à fronton, brisée à la partie supérieure du côté gauche, mesurant 0 m. 60 cent. de haut sur 0 m. 38 cent. de large, trouvée dans le *sebakh* à Kôm Ouchîm (Karanis), et entrée au Musée du Caire en août 1921 (*Journal*, n° 47112).

Une inscription funéraire de dix-huit lignes, soit *seize* vers dactyliques (distiques élégiaques), est gravée sur la pierre. La lecture présentant quelques difficultés, je crois utile de donner une copie du texte en caractères épigraphiques :

ΤΙΠΛΘΝΕΣΤΕΙΣΤΕΚΝΑΠΘΝΕΙΝΗΠΡΟΣΤΙΠΡΟΤΙΜΑΝ
 ΕΙΜΗΙΗΝΑΚΡΙΤΗΝΕΞΟΜΕΝΑΛΛΑΙΔΗΝ
 ΔΙΣΔΕΚΑΓΑΡΜΕΚΟΜΗΣΕΠΑΤΗΡΕΤΗΟΥΔΕΤΕΛΕΣΣΑ
 ΝΥΜΦΙΔΙΩΝΘΑΛΛΑΜΩΝΕΙΣΥΜΕΝΑΙΑΛΕΧΗ
 5 ΟΥΔΥΠΟΠΑΣΤΟΝΕΜΟΝΔΕΜΑΣΗΛΥΘΕΝΟΥΔΕΚΡΟΤΗΣΑΝ
 ΠΑΝΝΥΧΟΜΗΛΙΚΗΣΚΕΔΡΟΠΑΓΕΙΣΣΑΝΙΔΑΣ
 ΩΛΕΤΟΠΑΡΘΕΝΙΗΣΕΙΡΗΝΕΜΗΑΙΑΙΕΚΕΙΝΗΝ
 ΜΟΙΡΑΝΙΗΗΤΙΣΕΜΟΙΝΗΜΑΤΑΠΙΚΡΕΒΑΛΕΝ
 ΜΑΣΤΟΙΜΗΤΡΟΣΕΜΗΣΚΟΝΕΟΝΓΑΛΑΤΟΙΜΕΕΚΟΜΗΣΑΝ
 10 ΟΙΣΧΑΡΙΝΟΥΔΥΝΑΜΗΝΓΗΡΟΤΡΟΦΟΝΤΕΛΕΣΑΙ
 ΩΣΟΦΕΛΟΝΘΗΣΚΟΥΣΑΛΙΠΕΙΝΠΑΤΡΙΤΕΚΝΟΝΟΠΩΣΜΗ
 ΑΙΩΝΑΜΝΗΜΗΣΠΕΝΘΟΣΑΛΑΣΤΟΝΕΧΗΙ
 ΚΛΑΥΣΑΤΕΛΥΣΑΝΔΡΗΝΣΥΝΟΜΗΛΙΚΕΣΗΝΦΙΛΟΝΚΗ
 ΚΑΙΕΥΔΗΜΟΣΚΟΥΡΗΝΤΗΝΕΤΕΚΟΝΤΟΜΑΤΗΝ

⁽¹⁾ Les éditeurs de *Fayûm Towns* voient d'ailleurs dans ce *δειπνητήριον*, non pas un réfectoire à l'usage des pèlerins, mais

une salle de festins. La même opinion est exprimée dans Otto (*Priester und Tempel*, II, p. 16, et note 2).

15 ΤΟΙΣΙΝΕΜΟΝΣΤΕΙΧΟΥΣΙΤΑΦΟΝ
ΜΕΓΕΝΕΥΧΟΜΑΙΥΜΙΝ
ΚΛΑΥΣΑΤΑΩΡΟΝΕΜΗΝ
ΗΛΙΚΙΑΝΑΓΑΜΟΝ

Forme des lettres : Α Ε Ι Θ Ξ ο (et parfois Ο) Σ Ω. La branche droite de Π est légèrement incurvée.

Ce texte se transcrit :

Τί πλέον ἐστ' εἰς τέκνα πονεῖν, ἢ πρὸς τί προτιμαῖν,
εἰ μὴ Ζῆνα χριτὴν ἔζομεν ἀλλ' Ἀΐδην;
Δις δέκα γὰρ μ' ἐκόμησε πάτηρ ἔτη, οὐδ' ἐτέλεσσα
νιμφιδίων Φαλάμων εἰς ὑμέναια λέχη,
5 οὐδ' ὑπὸ παστῶν ἐμὸν δέμας ἤλυθεν, οὐδ' ἐκρότησαν
πάννουχ' ὀμηλικίη{s} κεδροπαγεῖς σανίδας.
Ὄλετο παρθενίη σειρήν ἐμή· αἰαῖ ἐκείνην
Μοῖραν, ἱή, ἥτις ἐμοὶ νήματα πικρ' ἔβαλεν.
Μαστοὶ μητρὸς ἐμῆς κενεὸν γάλα τοί μ' {ε} ἐκόμησαν,
10 οἷς χάριν οὐ δυνάμην γηροτρόφον τελέσαι.
Ὡς ὕφελον (sic) Φνήσκουσα λιπεῖν πάτρι τέκνον, ὅπως μὴ
αἰῶνα μνήμης πένθος ἄλαστον ἔχη.
Κλαύσατε Λυσάνδρην, συνομήλικες, ἣν Φιλων[ί]κη
καὶ Εὐδήμος κοθρην τὴν ἐτέκοντο μάτην.
15 Τοῖσιν ἐμὸν στείχουσι τάφον μέγ' ἐνεύχομαι ὑμῖν,
κλαύσατ' ἄωρον ἐμὴν ἡλικίαν ἄγαμον.

1, τί πλέον. . . Cf. le début d'une épigramme de Diotimos, *Anthol. Palat.*, VII, 261 :

τί πλέον εἰς ὠδῖνα πονεῖν, τί δὲ τέκνα τεκέσθαι,
ἢ τέκοι εἰ μέλλει παιδὸς ὄρᾶν θάνατον;

5, ὑπὸ παστῶν, cf. *Anthol. Palat.*, VII, 182 παρὰ παττῶ. — Le mot *παττός* désigne le rideau d'un lit, d'une alcôve, d'un naos : voir, à ce sujet, l'article *Pastophore* et les exemples cités du mot *παστός*, dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio.

6, *ἐμηλικίης* est à corriger en *ἐμηλικίη*, nom collectif équivalant à *αἱ ἐμηλικες*, et suivi du verbe au pluriel.

L'adjectif *κεδροπαγής* est, je crois, un *ἄπαξ*; il est très régulièrement formé (sur le modèle de *δρουσαγής*, par exemple) et signifie « fait de planches de cèdre emboîtées ».

Pour l'idée, rapprocher ce passage d'une épigramme de l'*Anthol. Palat.*, VII, 182 : *καὶ Φαλάμων ἐπλαταγεῦντο Φύραι*.

8, *ίη* est le plus souvent un cri de joie, mais c'est aussi une exclamation de douleur : *ESCHYLE*, *Suppliantes*, 114; *Perses*, 1003. Au point de vue de la quantité, *ι* est ici bref (par exception; cf. *ARIST.*, *Paix*, 195), et *η* s'élide sur *η* de *ἦτις*.

9, *κενέν* forme ionienne pour *κενόν* : un lait qui ne sert à rien (cf. ci-dessous, l. 14, *ἐτέκοντο μάτην*). — On notera la construction du verbe *ἐκόμησαν* avec deux accusatifs.

11, *ἔφελον* (ο nécessaire pour la mesure du vers), au lieu de *ᾤφελον*.

14, *τὴν ἐτέκοντο*, pour *τὴνδ' ἐτέκοντο*.

TRADUCTION.

« Quel profit y a-t-il à se donner de la peine pour les enfants, pour quoi (les) faire passer avant toute (autre préoccupation), si nous ne devons pas avoir Zeus pour juge (de nos efforts), mais bien l'Hadès? Ainsi, mon père m'a élevée pendant vingt ans, et je ne suis pas arrivée à la couche de l'Hyménée dans la chambre nuptiale, je ne me suis pas glissée sous la courtine, et mes compagnes ne sont pas venues pendant la nuit frapper aux portes en bois de cèdre. Ma grâce virginale s'en est allée; oh! cette Parque, hélas! qui a jeté sur moi son odieuse trame! Ma mère, qui m'a inutilement nourrie du lait de ses seins, je n'ai pu lui témoigner les attentions qu'un enfant accorde à ses parents dans leur vieillesse. Comme j'aurais voulu laisser à mon père, en mourant, un jeune enfant qui aurait

adouci en lui, au cours du temps, le cruel souvenir de ma mort! Pleurez Lysandré, ô compagnes de mon âge, cette fille que Philoniké et Eudémos ont mise au monde en vain!

« Vous tous qui vous approcherez de ma tombe, je vous en conjure instamment, pleurez sur ma jeunesse disparue avant l'heure du mariage. »

G. LEFEBVRE.

Le Caire, novembre 1921.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS À LA GRANDE PYRAMIDE

PAR

M. ÉMILE BARAIZE.

Avant la guerre, visiter l'intérieur de la Grande Pyramide était une expédition plutôt pénible. L'aide que fournissaient les guides bédouins, loin de rien simplifier, compliquait singulièrement la tâche. Aussi la plupart des touristes, surtout les dames, s'abstenaient avec raison. Mais pendant la guerre, des milliers de soldats et de nombreuses infirmières n'hésitaient pas à affronter les difficultés de cette visite. Jamais la Pyramide n'avait été aussi fréquentée. Notre attention fut donc attirée forcément sur ce problème : rendre plus accessibles les chambres et les couloirs intérieurs. Le rapport de M. Baraize explique quelles solutions nous avons adoptées. — P. LACAU.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Au mois de mars 1916, Sir Murdoch MacDonald, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux publics, signalait au Service des Antiquités qu'il y aurait utilité d'améliorer les conditions matérielles de visite de l'intérieur de la Grande Pyramide de Gizeh.

Vous avez alors dressé un premier programme des travaux qu'il serait nécessaire d'entreprendre : 1° pour dégager des décombres la face nord de la Pyramide ; 2° pour rendre plus aisées l'entrée et la circulation dans les galeries intérieures.

Comme l'entreprise demandait une somme assez forte pour être menée à bien, il fut décidé de commencer par les travaux les plus urgents et d'en remettre le complément à plus tard, lorsqu'il serait moins difficile de se procurer les fonds et les matériaux nécessaires. M. Alexandre Barsanti fut chargé en avril 1916 de l'exécution de cette première série

d'ouvrages, dont une brève mention est faite dans le *Rapport sur la marche du Service des Antiquités en 1916*, p. 4, et qui comprennent en réalité :

1° Enlèvement des pierres et de la terre qui bloquaient la grille fermant l'entrée du corridor de la chambre souterraine;

2° Pose d'échelons et d'une rampe en fer à l'endroit où les violateurs de la Pyramide ont percé un passage pour contourner les blocs de granit bouchant l'ouverture de la galerie ascendante. Il y avait là une dénivellation de 2 mètres de hauteur qui offrait aux visiteurs de grandes difficultés;

3° Établissement d'une rampe en fer le long de la corniche par laquelle commence la Galerie Royale pour s'élever au-dessus du Corridor de la Reine (longueur, 6 mètres);

4° Pose d'une barre de fer à l'entrée du puits irrégulier qui va rejoindre le corridor de la galerie souterraine.

Au début de 1917 de nouveaux travaux furent entrepris, sous la surveillance de notre inspecteur Mohammed effendi Châban; ils consistèrent surtout dans le nettoyage de la galerie dite « des voleurs », afin de se rendre compte si, pour arriver à l'intérieur du monument, il n'y aurait pas lieu de préférer cette voie à la grande entrée antique donnant sur un couloir en pente et glissant. Il fut en effet reconnu qu'il y avait tout avantage à utiliser cette galerie, presque horizontale, dont l'entrée est au niveau de la 5^e assise de la pyramide, tandis que l'ouverture normale est à la 15^e assise. Il était aisé d'établir des marches en maçonnerie pour y arriver.

Une des difficultés de la visite de la Pyramide consistait dans la forte pente de la Galerie du Roi, augmentée par l'irrégularité du dallage dans lequel les Arabes avaient creusé des marches inégales, plus dangereuses qu'utiles, et rendues, de plus, fort glissantes tant par suite de l'insure de la pierre que par l'épanchement de la cire des bougies dont on se sert pour s'éclairer. Comblér les creux avec du ciment aurait été une réparation précaire; tailler des marches régulières eût été une dégradation du monument. La solution à laquelle on s'arrêta fut l'installation, sur toutes les parties en pente, d'un chemin en bois avec traverses en saillie pour arrêter les pieds. L'on envisagea l'installation de la lumière électrique, si le courant pouvait être fourni soit par la Compagnie des Tramways, soit

par le Mena House. Enfin, tous les débris accumulés au pied de la face nord de la Pyramide devaient être enlevés et le rocher mis partout à nu.

M. Barsanti se préoccupait de ces futurs travaux lorsqu'il mourut brusquement le 24 octobre 1917, et faute de personnel pour les diriger, leur reprise dut être suspendue. Lorsque je revins du front, vous avez bien voulu me charger de mettre au point les divers projets et de dresser le devis des dépenses à envisager.

Voici le programme que je vous soumis (le 30 septembre 1918) :

1° L'accès à l'intérieur de la Pyramide se fera, comme vous le proposez, par le passage dit «des voleurs» : c'est le plus pratique et le plus commode en même temps, car il est presque de niveau. Sa largeur est suffisante; quant à la hauteur, elle permet, presque partout, de se tenir droit; nous pourrions, à la rigueur, tailler dans les blocs de pierre formant plafond dans les parties trop basses;

2° Ce passage nous conduira au point de jonction de la galerie d'entrée de la Pyramide, avec celle de la grande galerie ascendante. Pour atteindre cette dernière, on se servira de moyens existant depuis l'année dernière;

3° Dans la grande galerie, la pente est rapide et dangereuse. Tailler des marches dans la pierre serait rendre, d'ici quelques années, la descente aussi dangereuse qu'elle l'est actuellement, par suite de l'usure de la pierre par les chaussures. Nous pourrions y placer dans le milieu un plancher:

4° Ce plancher serait posé à même sur la pierre et formé de deux planches de 0 m. 02 cent. d'épaisseur et 0 m. 25 cent. de largeur, soit une largeur totale de 0 m. 50 cent., qui seraient assemblées entre elles par des traverses en bois. Ces dernières seraient vissées aux planches et auraient une saillie de 4 à 5 centimètres permettant ainsi aux pieds de s'arc-bouter soit à la montée, soit à la descente. Certaines de ces traverses, deux sur trois, seraient de la largeur de la galerie (1 m. 05 cent.) afin de maintenir le plancher dans le milieu;

5° Pour éviter tout glissement des planches, celles-ci seraient vissées à des traverses en fer et ces dernières retenues par des boulons maçonnés dans la pierre. Une main courante en fer (deux à la rigueur) compléterait la sécurité:

6° La sortie de la Pyramide s'effectuerait par la galerie formant entrée principale du monument. Nous pourrions, dans les cavités existant dans le sol de cette galerie, profondes par endroits de 25 à 35 centimètres, maçonner des marches d'escalier;

7° Le déblaiement des décombres existant devant la façade nord supprimerait les sentiers d'accès à l'entrée de la Pyramide. Pour les remplacer nous pourrions, afin de diminuer la hauteur des assises, placer de petites pierres de taille auprès des grands blocs du monument, formant un escalier commode tout en respectant l'esthétique de la façade. Il y aura deux passages, un pour la montée et l'autre pour la descente. Les décombres provenant du déblaiement seront portés à l'aide de wagonnets au delà de la route, puis jetés sur le versant est du plateau de la Pyramide.»

Les travaux commencèrent le 11 octobre 1920 par le dégagement sur la face nord de la masse des terres adhérentes aux assises de la pyramide et qui permettaient, depuis de longues années, l'accès à la porte d'entrée de ce monument. La blancheur des pierres mises ainsi au jour fait contraste avec la couleur jaunâtre de leurs voisines, mais avec le temps elle s'atténuera et la teinte deviendra uniforme. Ces déblais enlevés au flanc de la Pyramide vinrent s'ajouter à ceux déjà existant au pied du monument et qui recouvraient les trois ou quatre premières assises. Une tranchée de 4 mètres de largeur dégagait le dallage et les premières assises; les déblais furent emportés au loin à l'aide de wagonnets et jetés sur le versant est du plateau.

Tandis que ces travaux de dégagement extérieur s'effectuaient, des forgerons préparaient les mains courantes, les traverses, les crampons, etc. Les menuisiers, de leur côté, exécutaient le plancher. Ce dernier est composé d'une série de planches en bois du Nord, épaisses de 0 m. 025 mill. et larges de 0 m. 25 cent., accouplées deux à deux, donnant ainsi au plancher une largeur de 0 m. 50 cent. Elles sont réunies à l'aide de traverses en fer fortement vissées. Sur ces planches furent fixées des barres de bois présentant une saillie de 0 m. 06 cent., espacées entre elles de 0 m. 35 cent., et garnies de bandes de tôle pour les protéger contre une usure trop rapide.

Pour maintenir le plancher au milieu de la grande galerie, à chaque

mètre environ une traverse en bois de la largeur de la galerie a été vissée sous les planches et fixée au sol par des crampons en fer. Dans la petite galerie, ces traverses furent au contraire placées au-dessus du plancher, à cause du peu de hauteur du plafond. Pour cette même raison les rampes de ce passage, qui ont 0 m. 015 mill. de diamètre, sont placées à 0 m. 65 cent. du sol et scellées directement aux parois par des pattes en fer, tandis que les rampes de la Grande Galerie, qui ont 0 m. 03 cent. de diamètre, sont maintenues à 0 m. 80 cent. de hauteur par des tiges verticales en fer, de même diamètre, retenues par des pattes scellées aux parois de la banquette qui court de chaque côté de cette galerie.

Toutes les précautions ont été prises pour éviter un accident et faciliter la visite de l'intérieur du monument sans aucune aide. Pour monter de la galerie des voleurs dans le petit couloir ascendant, des échelons en fer ont été ajoutés à ceux posés précédemment.

Afin d'atteindre plus commodément la grande galerie menant à la chambre royale, par la corniche de gauche qui s'élève au-dessus de la Galerie de la Reine, la rampe qui s'y trouvait déjà fut rehaussée, et un plancher avec échelons fut installé.

A l'extrémité inférieure de la Galerie Royale, qui surplombe de 3 mètres le Couloir de la Reine, un garde-fou en fer a été placé sur un palier en bois d'un mètre de côté.

Le seuil de la porte de la Chambre du Roi étant à 0 m. 50 cent. environ au-dessus du plancher de la galerie, un échelon en fer a été scellé pour permettre d'accéder sans effort à la chambre.

On entre maintenant dans la Pyramide par le couloir dit des voleurs. Celui-ci a été dégagé jusqu'à hauteur d'homme; une porte de grille en fer, munie d'un cadenas, en ferme l'issue. Étant donné la commodité de ce passage à l'aller comme au retour, l'entrée principale est désormais pratiquement abandonnée; elle reste toutefois accessible aux archéologues.

On arrive à l'entrée des voleurs par un escalier extérieur que nous avons aménagé de la façon suivante. Pour éviter de changer l'aspect du monument, des pierres de taille, épaisses seulement de 30 à 40 centimètres mais ayant la hauteur des blocs du monument, ont été placées à chaque assise à l'aplomb de sa face extérieure; entre ces pierres formant

écran et la construction antique ont été maçonnées les marches d'un escalier, qui est ainsi absolument invisible sur la façade (voir la planche).

Les décombres accumulés à la base de la Pyramide n'ont été enlevés qu'en partie; l'achèvement de ce déblaiement aura lieu plus tard.

Reste également à examiner la question de l'éclairage électrique. Nous ne pouvons malheureusement emprunter le courant de la Compagnie des Tramways ou du Mena House, comme nous avons pensé le faire. Un autre programme devra être établi.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon profond respect.

É. BARAIZE.

Le Caire, le 27 octobre 1921.

RAPPORT

SUR

L'ENLÈVEMENT ET LE TRANSPORT DU SARCOPHAGE

DE LA REINE HATCHOPSITOU

PAR

M. ÉMILE BARAIZE.

La découverte, en 1916, du tombeau et du sarcophage de la princesse Hatchopsitou, ayant été décrite par M. H. Carter dans les *Annales du Service des Antiquités* (vol. XVI) et dans *The Journal of Egyptian Archaeology* (vol. IV), je ne donnerai ici que les procédés techniques employés pour la descente de ce monument et son transport au Musée.

Le croquis topographique de toute la vallée paru dans le journal scientifique précité indiquait seulement, sous le numéro 22, la place du tombeau dans le Sikket Taqet Zayed, à l'extrême sud de la montagne de Gournah; le croquis que je joins à ce rapport donne sa position exacte par rapport à ce ravin (voir fig. 1).

Ce tombeau a été creusé à 53 m. 50 cent. au-dessus du pied de la paroi est du ravin, au fond d'une crevasse naturelle, haute de 22 mètres, dans laquelle aboutissent de grandes fissures verticales par lesquelles, lors des orages, les eaux viennent s'engouffrer. Elles sortent de cette crevasse en se déversant dans le ravin par le bas de la fente du rocher et vont rejoindre les eaux provenant du massif opposé.

Par la vitesse acquise à la suite des chutes successives et de la pente rapide du ravin, elles se précipitent vers la vallée, et jointes aux eaux des wadys voisins, forment un torrent formidable qui va, en perdant d'intensité, submerger l'immense plaine sablonneuse dont Deïr el-Chelouit marque la limite.

Ces eaux, à leur passage, arrachent et emportent tout des flancs des collines : terre, gros galets et énormes blocs de rochers qu'elles abandonnent ensuite dans le lit des ravins. Il a fallu enlever ces obstacles à l'aide de pics et de leviers sur une longueur de 4 kilomètres pour permettre le passage des chameaux chargés du matériel, ainsi que pour la pose d'une voie Decauville. C'est par ces travaux d'approche que j'ai commencé l'exécution des instructions que j'avais reçues.

Les anciens Égyptiens avaient probablement creusé à dessein ce tombeau, à 22 mètres en contre-bas de la crête et dans le fond de cette crevasse afin que l'entrée fût bientôt cachée par les terres et galets qu'entraînaient ces eaux de pluie. On ne pouvait atteindre cette entrée qu'attaché à une corde, et c'est avec des efforts inouïs que l'on atteignait à nouveau la crête; aucun être humain n'aurait pu résister longtemps à ces exercices d'acrobaties à répéter journellement pendant la durée des travaux. Les anciens Égyptiens étaient-ils plus agiles que nos ouvriers? Je ne le crois pas. Sans aucun doute ils campaient sur le chantier.

Passer jour et nuit dans le tombeau, il ne fallait pas y songer; à tout prix nous devions trouver un moyen nous permettant sans trop de fatigue de remplir notre mission. Je constatai que le point *b* (fig. 2) surplombe une plate-forme rochense, la hauteur qui nous en séparait n'était que de 18 m. 50 cent.; je pensai aussitôt à faire confectionner une échelle de corde, mais je reculai devant ce moyen peu pratique à la longue et plein d'inconvénients.

Parmi le matériel à ma charge, j'avais de grandes échelles de 8 mètres de longueur, j'en fis assembler trois, l'une au-dessus de l'autre, liées avec des cordes. La base fut profondément plantée en terre, tandis que le haut de cette immense échelle était attaché solidement à une traverse en bois encastrée dans le rocher au niveau du linteau de la porte. À l'aide de cette échelle longue de 20 mètres, l'ascension et la descente devinrent plus aisées, mais demandaient du sang-froid. Cinq de mes ouvriers, pris de vertige, refusèrent de s'y aventurer.

C'est la première fois que les *Annales* du Service enregistrent une manœuvre aussi hasardeuse que celle de la descente de ce sarcophage, précieux pour notre Musée, mais dédaigné par Hatchopsitou lorsqu'elle fut reine. Je devais prendre toutes mes dispositions pour que ce monument

allât sans avaries retrouver au Caire le sarcophage qui avait contenu les restes de la princesse devenue souveraine maîtresse de l'Égypte⁽¹⁾.

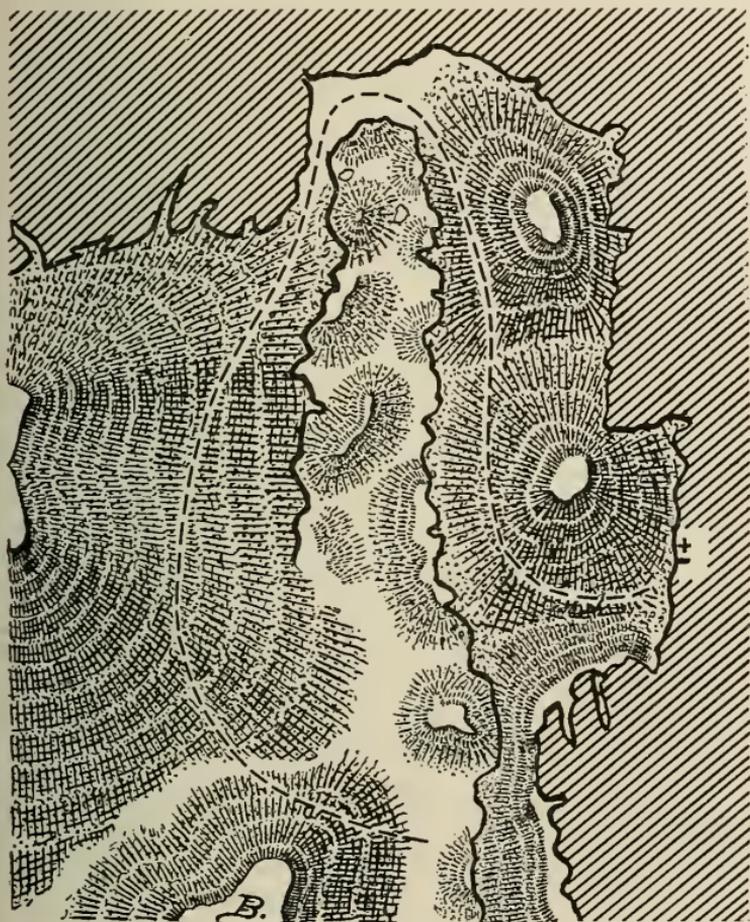


Fig. 1.

⁽¹⁾ Le sarcophage avait été découvert en 1904 par M. Th. M. Davis dans un hypogée de Biban el-Molouk situé à la *Annales du Service*, t. XXI.

base du revers de la montagne de Deïr el-Bahari, long de 213 mètres, connu sous la désignation de tombeau n° 20.

Étant donné que le poids brut de la cuve est de 1181 kilogrammes, et celui du couvercle de 697 kilogrammes (densité 2800 kilogrammes le mètre cube), deux procédés se présentaient :

Le premier consistait à élever depuis le sol, plate-forme rocheuse, un échafaudage à étages en forme de pylône. Le seuil de la porte du tombeau étant à 2 m. 80 cent. en contre-bas du point *b*, le sarcophage aurait été hissé à ce niveau par un moyen quelconque. Une plate-forme en bois l'aurait mené dans l'axe du pylône, puis il aurait été descendu à l'aide de palans différentiels. La longueur des chaînes de ces appareils ne permettant pas la descente d'une seule traite (21 m. 30 cent.), les étages prévus dans l'échafaudage auraient permis de supporter le sarcophage, sous lequel on aurait glissé des poutres, pendant la manœuvre d'abaissement du point d'attache des palans. Cet échafaudage aurait été ensuite démonté et remonté sur le sol pour permettre au sarcophage d'atteindre le lit du ravin, d'où une voie Decauville l'aurait transporté au fleuve.

Ce procédé assurait la bonne réussite de la manœuvre et garantissait l'état de conservation du monument, mais il nous aurait entraînés à des dépenses assez élevées.

Un second procédé plus audacieux, mais moins coûteux, a été employé avec un succès aussi complet. On voit sur le plan du tombeau (fig. 2) que l'entrée de la galerie est précédée d'une sorte de cour, qui est le fond de la crevasse, en avant de laquelle les bords de la fissure se rapprochent et forment comme deux piliers. J'établis une bigue en grosses poutres, placée horizontalement à 4 mètres au-dessus du seuil de la porte; ses bases étaient enfoncées dans des creux pratiqués dans le rocher et maintenues écartées par une traverse en bois: les branches passèrent dans des logements creusés dans les parois des bords antérieurs de la fissure, enfin les extrémités, réunies en forme de ciseaux, étaient liées avec des cordes. A l'une d'elles fut accroché l'appareil de levage. La longueur de ce dispositif a été calculée pour empêcher à la descente tout frottement du sarcophage contre la paroi du rocher.

Ceci posé, il me restait à étudier le moyen de sortir le sarcophage et le placer sous l'appareil de levage, car un obstacle m'empêchait de réaliser cette manœuvre. La coupe A-B du plan ci-joint du tombeau montre un escalier dont le palier *b* est à 2 m. 80 cent. au-dessus du niveau du

seuil de la porte : il était impossible de franchir cet obstacle, il fallait donc le supprimer. En le conservant, on aurait dû hisser le sarcophage jusqu'au niveau du palier *b* et remonter le dispositif d'autant, ce qui nous aurait entraîné à de nouvelles difficultés. L'escalier fut donc démolì, mais une amorce de chaque marche fut respectée pour permettre la reconstruction de cette partie intéressante du tombeau.

Mais avant d'attaquer au ciseau ce bloc rocheux de 6 mètres cubes, je fis vider l'intérieur du tombeau. Les ouvriers employèrent l'escalier comme les anciens Égyptiens s'en étaient servi, paraît-il, pour rejeter les déblais au pied du massif : détails archéologiques que M. Lacau avait bien voulu me communiquer. Cet escalier avait donc été taillé pour deux raisons : la première pour cacher la porte du tombeau, qui aurait pu être vue de l'autre versant du ravin, et la seconde pour le déblaiement.

Le déblaiement à fond du tombeau permit de constater que la taille avait été complètement achevée. A certains endroits la terre et les galets mélangés d'eau de pluie avaient formé des couches épaisses et si compactes que les ouvriers durent employer le pic. Des blocs de calcaire avec parement furent trouvés épars dans les décombres; assemblés ils furent reconnus avoir constitué le socle sur lequel devait reposer le sarcophage (voir fig. 2).

Le tombeau déblayé, l'obstacle détruit, la chèvre mise en place fut munie d'un appareil de levage à câbles comprenant deux mouffes de trois gorges chacune, formant ainsi un jeu de six cordes de 0 m. 030 mill. de diamètre, d'une résistance de 5000 kilogrammes. Le bout tracteur de ces cordes était lié à un treuil à câble placé à 22 mètres en contre-bas. Il restait enfin à trouver un procédé permettant d'amener le sarcophage sous l'appareil de levage, éloigné de 2 mètres de la paroi verticale de la montagne et pouvant être retiré aussitôt le sarcophage suspendu.

Le procédé suivant fut employé : deux grosses poutres furent placées parallèlement sur le sol, distantes entre elles de 0 m. 25 cent. et suivant la direction donnée par le couloir : deux des extrémités étaient à 1 m. 50 cent. en dedans de la porte du tombeau, tandis que les deux autres étaient en saillie de 2 m. 50 cent. de la paroi à pic du rocher.

Au-dessous de cette passerelle improvisée et à un tiers de sa longueur,

fut glissée une traverse en bois assez épaisse. Ce point d'appui permettait à la passerelle de basculer à volonté dans les deux sens.

Enfin le 18 février 1921 tout était prêt pour la descente du monument. Le sarcophage, emballé dans une forte caisse, fut amené sur la passerelle maintenue immobile, jusqu'à ce point d'appui. Deux vérins furent immédiatement placés sur chacune des extrémités des deux poutres en dedans de la porte, et en se servant du plafond comme résistance, abaissèrent jusqu'à terre cette extrémité de la passerelle, tandis que l'autre était soulevée. On continua à tirer le sarcophage, ligoté fortement, jusque sous les palans où il fut accroché. Les vérins furent alors dévirés doucement, la passerelle s'abassa et se détacha du sarcophage. Ainsi libérées, les poutres de la passerelle furent immédiatement retirées dans l'intérieur du couloir du tombeau.

Voici donc le sarcophage suspendu dans le vide; le treuil à câble mentionné ci-dessus fut mis en mouvement aux chants cadencés des ouvriers, heureux de la bonne réussite de la manœuvre. Pendant la descente, la partie du sol de remblai où devait atterrir le sarcophage fut aplani, des madriers y furent posés ainsi que cinq rouleaux de bois. Ces deux dernières manœuvres furent répétées pour le couvercle.

Le sarcophage et son couvercle étaient ainsi parvenus au premier étage de la montagne, mais nous devons atteindre le lit du ravin situé à 35 mètres en contre-bas. Afin d'éviter un système d'échafaudage, une route fut pratiquée dans le flanc des mamelons situés à la base des falaises (voir fig. 1). Elle occasionna de gros travaux de déblaiement et de construction de murs de soutènement en pierres sèches; par endroits les pentes étaient si rapides qu'il fallait employer des mouffles accrochées à des ancrs enfouies à 2 mètres de profondeur et recouverts de terre et de pierres.

Une voie Decauville avait été installée dans le lit du ravin. Sur deux wagonnets furent placées les deux caisses renfermant le sarcophage et son couvercle; sur deux autres, tous les appareils nécessaires en cas de déraillement. La rame se mit en marche en suivant le fond des ravins, préparés à cet effet comme je l'ai dit au commencement de ce rapport. Neuf jours après le convoi arrivait au fleuve.

Une grande barque pouvant porter un poids de 10 tonnes fut louée;

elle fut amarrée assez loin de la rive pour avoir suffisamment d'eau après le chargement du monument et de tout le matériel.

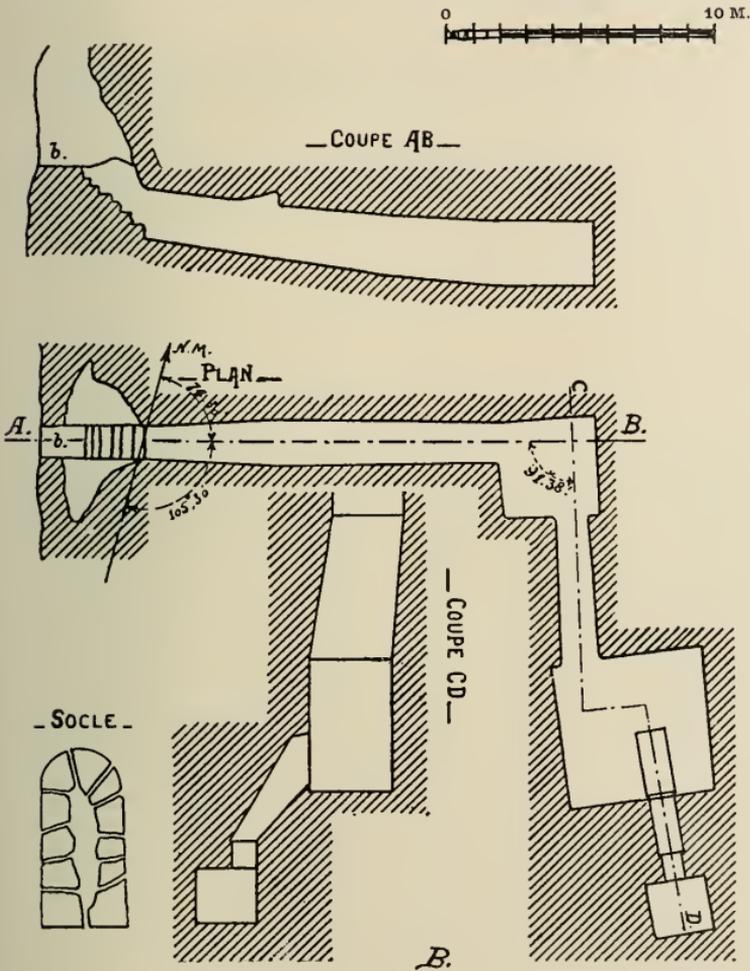


Fig. 2.

Une passerelle fut construite pour relier la berge à la barque. Une chèvre de 8 mètres de haut fut dressée à l'extrémité de cette passerelle, légèrement penchée vers la barque, maintenue dans cette position par

des câbles amarrés à une ancre enfouie dans la terre à 50 mètres de la berge. A l'aide d'un palan différentiel, les monuments furent placés suivant l'axe longitudinal de la barque.

Ces travaux et ces mêmes manœuvres furent répétés sur l'autre rive. Une fois à terre, le convoi se reforma et s'achemina vers la gare des marchandises de Luxor. Le monument, chargé dans un wagon fermé, arriva au Caire sans accident.

Pour le moment, le sarcophage de la princesse Hatchopsitou est exposé en face de la porte principale du Musée, sous la coupole; il porte le numéro d'entrée 47032.

É. BARAIZE.

RAPPORT
SUR
LA DÉCOUVERTE D'UN TOMBEAU
DE LA XVIII^E DYNASTIE
A SIKKET TAQET ZAYED

PAR
M. ÉMILE BARAIZE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Tandis que je préparais la descente du sarcophage de la reine Hatchopsitou⁽¹⁾, mon attention fut attirée par un de mes ouvriers sur l'existence d'un autre tombeau dans le même massif montagneux. Il se trouvait à environ 200 mètres au sud de la tombe de la reine et paraissait être placé au même niveau. Le « chercheur de trésors » qui m'apportait ce renseignement m'avoua que lui et ses compagnons avaient reculé devant le travail nécessaire pour vider ce tombeau. Il ajoutait que les habitants de Gournah n'y avaient pas travaillé pour la même raison. Cette dernière indication m'encouragea à tenter l'ascension et à me rendre compte de l'exactitude de ces dires.

Il était inutile d'essayer d'arriver à ce tombeau par la crête de la montagne : l'expérience de celui d'Hatchopsitou me suffisait; je voulus partir du pied du massif. En le parcourant dans tous les sens je finis par découvrir un point d'où, à l'aide d'une échelle suffisamment longue, je pourrais atteindre une banquette que l'on apercevait à une certaine hauteur.

Mon indicateur, accompagné de deux de ses camarades, fit le tour du massif par le haut. A l'aide d'une corde il se laissa glisser de la crête pendant environ 20 mètres, jusqu'à la corniche où je désirais également

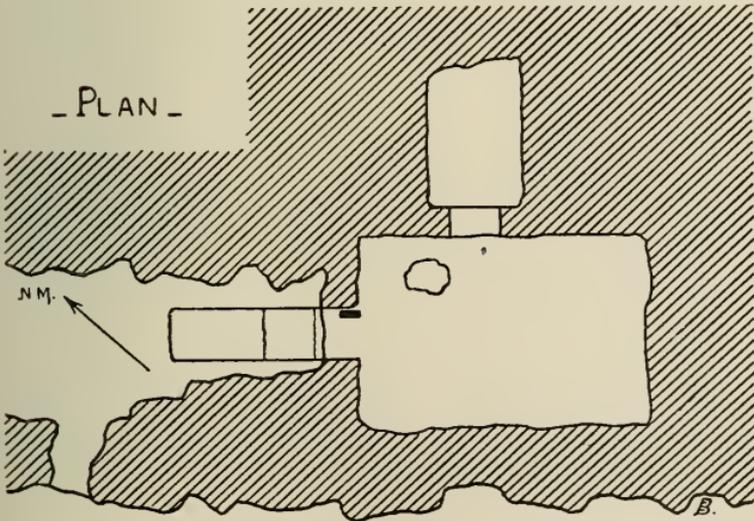
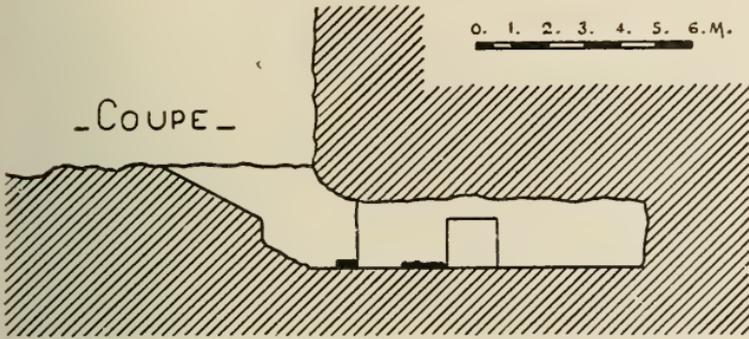
⁽¹⁾ Voir mon Rapport dans le présent volume, p. 175-182.

aboutir. De là il nous aida à dresser une échelle de 12 mètres. J'atteignis ainsi la banquette elle-même. Elle était large d'abord de 0 m. 40 cent. et allait progressivement en s'élargissant vers le sud, c'est-à-dire vers la direction du tombeau. Après un parcours de 50 mètres environ on arrive à une forte dépression rocheuse, profonde de 3 mètres, taillée à pic. Avec de grandes difficultés on parvient à atteindre une seconde banquette, large en moyenne de 3 mètres et longue de 20 mètres environ, dissimulée derrière d'immenses pans de rochers verticaux (voir la planche). C'est là, dans un coin bien caché, que mon homme me montra un trou profond de 2 mètres, fraîchement ouvert, au fond duquel, en regardant vers le sud, on apercevait, dans le prolongement vertical du rocher, une petite baie informe complètement obstruée par de la terre. Pas de doute, nous devons avoir là un hypogée. Pour m'en assurer, je fis aussitôt continuer la fouille commencée par les indigènes. Un couloir en pente se dessina taillé dans le rocher (voir figure, *plan*). Les terres enlevées furent, au fur et à mesure, passées au crible et jetées ensuite au pied du massif par une brèche naturelle placée entre deux pans de rocher derrière lesquels, comme il est dit plus haut, ce tombeau était caché. Par ce passage les Égyptiens avaient probablement jeté les déchets provenant de la taille du tombeau, et que les eaux de pluie ont ensuite emportés, ne laissant ainsi aucune trace de la présence d'un hypogée.

Une fois le couloir déblayé et la présence d'une tombe étant certaine, je vous demandai l'autorisation de mener plus loin cette fouille, en vous donnant les renseignements suivants (lettre n° 227 du 27 février 1921) :

« Mes sondages ont mis au jour l'entrée d'un tombeau taillé dans le calcaire : on y accède par une pente rapide creusée également dans le rocher. Au seuil de la porte et sur le côté gauche, j'ai trouvé une pierre parée, de 0 m. 50 cent. de long sur 0 m. 25 cent. de large et 0 m. 20 cent. de hauteur sous laquelle se trouvait une couche de mortier : preuve suffisante que la porte avait été murée à l'époque égyptienne.

« Dans les décombres, qui obstruaient l'entrée, j'ai trouvé un petit fragment d'une feuille d'or, le goulot et le bouchon d'un vase en terre cuite. Du seuil de la porte, j'ai remarqué qu'un homme avait tenté de pénétrer dans le tombeau en rampant entre le plafond et la terre amenée par les eaux de pluie.....



Plan et coupe du tombeau.

« Il résulte de ce qui précède que ce tombeau inconnu n'a été violé qu'à l'époque égyptienne. Il serait donc intéressant de continuer le déblaiement, pour lequel j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation, ainsi qu'un crédit de L. E. 50. »

Votre autorisation me fut transmise télégraphiquement, et dès le lendemain les travaux de dégagement furent repris à partir du seuil de la porte.

Les terres enlevées étaient de même composition que le couloir en pente. De gros fragments de calcaire, provenant sans doute du plafond, furent enlevés péniblement. Le sol rocheux fut enfin atteint et nous servit de niveau; il fut suivi avec attention. La première chambre se dessina sur les côtés : sur la gauche de l'entrée et sur le sol se présenta une masse informe de mortier, plâtre et sable, ayant 1 mètre sur 1 m. 20 cent. et épaisse de 0 m. 10 cent. Ce mortier paraît être un restant de celui qui servit à hourder la maçonnerie du mur de la porte, ou bien il a pu être employé pour le crépi.

Un peu plus loin, toujours sur la gauche, une petite porte fut mise à découvert; elle était complètement obstruée par de la terre et des pierres. Parmi les décombres, des fragments d'albâtre furent trouvés. Assemblés, ils formèrent le couvercle d'un petit vase à parfums. Cette première chambre entièrement déblayée nous donna les dimensions suivantes : longueur, 7 m. 80 cent.; largeur, 5 m. 15 cent.; hauteur de plafond, 1 m. 75 cent.; diagonales, 9 m. 15 cent. La taille des parois est grossière et irrégulière : sans doute un crépi devait corriger toutes ces déficiences.

La chambre de gauche fut attaquée, la terre y était si compacte qu'il fallut employer le pic. Le déblaiement ne donna aucun objet. Ses dimensions sont, en entrant : paroi de droite, 4 m. 20 cent.; paroi de gauche, 3 m. 80 cent.; largeur, 2 m. 50 cent.; diagonales, 5 m. 10 cent. et 4 m. 60 cent.; hauteur, 1 m. 80 cent. Cette chambre est inachevée.

D'après le plan du tombeau, la forme des fragments de la cruche et du couvercle en albâtre du vase à parfums, nous nous trouvons en présence d'un tombeau de la XVIII^e dynastie, et, d'après le résultat de la fouille, ce tombeau avait été violé à l'époque égyptienne.

Il est certain que plusieurs reines ont dû se faire enterrer dans les mêmes conditions que Hatchopsitou. L'ensemble des petites vallées situées dans cette région, en arrière de la montagne qui donne sur la vallée

même du Nil, et dont fait partie notre ravin, appelé Sikket Taqet Zayed, nous réserve encore bien des surprises. Les recherches, il est vrai, demanderont aux fouilleurs de l'agilité et de l'endurance, qui seront peut-être payées de quelques désillusions. Le tombeau inconnu de la XVIII^e dynastie que je viens de décrire en est une.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon profond respect.

É. BARAIZE.

Philæ, le 7 novembre 1921.

NOTES

OF INSPECTION, APRIL 1921,

BY R. ENGELBACH.

WORK DONE.

Owing to lack of funds, we have not been able to do any very ambitious work in the way of excavations and repairs; we have, however, reduced the level of the débris in front of the temple of Esna to the original floor-level for $2 \frac{1}{2}$ metres clear of the front wall, thus doing away with the very unsightly cement stairway which lead down into the temple.

Another piece of work begun has been the clearance of the obelisk lying in the quarry at Aswân. The obelisk runs down, at a considerable slope, into a vast heap of stone chips. Assuming that this obelisk was of about the same length as those already measured, we thought that the chip-heap would hold up without having to cut it away to a natural slope, since granite chips have a considerable cohesion. We found, however, that the obelisk was *more than 36 metres long*, and, when we arrived at this length, it was clear that the chip-heap would no longer hold up, and further work might result in an accident. We, therefore, have postponed the work until the coming winter, when we shall clear away the chips to a natural slope and thus expose the whole obelisk.

The work has been complicated by large granite blocks lying in the chips. These were too heavy to move, so we had to borrow quarrymen from the works at Selugia and cut the blocks into two or more pieces in order to handle them. Some hundred blocks were removed in this way.

The state of the tomb of Nefertari is very bad, the pillars cracking in an alarming way, to the ruin of the paintings on them. An expert in plaster repairs is urgently needed. I fear that it will be impossible to replace the fallen pieces, but they could be collected and mounted separately, and the chance of further falls lessened by judicious plastering.

OBJECTS FOUND.

The *sabâkh* work at Tell Edfû still continues to furnish us with objects, chiefly bronzes of Ptolemaic or Roman date; these, though in many cases very fine specimens, are hardly of sufficient importance to warrant detailed descriptions with drawings. Among these objects, however, earlier steles are being constantly found, some being of considerable importance, and it is for this reason that I would like to see the *tell* taken in hand by some competent archæologists as soon as possible.

(1) SCARAB OF KING PEPA OR APEPA of the Hyksos period, bought from a dealer at Edfû (fig. 1). A fair number of these are known, Petrie in his *Scarabs*, citing 16 on plate XXI.

The curious lengthening of the letter *p* in these scarabs tempts one to call the king 'Shesha'. In the scarabs given by Petrie, 15 out of the 16 have the name written with the lengthened *p* (see also GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 148).



Fig. 1.

On either side of the inscription, which reads:  «Son of Re, Pepa, living for ever», are three spirals which are unconnected with each other across the top or bottom, this being the normal form of spirals found in scarabs of this intermediate period. Some scarabs of this king have concentric circles in the place of the spirals.

In my work last winter at Medinet Ghorâb ('Gurob'), I found a scarab very closely resembling the one shewn in the figure, except that it has only two pairs of spirals. It was found loose without any other objects.

The scarab is of steatite, measuring 0 m. 02 cent. long (Entrance, no. 46983).

(2) LIMESTONE STELE DATED TO A KING DUDUMES of the Middle Kingdom, bought from a dealer at Edfû, having almost certainly come from the *sabâkh* work on the *tell* (pl. I).

The text is roughly incised, some of the signs having a little detail

added to them. The figure and the offerings are in relief of the coarsest kind and had been originally coloured red. The style strongly resembles that of the stele of Daduihetpré^c, Dudumes, also from Edfû (see BARSANTI, *Annales du Service*, IX, p. 2).

I give a provisional translation of the text, although several passages in it are by no means clear to me. With the reference books at my disposal here at Luxor, I am unable to compare it with other texts of the same period. It seems in places to be corrupt.

«¹ A royal offering by Horus of Edfû and Osiris, Lord of Busiris; ² may they give funeral-offerings of beer, oxen, birds, food and bread-offerings to the *ka* of the 'Royal Son' ³ Hor-sekher. Saith he: I am known as one who is in the Court, ⁴ the eldest son of my father, serene in (my) comings(?) before the ⁵ Prince; whom the king magnifies — he is as a child (to him). Saith he (again): I am ⁶ a 'Royal Son' of the Mighty Prince, Son of Ré^c, Dudumes, may he be magnified(?).

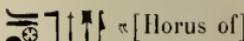
(Vertical) It is that I ⁷ formerly, he gave me . . . ⁸ . . . ? . . . ⁹ begotten by the 'Royal Son' Sebek-ketep, born of ¹⁰ . . . — senb, worthy.»

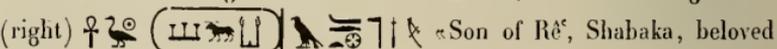
This is a further example of a man, not the actual son of the king, having the title of 'Royal Son' (see DARESSY, *Annales du Service*, XVII, p. 239).

The stele measures 0 m. 54 cent. by 0 m. 335 mill. (Entrance no. 46998).

(3) STELE OF AMENEMHËT from the *sabâkh* work at Tell Edfû. The stele is of limestone measuring 0 m. 55 cent. by 0 m. 41 cent., the lower left-hand corner being missing. The work is extremely good, the details of the figures and hieroglyphs being very delicate (fig. 2).

Below, and parallel with the rounded top of the stele, is the sign of heaven, beneath which is the winged disc of the Sun. Under this is a vertical line of text reading:  «Lord of Heaven, Lord of Edfû».

On either side of the two uræi hanging down from the disc is a text in duplicate reading from the outside inwards:  «[Horus of] Edfû, the Great God, the Particoloured».

Below this, reading from the middle outwards, are the following titles: (right)  «Son of Ré^c, Shabaka, beloved

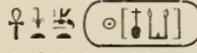
by the Great God Horus of Edfù -; (left)  
«King of the South and North, Nefer-ka-Ré^s, beloved by Amen-Ré^s, Lord
of Karnak».



Fig. 2.
Stele of Amenemhét,
XXVth Dynasty.

The cartouches are so thoroughly hammered out, the blows having been struck from the top downwards, that I was unable to determine the

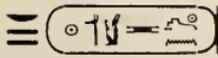
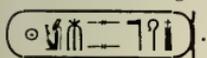
(4) Iron fork of Coptic date, found in the *sabākh* work at Tell Edfū on March 1921 (fig. 3). The fork measures 0 m. 40 cent. in length, including the wooden handle, and the thickness of the iron is 0 m. 004 mill. The condition of this specimen is excellent, there being hardly a trace of rust. (Entrance no. 46975.)

(5) SHAWABTĪ FIGURES OF RAMESES VII AND SETI I. — While making a list of the small antiquities, left in past years at my store in Luxor, I came across a basket containing a number of very coarse alabaster *shawabtī* figures, together with some fragments of figures in blue glazed ware. There were no indications as to their provenance, or the date when they were received into the store, but they may well have formed part of the objects seized during the war from illicit dealers.

On many of the figures there were traces of paint and text, so after cleaning them carefully, I compared them one with another, and found that they all bore the name of Rameses VII with the exception of one piece of glaze, which was inscribed with the name of Seti I.

There had been at least 20 of the alabaster figures, which are of the coarsest possible work, ranging in height from 0 m. 12 cent. to 0 m. 18 cent. No two are alike in shape. Of these, only 10 are in any way readable, though all appear to have originally been inscribed.

The colouring seems to have been put on in the following order: the vertical inscription with the details of the features, wig, sand-basket, etc., were first drawn on in black ink; next a wash of thin green paint was applied to the whole front of the figure. The wig was then painted blue, and finally the face and sand-basket were coloured red, and two vertical red lines were, in some cases, added above the black lines already flanking the inscription.

Two of the figures were inscribed, (vertical ↔) :  : .

Of four others arranged similarly to these, two stopped at the end of the first cartouche, one was legible down to the end of the first cartouche only, while the legs, bearing the lower cartouche, are all that remain of the fourth.

Two figures were inscribed $\beta \text{ 𓂏 } \text{𓂏}$, followed by the two cartouches, in one case set vertically, and in the other case abreast.

Two other figures had the inscription : $\equiv \left(\text{𓂏} \text{ 𓂏 } \text{𓂏} \right) \beta \text{ 𓂏}$.

The raïs is a thicker-set figure, with no words before the cartouches, but with the words : $\beta \text{ 𓂏 } \text{𓂏}$ after them. In this figure, the cartouches are set abreast.

With the alabaster figures were the legs of a fine bright-blue *shavabtî*, and the feet of another. The former bore the cartouche : $\left(\text{𓂏} \text{ 𓂏 } \text{𓂏} \right)$ and the latter the last half of the same cartouche, followed by the words $\beta \text{ 𓂏}$.

The only object of a date other than that of Rameses VII was the middle part of a greyish-green *shavabtî* of Seti Merenptah (1). The break is ancient, and the figure must have measured about 0 m. 145 mill. high when perfect. Two horizontal lines of text and part of a third are all that remain of the *Ritual of the Shawabtî*. Each line begins at the back, and passes round the front to the back again. The inscription is very faded, and I am by no means clear as to some of the signs. The parts remaining may be rendered : « May [Men]-maat-Rè, right of speech, be glorified. Saith he : 'O thou *shavabtî*, if one orders Seti-mer-en-Ptah, right of speech, for the performing, at any time, of work which is to be done (in the Underworld, etc.) ».

The insertion of the words : $\text{𓂏} \text{ 𓂏}$ before the word 𓂏 « work », is, I believe, unusual; it generally occurs, as a clause, later on in the chapter.

As to the provenance of these figures, it seems most likely that they were stolen from the excavations at his tomb. Had they been found by the excavators, they would not have been put into store here, but would have formed part of the division with the Museum. Though royal *shavabtîs* in coarse alabaster are well known, I can find no reference to any others bearing the name of Rameses VII. Although his tomb is known (no. 1, Tombs of the Kings), his mummy has not yet been found — or at any rate identified.

The presence of the *shavabtî* of Seti I tells us nothing; fragments of these have been found, scattered at various points in the Theban necropolis, for many years.

SMALL TEMPLE OF DOMITIAN AT ASWAN.

On a recent visit to Aswân, the 'chef de fouilles' of the Service des Antiquités, Mustafa eff. Mohammad, called my attention to the remains of a small sandstone temple of Roman date situated immediately behind the markaz buildings. I can find no report of this temple, so I take the



Fig. 4. — Temple of Domitian, Aswân.

opportunity to give a rough description of it, on the principle that it is better that it be reported twice than not at all.

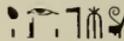
A view of this temple, taken from the west, is shewn in figure 4.

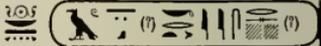
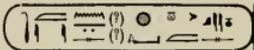
It will be noticed that the walls of native houses are built on the top of the ancient stonework.

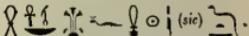
The only remains of the temple now exposed are the jambs of the door (A); part of a pillar (C), 0 m. 72 cent. diameter, 3 m. 46 cent. to the south of the door (centre to centre), part of the south boundary wall of the temple 0 m. 84 cent. thick (D), and some foundations lower down the slope (E). Only about a metre and a half of the door is now visible, the remainder being buried under the rubbish.

The door is of poor work, no traces of the lintel now remaining. The

door was 1 m. 86 cent. wide and on the inner faces, and the top, are two scenes in coarse relief of the king making offerings. The scene on the south jamb is in very bad condition, and cannot be completely exposed without bringing the house walls down. I managed to expose part of the relief of the northern jamb, but this all but brought the house toppling down. The scene and the inscriptions are covered with coarse plaster and the latter, being of the small rough work typical of the period, can now barely be deciphered.

In the relief, the king, who appears to be Domitian, stands before Horus and Hathor. Horus is styled :  « Son of Osiris, born of Isis », while the title of the goddess I have not been able to make out. The king offers the red crown in his left hand and the white crown in his right.

Above the king is the title :  « Autocrat of the Foreign Lands », and below his arms the cartouche seems to read (vertically) :  « Domitian Germanicus ».

A vertical inscription behind the king reads : .

I shall endeavour to recover all the text when I can scrape off the plaster which covers it. It is of no use beginning this until the other scene can similarly be treated. The space between the jambs is filled up with stones, and purchase or expropriation will be necessary before this can be done.

Each jamb has a half-column bonded into it. It will further be noticed that, outside the fragment of stone wall to the south at D, is a brick wall about 0 m. 60 cent. thick which seems to be contemporary with it.

The inside width of the temple was about 11 m. 36 cent.

When we first saw this temple, we thought that it ran in under the native houses. It is clear, however, that the foundations of the temple are half-way down the slope in front of the houses, so the most we can hope for is a rough ground-plan of the temple.

The temple may possibly have been a birth-house; if this is so we may expect a larger temple in the vicinity. The Aswân temple is much too far away to be related to it, so some excavation in the vast heap of rubbish to the west of this site might well lead to the discovery of a new and hitherto unknown temple.

R. ENGELBACH.

A TRAVERS LA BASSE-ÉGYPTE

(SUITE)¹⁾

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

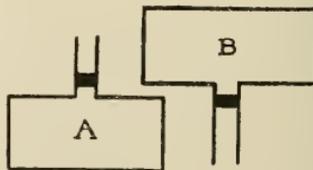
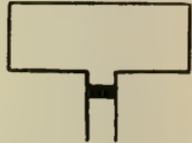
VII. — TOMBEAU D'UN CERTAIN RÂMES À MATARIA.

A une distance de 115 mètres à l'ouest de la gare de Mataria et sur le côté droit (nord) de la rue conduisant, face à la gare, de cette dernière à l'Arbre de la Vierge et à l'Obélisque, est un terrain vague à peu près rectangulaire de 40 mètres environ de longueur est-ouest et 50 mètres de largeur nord-sud, sur lequel nous avons eu l'occasion de faire des sondages en août dernier. Son propriétaire y avait, en effet, trouvé un linteau de porte en calcaire, presque complet (seule l'extrémité de gauche manquait), décoré d'une ligne horizontale d'hiéroglyphes qui annonçait un monument funéraire, et qui, par son style, paraissait remonter à l'Ancien Empire. Il était à supposer que nous avions là au moins une tombe, peut-être même une petite nécropole, assez éloignée, à la vérité, de l'enceinte de l'antique Héliopolis et ne présentant aucune relation avec la nécropole des grands prêtres de Ré-Atonmou, que le Service des Antiquités avait eu la chance de retrouver en 1916 tout contre l'angle sud-est de ladite enceinte (voir *Ann. du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 193-212), mais peut-être contemporaine, comme cette dernière, de l'Ancien Empire.

Dès le premier jour des travaux nous mettions au jour, en effet, une série de tombes, d'aspect assez modeste et descendant fort peu (2 mètres environ) au-dessous du niveau moderne, mais visitées régulièrement, malgré leur peu de profondeur, par les eaux d'infiltration. Nous étions, par bonheur, en plein été et pouvions travailler à l'abri de l'eau, dans un terrain sablonneux et fort peu consistant. Les tombes étaient construites

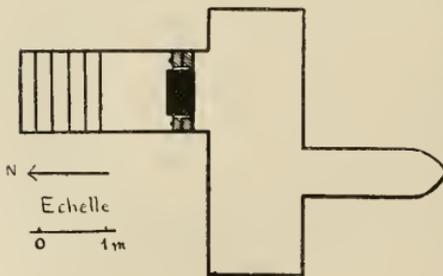
¹⁾ Voir les paragraphes I-VI aux pages 17-39 du présent volume.

en briques crues, que l'humidité avait désagrégées, ne portaient (sauf une) aucune inscription et ne contenaient plus que des traces de poussière jaunâtre là où avaient été les cercueils et les momies. Comme objets, nous recueillîmes seulement quelques poignées de perles bleues ou vertes très ordinaires. Ces tombes étaient alignées *grosso modo*, sans régularité, suivant une rangée est-ouest, et leurs dimensions ne dépassaient guère 5 mètres en largeur (est-ouest) sur 8 mètres en longueur (nord-sud). Elles étaient du type ci-contre (un corridor d'entrée servant de chapelle funéraire, une porte basse sous laquelle était glissé le cercueil, une assez grande salle disposée perpendiculairement au corridor d'entrée et dans laquelle se trouvait le cercueil. Elles étaient orientées indistinctement soit vers le sud, et été probablement misér le terrain; quer, du reste, que sud-nord, etc., ment observée.



vers le nord, soit cette disposition avait adoptée pour économie dois faire remar-la succession nord-n'était pas régulièrem-

La seule de ces modestes sépultures qui mérite une description avait son entrée, orientée vers le nord, à 8 mètres du petit mur de briques



élevé par le propriétaire actuel sur la face nord de son terrain et à 9 mètres du même petit mur élevé sur la face est. Elle appartenait à un nommé *Râmes*, et c'est d'elle précisément que venait le linteau découvert plusieurs mois auparavant par le propriétaire du terrain. Nous nous trou-

vions donc en présence d'une nécropole au plus tôt ramesside, et plus vraisemblablement saïte, mais imitant le style de l'Ancien Empire. On accédait à la tombe de ce *Râmes* par un corridor nord-sud de 3 mètres de longueur et 1 m. 25 cent. de largeur. La partie nord de ce corridor

(1 m. 20 cent.) était constituée par un escalier en briques de cinq marches. Au delà de cet escalier et à 1 m. 05 cent. de sa marche inférieure, était construite la porte en pierre séparant le corridor de la salle transversale. Cette porte avait 0 m. 31 cent. d'épaisseur, partagée entre deux montants calcaires adossés l'un à l'autre et d'épaisseur inégale (0 m. 175 mill. pour le montant extérieur et 0 m. 135 mill. seulement pour le montant intérieur). Les quatre montants étaient de largeur sensiblement égale (0 m. 29 cent.), et l'ouverture ménagée entre eux pour le passage du cercueil était de 0 m. 66 cent., bloquée par une pierre dressée, épaisse de 0 m. 20 cent., qui ne fut pas retrouvée en place, car cette nécropole n'avait pas échappé aux attaques des spoliateurs. Cette pierre reposait sur un seuil de 0 m. 14 cent. de hauteur, en calcaire, qui, lui, était encore en place. Seuil et pierre dressée mesuraient 0 m. 36 cent. d'épaisseur nord-sud, alors que les montants latéraux ne mesuraient que 0 m. 31 cent.; c'est dire qu'ils débordaient de 0 m. 05 cent. en avant de ces montants, du côté de l'extérieur. Les montants latéraux, hauts de 0 m. 80 cent. en leur état actuel, étaient ornés, sur cette même face extérieure, d'un tore semi-cylindrique enrubanné, où subsistent encore des traces de couleur rouge sur la ligne formant ruban. Ils étaient, au contraire, absolument lisses sur leur face intérieure, qui n'était pas destinée à être vue. Deux bandes verticales d'inscriptions ornaient les faces extérieures, une de chaque côté du tore, tandis que les faces intérieures étaient nues. Toute la partie supérieure des montants latéraux (0 m. 20 cent. environ) avait disparu, mais les deux linteaux adossés qui reposaient sur ces montants ont subsisté; leurs morceaux ont été retrouvés au cours de la fouille. Ils mesuraient 0 m. 98 cent. de longueur, 0 m. 20 cent. à 0 m. 21 cent. de hauteur, et respectivement 0 m. 11 cent. et 0 m. 12 cent. d'épaisseur. Le linteau extérieur est complet en quatre fragments se raccordant exactement, tandis que le linteau intérieur (celui qui nous avait été signalé par le propriétaire du terrain), en un seul morceau, était incomplet à son extrémité de gauche. Montants et linteaux ont été transportés au Musée du Caire, où ils sont inscrits sous le numéro 47120 au *Journal d'entrée*.

Le couloir d'entrée se continuait au delà de la porte sur une longueur de 0 m. 48 cent., après quoi l'on arrivait dans la chambre funéraire,

rectangulaire et perpendiculaire au corridor, lequel n'était pas creusé exactement au milieu de la tombe, mais beaucoup plus près du côté est que du côté ouest. Cette salle mesurait 4 mètres de longueur d'est en ouest et 1 m. 90 cent. de largeur de nord en sud. L'épaisseur des murs de briques qui la limitaient sur ses faces est et ouest était de 0 m. 75 cent. Dans l'épaisseur de sa paroi sud, opposée à l'entrée, était ménagé une sorte de réduit de 0 m. 75 cent. de largeur et 1 mètre de profondeur, et ce réduit, destiné peut-être à recevoir les vases canopes, les *ouchablis*, etc., n'était pas rectangulaire, mais se terminait en pointe aiguë à son extrémité sud. Enfin, il n'était pas creusé dans le prolongement du corridor d'accès, mais plus près de la paroi ouest de la chambre et à 1 m. 25 cent. de cette dernière. Il ne fut absolument rien trouvé du cercueil ni de la momie ni du matériel funéraire de cette tombe.

Le linteau de la porte portait les inscriptions suivantes, qui ne diffèrent entre elles que par un seul des titres attribués au défunt :

A. *Face externe* : (→) | 𓂏 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛 | [⊙]



B. *Face interne* : (→) | 𓂏 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛 | 𓂛 𓂛 𓂛 𓂛

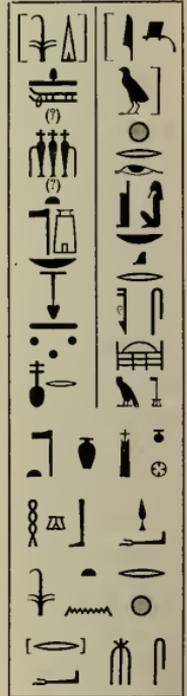


« *Le pensionné (d'Osiris), lecteur, père divin, parent du roi, serviteur aux vivres (?) d'Héliopolis, Râmes.* »

Les inscriptions de la face externe des deux montants de la porte ne sont pas disposées de façon symétrique sur chacun des côtés.

A. *Montant de gauche* (voir ci-contre) : (→)

« [*Offrande royale à*] Atoumou (?) [*résidant*] à l'intérieur du pavillon divin, seigneur du bon ensevelissement. | [*Le pensionné*] d'Osiris, seigneur du cercueil dans la nécropole, père divin, buffetier (?) d'Héliopolis, prêtre récitant, doux de bras, parent du roi, Râmes. »



 (statue coll. Sabattier : LEGRAN, *Rec. de trav.*, XIV, p. 56, n° 13),  (*Tout.*, 130, 27) « la Grande Demeure », était le nom d'un des temples d'Héliopolis (cf. BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 475-476, et *Geographie*, III, p. 37 et seq.), consacré spécialement au Soleil Levant, Atoumou, et notre *Râmes* était chargé de l'approvisionnement de ce temple en vivres et en boissons. Par là me semble définitivement éclaircie la signification du titre  (var. )  porté par le propriétaire du tombeau de Mataria; nous avons évidemment affaire ici au mot , , etc., *ouba*, rendu par *Diener*, *Aufwärter*, par Erman et Grapow (*Ägypt. Handwörterbuch*, p. 34). et par *servant*, *a kind of priest* (?), par Budge (*Hierogl. Dictionn.*, p. 158). Deux passages des textes des Pyramides (§§ 560 b et 566 b) nous font connaître un dieu  (var. ) « *ouba* (var.  « *ouba en chef* ») d'Horus », dont la fonction est clairement indiquée par le contexte⁽¹⁾. Je renvoie le lecteur à l'original et me contente de traduire les deux phrases en question, dont je suis redevable à M. Golénischeff :

a) *Pyr.*, § 560 a-c : Formule à réciter : « O Ourkaf, *buffetier* d'Horus, gérant de la salle à manger (?) de Râ et doyen de la cuisine de Ptah, accorde au roi N. . . que son manger soit plus abondant que ce que tu accordes ordinairement ! ».

b) *Pyr.*, § 566 a-c : « O Ourkaf, *buffetier* (var. « *buffetier en chef* », ) d'Horus, gérant (var. gérant en chef, ) de la salle à manger (?) de Râ et doyen (var. doyen en chef ) de la cuisine de Ptah, accorde au roi N. . . que son manger soit plus abondant que ce que tu accordes ordinairement, plus abondant par rapport à sa viande ! ».

⁽¹⁾ Brugsch (*Wörterbuch, Supplément*, p. 37), qui lisait ce mot , *âb*, en a donné de nombreuses variantes orthographiques. — M. Golénischeff a bien voulu attirer mon attention sur une autre lecture possible du titre , signalée par MM. Erman et Grapow dans leur récent *Handwörterbuch* (p. 43), *wdpw*   (cf. *Pgr.*, §§ 120 et 124, où il est

fait mention de *foudpou* de Ré dans un passage relatif aux provisions de bouche du roi Ounas divinisé). Le sens de ce mot serait le même que celui du mot *ouba* : *Aufwärter*, *Diener* (*im Hause*), et l'*foudpou* de Ré remplirait exactement la même fonction que l'*ouba* d'Horus. Quant à M. Budge (*Hierogl. Dict.*, p. 191), il considère à tort le mot *utpu* comme désignant un vase.

Il s'agit donc bien d'un personnage divin chargé de veiller à la nourriture du roi défunt, et dont la fonction est nettement spécialisée dans l'approvisionnement en viandes. J'ajoute que cette charge ne paraît avoir existé que dans la région d'Héliopolis et de Memphis. Les fonctions du *ouba* se sont, par la suite, développées et se sont étendues à l'approvisionnement en pains et aussi en boissons. Cette extension de la charge n'eut lieu, toutefois, qu'assez tard, car encore sous le Moyen Empire le titre *ouba* est employé soit seul (𓂏𓂏, 𓂏𓂏, stèles n^{os} 20127, 20233, 20566, 20586, 20602, 20609, etc., du Musée du Caire), soit accompagné de la spécification « du magasin des viandes » :

𓂏𓂏 𓂏𓂏 𓂏𓂏 (stèle n^o 20085). — 𓂏𓂏 𓂏𓂏 (stèle n^o 20104),
 𓂏𓂏 𓂏𓂏 𓂏𓂏 (stèle n^o 20556), — 𓂏𓂏 𓂏𓂏 𓂏𓂏 (stèle n^o 20666),
 𓂏⁽¹⁾ 𓂏𓂏 𓂏𓂏 (stèle n^o 20716), — 𓂏𓂏 𓂏𓂏 (stèle n^o 20737).

A l'époque de notre Râmes (fin du Nouvel Empire ou début de l'époque saïte), le fonctionnaire 𓂏𓂏 (var. 𓂏) 𓂏𓂏 « buffetier d'Héliopolis », avait dans ses attributions la cave aussi bien que la cuisine du temple 𓂏𓂏 𓂏𓂏, puisqu'il était en même temps 𓂏𓂏 𓂏𓂏 𓂏𓂏 « préposé aux aliments solides et liquides ».

VIII. — STÈLES FUNÉRAIRES DE KÔM ABOU BELLOU

(VOIR LA PLANCHE).

I

Le site de la nécropole de l'ancienne Téréonthis, connu aujourd'hui sous le nom de Kôm Abou Bellou et dont l'emplacement est à la lisière du désert libyque, à 4 kilomètres environ au sud de la gare de Kafr Daoud (sur la ligne du Caire à Teh el-Baroud), markaz de Kôm Hamâda, moudiriéh de Béhéra, n'a jamais été scientifiquement exploré. Les deux grandes buttes qui le composent sont encore assez hautes, principalement dans leur partie occidentale, mais les *sebbakhîn* les exploitent très activement, si

⁽¹⁾ La forme exacte de ce signe n'existe pas en typographie.

bien qu'elles présentent l'aspect d'un véritable chaos d'entonnoirs et de tertres, complètement recouverts de *chaqf* rouge. L'hiver dernier, cinq nouvelles stèles funéraires sont sorties de la région occidentale du kôm voisin du grand tombeau en calcaire qui se dresse à mi-hauteur. Ces cinq stèles ont été envoyées au Musée d'Alexandrie, et je ne décrirai ici que la dernière trouvée, celle qui porte une petite inscription grecque (voir la planche)⁽¹⁾.

Cette stèle, rectangulaire, est en grès assez tendre, facile à travailler mais de médiocre qualité. Elle mesure 0 m. 36 cent. de hauteur et 0 m. 22 cent. de largeur. Sa facture est grossière, mais son état de conservation est satisfaisant. Elle ne diffère pas du type que M. Edgar, dans son Catalogue du Musée du Caire (*Greek Sculpture*), a appelé *série romaine* et qu'il a attribué à la période du n^e au iv^e siècle de notre ère. Elle se rapproche surtout des stèles n^{os} 27544 et 27629 du Caire, originaires également de Kôm Abou Bellou; on y relève le même mélange d'éléments grecs et égyptiens⁽²⁾.

Le cadre est constitué par un naos, à colonnes et toit de forme égyptienne. A l'intérieur de ce cadre est sculptée (*relief en creux*) la scène habituelle du repas funéraire. La défunte, vêtue et coiffée selon la mode usuelle à ces sortes de monuments, est couchée sur son côté gauche, mais la tête tournée de face sur un lit aux pieds très élevés, le coude gauche appuyé sur une paire de coussins et la main droite tenant une coupe à deux anses. A l'angle supérieur de gauche le chacal d'Anubis est accroupi sur une sorte de socle rectangulaire qui est, sans doute, une réminiscence de l'ancien support d'enseigne  des monuments pharaoniques. Au-dessous de ce chacal est assis un personnage de taille beaucoup plus petite que la défunte, et qui est certainement, d'après la seconde ligne de l'inscription, le fils de la défunte; il est assis sur sa jambe droite repliée sous lui, tandis que le genou gauche est redressé; les deux bras sont verticalement relevés

⁽¹⁾ Voir dans les *Annales*, t. XV, p. 108-112, huit stèles analogues conservées au Musée du Caire et originaires également de ce kôm.

⁽²⁾ Pour une description d'ensemble

de ces stèles funéraires, originaires en majeure partie du Delta (Kôm Abou Bellou, Tell Basta, Tell Moqdam), d'époque gréco-romaine et de type gréco-égyptien, voir EDGAR, *Greek Sculpture*, p. XI-XV.

de chaque côté de la tête. Sous le lit sont représentés les objets variés habituels, table à trois pieds supportant trois vases (deux à fruits et un à liquides), — vase à deux anses, — longue amphore pointue à sa base et dressée sur son pied, — enfin, tout à gauche, l'objet que M. Edgar pense être un bouquet, mais qui pourrait être plutôt une gerbe de blé. Des traces assez importantes de couleur rouge sont encore visibles sur toute cette scène, au-dessous de laquelle est tracée une inscription grecque de trois lignes, indiquant le nom de la défunte et celui de son fils et la date de leur décès respectif (?), suivis du terme habituel d'adieu :

ΘΑΗΣΙΣ ΑΠΟ ΒΕΧΕΝΘΩΤΟΣ L IZ	Θαῆσις ἀπὸ Βεχενθῶτος (ἔτους) ιζ
ΑΚΚΛΑΚΟΥΙΟΥΣ L ΚΕ ΘΑΟΥΘ . . .	Ἀσκλάς ἰ υἱὸς (ἔτους) κς Θαούθ. . .
ΕΥΨΥΧΙ	εὐψυχ(ε)ι

« *Thaësis, de Bekhenthós (?), l'an 17; Asklas, son fils, l'an 25 (?) le . . . du mois de Thot, adieu!* »

La défunte est donc morte en l'an 17 d'un empereur romain que nous devons probablement placer, comme l'a proposé M. Edgar, soit au 1^e siècle (Commode?), soit au 11^e (Caracalla), et son fils serait mort en l'an 25 (?) du même empereur. Il se peut aussi que la seconde date ne soit pas celle de la mort du fils, mais celle où, vivant encore, il a décidé, en hommage de piété filiale, de consacrer cette stèle à la mémoire de sa mère, morte huit années auparavant.

La lecture de cette inscription ne présente pas de difficultés, sauf l'ε de la deuxième date, qui est incertain. Les noms propres Θαῆσις et Ἀσκλάς (abréviation de Ἀσκληπιίδης) sont très connus⁽¹⁾.

Il n'en est pas de même du nom propre qui suit la préposition ἀπὸ et paraît être un nom de lieu. Malgré la forme anormale du Θ, qui est ouvert à sa partie supérieure et porte deux pointes divergentes de chaque côté de cette ouverture, ce nom ne paraît pouvoir être lu que Βεχενθωτος, et nous avons probablement là le génitif de Βεχενθως, localité qui n'a, du reste, à ma connaissance, jamais été signalée, mais que l'on peut supposer,

⁽¹⁾ Voir, en particulier, Θαῆσις sur la stèle funéraire n° 10 (EDGAR, *Ann. du Serv. des Antiq.*, XV, p. 111), également de Kôm Abou Bellou.

en toute vraisemblance, avoir été située dans la région de l'antique Térénothis (aujourd'hui El Ṭarrāna, الطَّرْنَة, markaz de Kôm Ḥamāda, moudiriéh de Béhéra), dont le kôm actuel d'Abou Bellou marque l'emplacement de la nécropole. Or, précisément, à quelques centaines de mètres au sud du village d'El Ṭarrāna et directement à l'est du kôm Abou Bellou, existe un *Kôm Beltûs*, كوم بلتوس, encore assez important, qui me semble pouvoir très bien répondre au site de l'ancienne Βεχενθως par adoucissement (jusqu'à totale disparition) de l'aspirée χ et par échange entre les deux labiales n et l (voir les prononciations locales actuelles *gournan* et *Ismâïl*). Quant à savoir de quelle localité pharaonique Βεχενθως-Beltûs occupe la place, c'est une question à laquelle il est assez difficile de donner une réponse satisfaisante. On peut songer, comme prototypes du nom grec Βεχενθως, à différentes formes hiéroglyphiques, dont je me bornerai à mentionner, sous toutes réserves, les deux plus vraisemblables : « la tour de Thot » et « la plaine eau de Thot ». Au sujet de cette dernière forme possible, je rappellerai que sur le bloc de basalte noir n° 45936 du Musée du Caire (acheté à Achmann, mais originaire probablement du Kôm Abou Bellou) le nom de lieu « son plein » a été identifié par M. Daressy (*Ann. du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 242) avec la montagne de Khatâbch située dans le III^e nome de la Basse-Égypte. Or Khatâbch est à quelques kilomètres seulement au sud du Kôm Beltûs et du Kôm Abou Bellou, et rien n'empêche de supposer que l'adjectif possessif de désigne le dieu Thot, ce qui en ferait, en ce cas, une variante de l'expression Βεχενθως (?). La phrase complète du bloc du Caire, « son plein, qui est dans les entrées de vallées au sud de Mafkit », ne nous oblige pas, du reste, à descendre aussi loin vers le sud que la région de Khatâbch. Le Kôm Beltûs est lui-même situé au sud d'El Ṭarrāna-Térénothis-Mafkit, et sa situation géographique correspond assez bien aux conditions de l'ancien lieu .

Le Musée municipal de Tanta ne possède pas moins de dix-sept de ces stèles funéraires de style mixte égypto-grec, dont treize inscrites sous les

numéros 362 à 374 inclus du *Livre d'entrée* et quatre paraissant n'avoir jamais porté de numéro. Parmi ces dernières, du reste, deux sont en si mauvais état de conservation qu'on ne peut les toucher sans que le calcaire très tendre dans lequel elles ont été taillées s'effrite et tombe en poussière. Les quinze autres, toutes originaires du kôm Abou Bellou, sont en meilleure condition; elles ne méritent pas, toutefois, d'être décrites en détail, car elles n'offrent aucune caractéristique spéciale et sont loin de valoir celles qui sont conservées dans les musées plus importants du Caire et d'Alexandrie. Je me bornerai à mentionner celles qui ont conservé encore visibles les traces de la courte inscription grecque qui était gravée à leur partie inférieure en une ou deux lignes horizontales, trois au maximum. M. Edgar les avait déjà copiées lors de leur entrée au Musée, entre 1914 et 1916, et ses notes, qu'il a bien voulu mettre à ma disposition, m'ont aidé à compléter mes déchiffrements : le calcaire est, je le répète, extrêmement friable et les signes, qui n'y ont été gravés que superficiellement, ont presque entièrement disparu. Les fac-similés de ce qui reste de ces petits textes ont été dessinés par M. Edgar.

La stèle n° 373 mesure 0 m. 42 cent. de hauteur sur 0 m. 36 cent. de largeur (très irrégulièrement découpée, d'ailleurs). Elle représente un homme debout entre le faucon d'Horus à gauche et le chacal d'Anubis à droite se faisant vis-à-vis (→ ←) et tous deux perchés sur le support d'enseigne ☩. Au-dessous des personnages, l'inscription suivante :

///ΠΠΟΛΕΝΑΙΟΣ ΠΤ//ΖΜ/ΛΟ//Χ
ΑΥ/Μ/ΕΤΩΝΠΕ/ΤΕ
ΕΤΟΥΤΡΙΤΟΥΛ

[Ι]ππολεναιος Πτο[λ]εμ[α]ίου
ἄωρ[ος] ἔτων πέντε
ἔτου[ς] τρίτου λ

« Hippolenaios (?), fils de Ptolémée, [décédé] prématurément à l'âge de 5 ans, en l'an 3. . . . »

3

Une stèle plus petite (0 m. 28 cent. de hauteur × 0 m. 255 mill. de largeur) représente une femme debout, les deux bras verticalement levés; à sa droite le faucon d'Horus et à sa gauche le chacal d'Anubis assis sur ses pattes de derrière reposent sur le même sol que la défunte elle-même.

Au-dessous, deux lignes horizontales avaient été ménagées pour tracer l'inscription; mais la première seule a été remplie :

ΤΑΤΙΤΟΥΝΩC ΛΕ΄ΧΟΙΔΑΚ ΔΕΜ	Τατίτουως (ξτους) Ξ χολακ ια ε[ψυχι]
----------------------------	---

«*Tatítouós, l'an 6, le 11 Khoiak, adieu!*»

Le chiffre α du quantième du mois a été corrigé en β après coup, de sorte que le jour du décès est à lire le 12 au lieu du 11.

Le nom propre féminin est-il un composé théopnore formé avec le nom du dieu Thot, «*celle qui appartient à Thot*»?

4

Stèle étroite (o m. 15 cent.) et haute (o m. 28 cent.), représentant une femme couchée, tenant une coupe à deux anses dans sa main droite; au-dessus de la coupe, un chacal assis, et au-dessous du lit les aliments habituels. L'inscription ne compte qu'une ligne :

ΕΥΔΕΜΟΝΙC L N

Ευδέμονις (ξτων) ν

«*Eudémónis, [âgé de] 50 ans.*»

5

Tablette sans représentation, portant seulement une inscription en trois lignes, dont la fin est mutilée :

ΑΡΤΕΜ[]

Ἀρτεμ[ιδ]

ΩΡΕΧΡΗ[]

ωρε χρη[σ]

ΤΕΑΙΡ[]

τε [χ]αῖρ[ε]

«*Artémidoros, vertueux, adieu!*»

6

Tablette sans représentation, brisée en deux fragments et carrée (0 m. 1/4 cent. × 0 m. 1/4 cent.) :

ΘΕΟΔΟΣΙ
ΚΟΜΨΕ

Θεοδόσι[ος]
κομψέ

«Théodosios, aimable»

7

Tablette sans représentation, de 0 m. 17 cent. de hauteur sur 0 m. 18 cent. de largeur, portant seulement une inscription de trois lignes, dont la fin des deux premières est mutilée :

ΔΑΝ
ΨΕΑΛ
ΧΑΙΡΕ

Δαμ[. κομ]
ψέ ἄλ[υπε χρησιέ]
χαῖρε

«Dam, aimable, exempt de chagrin, vertueux. Adieu!»

Les noms propres commençant par Δαμ. . . et comptant dix lettres sont assez nombreux, et nous n'avons que l'embaras du choix pour la restitution.

8

Assez grande stèle (0 m. 26 cent. de hauteur × 0 m. 20 cent. de largeur), représentant un homme debout (la tête et les épaules ont disparu) entre deux chacals assis et affrontés. Inscription de deux lignes.

ΤΛΑΚΤΩΤΑ
ΛΙΕ

Τλακτωτα
(ἔτους) ου (ἔτων) ιε

«Tlaktóta (?), [décédé en] l'an 15 (ou [âgé de] 15 ans).»

9

Stèle de 0 m. 30 cent. de hauteur et 0 m. 24 cent. de largeur, représentant un homme assis, dans l'attitude habituelle, sur le lit du repas

funéraire, au-dessous duquel sont rangés les ustensiles et aliments usuels. L'inscription ne compte qu'une ligne :

ΑΜΜΩΝΙΟΥ ΝΑΤΟΥ ΑΓΕΙΟΣ ΛΥ ΑΤΕΚΝΟΣ

« Ammônios, [âgé de] 50 ans, sans enfant. »

10

Stèle de 0 m. 24 cent. de hauteur × 0 m. 25 cent. de largeur, représentant un personnage assis sur le lit funéraire et tendant de sa main droite une coupe. L'inscription, pour laquelle deux lignes avaient été préparées, est assez incertaine :

ΑΡΦΙΧΙΧΙΣ Η

Ἀρφεΐχης (ἔτους) ζ η

« Arphichis, en l'an 7, »

Le nom propre n'est pas sans intérêt ; il paraît être, en effet, une forme dialectale spéciale à la Basse-Égypte (avec les deux aspirées φ et χ) du nom Ἀρφεΐχης (gén. -ιος), que j'ai relevé sur deux étiquettes de momie, l'une conservée au Musée Guimet (E. 2994), de provenance inconnue, encore inédite et dont je dois le texte à l'amabilité de M. Noel Giron, l'autre conservée au Musée du Caire (cf. MILNE, *Catal. génér., Greek Inscriptions*, n° 9374, p. 80-81), trouvée dans la région Sohag-Akhmim et dont le titulaire était de Βομπή. Sur cette dernière, le nom est au nominatif, et sur l'étiquette du Musée Guimet il est employé deux fois au génitif Ἀρφεΐχιος, attribué à un jeune homme mort à l'âge de 18 ans. Ce nom propre est formé de la même manière que les noms théophores suivants : Ἀρπαΐσις, Ἀρποκράς et Ἀρχίμις, et il remonte à l'hieroglyphique  (ou )  « Har-p-bik » « Horus-le-Falcon ». Comparer, pour l'emploi du mot  « falcon » dans d'autres noms propres d'individus : Πέηχης (gén. Πέηχιος et Πέηχeios), Παέηχης (fém. Τέηχης, Τέέχης), Τεάχης, — Σεπτεήχης, Ησεπτεήχης, — Σεπτεπτεάχης (SPIEGELBERG, *Aegypt. und griech. Eigennamen*, p. 35).

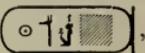
IX. — TRIADE DU TELL ATRIB.

Vers le milieu du mois d'octobre 1921, notre Service était informé qu'une statue avait été vue sur le site du Tell Atrib (près Benha) par quelques promeneurs. En l'absence de notre inspecteur, alors en congé, je me rendis tout de suite sur les lieux et vis, à 250 mètres environ à l'est du mur de clôture du jardin voisin de l'hôpital municipal et à 30 mètres au nord du petit chemin partant de ce jardin pour traverser le tell, couché sur sa face antérieure et encore à moitié enfoui dans la poussière, un groupe en granit rouge. Il s'agissait, autant qu'on pouvait alors s'en rendre compte (toute la partie antérieure du monument étant encore cachée), d'une triade, et les textes de la face postérieure, très mutilés et rendus assez indistincts par une couche de boue noire qui les recouvrait presque partout, montraient qu'il s'agissait de Ramsès II et de deux divinités.

On procéda au déblaiement, au redressement et au lavage à grande eau de ce monument aussitôt après le retour de congé de notre inspecteur, et on décida, vu le poids du bloc et son mauvais état de conservation, de le laisser sur place, sous la garde des deux galfirs du tell : il ne méritait pas, en effet, les frais énormes qu'eût entraînés son transport soit au Musée du Caire soit à celui de Tanta.

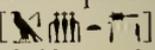
C'est un bloc de granit rouge de 2 m. 50 cent. de hauteur, dont la largeur est de 1 m. 31 cent. dans la moitié supérieure de sa face postérieure et de 1 m. 58 cent. dans la moitié inférieure de cette même face. La profondeur, de l'avant à l'arrière, est de 0 m. 80 cent. Sur la face antérieure sont taillées trois statues d'hommes, assises sur le siège carré habituel et dont les pieds reposent sur un petit socle de 0 m. 25 cent. de hauteur. Ces trois personnages, vêtus du simple pagne, sont dans une attitude identique, les deux mains reposant à plat sur les cuisses; tous trois portent la longue barbe postiche légèrement plus large à sa base qu'à son sommet, et tous trois sont coiffés du disque solaire, mais tandis que les deux dieux portent, en outre, l'uraeus dressée sur la face antérieure et à la base du disque, le roi n'a pas d'uraeus mais la remplace par un gros scarabée ailé , inscrit à l'intérieur du disque. Les trois disques atteignent exactement en hauteur le bord supérieur du monument, et ils se

touchent les uns les autres en leur partie la plus large. Les trois visages sont malheureusement cassés, mais la barbe encore visible au menton des deux personnages latéraux montre qu'il s'agissait de divinités anthropocéphales, et non à têtes d'animaux.

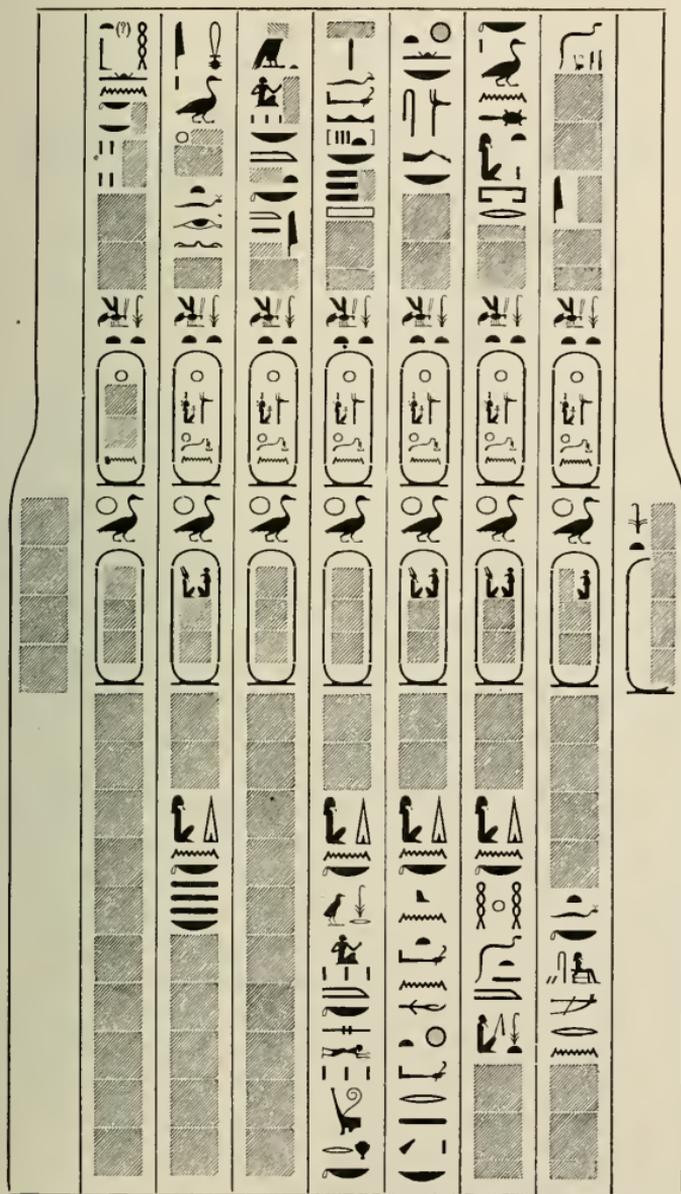
De chaque côté des jambes de Ramsès II, une courte bande verticale porte un des cartouches du roi : à sa droite (→) [≡]  , à sa gauche (←)  .

Sur toute la hauteur et toute la largeur de la face postérieure, sept longues colonnes verticales d'hiéroglyphes profondément sculptés dans le granit, larges chacune de 0 m. 165 mill. et à elles toutes de 1 m. 16 cent., contiennent sept fois répétés et à la même hauteur dans chaque colonne les deux cartouches de Ramsès II.

À l'extrémité de droite, face à ces colonnes, une autre ligne verticale, orientée en sens inverse (←) et presque entièrement détruite, donnait encore les cartouches de Ramsès II (voir ci-contre).

Les formules banales et extrêmement mutilées qui constituent tout ce texte ne nous apprennent malheureusement rien de nouveau concernant l'histoire ou la mythologie locale du nome Athribite. Les deux divinités entre lesquelles trône Ramsès II sont des divinités solaires, d'après leur coiffure, mais aucune d'entre elles ne se présente sous les traits de Ré ou d'Horus hiéracocéphale. L'inscription est précieusement en lacune au début de la première ligne, là où il nous aurait été utile de pouvoir lire le nom de la divinité qui adresse au Pharaon le petit discours habituel. Je crois pouvoir cependant conclure avec presque certitude de la présence du signe  et de sa place exacte dans la lacune que nous avons affaire au dieu local bien connu *Hav-khontî-khatî*, []  ⁽¹⁾. En sa qualité de dieu principal de l'endroit, c'est probablement lui qui est assis à la droite du roi, tandis que le personnage de gauche est, selon toute vraisemblance, *Harmakhîs*, une autre forme d'Horus.

⁽¹⁾ Sur cette divinité, voir, entre autres travaux, la belle étude de E. von BERGMANN, *Rec. de trav.*, VII, p. 183-187.



UNE

PETITE TROUVAILLE À KARNAK

DE MODÈLES DE SCULPTURE

PAR

HAKIM EFFENDI ABOU SEIF.

A la date du 8 octobre 1919, prévenus d'un conflit parmi les habitants qui s'était produit en face du temple de Khonsou, côté ouest, les agents du Service des Antiquités à Karnak se transportèrent sur les lieux. Ce conflit avait pour cause la découverte de certains modèles de sculpture faite par le nommé Abdallah Abd el Galil avec l'aide d'un certain Moussa Youssef, dans une parcelle de terrain mesurant 1 kirat (175 mètres carrés) et appartenant au premier, par voie d'échange avec le Service en 1914. Il était en train d'y creuser un puits lorsque ces modèles lui apparurent. La dame Anna Ahmed, qui était présente au moment de la découverte, s'en aperçut et signala le fait. Nous sommes ainsi parvenus à saisir les antiquités trouvées clandestinement. Les auteurs de cette trouvaille déclarèrent au moment de l'enquête qu'ils n'avaient pas l'intention de la dénoncer au Service, parce qu'elle avait été faite dans un terrain leur appartenant; or la loi exige que les objets trouvés, même dans une propriété privée, nous soient soumis. L'affaire suivit son cours par-devant le tribunal; les coupables furent condamnés et les objets confisqués.

Malheureusement, les modèles saisis sur les inculpés n'étaient pas complets. Les fouilles n'étaient pas exécutées méthodiquement et, de plus, les gens qui entouraient les travailleurs avaient fait main basse, disaient-ils, sur les meilleurs objets. Que tous les fragments des modèles brisés dans l'antiquité n'aient pas été jetés dans le même endroit, ou qu'une partie des morceaux ait été soustraite pendant ces travaux, toujours est-il que la plupart des sculptures nous sont parvenues incomplètes. J'ai vainement

essayé d'obtenir, parmi tous les marchands d'antiquités de Louxor, la tête d'un modèle dont la poitrine existe, et qui aurait donné à la pièce une valeur réelle.

M. le Directeur général me chargea de pratiquer une fouille plus étendue, et je suis parvenu à recueillir ainsi les objets dont je donne ici la description. Tous les modèles de sculpture sont en calcaire (voir la planche).

1. Tête et poitrine d'un roi, divisée en carrés par derrière et sur les côtés pour indiquer les proportions. Chaque carré a de 0 m. 023 mill. à 0 m. 024 mill. de côté. La tête porte la coiffure *nemes*, avec un uræus dont le corps ondule jusqu'au sommet de la tête; le visage est étroit, la bouche assez délicate; l'ensemble rappelle plutôt le beau type saïte, de la XXVI^e à la XXX^e dynastie, que les formes plus amples de l'époque ptolémaïque (voir la planche, fig. 1 et 2).

Sur la surface plate de l'arrière on ne voit que les carreaux et quelques petits traits en travers de la ligne verticale du milieu, que j'appellerai A;

la ligne suivante B, B' de part et d'autre, correspond à la largeur de la figure à hauteur des oreilles.

Quant à la pointe extrême du *nemes*, qui détermine la largeur du buste, elle dépasse de $\frac{1}{6}$ du côté d'un carreau la ligne G. Pour les lignes horizontales, D correspond à la base du cou, E à la naissance du menton, F au bout du nez, G au sommet des oreilles, H est un peu au-dessous du sommet de la tête. Les petites lignes transversales sont, d'abord entre les lignes E et

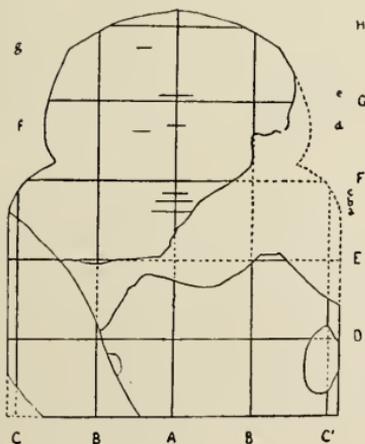


Fig. 1.

F : a, bord de la lèvre inférieure; b, la bouche; c, bord de la lèvre supérieure; puis à un peu plus des deux tiers entre F et G un autre trait, d, marque le haut du nez; e, à 1 mill. $\frac{3}{4}$ au-dessus de G correspond au bas du bandeau sur le front. Enfin à gauche de la ligne d'axe, deux petits

traits moins larges que les autres, et peut-être faits après coup, semblent indiquer pour *f* la hauteur de centre des yeux et pour *g*, aux $\frac{2}{3}$ de la distance G-H, le pli supérieur du *nemes* (fig. 1).

La hauteur de ce modèle est de 0 m. 122 mill., sa largeur de 0 m. 10 cent., son épaisseur de 0 m. 45 cent. Il est brisé en quatre pièces et il manque une partie du côté gauche.

2. Partie inférieure d'un modèle semblable mais qui était plus grand, la largeur de la base atteignant 0 m. 183 mill., l'épaisseur 0 m. 077 mill. Il est brisé à mi-hauteur du cou et n'a plus ainsi que 0 m. 11 cent. de hauteur. Les carreaux ont 0 m. 042 mill. de côté.

3. Modèle de pied gauche jusqu'à la hauteur de la cheville, d'un modèle très délicat. Le bout de trois doigts manque. Au-dessous du socle, haut de 0 m. 011 mill., dépassant de 0 m. 003 mill. à 0 m. 009 mill. la base du pied dont il épouse la forme générale, sont tracées deux lignes longitudinales, dont l'une, à peu près dans l'axe du pied, correspond au second orteil, et dont l'autre, située 0 m. 009 mill. plus à gauche, soit $\frac{1}{3}$ de la demi-largeur du pied, indique la position du troisième orteil.

L'objet est brisé en quatre morceaux et il manque le cinquième. Longueur actuelle, 0 m. 138 mill.; largeur maximum, 0 m. 05 cent.; hauteur, 0 m. 071 mill. (voir la planche, fig. 3).

4. Modèle de pied gauche à l'état d'ébauche, taillé seulement à longues coupes, posant sur un socle rectangulaire de 0 m. 125 mill. sur 0 m. 05 cent., épais de 0 m. 007 mill. Le pied est long de 0 m. 105 mill., large au maximum de 0 m. 034 mill. et haut de 0 m. 08 cent.; il devait faire partie d'une jambe entière dont le haut manque. Sous le socle, une ligne longitudinale coïncide à un millimètre près avec le milieu du socle, mais tombant entre le second et le troisième orteil, il semble qu'elle devait être en rapport plutôt avec la jambe, peut-être avec la verticale du genou.

5. Fragments d'une plaque qui portait en relief l'image d'un roi marchant à droite; il n'en subsiste que le bas du corps et le bras gauche. La main gauche tient un bâtonnet I, tandis que la droite, pendante le

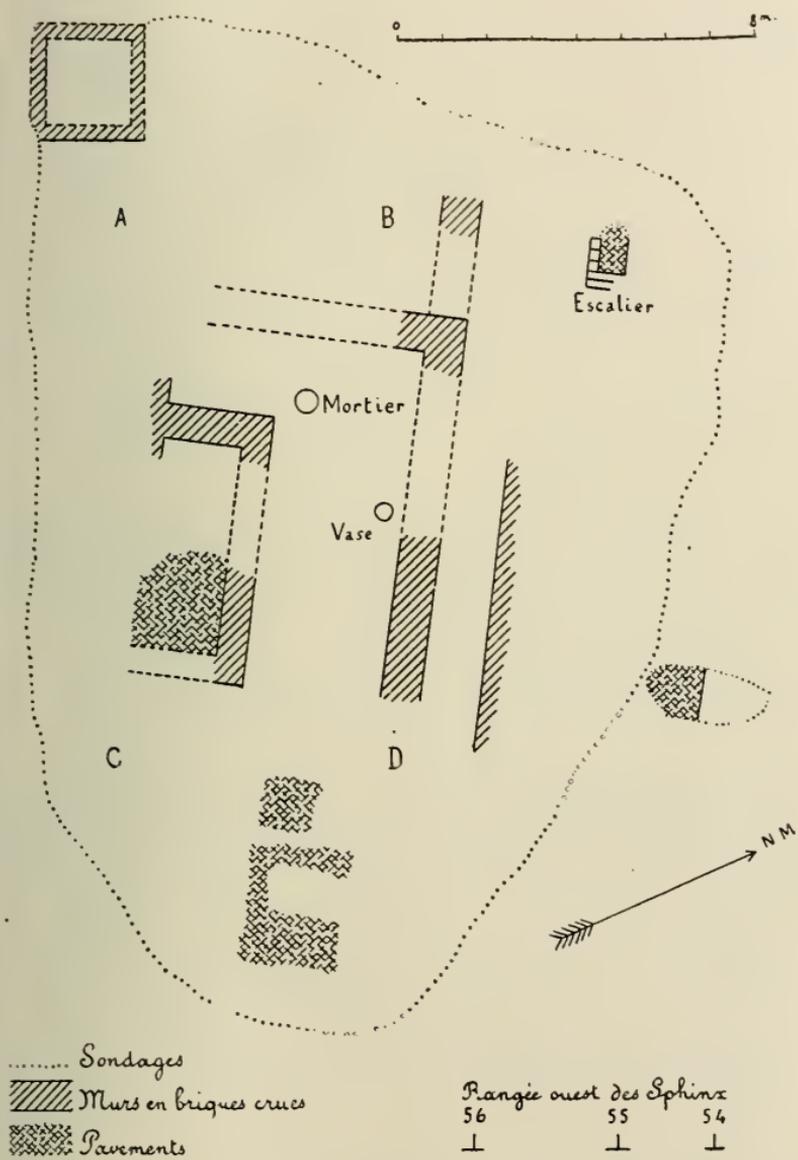


Fig. 2.

long du corps, porte le signe *ankh*. Le roi est vêtu d'une *cheuti* en étoffe gaufrée dont le pan gauche est court et n'atteint pas le genou, tandis qu'à droite elle descend jusqu'au-dessous du mollet. A la ceinture est attaché un ornement, probablement en métal avec incrustations, pendant par devant et qui se compose de cinq bandes verticales accolées, avec divisions courbes, comme dans les plumes d'Amon, terminées en bas par une barre horizontale qui porte un petit uræus devant chacune des bandes et deux uræus plus grands, coiffés du disque solaire, à ses extrémités. Derrière le corps pend une queue de quadrupède, mince et unie jusqu'à la hauteur des genoux, plus large ensuite et marquée de traits obliques, puis vers le bas ornée de trois lignes ondulées verticales, enfin se terminant carrément au-dessous d'un lien. Le tout est d'un très bon travail.

Au revers il n'y a aucun tracé; les bords sont taillés en biseau.

Hauteur subsistante, 0 m. 302 mill.; largeur, 0 m. 18 cent.

6. Modèle en relief d'un buste d'Horus. Le dieu, tourné vers la droite, a un corps humain et une tête de faucon coiffée du *klaft*. Il a un collier formé d'une série de grosses boules dans le haut et de cinq rangées de perles au-dessous (voir la planche, fig. 4).

La plaque mesure 0 m. 108 mill. de hauteur et 0 m. 117 mill. de largeur. En dessous, les bords sont taillés en biseau; on voit en son milieu quelques traits en rouge, vestiges d'un dessin indistinct.

7. Plaquette portant en relief un modèle de la chouette  *بومة* en arabe, *Oumm Guvaig* *أم قويق* en dialecte de la Haute-Égypte. Le plumage, les pattes, les détails de la tête sont très finement reproduits. Dans l'angle supérieur gauche on a laissé, sur 7 centimètres de longueur, une bordure en équerre, de 0 m. 075 mill. de largeur, en rehaut de 0 m. 005 mill. sur le fond, comme témoin de l'épaisseur primitive de la plaque. Celle-ci mesure 0 m. 164 mill. de largeur, 0 m. 15 cent. de hauteur et 0 m. 018 mill. d'épaisseur; elle est brisée en huit morceaux. Au revers, ses bords sont taillés en biseau, et elle porte en plusieurs endroits du plâtre attaché, comme si elle avait été encadrée (voir la planche, fig. 5).

8. Autre plaquette sur laquelle est figuré en relief dans le creux le vautour . Tous les détails du plumage, du bec, des pattes, sont

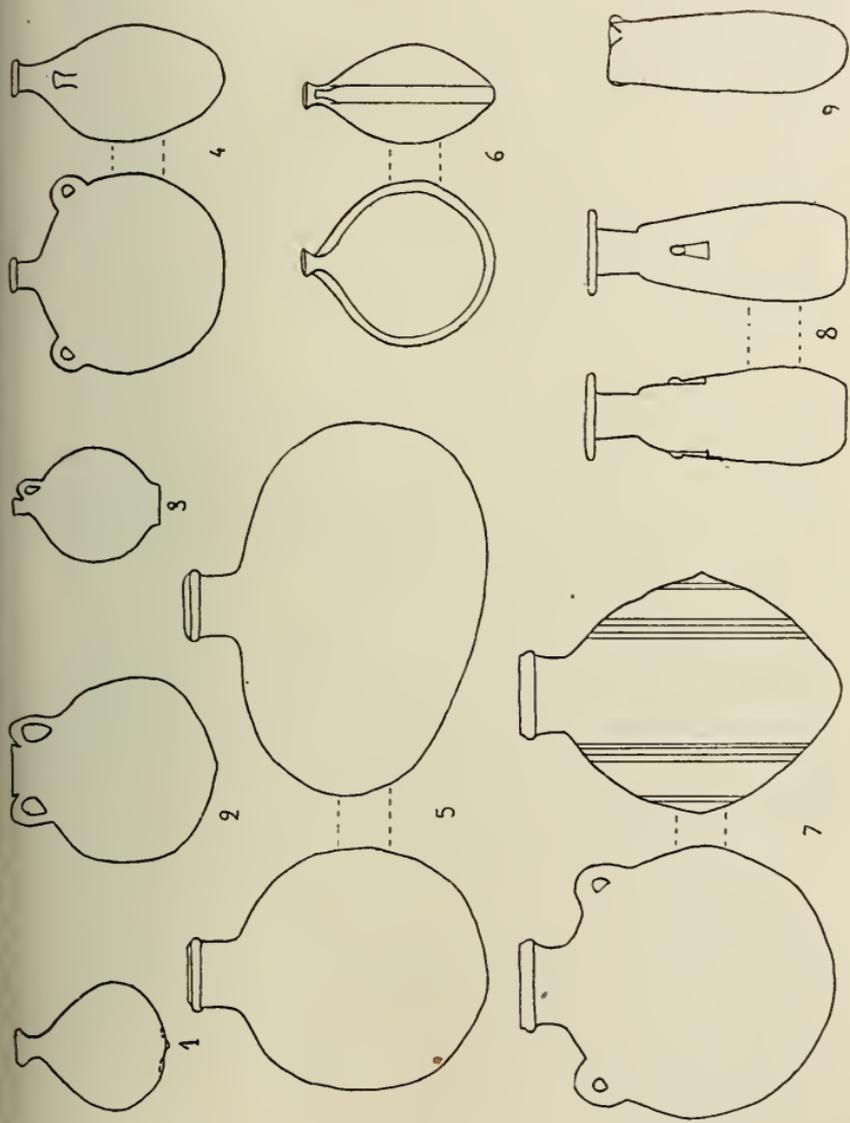


Fig. 3.

soigneusement indiqués. L'oiseau, long de 0 m. 095 mill., haut de 0 m. 085 mill., est perché sur une sorte de socle vers la partie inférieure duquel on remarque quelques traits verticaux qui ont servi à mettre en place certaines parties du corps de l'animal. Le premier trait, à 0 m. 009 mill. du bord droit, marque le bout du bec, et à partir de ce trait on trouve : à 0 m. 145 mill., la ligne de l'œil; à 0 m. 029 mill., le sommet de la tête, ou plutôt du collier de plumes qui l'entoure; à 0 m. 043 mill., l'attache de l'aile; à 0 m. 062 mill., le bout du socle, à l'aplomb de plumes pendantes du dos (voir la planche, fig. 6).

Les deux angles de gauche ont des bordures en saillie d'un millimètre et demi. Les arêtes du dessous sont abattues. Hauteur de la plaque, 0 m. 12 cent.; largeur, 0 m. 119 mill.

9. Quatre fragments d'une tablette, large de 0 m. 147 mill., qui portait le modèle en relief d'un bélier dont il ne subsiste que les pattes.

10. Deux petits modèles en calcaire du faucon d'Horus, de 0 m. 30 cent. et 0 m. 28 cent. de longueur, dont les pattes sont brisées. Sur le dos, une attache non percée semblerait indiquer que ces objets devaient être employés par des fabricants d'amulettes.

Tous les modèles ci-dessus ont été trouvés dans l'espace compris entre les points marqués A et B sur le croquis (voir fig. 2), à une profondeur de 2 mètres environ. Dans le même endroit et au même niveau nous avons recueilli plusieurs vases en terre cuite (fig. 3, n^{os} 1 à 7), qui sont probablement d'époque ptolémaïque, de même que les deux petits pots en albâtre (fig. 3, n^{os} 8 et 9); le col du n^o 8 est fait séparément.

Entre les points C et D du croquis nous avons recueilli : 1^o une figurine en stéatite du dieu Min, dont la tête, le bras droit et les pieds manquent; comme particularités, le corps n'est pas voilé, les jambes sont séparées, le coude gauche distant du corps. Hauteur, 0 m. 12 cent.; 2^o une terre cuite ptolémaïque de 0 m. 085 mill. de hauteur représentant une femme vêtue, s'appuyant contre un phallus dressé sur un cippe et détournant la tête; 3^o un fragment d'un corps de femme nue, en calcaire, comme on en mettait dans les tombes.

Le crédit qui m'avait été accordé pour cette fouille étant insuffisant,

j'ai profité de la présence de M. Lacau à Louxor pour lui montrer cette découverte, et il m'a accordé un nouveau crédit pour terminer les travaux. J'ai continué à fouiller sur une plus grande étendue, selon les instructions de M. le Directeur général lui-même, mais rien n'a été découvert. Je suis certain cependant que cette zone renferme un grand nombre d'objets que des travaux plus approfondis mettraient au jour, ce qui ne peut être fait maintenant à cause des dattiers, appartenant à des particuliers, qui sont plantés sur cette parcelle.

Je dois faire remarquer que parmi les modèles trouvés, les morceaux du n° 7 par exemple ont été rencontrés éparpillés en différents endroits, et il est certain qu'ils n'étaient pas à leur place primitive, dans un atelier, comme nous l'avions d'abord pensé, mais rejetés dans des déblais. Plusieurs fragments sont noircis, et ont dû subir des atteintes du feu.

Avec les modèles, nous avons aussi trouvé une auge en grès mesurant extérieurement 0 m. 95 cent. sur 0 m. 52 cent., ayant un creux intérieur de 0 m. 06 cent. Au milieu d'un des grands côtés, un trou d'écoulement a pu être orné extérieurement d'une tête de lion maintenant détruite. Cette auge reposait dans une autre un peu plus grande, d'un travail très rude, et quatre dalles, dont la plus grande mesure 0 m. 65 cent. × 0 m. 54 cent., étaient dressées entre les deux bassins.

L'auge a été placée dans le temple de Khonson à Karnak.

Au cours des dernières recherches pratiquées plus profondément, quelques débris de constructions furent mis au jour. C'étaient peut-être les ateliers des artisans, car nous y avons trouvé des pots contenant des couleurs diverses et des pierres servant à polir.

Le kirat où cette fouille a été faite est maintenant la propriété du Service, qui l'a échangé contre une autre parcelle plus éloignée.

H. ABOU SEIF.

Karnak, 15 mai 1920.

TEXTES

DU TOMBEAU DE PETOSIRIS⁽¹⁾

PAR

M. GUSTAVE LEFEBVRE.

§ VI.

LES TRAVAUX DE PETOSIRIS (INSCRIPTION 81).

L'inscription 81 est la plus intéressante des inscriptions du tombeau, par les renseignements qu'elle nous fournit sur l'activité et les travaux de Petosiris. C'est Petosiris lui-même qui, de son vivant, la fit graver, non dans le pronaos, mais dans la chapelle consacrée à *S-shou* et à *Zed-thot-of-ankh*, au-dessous de la grande inscription des funérailles⁽²⁾, comme pour associer éternellement sa mémoire à celle de son père et de son frère aîné; cependant elle avait à ses yeux tant d'importance qu'il en reproduisit la teneur générale dans trois autres inscriptions — 59, 62, 61 — gravées sur la paroi sud du pronaos. Ces trois inscriptions nous présentent donc une version, d'ordinaire abrégée, quelquefois développée, de certains passages de l'inscription 81, ainsi que des variantes graphiques précieuses pour l'intelligence du texte. J'espère pouvoir un jour rapprocher ces versions parallèles et mettre le lecteur à même de les comparer d'un coup d'œil; je ne ferai aujourd'hui que citer, à propos du commentaire de 81, les leçons et variantes essentielles fournies par les inscriptions 59, 62 et surtout 61, et je publierai, dans mes prochains articles, le texte intégral de ces trois inscriptions, également intéressantes à d'autres égards.

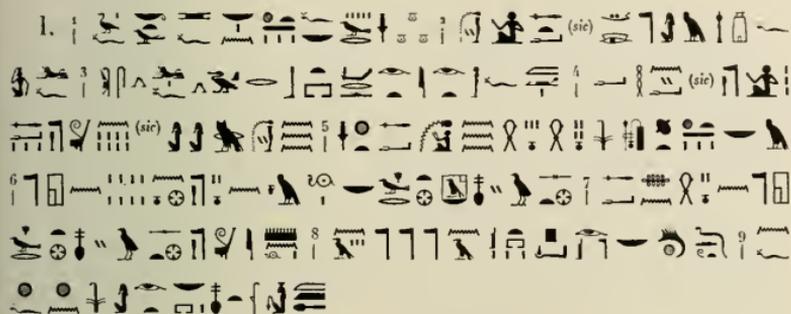
⁽¹⁾ Les paragraphes I-II, III-IV, et V de cette série dans *Annales du Service des Antiquités*, XX, 1920, p. 207; XXI, 1921,

p. 40 et p. 145.

⁽²⁾ Cf. *Annales*, XX, p. 91-96, et p. 213 et suiv.

La traduction provisoire et le commentaire que je donne de l'inscription 81 sont loin de résoudre les nombreuses difficultés qu'elle présente : toutes ne sont pas d'ailleurs d'ordre grammatical ou philologique; il en est que seuls des faits nouveaux — inscriptions, monuments provenant de nouvelles fouilles — parviendront à élucider.

INSCRIPTION 81. — Chapelle. Mur est, registre inférieur. Inscription longue de 5 m. 80 cent., et comprenant 92 lignes verticales, hautes de 0 m. 43 cent. (sauf les lignes 86-89, qui mesurent 0 m. 95 cent.). Sens de la lecture ← :



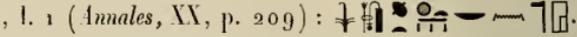
Ligne 4, , lecture probable; le groupe est peu net et a été l'objet d'une correction. Même orthographe avec déterminatif , inscr. 106, l. 8, et inscr. 72, l. 6.

TRADUCTION.

† Son fils puîné, son aimé, maître de tous ses biens, le Grand des Cinq, maître des sièges, † grand prêtre, voyant le Dieu dans son *naos*, portant son maître, † suivant son maître, pénétrant dans l'*adyton*, célébrant ses cérémonies seul † avec les grands prophètes, prophète de l'Ogdoade, chef des prêtres † de Sekhmet, chef des prêtres de la troisième classe et (de ceux) de la quatrième classe, scribe royal comptable de tous les biens du † temple de Khmounou, second prophète de Klnoum-Rè maître d'Hirouerit et d'Hathor dame de Neferousit, † phylarque de la seconde classe sacerdotale du temple d'Hirouerit (et de celui) de Neferousit, prophète d'Amon-Rè, † des dieux et de (leurs) temples (?). PÉTOSIRIS, *n. im.*, surnommé † [An]kh-ef-khonsou, fils de la dame Nofrit-renpet, j. v.

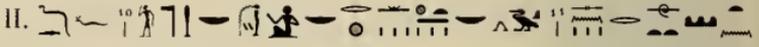
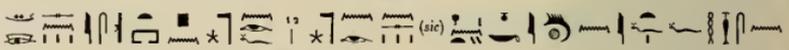
Ligne 1, « son fils puîné, etc. . . », voir *Annales*, XX, 1920, p. 54-55.

Ligne 2, *fj nhf* « portant son maître », c'est-à-dire portant la statue de Thot, ou la barque du dieu, dans les processions.

Ligne 5,  remplacé ailleurs par : cf. inser. 62, l. 1, et cercueil de Petosiris, l. 1 (*Annales*, XX, p. 209) : .

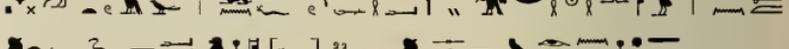
Ligne 9, sur le surnom de Petosiris [^c*n*]hf hns^w, cf. *Annales*, XX, p. 55.

*
* *

II. 









Ligne 12, lire *dw ntr n irsn*. — Ligne 14,  de  refait sur  (lire *r gs*).
 — Ligne 21,  final pour ; il y a place pour  sous ce signe, mais je n'en vois pas trace.

TRADUCTION.

Il dit : ¹⁰ « Ô tous prophètes, tous prêtres, tous officiants, qui entre(z) ¹¹ dans cette nécropole et qui voye(z) ce tombeau, béni soit celui qui (me) fait des offrandes, ¹² bénis ceux qui (me) font des offrandes, car je suis un (homme) honoré de son père, loué de ¹³ sa mère, aimé de ses frères. J'ai construit ce tombeau ¹⁴ dans cette nécropole, à côté des esprits supérieurs qui s'y trouvent, ¹⁵ afin que soit prononcé le nom de mon père et (celui) de mon frère aimé : c'est (en effet) faire vivre quelqu'un ¹⁶ que de

prononcer son nom. L'Amentit est la demeure de qui est ¹⁷ sans péché : heureux l'homme qui y arrive ! Personne n'y parvient, ¹⁸ sinon celui dont le cœur est exact à pratiquer l'équité. Là, pas de distinction entre le pauvre ¹⁹ et le riche, sinon (en faveur de qui) est trouvé sans ²⁰ péché, quand la balance et le poids sont devant le maître de l'éternité; (là), personne qui soit exempt (d'entendre) ²¹ prononcer son verdict, quand Thot-Cynocéphale (assis) sur son trône ²² (se dispose) à juger tout homme d'après ce qu'il a fait sur la terre.

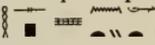
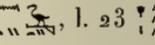
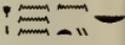
Ligne 10, *rhw iht* « officiants » : cf. *Annales*, XXI, p. 50, et note 1.

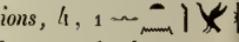
Lignes 11-12,  seul peut avoir le sens de  « faire des sacrifices, des offrandes » : *Admonitions*, 5, 3; *Urk.*, IV, 101, 8; 123, 12; 149, 14; *PIEUL*, *Inscr. hiérog.*, I, pl. 37, 3 etc. Dans les inscriptions du Tombeau de Petosiris,  est assez fréquemment employé dans cette acception : ainsi, tout à la fin de l'inscription 6 (*Annales*, XX, p. 62, avec rectification dans *Annales*, XXI, p. 57, § 4).

Les phrases *dw; ntr n. . . hr ntj. . .* équivalent en somme à la formule précédemment étudiée (*ibid.*, p. 57-58) : « je suis digne, je mérite qu'on me fasse des offrandes, car je suis un homme qui . . . ».

Ligne 14, *r gs us b;w ;w ntj im* : nous avons déjà rencontré, à plusieurs reprises, l'expression  « les esprits supérieurs » résidant dans la nécropole : *Annales*, XX, p. 62, inscr. 6; p. 221, inscr. 82, l. 90; *Annales*, XXI, p. 48, inscr. 89, l. 6; p. 50, inscr. 125, l. 2; à ces exemples ajoutons : inscr. 5, et inscr. 7, l. 2 (toutes deux inédites). Quatre fois, il est question non pas seulement des , mais de leur « temple »     , d'où l'on peut inférer qu'il existait, non loin du « Fassaqi » — peut-être, au nord, près de l'entrée du souterrain des ibis momifiés —, un monument indépendant des tombeaux, un temple, où s'arrêtaient les visiteurs de la nécropole, pour déposer des offrandes et implorer des grâces » (   de l'inscription 125).

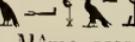
Ligne 16,     *ntj iwj wnf* : « (la demeure) de celui qui n'a pas son péché, qui est sans péché » (la même expression *iwj wnf*, à la fin de la ligne 19). , qui se rapporte à *dmj*, nom masculin, est une graphie de la particule *n* du génitif indirect, employée fréquemment dans

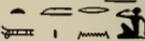
nos inscriptions, quels que soient le genre et le nombre de l'antécédent ⁽¹⁾ : ainsi, l. 86 , l. 34 , l. 23 


Lignes 18-19, *n dnw šw(:) r bw:w*, littéralement : « point n'est distingué (lire *tnw*) le pauvre du riche ». Le verbe *tnj*, au sens de « distinguer de, se distinguer de », se construit avec *r* : *Admonitions*, 4, 1  « le fils d'un homme de haut rang n'est (plus) distingué du pauvre » : *ibid.*, 11, 13  « sans distinguer le timide du violent ».

Le mot *šw* : est étudié par GARDINER, *Admonitions*, p. 24, qui cite, entre autres exemples, un passage du papyrus *Harris*, 75, 4, où *šw* : « pauvre, de basse condition » s'oppose précisément, comme ici, à *bw* : « riche, de condition élevée ».

L'idée générale, très intéressante, est qu'après la mort, les différences sociales disparaissent : riches et pauvres sont égaux devant le souverain Juge ⁽²⁾.

Ligne 20,  : *ws* ⁽³⁾, pour *hwšw* « balance à main » (par opposition à  « balance munie d'un support »). —  (lire *ḫdt*) « poids ». Même association des mots *hwšw* et *ḫdt* dans *Stèle de Piankhi*, l. 132.

Lignes 20-21, *n šrvj n (pour m) tm (pour dm) ḫšbtj*, littéralement : « point d'(homme) exempt du prononcé de son verdict ».  est un infinitif employé substantivement : cf. ci-dessus, l. 16  « l'action de prononcer son nom (fait vivre un homme) ».

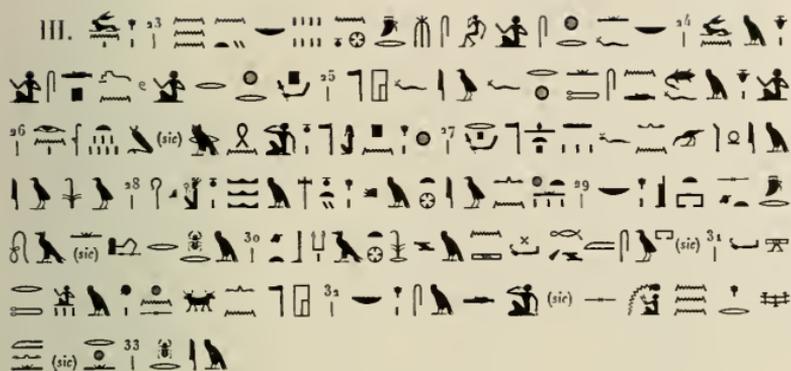
Les mots *ḫšbt*, substantif, et *ḫšb*, verbe, signifient « compte, jugement » et « établir un compte, juger » (*ponere rationem*). J'ai déjà signalé ce verbe dans l'inscription 56, l. 7 (*Annales*, XXI, p. 41 et 46, o), où il est employé au passif « rendre ses comptes, être jugé » (*reddere rationem*).

⁽¹⁾ Dans les textes de Dendérah,  n'est employé qu'après un substantif féminin singulier (JUNKER, *Grammatik*, § 87).

⁽²⁾ Cf. inscr. 116, *Annales*, XXI, p. 158.

⁽³⁾ On a déjà pu remarquer, dans nos inscriptions, que le signe  *w* est généralement remplacé par .

*
* *



Ligne 28, Δ dans $\text{𑀓} \text{𑀛}$ est peint. — Ligne 29, $\text{𑀓} \text{𑀛}$ pour $\text{𑀓} \text{𑀛} \text{𑀓}$ (*wj*). —
Ligne 30, $\text{𑀓} \text{𑀛}$, lire *nšn*; — $\text{𑀓} \text{𑀛}$ pour $\text{𑀓} \text{𑀛}$. — Ligne 32. 𑀓 .
 𑀓 signe remanié, en partie peint; 𑀓 est très net.

TRADUCTION.

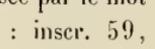
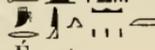
(Pour moi) j'ai été soumis ²³ au maître de Khmounou dès ma naissance. Comme tous ses desseins ²⁴ étaient dans mon cœur, (il) me choisit pour administrer ²⁵ son temple, car il savait que sa crainte était dans mon cœur. ²⁶ Je passai sept ans comme procureur de ce dieu, ²⁷ administrant ses biens, sans qu'on trouvât rien à (me) reprocher là. Or, ²⁸ un roi des pays étrangers exerçait (alors) son protectorat sur l'Égypte; et il n'y avait plus rien ²⁹ qui fût en sa place d'autrefois, depuis que des luttes étaient venues à se dérouler ³⁰ dans l'intérieur de l'Égypte, le Sud (du pays) étant dans le trouble et le Nord dans la confusion : ³¹ les hommes marchaient au comble de l'égarement (?), il n'y avait plus de temple ³² qui fût à la disposition de (?) ses desservants, et les prêtres étaient éloignés (des sanctuaires), dans l'ignorance de ³³ ce qui s'y passait.

Ligne 23, la proposition *shr(w) nb* est une proposition circonstancielle; la proposition principale commence à *špn wj*: le sujet qui n'est

pas exprimé ne peut être que Thot (*nb hmw*), et il faut lire *stpu(f)wj*. . . *urf rht(j)*⁽¹⁾. . . « il me choisit. . . car il savait. . . ».

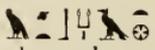
Ligne 26, , grec *λεσώνης* : cf. *Annales*, XX, p. 56.

Ligne 27, , pour  (enclitique).

Ligne 28, *m ndj hr knt* « en qualité de protecteur de l'Égypte », euphémisme, semble-t-il, pour désigner la domination étrangère, nettement caractérisée par le mot  « gouverner, régner sur » dans deux autres passages : inscr. 59, l. 2  =  « comme des hommes des pays étrangers gouvernaient alors l'Égypte. . . », — inscr. 62, l. 3  =    (même sens)⁽²⁾. Comparer aussi inscr. 59, l. 3  « depuis l'arrivée des Barbares et leur entrée en Égypte ».

Ligne 29, *hr ist s hnt* « en leur place d'auparavant » : *hnt* « précédemment, autrefois » s'écrit le plus souvent  à la basse époque : cf. JUNKER, *Grammatik*, § 201.

Pour le sens de *wj r*, exprimant le développement logique d'une situation ou d'un fait désastreux ou mauvais, cf. GARDINER, *Admonitions*, p. 53. Il s'agit ici, vraisemblablement, des luttes qui durent marquer la fin du règne de Nectanébo II et les débuts de l'occupation de l'Égypte par les Perses d'Artaxerxès-Ochos.

Ligne 30,  « à l'intérieur de l'Égypte ». Ce sens de *m hnt* est attesté par de nombreux exemples (JUNKER, *Grammatik*, § 218; *Décret de Canope*, 11, 18, 15; PIEHL, *Inscr. hiérog.*, II, pl. 38, col. 2-3; pl. 30, col. 8-9; pl. 32, col. 8-9; *Stèle de Piankhi*, 22, etc.); il me paraît préférable à celui que j'ai donné naguère, parce que, dans les deux propositions circonstanciellées qui suivent, sont mentionnées les deux parties constituantes de l'Égypte  et .

⁽¹⁾ *rht(j)*, 3^e pers. masc. sing. du pseudo-participe. Sur l'emploi de la désinence , , , à toutes les personnes, même (quoique rarement) à la 3^e pers. masc. sing., du pseudo-participe,

dans les textes de basse époque, cf. JUNKER, *Grammatik*, § 143.

⁽²⁾ Le souverain de l'Égypte est également désigné par le mot  à la ligne 87.

*
* *

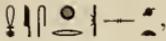


Ligne 34, de refait au pinceau sur . — Ligne 37, après un signe gratté : est possible. — Ligne 39, dans le signe est peint, très légèrement, et est refait au pinceau sur précédemment gravé. — Ligne 43, pour (cf. ci-dessus, l. 4).

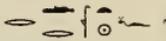
TRADUCTION.

Après que je fus investi des fonctions de procureur de Thot ³⁴ maître de Klmounou, je fis que le temple de Thot fût dans le même ³⁵ état qu'auparavant; je fis que toutes choses y fussent rétablies, ³⁶ et que tout prêtre reprît son poste. J'accrus l'importance de ses prêtres, ³⁷ je magnifiai les *horaires* de son temple, j'exaltai ³⁸ tous ses serviteurs, je donnai un règlement à ses desservants. ³⁹ Loin de soustraire les offrandes de son temple, je remplis ⁴⁰ ses greniers d'orge et de froment et ses magasins de ⁴¹ toutes bonnes choses; j'accrus ses ressources au delà de ce qu'elles étaient ⁴² auparavant, au point que tout homme de la ville m'adressa ses félicitations. Je donnai de l'argent, ⁴³ de l'or, toute sorte de pierres précieuses véritables; je réjouis le cœur des prêtres, ⁴⁴ et je fis toute espèce de travaux dans le sanctuaire, auxquels mon cœur se complaisait. ⁴⁵ Je rendis sa splendeur à ce que j'avais trouvé ruiné en sa place. Je remis en état ⁴⁶ ce qui était auparavant en triste condition et ne se trouvait plus en sa place.

Ligne 33,  : le verbe est employé ici au sens, si fréquent à toutes les époques, de «exercer un office, remplir une fonction».

Ligne 34,  , littéralement : «conformément à son état d'autrefois».

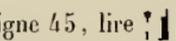
Ligne 35, littéralement : «je fis que devinssent toutes choses à l'intérieur de lui *m hnt*». Le verbe *hpr* a pour second sujet *w'b nb*.

Ligne 36,  «en son temps», c'est-à-dire : je fis que tout prêtre pût remplir, sans être dérangé, les fonctions fixées par le calendrier liturgique.

Ligne 41, *dj h;v hr wn im hut* «je (lui) donnai des ressources en sus de ce qui y existait auparavant». L'inscription 62, l. 3, présente cette variante : «(je fus à remplir. . . . ses magasins de toutes bonnes choses)  =  en sus de ce qui (y) existait auparavant».

Ligne 43, *snfr ib* «être agréable au cœur de, satisfaire» : ainsi, *Urk.*, 1, 52, l. 15,  .

Ligne 44,  «et je fis» (pour la suppression du suffixe  , cf. *Gramm.*³, § 284).

Ligne 45, lire  (—) —  : le suffixe *s* du premier mot est tombé devant *s* initial du second. On voit tomber, dans des cas analogues, *m*, *n*, *r*, *h*, *k* : cf. VOGELSANG, *Bauer*, p. 57, et plus récemment, ERMAN, *A. Z.*, 56, 1920, p. 61.

Ligne 46,  «en détresse, en triste état». —  paraît être pour *dr* «auparavant», à moins qu'il ne faille lire *r dr* (s) «dans sa totalité».

 , dans la phrase nominale  , est une graphie du pronom absolu féminin (jouant ici le rôle du neutre, de même que le suffixe — de *ist-s*). Cette forme du pronom absolu féminin ( = *sj*) n'est pas rare à la basse époque : cf. JUNKER, *Grammatik*, p. 41.

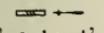
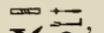
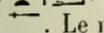
*
* *



TRADUCTION.

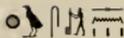
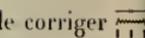
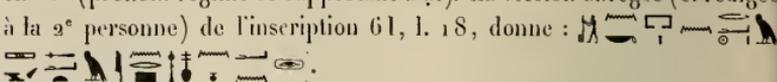
⁴⁷ Je tendis le cordeau, je déroulai la ligne pour jeter les fondations ⁴⁸ du temple de Rê dans le parc; je (le) construisis ⁴⁹ en beau calcaire blanc et (l')achevai par toute espèce de travaux; ses portes ⁵⁰ étaient en sapin (*âch*) imbriqué de cuivre d'Asie. ⁵¹ Je fis qu'y séjourna Rê, le nourrisson maître de l'île du Feu.

Ligne 47, on notera que la formule initiale « je tendis le cordeau... » appartient au rituel de la fondation des temples par les rois (MORET, *Du caractère religieux*, p. 130 et suiv.). J'ai déjà fait observer, en décrivant les tableaux ornant la façade du tombeau, que Petosiris s'y était représenté célébrant les rites et cérémonies qui, partout ailleurs et à toutes les époques, sont le privilège exclusif des rois (*Annales*, XX, p. 60).

Ligne 48, , variante de l'inscr. 61, l. 18 , de l'inscr. 62, l. 4 . Le mot *š* ne signifie pas seulement « lac, étang », mais aussi « jardin » : les exemples de ce sens sont nombreux; je citerai : *Westcar*, 3, 7; *Sinuhe* B, 305-306; *Urk.*, IV, 65, 3; *ibid.*, 171, 16; *ibid.*, 1047, 12 (restitution de Sethe). Il faut donc traduire ici « le grand jardin, le parc ». Cf. ci-après, l. 61.

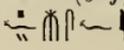
L'inscription 62, l. 4, précise que ce temple de Rê « n'était plus qu'une ruine depuis un temps immémorial »    (*wj r wšj*⁽¹⁾)   . Le temple n'existait donc plus pratiquement : c'est pourquoi Petosiris fut obligé d'en reprendre la construction depuis les fondations.

(1) Pour cette graphie   , comparer GRIFFITH, *Rylands Pap.*, p. 248, l. 13,   ; inscr. d'Ibe (*Annales*, V, p. 95), l. 13,   .

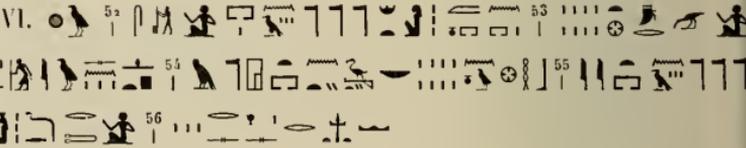
○  (variante de 62 ) : il semble qu'il faille corriger  en — (pronom régime se rapportant à *ht*). La version abrégée (et rédigée à la 2^e personne) de l'inscription 61, l. 18, donne : 

Ligne 50, à titre de curiosité je signale les variantes graphiques que présentent ici les trois inscriptions :

- 81  
- 61   (sic)
- 62  —

Ligne 51. « le nourrisson maître (*hntj*) de l'île du Feu ». Sur l'île du Feu, « l'endroit où est né Rê »  cf. inscr. 82, l. 97 (*Annales*, XX, p. 221 et p. 234).

*
* *

VI. ○  ⁵²                 

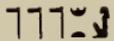
     ⁵⁴           ⁵⁵    

   ⁵⁶       

Ligne 53,  corrigé sur .

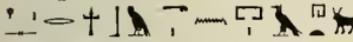
TRADUCTION.

Je construisis ⁵² le sanctuaire des épouses divines à l'intérieur du temple de ⁵³ Khmounou, car j'avais trouvé leur sanctuaire en état de vétusté, de sorte qu'elles séjournent (maintenant) ⁵⁴ dans le temple de Thot maître de Khmounou : c'est le ⁵⁵ « pavillon des épouses divines », comme on l'appelle : ⁵⁶ la façade en est tournée vers l'Orient.

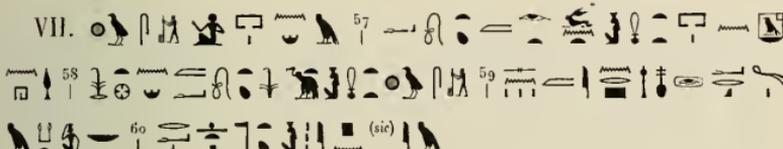
L'expression  ne saurait désigner ici des prêtresses, telles que les grandes prêtresses ou « pallacides » d'Amon de Thèbes, qui portaient ce titre de *hnt ntr* : la phrase *hnt ntr* indique bien que ce sont des

divinités⁽¹⁾. Il semble donc qu'il s'agisse d'un « pavillon » où étaient vénérées conjointement des déesses telles que Nehemàouat, l'épouse de Thot, et Heket, l'épouse de Khnoum-Rè, — sans préjudice des autres sanctuaires qui leur étaient plus spécialement consacrés (voir ci-après § VII et § X).

Ligne 52, « à l'intérieur du temple de Khmounou », c'est-à-dire : dans l'enceinte, le péribole du temple de Thot.

Ligne 56, le texte de 61, l. 23, présente ici une addition intéressante :  « la façade en est tournée vers l'Orient, par-devant le sanctuaire de la vache *shu* ».

*
* *

VII.  57 —  58  59  (sic) 

Ligne 57, la déesse  tient en main une croix ansée, peinte (non gravée). — Ligne 59, — de  est refait au pinceau sur  précédemment gravé.

TRADUCTION.

Je construisis le sanctuaire de Nehemàouat, ⁵⁷ également destiné à (?) Ounout, ainsi que le sanctuaire d'Hathor, dame du sycomore ⁵⁸ du Sud, également (consacré à) Nehemàouat, mère royale (?). Je les construisis ⁵⁹ en beau calcaire blanc, et (les) achevai par toute espèce de travaux. ⁶⁰ Je fis que ces déesses y séjourlassent.

Ma traduction, très incertaine, suppose qu'il s'agit ici de la construction de deux sanctuaires, consacrés chacun à deux déesses, une déesse principale et une déesse parèdre. — le premier à Nehemàouat, épouse de Thot,

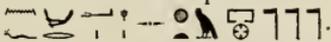
⁽¹⁾ Cf. les expressions , lignes 51 et 60, et  —, ligne 82, employées à propos de Rè, de diverses dées-

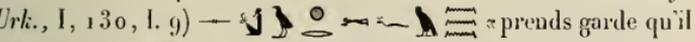
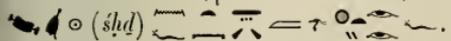
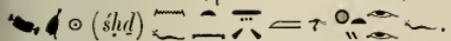
ses et de Heket, qui viennent prendre possession des sanctuaires que Petosiris leur a construits.

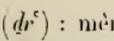
TRADUCTION.

Je protégeai ⁶¹ l'enceinte (?) du parc, pour empêcher (?) qu'il ne fût foulé aux pieds par ⁶² la multitude; car c'est la maison du berceau de tous les dieux, ⁶³ qui ont commencé d'être au commencement, ce lieu. — et de misérables gens ⁶⁴ le piétinaient; le premier venu (?) le traversait; on mangeait ⁶⁵ les fruits de ses arbres; ses roseaux étaient transportés dans la maison ⁶⁶ du premier venu (?) : de sorte qu'il y avait des troubles dans ⁶⁷ tout le pays à cause de cela, et qu'il n'existait plus de bien-être en Égypte à cause de cela; car la moitié ⁶⁸ des œufs (?) étaient enterrés dans ce lieu.

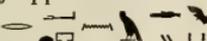
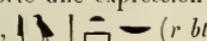
Ce paragraphe présente de sérieuses difficultés.

Ligne 60, *dsrj' j h; s' s'*, littéralement : « je tendis ma main derrière le parc », c'est-à-dire « je protégeai l'enceinte (ou : le fond?) du parc ». Cf. cette phrase de la *Stèle de Piankhi*, l. 97, où l'idée semble être que le roi « avait à protéger le sanctuaire des dieux » : 

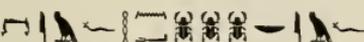
Ligne 61,  est inintelligible; la variante donnée par l'inscription 61, l. 19, , n'est pas plus claire. Heureusement, la version de l'inscription 62, l. 4, nous permet de proposer une interprétation plausible de ce passage :  « je tendis ma main derrière le parc, veillant à ce qu'il ne fût pas foulé aux pieds par la multitude ». Ici, comme dans maints autres textes du tombeau de Petosiris,  doit se lire *s;w* (); la construction *s;w hnd(w)f* « prenant garde qu'il ne soit pas envahi » est parfaitement correcte : ainsi, inscr. d'*Harkhouf*, D, 19 (*Urki*, I, 130, l. 9) —  « prends garde qu'il ne tombe pas à l'eau ». Notre phrase signifierait donc : « je protégeai l'enceinte (ou : le fond?) du parc, pour empêcher qu'il ne fût envahi par la foule ». — Il n'est pas impossible que  corresponde phonétiquement à  (*s;w*, — **sw*?) :  se trouve, dans un texte de très basse époque, avec la valeur —,  : J. DE MORGAN, *Ombos*, I, p. 58, n° 59, col. 7

Lignes 62-63,  (pour *s;w*)  (*dr*) : même expression dans ce passage de l'hymne publié par GARDINER, *A. Z.*, 42, 1905, p. 31 :

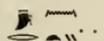
premier-venu? Dans ce mot,  est un déterminatif abusif, dû à une confusion avec l'homophone , nom d'un poisson ⁽¹⁾.

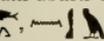
Lignes 65-66, *nmdj* apparaît de nouveau, cette fois au pluriel, dans le membre de phrase . Le texte parallèle de l'inscription 61, l. 20, comporte une expression plus vague, mais sans doute de signification analogue,  (*r bt nb*) « en tout lieu, partout ». — Pourquoi dérobaient-on les roseaux (ou les joncs, *kš*) du parc? Était-ce pour les brûler, ou pour les utiliser à la confection de nattes ou de tout autre ouvrage de vannerie? Le parc était donc, semble-t-il, non seulement envahi par les profanes, mais mis au pillage par les maraudeurs.

Lignes 67-68, l'expression  est pour moi une énigme. Faut-il traduire « la moitié de l'œuf » et comprendre qu'il est question d'une relique divine? Peut-être serait-il préférable de lire *gs šwt[r]* « la moitié des œufs », — allusion possible à une nécropole qu'aurait enfermée le parc, et où l'on aurait enterré des œufs d'ibis, et sans doute aussi des momies de ces oiseaux sacrés. (Les galeries souterraines qui s'étendent au nord du « Passaqi » contiennent de même, nous l'avons vérifié ⁽²⁾, des momies d'ibis et des œufs d'ibis.) La version de l'inscription 62, l. 5, quoique obscure elle aussi, viendrait plutôt à l'appui de cette dernière hypothèse: en voici le texte :

 (sic) 

« Car les moitiés de l'œuf (ou : la moitié des œufs?) étaient enterrées dans ce lieu, et là aussi (étaient enterrés) tous les êtres (issus de l'œuf, — ou des œufs?). »

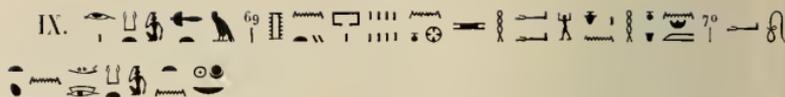
Quoi qu'il en soit, la phrase  , qui aurait dû, semble-t-il, faire suite à la phrase  . . . , est comme celle-ci une phrase servant à expliquer pourquoi le parc était un endroit sacré, et quelles fortes raisons avait Petosiris de le mettre à l'abri des profanations.

⁽¹⁾ Même déterminatif abusif dans les mots , , . ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und*

Kind, p. 51-52.

⁽²⁾ LACAU, *Comptes Rendus Acad. des Inscr.*, 1920, p. 365.

*
* *



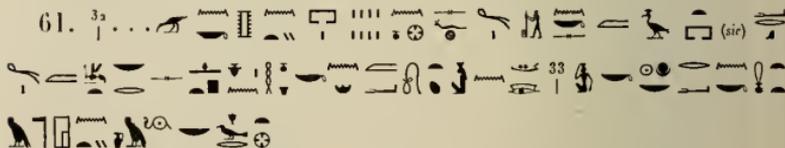
Ligne 68. ← est refait au pinceau sur →.

TRADUCTION.

J'ai fait des travaux excellents au ⁶⁹ mur du temple de Khmounou, afin que fût réjoui le cœur de (ma) souveraine Nehemâouat, ⁷⁰ à la vue de ces travaux, éternellement.

Si, comme il est vraisemblable, il s'agit du grand temple d'Hermopolis, ce paragraphe aurait dû prendre place vers la ligne 44, au cours de l'énumération des travaux exécutés dans le temple de Thot (ci-dessus, p. 229).

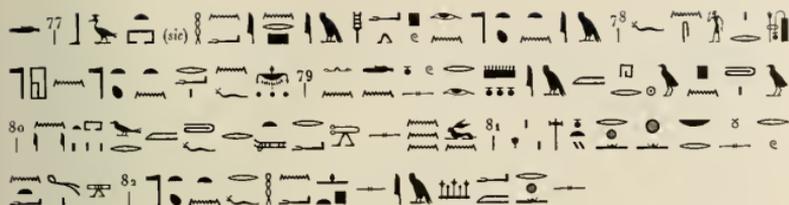
La version de l'inscription 61 est plus complète :



«Tu avais trouvé le mur du temple de Khmounou éboulé, tu le reconstruisis en briques, l'achevant par toute sorte de travaux, pour réjouir le cœur de ta maîtresse Nehemâouat à la vue de ton œuvre, éternellement. Tu as fait de même pour le temple de Khnoum-Rè maître d'Hirouerit.»

*
* *





Ligne 70, dans , est tracé au pinceau, après correction. — Ligne 72, , on avait gravé cinq traits, dont l'un a été ensuite gratté. — Ligne 73, lire . — Ligne 76, lire . — Ligne 79, , correction au pinceau.

TRADUCTION.

Or, voici que j'étais ⁷¹ devant cette déesse, Heket, dame d'Hirouerit, en sa belle fête ⁷² du quatrième jour du quatrième mois de la saison *shemou*, alors que j'étais procureur du temple de Thot; ⁷³ elle se rendait en un endroit qui est situé au nord de cette ville, au « Temple de Heket », ⁷⁴ comme on l'appelle communément : il était en ruine depuis ⁷⁵ un temps immémorial; l'eau l'emportait chaque année, au point que ses fondations ne correspondaient plus au ⁷⁶ livre... appelé «... temple de Heket », et qu'il n'y avait plus là ni ⁷⁷ briques, ni pierres. Voici que cette déesse se leva dans ce lieu; ⁷⁸ j'appelai le scribe du temple de cette déesse, je lui donnai, en ce jour, de l'argent ⁷⁹ sans compter, pour y faire des monuments. J'entourai ⁸⁰ la grande demeure (?) sur son pourtour, pour empêcher que l'eau ne l'emportât. Je ⁸¹ consultai tous les savants à propos de l'organisation (?) des cérémonies. Et ⁸² cette déesse se dirigea vers ce temple et elle y séjourna, dès qu'elle sut (cela).

Ligne 70, , *Gramm.*³, §§ 463, 464.

Ligne 71, Heket est, comme Nehemâouat, une forme d'Hathor (LANZONE, *Dizionario*, II, 852): et de même que Nehemâouat est l'épouse de Thot, maître de Khmounou, de même Heket est l'épouse de Khnoum-Rê, maître d'Hirouerit; elle-même est souvent appelée comme ici « dame d'Hirouerit » (BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 525). La graphie , avec la grenouille ou le serpent pour déterminatif, est fréquente à la basse époque.

Ligne 73,  désigne Hermopolis : dans la ville de Thot, Heket avait son sanctuaire, de même que Khnoum-Rè y avait le sien (inscr. 61, l. 33, citée ci-dessus, p. 238).

Ligne 74, , littéralement « de bouche en bouche ».

Ligne 75, , régime masculin, pour .

Ligne 76, le mot  est une variante de , qui lui-même équivaut à  « rouleau, livre » (cf. BUDGE, *A Dictionary*, p. 71 et 129). Devant  il faut sous-entendre . Les mots qui précèdent , tout au moins , paraissent désigner le titre du livre. Je ne vois pas quel est le sens de .

La construction générale de la phrase rappelle ce passage d'une des inscriptions du temple d'Edfou (BRUGSCH, *A. Z.*, 1871, p. 3) :



« Les fondations furent établies... conformément à ce livre appelé « livre de fondation des temples pour les dieux de la première Ennéade » ».

La version parallèle de l'inscription 61 est plus développée et décrit avec plus de complaisance l'état lamentable du sanctuaire de Heket :



« il ressemblait à (un monument dont) on n'aurait jamais creusé les fondations, et le sanctuaire (?) ressemblait à un marais s'étendant en pleins champs, et il n'y avait plus rien en ce lieu, si ce n'est des herbes; les bateaux y voguaient, montant et descendant, à la saison où vient le Nil; et pendant la saison *shemou*, on y établissait une aire⁽¹⁾, et l'on y poussait les bestiaux. »

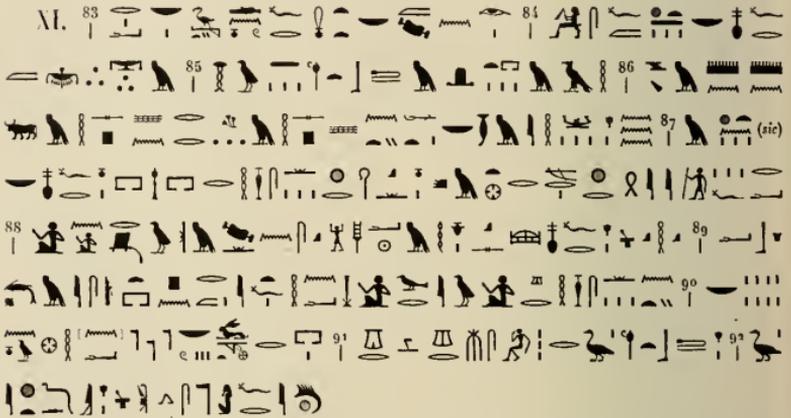
⁽¹⁾  est, je crois, le mot écrit  dans *Westcar*, 12, 13, où il signifie « aire ». Pendant l'été (saison *she-*

mou), on installe aujourd'hui encore sur les terrains que l'inondation ne recouvre plus, des *gorns* où battre la récolte.

« rites », cf. *Stèle de Piankhi*, l. 98; inscr. d'Ibe (*Annales*, V, p. 95), l. 8 :
GARDINER, *A. Z.*, 48, 1910, p. 49.

Ligne 82, après  —, il y a ellipse du complément; cf. *Gramm.*³, § 500.

*
* *

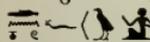


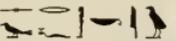
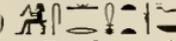
Ligne 87, Q corrigé sur . — final, gravé sur la jointure de deux assises, se devine plus qu'il ne se lit.

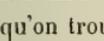
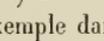
* TRADUCTION.

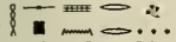
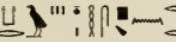
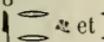
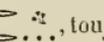
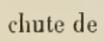
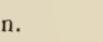
⁸³₁ J'ai fait que mon maître Thot (me) distingue de tous (mes) pairs, pour me récompenser de l'avoir ⁸⁴₁ enrichi en toutes bonnes choses, en argent, en or, en ⁸⁵₁ offrandes provenant de (mes) greniers, de (mes) champs, ⁸⁶₁ de (mes) troupeaux, de (ma) vigne, de (mon) verger à arbres fruitiers, de (mes) bateaux sur le fleuve, ⁸⁷₁ et en toutes bonnes choses de (mes) magasins, — au point que (je recueillis) les louanges du souverain de l'Égypte et l'amour de ses courtisans. ⁸⁸₁ Tout (cela) je le (lui) ai donné pour obtenir que ma vie se prolonge en joie, que j'aie une bonne sépulture après la vieillesse, ⁸⁹₁ que je sois enterré dans ce tombeau à côté de mon père et de mon frère aîné. Et que je reçoive les louanges du ⁹⁰₁ maître de Khmounou et de tous les dieux de Oun; que ma maison ⁹¹₁ soit occupée par mes enfants; que le fils succède

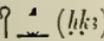
au 9^e fils! — Puissent-ils dire ceux qui viendront plus tard : «Celui qui est fidèle à son Dieu (arrive) à (l'état d')*imakhou*!». •

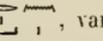
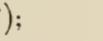
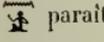
Ligne 83, je comprends : «j'ai fait que mon maître Thot me distingue⁽¹⁾  de tous mes égaux , en échange de ce que j'ai fait⁽²⁾ qu'il soit enrichi. . . » (Il y a d'ailleurs omission du suffixe de la 1^{re} personne dans tout le passage 83-87.)

L'expression  + pronom suffixe +  est fréquente dans nos textes, ainsi : inscr. 61, l. 15  «(Thot) t'exalte au-dessus de tous tes pairs»; *ibid.*, l. 29  «étant riche plus que tous ses pairs»; inscr. 90, l. 2  «distingué du roi plus que tous ses pairs», etc.⁽³⁾

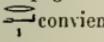
Ligne 85,  . . . , littéralement : «en offrandes détournées (c'est-à-dire : provenant) de. . . ».  est le même mot que , qu'on trouve par exemple dans *Pyr.*, 102 c, et qui signifie «offrandes». , participe : sur le sens de *wdb*, cf. SOTTAS, *Étude sur un acte de vente*, p. 18-19.

Ligne 86,  «verger de raisins», c'est-à-dire «vigne». La même expression dans l'inscription 43  «les jardiniers de la vigne» : le mot *hrrt* se rencontre dans nos textes sous les formes ,  et  ou , toujours avec chute de  médian.

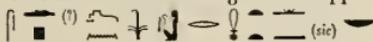
Ligne 87,  (*hks*) désigne évidemment le souverain perse qui régnaît sur l'Égypte, et dont Petosiris avait dû se ménager la faveur.

Ligne 88,  (variante de 59 , variante de 62 );  paraît avoir la valeur d'un *dativus ethicus*. On pourrait d'ailleurs se

⁽¹⁾ Pour *hjr*, cf. ci-dessus, ligne 18, et note, page 226.

⁽²⁾  conviendrait mieux ici que ; mais, comme j'aurai l'occasion de le montrer ultérieurement, les deux verbes ont souvent, dans nos inscriptions, exactement la même valeur.

⁽³⁾ C'est la même expression qu'il faut

reconnaitre dans la phrase de l'inscription 102, l. 3-4 (*Annales*, XX, p. 101), dont le sens m'avait naguère échappé :  «choisi par le roi de préférence à tous ses pairs (*r mjtt(f) nb*)» (traduction à substituer à celle que j'ai alors donnée, *ibid.*, p. 102).

hasarder à corriger  en , et comprendre : « je lui ai donné tout cela, pour obtenir de lui. . . », lui désignant le dieu Thot.

 , on attendrait    « toutes ces choses ».

 « en échange de . . . », le complément de la particule  étant constitué par toute la phrase qui suit : « j'ai donné tout cela au Dieu en échange de (c'est-à-dire : pour obtenir) prolongation de vie heureuse, bonne sépulture après la vieillesse, enterrement⁽¹⁾. . . ».

Ligne 91, on pourrait aussi traduire : « Ayant été fidèle à son Dieu, il est arrivé à l'état d'imakhou »; ou encore, en donnant à la phrase une valeur optative : « puisse-t-il arriver à l'état d'imakhou ! ».

*
**

Il n'est sans doute pas inutile de résumer ce long texte. Je l'ai divisé en onze parties :

I. Lignes 1-9, noms et titres de Petosiris.

II. Lignes 10-22, considérations morales.

III. Lignes 22-33, état de l'Égypte et condition des temples ayant l'entrée en fonctions de Petosiris.

IV. Lignes 34-47, Petosiris remet en état le temple de Thot, qu'il avait trouvé ruiné.

V. Lignes 47-51, Petosiris construit le temple de Rê.

VI. Lignes 51-56, Petosiris réédifie, dans l'intérieur du temple de Thot, le « pavillon des épouses divines ».

VII. Lignes 56-60, Petosiris construit les sanctuaires de plusieurs déesses, dont Nehemàoual et Hathor.

VIII. Lignes 60-68, Petosiris protège le « parc », qui était un endroit sacré.

⁽¹⁾ Pour la formule *'b hst* « enterrement », cf. GARDINER, *Rec. de Trav.*, XXXIII, 1911, p. 82.

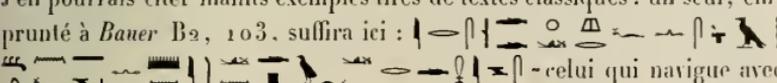
IX. Lignes 68-70, Petosiris relève le mur du grand temple qui était éboulé.

X. Lignes 70-82, Petosiris restaure le « temple de Heket », en ruine depuis de nombreuses années.

XI. Lignes 83-92, Petosiris a fait toutes ces fondations pieuses, en vue d'obtenir, pendant sa vie et après sa mort, les faveurs de son maître Thot.

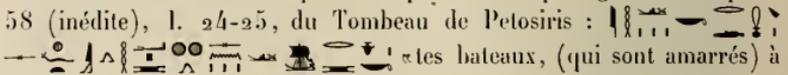
Aux nombreux temples de Khmounou-Hermopolis énumérés dans cette inscription, il faut ajouter le sanctuaire de la « vache *ht* » et le temple de Khnoum-Ré maître d'Hirouerit, que nous font connaître deux passages de l'inscription 61, l. 23 et 33, cités ci-dessus (p. 233 et p. 238). Hermopolis était donc une ville essentiellement religieuse à l'époque où vivait Petosiris. Cette époque, c'est, comme je l'ai déjà indiqué⁽¹⁾, vraisemblablement celle de la seconde domination persane, 342-332⁽²⁾. Que Petosiris ait pu, du temps même des Perses, restaurer la religion à Hermopolis, relever les temples détruits, en édifier de nouveaux, et qu'il ait réussi, ce faisant, non seulement à vivre en bonne intelligence avec les oppresseurs de l'Égypte, mais à jouir de leurs faveurs (l. 87), c'était là un tour de force dont on comprend qu'il ait été particulièrement glorieux.

APPENDICE.

INSCRIPTION 116. (*Annales*, XXI, p. 158), l. 3. — La signification de  dans l'expression *dnj n urt d'mw*, peut être précisée. Dans bien des cas, en effet, ce mot n'a pas le sens vague de « lieu, endroit », mais celui de « lieu où un bateau aborde, ou est amarré », c'est-à-dire « port ». J'en pourrais citer maints exemples tirés de textes classiques : un seul, emprunté à *Bauer* B2, 103, suffira ici :  - celui qui navigue avec

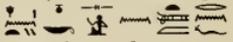
⁽¹⁾ *Annales*, XX, p. 120. — ⁽²⁾ Sans doute les dernières années de cette période.

lui (le mensonge), il ne parvient pas au rivage, et sa barque n'aborde pas à son port⁽¹⁾».

De même, la traduction « port » s'impose dans ce passage de l'inscription 58 (inédite), l. 24-25, du Tombeau de Petosiris :  « les bateaux, (qui sont amarrés) à leur port, s'empressent, quand vient la crue, de voguer vers le nord ou vers le sud, selon ton bon plaisir ».

Nous pouvons donc appliquer ce sens dans la phrase *dmj n nwt dsmw* de l'inscription 116, ce qui permet de traduire de façon plus satisfaisante : « vous *naviguerez* avec un vent favorable, sans accident, et vous arriverez au *port* de la ville des générations, sans avoir éprouvé d'afflictions⁽²⁾ ».

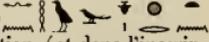
*
* *

INSCRIPTION 102 (*Annales*, XX, p. 101), l. 6. — La dernière phrase de l'inscription ... a été mal traduite. Le sens en est : « ... car je suis un homme qui mérite qu'on prononce son nom. Celui qui (me) fera du bien, il lui en sera fait; celui qui (me) fera du mal, de même; et c'est Thot qui témoignera contre vous (si vous me faites du mal) : car je suis un *imakhou* (fils) d'*imakhon*, un loué fils de loué⁽³⁾. » — J'aurais dû également citer cette phrase à propos des formules de rémunération étudiées plus haut, p. 54, § 1, et p. 57, § 4⁽⁴⁾.

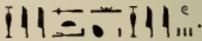
G. LEFEBVRE.

Le Caire, décembre 1921.

⁽¹⁾ Cf. la note de VOGELSSANG, *Bauer*, p. 119-120 (à propos de B₁, 130).

⁽²⁾ L'expression  dans cette inscription (et dans l'inscription 126, l. 5, *Annales*, XXI, p. 149) est évidemment métaphorique (cf. *d'Orbigny*, II, 1-2) : la traduction que j'en ai donnée « sans que votre cœur se pourrisse en vous » pourra donc paraître trop littérale. Comparer cependant l'usage que

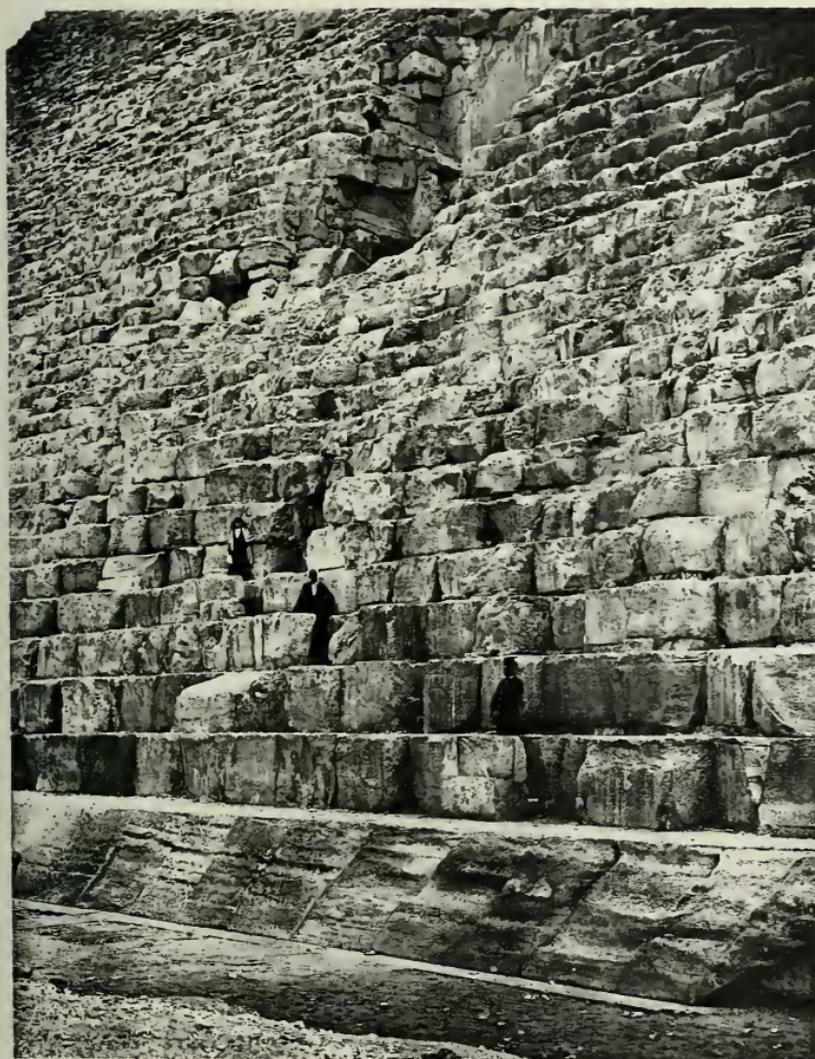
fait l'argot moderne du mot « empoisonner », au sens de « inquiéter, ennuyer ».

⁽³⁾ Cf. *Catalogue général du Musée du Caire*, n° 22054, l. 9 ; *Rec. de Trav.*, XXXVI, 1914, p. 130 .

⁽⁴⁾ J'ai indiqué ci-dessus, p. 243, note 3, comment j'interprète aujourd'hui une autre phrase de la ligne 4 de cette même inscription.

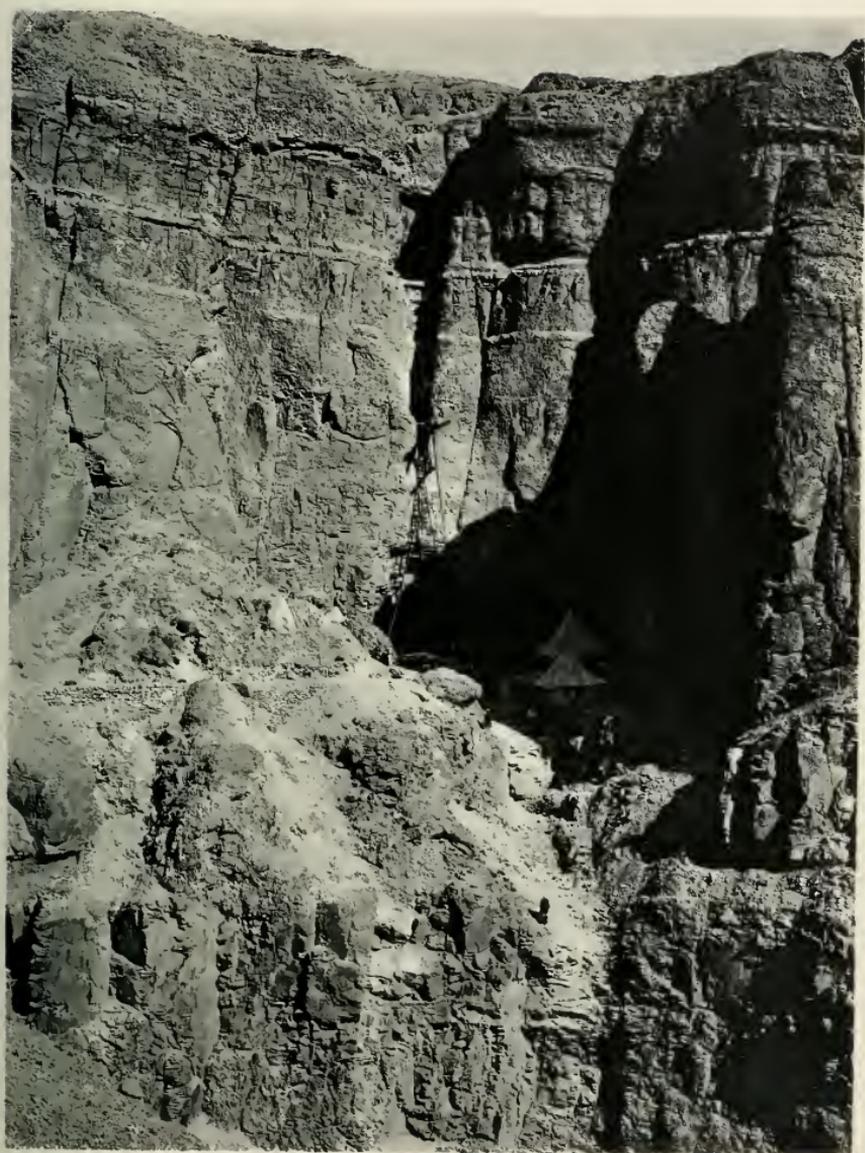
TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
BARAIZE (É.). Rapport sur les travaux exécutés à la Grande Pyramide (avec 1 planche).....	169-174
— Rapport sur l'enlèvement et le transport du sarcophage de la reine Hatchepsitou (avec 1 planche).....	175-182
— Rapport sur la découverte d'un tombeau de la XVIII ^e dynastie à Sikket Taqet Zayed (avec 1 planche).....	183-187
DARESSY (G.). Sur une série de personnages mythologiques (avec 1 planche).....	1- 6
— Le dieu Hérôn sur les monnaies du nome Diospolite.....	7- 16
— La barque d'or du roi Kamès.....	129-137
— Sur une empreinte de sceau.....	137
— Fragments héracléopolitains.....	138-144
EDGAR (C. G.). Selected papyri from the archives of Zenon (§ VII) (nos. 65-66).....	89-109
ENGELBACH (R.). Report on the inspectorate of Upper Egypt from April 1920 to March 1921.....	61- 76
— Alphabetic Hymn in coptic (Boheirie dialect).....	110-117
— Fragment of the Gospel of Saint Matthew in coptic (Sahidic dialect).....	118-122
— Coptic ostraka.....	123-125
— Notes of inspection, April 1921 (avec 1 planche).....	188-196
GAUTHIER (H.). A travers la Basse-Égypte (§ I-IX) (avec 3 planches).....	17-39, 197-213
HAKIM EFFENDI ABOU SEIF. Une petite trouvaille à Karnak de modèles de sculpture (avec 1 planche).....	214-221
LEFEVRE (G.). Textes du tombeau de Petosiris (§ III-VI). 40-59, 145-162, 222-246	
— NOTE. Additions et corrections à <i>Textes du Tombeau de Petosiris</i> , § I-II (<i>Annales</i> , XX, 1920, p. 207 et seq.).....	60
— Deux inscriptions grecques du Fayoum.....	163-168
MUNIER (H.). Mélanges de littérature copte (§ II).....	77- 88
SCHIAPARELLI (E.). La Missione italiana a Ghebelein.....	126-128



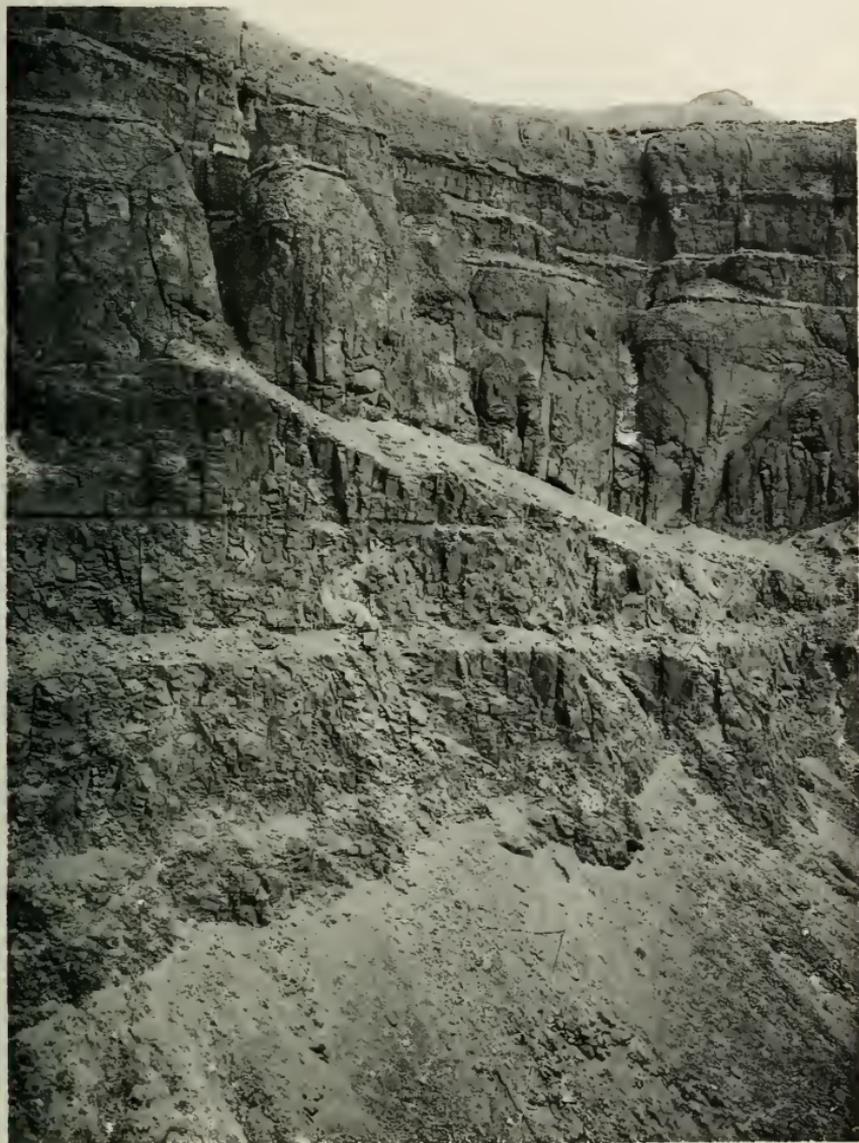
Escalier d'accès à l'entrée de la Grande Pyramide.



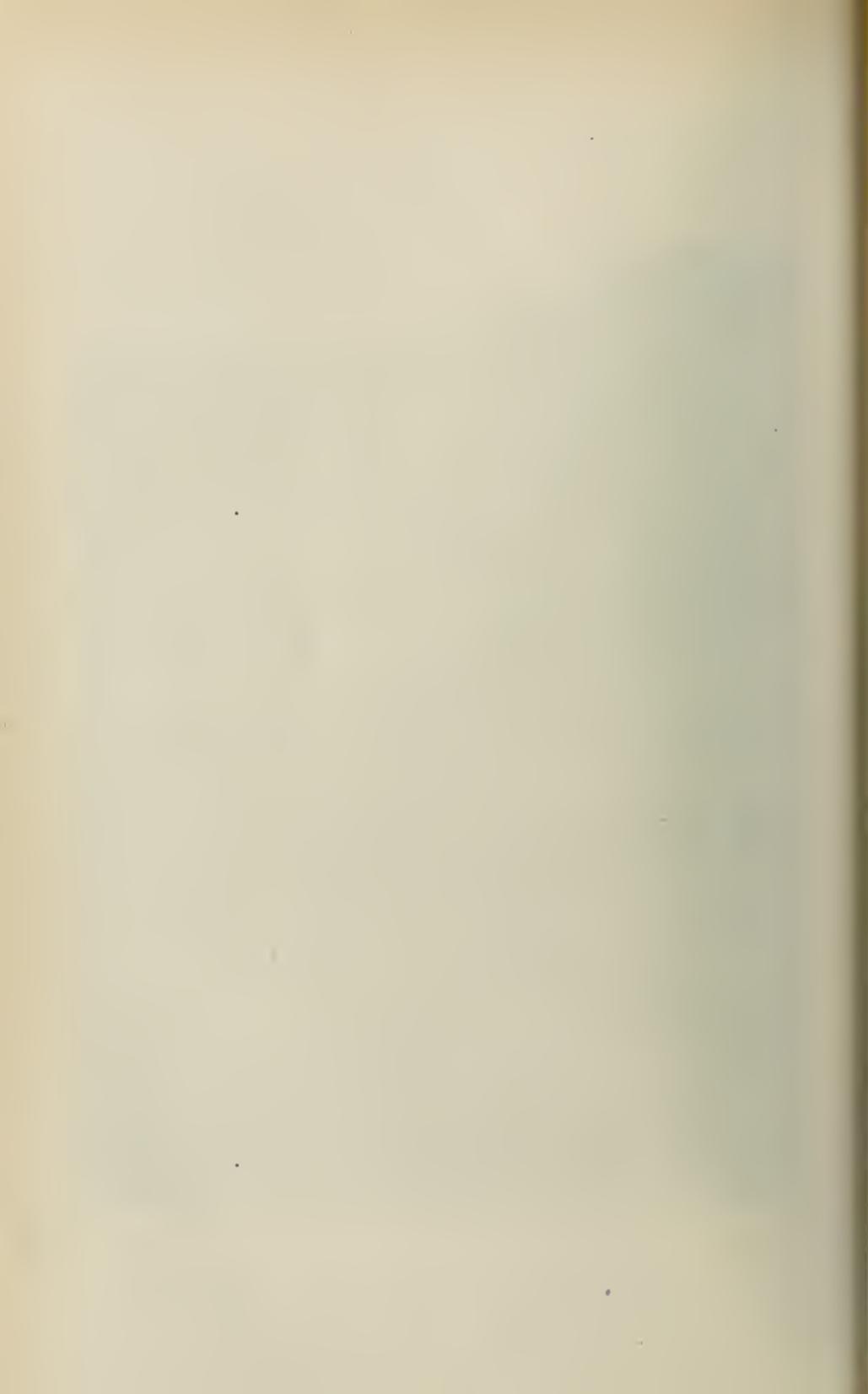


Tombeau de la reine Hatchopitou.





Tombeau dans le Sikket Taqet Zayed.





Stele dated to a king Dudumes.





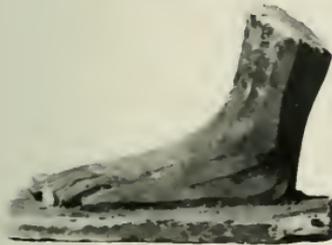
Stèle funéraire de Kom Abou Billou.



1



2



3



4



5



6

Modèles de sculpture trouvés à Karnak.

HILLER
BOOKBINDING CO.
CLASH
LIBRARY BOUND
SALT LAKE CITY

